



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

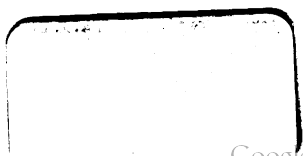
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172441 5



MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

5 Décembre 1778.



A P A R I S

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

A vec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Lettre de l'Impératrice de</i>	
<i>Idylle ,</i>	<i>Russie à Madame De-</i>	
<i>Des Plaisirs de l'Imagi-</i>	<i>nis ,</i>	59
<i>nation ,</i>	<i>Lettre de Métastase ,</i>	62
<i>Chançon ,</i>	<i>Lettre à M. de la Harpe ,</i>	68
<i>Enigme & Logogryp.</i>		
N O U V E L L E S	<i>Gravures ,</i>	70
L I T T É R A I R E S.	<i>Musique ,</i>	71
<i>Recherches sur l'État de la</i>	<i>Cours Public ,</i>	72
<i>Religion Chrétienne au</i>	ANNONCES LITTÉR.	ib.
<i>Japon ,</i>	JOURNAL POLITIQUE.	
<i>Ode sur la Guerre ,</i>	<i>Constantinople ,</i>	73
SCIENCES ET ARTS.	<i>Pétersbourg ,</i>	74
<i>Réponse de M. Macquer</i>	<i>Stockholm ,</i>	75
S P E C T A C L E S.	<i>Varsovie ,</i>	77
<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Vienne ,</i>	78
<i>sique ,</i>	<i>Hambourg ,</i>	79
<i>Comédie Françoisse ,</i>	<i>Ratisbonne ,</i>	81
<i>Comédie Italienne ,</i>	<i>Rome ,</i>	91
A C A D É M I E S.	<i>Livourne ,</i>	92
<i>Acad. de Montauban ,</i>	<i>Londres ,</i>	93
<i>Académie de Dijon ,</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>	
<i>Société Royale de Nancy ,</i>	<i>Septent.</i>	101
	<i>Versailles ,</i>	104
<i>Anecdote ,</i>	<i>Paris ,</i>	105
V A R I É T É S.	<i>Bruxelles ,</i>	116

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le 5 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Décembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Gôme.



MERCURE *DE FRANCE.*

5 Décembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES *EN VERS ET EN PROSE.*

IDYLLE.

H E U R E U X celui dont le cœur innocent
Bravant des passions la clameur importune ,
A suivre en paix la voix d'un instinct bienfaisant ,
Borne sa modeste fortune !
L'air calme du matin vient charmer son réveil ;
Le jour coule pour lui d'une pente insensible ;
Au retour d'un travail paisible ,

A ij



La nuit vient le combler des faveurs du sommeil,
 Chaque instant dans le sein d'une volupté pure
 Plonge à l'envi son âme & ses sens enchantés ;
 Du cercle des saisons les pompeuses beautés
 Semblent pour ses yeux seuls décorer la nature.

MAIS plus heureux cent fois dans son bonheur,
 Lorsqu'il en fait jouir la compagne chérie,
 Que formèrent l'amour, les grâces & l'honneur,
 Pour embellir sa douce vie !

O Daphné ! ma Daphné, depuis cet heureux jour
 Où l'hymen s'empressa d'unir nos destinées,
 Qui jamais vit fuir les années
 Avec des jours si pleins de concorde & d'amour ?
 Unis dans tous leurs goûts par l'accord le plus tendre,
 Nos cœurs semblent deux voix, qui du creux des vallons
 S'élèvent dans les airs formant les mêmes sons :
 Sans un transport céleste on ne peut les entendre.

MES yeux jamais ont-ils peint un desir
 Que n'ait soudain rempli ta naïve tendresse ?
 Mon cœur a-t-il jamais goûté quelque plaisir
 Dont le tien n'augmentât l'ivresse ?
 Quel chagrin dans tes bras pût long-temps m'agiter ?
 Oui, le jour qu'en mon sein te conduisit ta mère,

Tous les plaisirs dans ma chaumière
 Volèrent sur tes pas pour ne plus nous quitter.
 Sur nos devoirs sacrés l'amour & l'innocence
 Répandent tous les jours mille charmes nouveaux ;

DE FRANCE.

5

Une commune ardeur anime nos travaux ,
Et les faveurs des Dieux en font la récompense.

COMME avec toi , depuis quelques saisons ,
De plus brillantes fleurs le printems se couronne !
Que je cueille en été de plus riches moissons ,
Des fruits plus vermeils dans l'automne !
Et quand de noirs frimats l'hiver couvre nos champs ,
Assis à ton côté près d'un feu qui pétille ,
Sur notre naissante famille
Quel plaisir de tourner nos entretiens touchans !
Que Borée en fureur , des bois qu'il deshonore
Chasse au loin les plaisirs ; renfermé près de toi ,
Je le sens bien alors , ton cœur est tout pour moi ;
Quels biens ai-je perdus quand tu m'aimes encore ?

Et vous aussi , chers & tendres enfans ,
Vous , en qui votre mère a peint sa jeune image ,
De quel doux avenir vos aimables penchans
Nous offrent déjà le présage ?
Les premiers sons qu'un jour Daphné sur ses genoux
Vous fit balbutier d'une voix foible & tendre ,
Il me semble encor les entendre ;
Ce fut pour m'appeller d'un nom , d'un nom si doux.
Croissez , enfans chéris ; hâtez votre jeunesse.
Par vos jeux enfantins vous charmez nos beaux jours ;
Par l'aspect ravissant de vos tendres amours
Un jour vous charmerez notre heureuse vieillesse.

LORSQUE le soir , à mon retour des champs ,

A ij

Rassemblés pour m'attendre au seuil de la chaumière,
Vous m'appellez de loin, & par vos cris touchans

Vous m'annoncez à votre mère ;

Lorsqu'en vos bords joyeux, suspendus à mes bras,
Et tous vous disputant ma première carresse,

Avec la plus vive allégresse,

Au-devant de Daphné vous entraînez mes pas.

Dieux, que dans vos plaisirs mon cœur trouve de
charmes !

Leurs transports, ô Daphné, raniment tous nos feux ;

Et tendrement liés de baisers amoureux,

Quels plaisirs nous sentons à confondre nos larmes !

Au seuil de la chaumière, Amphis au point du jour

Chantoit ainsi : Daphné survient à demi-nue ;

Sur chacun de ses bras, d'une grace ingénue,

Elle tient un enfant beau comme on peint l'Amour.

Amphis, s'écria-t-elle, ô délices suprêmes !

Tu viens de m'éveiller au doux bruit de tes chants,

Et j'accours avec tes enfans.

Pour te bénir de ce que tu nous aimes.

Tous les trois, à ces mots, les pressant sur son cœur,

Il veut parler : sa voix sur ses lèvres expire.

Heureux qui l'eût pu voir, ce spectacle enchanteur !

Il eût senti comme eux, saisi d'un saint délire,

Qu'il n'est, sans la vertu, d'amour ni de bonheur.

(Par M. Berquin).

DES PLAISIRS DE L'IMAGINATION,

Imité de l'Italien.

L'IMAGINATION est la source d'une infinité de grands biens & d'une infinité de grands maux ; je ne considérerai que ses avantages & la manière dont on peut se les procurer. Peut-être découvrirai-je aux uns des richesses qu'ils possédoient sans qu'ils s'en fussent encore douté ; peut-être apprendrai-je aux autres à faire un meilleur usage d'une faculté, qui, jusqu'à présent, ne leur avoit été que funeste.

Ils sont en bien petit nombre, les plaisirs qui nous viennent immédiatement des objets extérieurs ; mais fussent-ils plus nombreux & plus variés, encore seroient-ils loin de suppléer par eux-mêmes à la fatale rapidité avec laquelle tout être sensible passe de la jouissance au dégoût. L'imagination seule applanit & sème de fleurs l'intervalle souvent long & douloureux qui se trouve entre un plaisir physique & un autre ; l'homme s'indigne contre cet intervalle, il voudroit l'anéantir ; forcé de le mesurer, il le parcourt moins qu'il ne le dévore, à moins que l'imagination ne l'arrête en chemin pour l'amuser par ses agréables fantômes, & l'enchanter par l'inépuisable variété des plaisirs d'opinion. Ces plaisirs sont malheureusement peu

A iv

connus ; la plupart des hommes ont besoin de la secousse des objets présens pour sentir la volupté, qu'ils n'ont pas même l'art d'économiser. Mais le sage qui fait combien rares & combien peu durables sont les plaisirs physiques, charge son imagination du soin d'embellir la portion qui lui en est tombée, de l'étendre & d'en prolonger la durée.

L'imagination redemande au temps & fait lui ravir les plaisirs passés : portée sur l'aile de l'espérance, elle s'élance dans l'avenir, lui dérobe les plaisirs futurs, & transporte les uns & les autres au moment présent. C'est ainsi que cette faculté volage & bienfaisante étend sur tous les instans de la vie, des biens qui n'ont été distribués que par intervalle & très-inégalement.

Les hommes courent, se heurtent, se débattent pour se disputer le peu de plaisirs physiques que l'avare main de la nature a semés çà & là dans le désert de la vie ; mais les plaisirs de l'imagination s'acquièrent sans aucun danger ; ils sont tout-à-fait à nous ; peu de gens nous les envient ; on ne les estime point, à peine sont-ils connus. O douces illusions ! erreurs innocentes ! si vous n'avez rien de brillant, si vous n'excitez ni l'admiration, ni l'étonnement, ni l'ivresse, du moins vous n'êtes accompagnées d'aucun remord ; & ni la méchanceté ni l'envie ne renvoyent perpétuellement ceux qui vous préfèrent, de l'espérance à la crainte, & de la crainte à l'espérance. Voyez cet ambitieux,

DE FRANCE.

9

considérez la profondeur des sillons que l'inquiétude a creusés sur son livide visage ; comparez son maintien, son air, avec l'air & le maintien de l'homme insouciant & tranquille, qui des plaisirs idéals a su se faire un bonheur réel, & dites-moi lequel des deux est le plus sage. L'un a livré son âme aux fureurs de la jalousie, aux pièges de la rivalité, à la merci des événemens ; l'autre parcourt tranquillement & sans cesse une multitude d'objets agréables, les considère sous tous les aspects, & les combine de tant de manières, il en compose un si grand nombre de tableaux, tous plus rians les uns que les autres, que cette succession également variée & rapide, supplée de reste l'énergie & la vivacité qui leur manquent.

Du reste, l'homme que je peins, cet homme heureux, sans avoir l'air de l'être, ne rejettera point tous les plaisirs physiques ; non, il en a besoin pour ne les pas désirer avec trop d'ardeur & d'impatience, il en a besoin pour remonter son imagination & pour s'enrichir, si j'ose ainsi m'exprimer, de matières premières qu'il ouvrera comme il lui convient, & sur lesquelles il répandra les différentes couleurs que lui fourniront les innombrables petites folies attachées à la condition humaine ; folies qu'il aura l'art de cacher, & dont souvent il saura tirer un meilleur parti que des conseils de l'austère & froide raison. Car pour parvenir à cette sage folie, peut-être faut-il encore plus d'adresse

A v

& de réflexions, que pour arriver à la folle sagesse.

Il est d'abord nécessaire d'avoir une ample provision d'objets flexibles & maniables, qu'on puisse combiner, comparer, tourner & retourner en tout sens, tels que les *Républiques imaginaires*, les *trésors cachés*, les *palais enchantés*, &c. Si parmi ces douces chimères il se glisse quelque contradiction, quelque absurdité, ne vous faites aucun scrupule de l'accueillir; en fait de folie il ne convient pas d'être aussi difficile qu'en fait de sagesse.

Je recommande la lecture des ouvrages de Poésie, des Drames, & sur-tout des Romans, non de ceux qui ne marchent au dénouement qu'au travers de mille aventures fâcheuses, ou qui s'emparent avec violence de l'ame, pour l'attacher toute entière à un seul objet; mais de ceux qui divisent, morcellent, éparpillent la sensibilité, qui font de vous tantôt un Empereur & tantôt un Berger; qui tantôt vous transportent au fond d'une île déserte, & tantôt vous rejettent dans le tumulte des capitales.

Exercez, tant que vous pourrez, l'agilité de votre imagination; plus vous rendrez cette faculté mobile, plus il vous sera facile de la maîtriser. Respectez la raison, votre souveraine; mais sans lui faire une cour trop assidue, ou elle appesantira votre esprit, & vous forcera de creuser quand vous ne devez qu'effleurer. Gardez, soignez précieusement les

erreurs agréables , & au nom de votre bonheur , n'abandonnez jamais une amusante chimère , fût-elle de Bergame , pour un froid raisonnement , fût-il de Locke lui-même ; il faut encore vous pourvoir d'un peu d'indolence philosophique , tant dans les affaires que dans la recherche de la vérité , que vous cultiverez en sujet soumis & fidèle , mais dans l'obscurité , mais sans inquiétude.

La fameuse maxime *divise & commande* , convient parfaitement à cette situation ; divisez vos passions , partagez - les en une infinité de petits desirs qui se succèdent sans cesse , de sorte qu'il n'y en ait aucun qui domine sur les autres. Les objets entrant dans l'imagination ont une force expansive , qui , si vous ne la réprimez & ne prenez soin de la mettre en équilibre avec d'autres objets propres à faire naître d'autres desirs , s'emparent de tout votre être , & transforment en tyran une faculté dont il ne faut faire que son amie.

Economisez vos goûts , vos plaisirs , vos sensations ; ne vous pressez pas de vivre : souvenez-vous que ce que vous amassez de trop pour le moment actuel , est pris nécessairement sur tous les momens à venir.

Spéctateur d'une foule d'insensés qui , pour des hochets dont ils ne prévoient pas même l'usage , se mêlent , se froissent , se précipitent les uns sur les autres , rangez-vous sagement de côté ; diminuez autant qu'il vous sera possible les relations que vous avez avec

eux ; faites-leur du bien , mais à la distance convenable , de manière qu'ils ne puissent ni vous heurter, ni vous entraîner dans leur tourbillon. Elles sont rares , les ames fortes & courageuses , à qui le Ciel a donné de s'opposer à la multitude , de modifier , de changer les mouvemens , & de la traîner malgré elle vers l'autel du bien public ; autel presque inaccessible , & toujours aussi-tôt démoli que construit. Quant à vous , qu'il vous fût de jouir tranquillement du court intervalle de temps qui s'écoule entre le premier & le dernier point de votre existence. Qu'est-il besoin que le ver laisse sur la poussière la trace de son passage ? Et que fait à l'Univers le bourdonnement d'une mouche ? Mais en même-temps élevez vos regards & votre pensée vers ces globes innombrables , que le grand Être a jetés dans l'immensité de l'espace , vers ces torrens de lumière & cet esprit de vie qui circule dans l'Univers ; & vous surprenant tantôt colosse & tantôt atôme , apprenez que vous ne devez ni vous trop apprécier , ni vous compter pour rien. Laissez les hommes se débattre , craindre , espérer , mourir ; & reposez-vous doucement sur cette éclairée & philosophique indifférence pour les choses humaines , qui n'ôte pas l'ineffable plaisir d'être bienfaisant , mais qui affranchit des soins inutiles & de ces vicissitudes de bien & de mal qui agitent & tourmentent la plus grande partie des hommes.

DE FRANCE.

Mais voulez-vous qu'on vous laisse en paix ? Soyez en paix avec vous-même ; ne vous souillez d'aucun crime ; soyez juste pour tous les êtres qui vous environnent. Que les animaux mêmes , foules tous les jours aux pieds de l'homme cruel & superbe , se ressentent de votre justice.

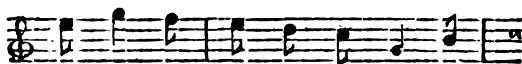
Cependant , gardez-vous bien de la chimère de vouloir être parfait ; desir inquiet , inutile , qui vous rendroit ridicule à vous même , & insupportable au reste des hommes. Sortez de la fange des villes , aimez la solitude , aimez la campagne , séjour de la nature libre , & premier temple de la Divinité. C'est-là qu'à force de méditer vous parviendrez peut-être à découvrir quelque un des premiers anneaux de la chaîne éternelle ; si vous y trouvez par-tout les traces de la destruction , par-tout aussi vous y verrez la sage nature occupée à réparer les ruines ; car l'homme peut bien modifier , mais non diminuer le fonds inépuisable de vie qu'elle renferme dans son sein.



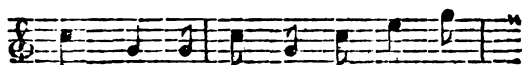
CHANSON,



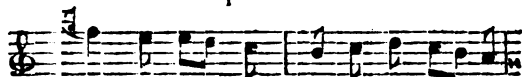
Au ma - tin dans les Prés de Flo-



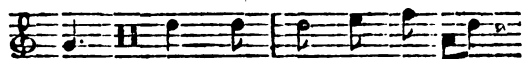
re, la Ro - se à l'in - stant de s'ou-



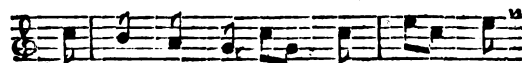
vrir at - tend que la ver - meille Au-



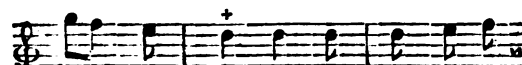
ro - re sur son char a me - ne Zé-



phir. Sous u - ne en - ve - lop - pe



re - bel - le el - le est sans é - clar,



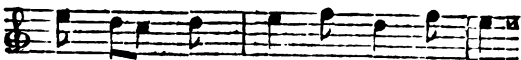
sans o - deu : tel est le né - ant

D E F R A N C E.

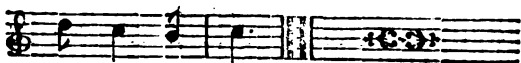
15



d'u - ne Bel - le a - vant qu'A - mour



rou - che son cœur, a - vant qu'A-mour



rou - che son cœur.

ZÉPHIR vient, souffit & voltige
Autour de cette aimable fleur ;
Elle s'anime, & sur sa tige
Elle a repris plus de vigueur.
De Zéphir l'haleine craintive
Dispose son cœur à s'ouvrir ;
Et déjà la tendre captive
Sent qu'elle va s'épanouir.

MAIS , hélas ! d'un pas trop rapide
Le Soleil achève son tour,
Et va dans l'élément liquide
Éteindre le flambeau du jour.
Sur sa tige , la fleur penchée,
Loin de lui perd tous ses attraits ;
Et bientôt , pâle & desséchée,
S'éclipse à nos yeux pour jamais.

UN doux souvenir la console
 D'avoir vécu si peu d'instans;
 D'une existence qui s'envole
 Elle a su charmer les momens.
 Imitcz-la, belle Silvie;
 Livrez votre cœur aux amours;
 S'ils n'éternisent pas la vie,
 Ils en adoucissent le cours.

(Les Paroles & la Musique sont de M. Lalleman).

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Tourterelle*; celui
 du Logogryphe est *Carillon*, où se trouvent
car, *Criton*, *Lion*, *Caron*, *Roi*, *loi*.

E N I G M E.

TANT de gens, tant de paix & de tranquillité!
 Veillois-je? N'étoit-ce qu'un songe?
 Je ne fais; mais en vérité,
 Ce que je vais conter a tout l'air d'un mensonge.
 Je viens de voir dans un endroit
 Très-peuplé, quoique assez étroit,
 Des milliers d'êtres différens,
 Pris sur le trône & sur la paille;
 Ennemis, amis & parens,

Tous mêlés, ou chez qui la taille
 Règle le plus souvent le partage des rangs.
 Plus d'une fois j'ai vu le roturier
 Presser les flancs du noble altier ;
 Le Tolérant dormir auprès du Fanatique ;
 Le Protestant auprès du Catholique ;
 François , Anglois , Espagnols , Portugais ,
 Jeunes & vieux , bons & mauvais ,
 Ensemble confondus , offroient un ordre unique ,
 Une uniformité faite pour plaire aux yeux.
 Tous pourtant n'étoient pas également heureux ;
 Plus d'un périt sous la dent meurtrière
 D'un essaim affamé de reptiles rongeurs ,
 Tristes enfans d'oubli , sortis de la poussière ,
 Des jugemens publics cruels exécuteurs.
 Je n'ai vu dans leur sort que cette différence ;
 En est-ce une que l'ornement
 Ou la couleur du vêtement ?
 Du reste , tous gardoient la même contenance ;
 Et de-là naît , je crois , leur paix inaltérable ;
 Car , dans ce séjour admirable ,
 Le plus lâche poltron , le plus brave héros ,
 Ne tournent jamais que le dos.
 O vous , Lecteur , à qui tout est facile ,
 Dites ; quel est le nom de cet asyle ?

(Par M. Pa...)



L O G O G R Y P H E.

Qu i suis-je , pour oser à vos yeux me produire ?
Un être bien fragile : hélas , tel est mon sort.

Quand l'aiguillon redoublant son effort ,
Dans nos fertiles champs menace de détruire
L'espoir des Laboureurs , je dois aussi trembler ;
Car le cruel ne tend qu'à m'accabler.

Je suis cependant nécessaire ;
Plus d'un mortel , privé de mon secours ,
L'étant déjà de la lumière ,
Au sein du désespoir auroit fini ses jours.

Je suis tous les déserts , les rochers & le sable ;
Un vallon m'est plus favorable ,
J'y trouve de quoi me nourrir ;

Quoique les élémens me donnent l'existence ,
Plusieurs d'entre eux me font souvent périr.

A vos regards si je n'ai pu m'offrir ,
De mon nom , cher Lecteur , décomposez l'essence ,
Vous y découvrirez une très-belle fleur ;
Un fort gros quadrupède inspirant la frayeur ;

Un élément qui m'est des plus utiles ;
Puis le nom d'un chemin fréquenté dans les villes ;
Un ton de la musique ; un métal précieux ; ...
C'en est assez , Lecteur , pour m'offrir à vos yeux.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Recherches historiques sur l'état de la Religion Chrétienne au Japon, relativement à la Nation Hollandoise : traduites du Hollandois de M. le Baron Onno-Sevier de Haren, &c. A Londres, & se trouve à Paris, chez D. C. Couturier père, aux Galeries du Louvre, & chez les Marchands de Nouveautés. 1778. 1 liv. 10 s. broché.

CET ouvrage est plus curieux & plus intéressant que le titre ne semble le promettre. Il est question de savoir si les Hollandois ont été les instigateurs de la persécution & de la proscription du Christianisme au Japon, & si, pour conserver leur commerce dans ce Royaume, ils ont eux-mêmes abjuré ou défavoué la Religion Chrétienne. M. le Baron de Haren, très-connu par ses talens & par les bons Ouvrages qu'il a donnés dans sa langue, a voulu justifier ses concitoyens de cette imputation, & il nous paroît l'avoir fait d'une manière très-satisfaisante ; mais les faits, les vues & les réflexions qu'il a semés dans cette discussion, rendent son ouvrage très-intéressant & digne de l'attention des meilleurs esprits.

Le hasard fit découvrir le Japon aux Por-

tugais en 1542 ; le hasard y conduisit les Hollandois l'an 1600. Saint-François Xavier, ce courageux Apôtre de la Religion, s'y rendit en 1549, & y laissa des Missionnaires de son Ordre, qui y firent en peu de temps un nombre prodigieux de profelytes. En 1566, il y avoit déjà un Evêque du Japon, & au bout de quarante ans on y comptoit 1800 mille Japonois Chrétiens.

Le fameux Tayco-Sama, qui en 1586 réunit tout le Japon à son Empire ; fut effrayé des progrès d'une Religion si opposée à celle de son pays, & sur-tout de l'influence que les Missionnaires de cette Religion étrangère avoit prise sur l'esprit des peuples.

Par un Édit, publié en 1587, il fit abattre toutes les Croix & toutes les Eglises des Chrétiens, bannit du Japon tous les Missionnaires, & ordonna, sous peine de la mort ou de l'exil, à tous les Japonois Chrétiens d'abjurer le Christianisme.

Les Jésuites firent semblant d'obéir ; les autres Moines Missionnaires, moins adroits, continuèrent à catéchiser & à prêcher : il y en eut vingt-six crucifiés pour avoir désobéi à la Loi. Cette rigueur n'eut pas de suite ; le Gouvernement se relâcha sur l'exécution de la Loi ; mais un incident postérieur vint ranimer sa vigilance. Le Pilote d'un vaisseau Espagnol, arrivé au port d'Uzando, vantoit un jour la puissance de son Maître, & montrait à un Commissaire de l'Empereur, sur une mappemonde, tous les pays qui obéis-

soient à Philippe II, tant en Amérique qu'en Europe ; les Japonois, surpris d'une domination si étendue, demandèrent de quels moyens on s'étoit servi pour former une Monarchie si vaste ? « Rien n'est plus aisé, » répondit le Castillan : nos Rois commencent par envoyer dans les pays qu'ils veulent conquérir, des Religieux qui engagent les peuples à embrasser notre Religion ; & quand ils ont fait des progrès considérables, on envoie des troupes qui se joignent aux Chrétiens, & n'ont pas beaucoup de peine à venir à bout du reste. »

Ce propos ayant été rendu à l'Empereur, augmenta sa haine pour le Christianisme & sa défiance des Missionnaires ; cependant il ne poursuivit pas les Chrétiens avec sévérité, & ne fit punir de mort aucun converti pour cause de Religion. Sa mort, arrivée en 1598, fit cesser toutes les persécutions, & ranima le zèle des Missionnaires.

Il ne laissoit qu'un fils mineur, nommé Fidé-Jori, âgé de six ans. Avant de mourir, il choisit Ongoschio, Roi de Bandone, pour être Régent de l'Empire & Tuteur du jeune Prince ; mais il associa à Ongoschio un Conseil de Régence, composé de Princes & de Grands. Ongoschio, fort ambitieux, habile politique & grand Général, s'empara de toute l'autorité : le Conseil de Régence voulut défendre ses droits ; il s'alluma une guerre civile très-sanglante ; les Chrétiens

prirent parti pour le jeune Roi; Ongoschio fut victorieux; & regardant dès-lors les Chrétiens comme des ennemis personnels & dangereux, il forma le dessein de les exterminer.

Tout cela se passoit avant que les Hollandois eussent pénétré au Japon; & les Députés qu'ils y envoyèrent en 1609, fort occupés des intérêts de leur commerce, ne songèrent point à se mêler des affaires de Religion.

En 1638, les Chrétiens du Royaume d'O-
rima, poussés à bout par les rigueurs qu'on
exerçoit contr'eux, se révoltèrent. Ils s'as-
semblèrent au nombre d'environ 40000
hommes. L'Empereur fit marcher contr'eux
une armée formidable, qui les resserra dans
le fort de Ximabara, & les y assiégea. Les
Hollandois, prévoyant l'issue de cette ré-
volte, avoient fait partir tous leurs vais-
seaux pour les Indes, à l'exception d'un seul.
La Cour de Jédo força le Capitaine de ce
vaisseau à se rendre devant Ximabara, &
à tirer sur la forteresse. Les rebelles forcés
à la fin, périrent les armes à la main, &
dans les supplices. Ce fut-là le principe &
l'époque de l'abolition du Christianisme au
Japon, & de la proscription de tous les
étrangers; on fait que les Hollandois seuls y
sont admis, mais à des conditions bien avi-
lissantes.

“ Depuis 1641, dit un Écrivain éloquent
„ & bien instruit, ils sont relégués dans
„ l'Isle artificielle de Desima, élevée dans le

port de Nangazaki , & qui communique
par un pont à la ville. On désarme leurs
vaisseaux à mesure qu'ils arrivent , & la
poudre , les fusils , les épées , l'artillerie ,
le gouvernail même sont portés à terre.
Dans cette espèce de prison , ils sont traités
avec un mépris dont on n'a point d'idée ;
& ils ne peuvent avoir de communication
qu'avec les Commissaires chargés de régler
le prix & la quantité de leurs marchandises.
Il n'est pas possible que la patience
avec laquelle ils souffrent ce traitement
depuis plus d'un siècle , ne les ait avilis aux
yeux de la Nation qui en est le témoin * ».

M. de Haren prouve que le Christianisme
n'étoit que le prétexte de la révolte d'Arima ;
qu'elle fut excitée par des Payfans vexés par
leurs Seigneurs , & mécontents du Gouvernement ,
auxquels se joignirent des bandits & des vagabonds ;
que le Capitaine du vaisseau Hollandois n'avoit point le pouvoir de
refuser le service qu'on lui demandoit , &
que ce ne fut pas l'effet de son artillerie qui
fit prendre les rebelles dans le fort de Ximara.
Il justifie encore plus solidement ses compatriotes
sur le reproche qu'on leur a fait d'avoir abjuré la Religion Chrétienne ,
& de s'être soumis à cracher & à marcher sur le crucifix
pour conserver leur commerce.

* Histoire Philosophique & Politique des Etablissements
Européens dans les deux Indes , T. 1 , p. 226.

Il faut lire ces détails dans l'ouvrage même ; mais ce qu'il faut lire sur-tout , ce sont des réflexions très-philosophiques sur les rapports des mœurs & des institutions du Japonois avec l'introduction du Christianisme , & sur la ressemblance de leur ancien Gouvernement avec le système féodal , système qui n'étant point le produit d'une législation particulière, comme l'ont cru plusieurs Auteurs , mais celui de certaines circonstances générales , a dû se retrouver à-peu-près sous les mêmes formes par-tout où les mêmes circonstances se sont réunies.

Nous allons détacher du Livre que nous annonçons, quelques réflexions propres à faire juger de l'esprit de l'Auteur.

Après avoir fait voir que l'intérêt politique d'Onghoschio le forçoit à exterminer une Religion, dont les Sectateurs , attachés au légitime héritier du trône, étoient pour lui des ennemis irréconciliables & dangereux , il ajoute : « à cette cause générale d'une cruauté » inouïe, se joignit une raison particulière, qui » d'un côté a rendu la constance & la fermeté » dans les tourmens aussi soutenues qu'admi- » rables, & de l'autre, l'obstination & la bar- » barie aussi terribles qu'incroyables.

» Nous avons déjà remarqué que le dogme » de la métempsychose étoit un des principaux » points de la religion des Japonois, Cette » doctrine, que Brama avoit enseignée dans » l'Inde, avoit été portée par Xaca en Orient, » & par Odin dans le Nord ; & personne n'ignore

» n'ignore que de tous les principes de la religion répandus parmi les hommes , il n'y en a jamais eu aucun qui ait inspiré une plus grande indifférence pour la mort , principalement dans des contrées où l'intempérie du climat accoutume les hommes, pour ainsi dire , dès le berceau , à toutes les peines & à toutes les fatigues de la vie ».

Les Isles du Japon, entourées de toutes parts de mers orageuses, ont un climat rude & variable. Exposés pendant l'été à des chaleurs brûlantes , & à un froid excessif pendant l'hiver , environnés de volcans & sans cesse secoués par des tremblemens de terre ; inquiétés par le débordement continuel des rivières & menacés par des infections périodiques de l'air , les habitans du Japon se familiarisent , pour ainsi dire , en ouvrant les yeux , avec tous les images de la mort : aussi le suicide y est-il beaucoup plus commun , pour la moindre cause, que chez tout autre peuple connu.

» La résignation des Chrétiens dans les tourmens qu'on leur faisoit subir , parut un outrage au Gouvernement d'un pays , où , par une convention tacite , mais générale , on regarde la mort comme une chose de peu de conséquence. Pour empêcher cette prétendue foiblesse , on chercha à rendre la séparation de l'ame d'avec corps aussi douloureuse , & (ce qui étoit plus sensible encore pour les Japonois), aussi honteuse qu'il étoit possible , par les tourmens les plus longs &

5 Décembre 1778.

B

les plus horribles , & par les plus abominables prostitutions. Mais comme ces moyens ne suffirent pas encore , on promulgua enfin la Loi qui défendoit aux Chrétiens de mourir martyrs ».

» Cela doit d'abord paroître un paradoxe , mais n'est cependant pas moins vrai. Le Chrétien qui refusoit d'apostasier , étoit exposé à des tourmens qu'on augmentoit par degrés, en présence de Chirurgiens , qui étoient chargés d'avertir lorsque le patient pourroit succomber sous la douleur. Alors on portoit cet infortuné dans un bon lit, où on lui donnoit tout ce qui pouvoit le rappeler à la vie, en le soignant avec la plus grande attention, & en l'exhortant sans cesse avec ironie à ne point abréger sa vie , s'il vouloit mourir martyr de la foi. Lorsque les Inspecteurs assuroient que le patient se trouvoit en état de souffrir de nouveaux tourmens, les Bourreaux recommençoient leurs cruautés ».

Il seroit étonnant qu'après une si cruelle persécution il fut resté un Chrétien au Japon; c'est cependant ce qui est arrivé. Telle est la nature de l'esprit humain qu'il se révolte contre la violence, & s'attache avec plus de force à la liberté qu'on veut lui ravir. Rien n'effraye les hommes en qui cet esprit naturel d'indépendance est exalté par un sentiment religieux.

Une preuve que le Christianisme n'a jamais été éteint au Japon, est tirée d'un Mémoire curieux remis en 1717 par le Médecin Chinois Tchîn-Mao à l'Empereur Cam-Hi, Les Euro-

ptéens, y est-il dit, se servoient de la Religion pour corrompre le cœur des Japonois ; ils en attirèrent un grand nombre dans leur parti, & attaquèrent ensuite l'Empire au-dehors & au-dedans, & peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendissent maîtres ; mais ayant été repoussés, ils se retirèrent. Ils ont encore des vues sur le Japon, & ne désespèrent pas de le soumettre. C'est ce même Mémoire, qui, sous le règne de Yong-Tching, fils & successeur de Cam-Hi, a fait proserire les Jésuites & le Christianisme de toute la Chine, à l'exception de Pékin.

ODE sur la Guerre présente, après le combat d'Ouessant, par M. Gilbert. A Paris, chez Berton, Libraire, rue S. Victor, & chez le Jay, rue S. Jacques.

De la même plume dont M. Gilbert attaque les plus grands talens qui aient illustré notre Littérature, il célèbre la gloire de nos succès politiques & militaires. Il change de caractère en changeant de sujet, & passe de l'amertume de la satire à l'enthousiasme de la louange ; car enfin, Hésiode a dit que le Chanteur porte envie au Chanteur, & l'Artiste à l'Artiste ; mais il n'a point dit que l'homme de Lettres portât envie au Guerrier.

Le début de cette Ode nous a paru poétique, malgré quelques fautes. En voici les deux premières strophes :

Il a fui devant nous pour retarder sa perte,
Ce peuple usurpateur de l'empire des eaux ;

B ij

A peine pour combattre , ont paru nos vaisseaux ,

Il laisse au loin la mer déserte ;

Des François menaçans l'image le poursuit ;

Il fuit encor , caché sous de lâches ténèbres ,

Et dans ses ports , jadis célèbres ,

Il court de son salut rendre grace à la nuit.

Tu disois cependant, anarchique insulaire ,

Environné des mers , seul , je suis né leur Roi.

L'orgueil des nations s'abaisse avec effroi

Sous mon trident héréditaire.

Les François sont ma proie ; ils n'affranchiront pas

Les humbles pavillons que mon mépris leur laisse ,

Déjà vaincus de leur mollesse

Et du seul souvenir de nos derniers combats.

A peine pour , au commencement d'un vers , & la mer déserte à la fin d'un autre , ne forment pas , dans une Ode , un choix de sons bien harmonieux. Jadis célèbres , est une faute plus grave. Quoi ! parce que les Anglois ont eu du désavantage dans une action, leurs ports ont-ils cessé d'être célèbres ?

Ces froides hyperboles

Sont d'un Déclamateur amoureux des paroles.

dirait Boileau.

On connoît ces vers de Racine le fils ; imités de l'écriture : Dans ton cœur tu disois , &c. Il est difficile que ces formes lyriques ne soient pas un peu usées , & il faut les pardonner à l'Ecrivain , qui fait les relever par la beauté de son expression. Déjà vaincus de leur mollesse , est encore une heureuse imi-

ration : *je suis vaincu du temps*, disoit Malherbe. On diroit en prose je suis vaincu par le temps, par la mollesse ; & toutes les fois que l'on peut distinguer de la prose les tournures de la poésie, c'est un avantage pour la dernière.

Nous ne pouvons pas être aussi contents de la strophe suivante,

De tes Chefs dédaigneux, l'espérance insensée
D'avancer, *publioit nos vaisseaux prisonniers* ;
Et Londres attendoit nos plus braves guerriers ,
Qu'ils enchaînoient dans leur pensée :
A leur table insultante ils convioient Bourbon.
Bourbon, qui sur les flots essayant sa vaillance ,
Prouve sa royale naissance ,
En bravant des périls aussi grands que son nom.

Publioit nos vaisseaux prisonniers, est une expression sèche & prosaïque. *Qu'ils enchaînoient dans leur pensée*, pour dire qu'ils se flattoient d'enchaîner, nous paroît une espèce d'amphigouri. *Des périls aussi grands que son nom*, forment une phrase vuide de sens. Quel rapport de la grandeur d'un péril à la grandeur d'un nom ? Lucain a très-bien dit :

*Credit jam digna pericula Caesar
Fatis esse suis.*

» Cesar croit reconnoître des périls dignes de sa destinée ». L'idée est également grande & juste. L'on conçoit qu'un héros peut, dans

son enthousiasme , se dire à lui-même ; voilà un danger digne de moi , digne de mon courage ; mais s'il disoit voilà un péril aussi grand que mon nom , il seroit ridicule.

La strophe sur Dunkerque nous a paru la meilleure de l'ouvrage. Le Poète s'adresse aux Guerriers François :

Vengez-nous ; il est temps que ce voisin parjure
Expie , & son orgueil & ses longs attentats ;
D'une servile paix , prescrite à nos États ,

C'est trop laisser vieillir l'injure :

Dunkerque vous implore ; entendez-vous sa voix
Redemander les tours qui gardoient son rivage ,

Et de son port , dans l'esclavage ,
Les débris s'indigner d'obéir à deux Rois ?

Ces vers sont également beaux par le mouvement , par la tournure , par l'expression ; & c'est en écrivant ainsi que l'on peut parvenir à manier la lyre de Rousseau. Mais plus nous nous sommes empressés d'offrir au Lecteur ce qu'il y avoit dans cette Ode de plus digne de son suffrage , plus nous nous croyons obligés de relever une partie des défauts qui défigurent tout le reste.

Cette Critique est d'autant plus nécessaire , que les fautes que nous allons remarquer dans M. Gilbert , appartiennent la plupart à des principes d'erreur qui s'accréditent aujourd'hui , & qui commencent à faire succéder l'époque de l'extrême corruption à celle des lumières & du bon goût. En effet , nous n'ignorons pas qu'un essaim très-nom-

breux de nouveaux critiques & de jeunes rimeurs, est convenu de ne rien trouver de beau que ce qui sort du naturel, de n'admirer que ce qui est extraordinaire, de ne voir la force que dans la recherche, & de ne trouver, (suivant l'expression de Pétrone) de langage poétique que celui qui n'est pas humain: *plus poëtice quàm humanè*. Ils ne font pas réflexion que ce qu'ils demandent est précisément ce que nos plus grands Maîtres, tous les grands modèles, anciens & modernes, nous ont appris à rejeter, & par leurs préceptes & par leurs exemples. Ils ne songent pas que le principal mérite des excellens Ecrivains, de Boileau, de Racine, de Voltaire, est l'opposé de la manière d'écrire qu'on voudroit mettre à la mode aujourd'hui; que sous la plume de ces grands Poètes, tout ce qu'il y a de plus hardi dans les tropes & dans les figures, est toujours si heureusement placé, qu'il semble que l'Auteur n'ait rien hasardé, & qu'on ne s'aperçoit que par réflexion des beautés neuves que leur imagination a répandues dans leur style; ils ne songent pas que tout ce qui sent l'effort & la recherche, déplaît au Lecteur qui souffre de la fatigue du Poète. On en est venu jusqu'à mépriser tout haut la poésie de Voltaire & de Racine; on assure que leur style est sans génie. De jeunes versificateurs se flattent de créer une langue qui n'a pas été celle de ces grands hommes; cette dernière leur paroît trop naturelle & trop facile, &

ils oublient que c'est précisément ce que les meilleurs critiques & les esprits les plus éclairés, Horace , Quintilien, ont désigné comme la marque de la perfection.

Qui vis speret idem. . . frustra multùmque labore.

Que résulte-t-il de cette doctrine contagieuse ? C'est que l'on se fait un style systématiquement mauvais; que les Auteurs se guindant de toute leur force pour s'élever au sublime, retombent de tout leur poids dans le galimatias; & l'on pourroit appliquer à la peine que prennent nos vertificateurs pour gâter tout ce qu'ils font, le mot d'un Moraliste éloquent, qui a dit quelque part, que certains hommes s'efforcent d'être pires qu'ils ne peuvent.

Voyons, d'après ces réflexions, les vers de M. Gilbert, & ils en deviendront la démonstration la plus évidente. L'apostrophe, par exemple, est une figure poétique, & faite sur-tout pour l'Ode; mais l'excès des meilleures choses est un abus vicieux. M. Gilbert oubliant ce principe commun, & qui n'en est pas moins vrai, semble persuadé qu'un Poète ne doit jamais s'exprimer que par apostrophe: du moins ne procède-t-il jamais autrement.

Rendez-nous ce héros, *mer trop long-temps jalouse*,
C'est à lui d'annoncer la honte des Anglois.

Il vient; *feux d'allégresse*, entourez son palais,

Qu'attristoient les pleurs d'une épouse.

O tendresse, ô transport par la gloire permis,
Couple heureux, plaisir pur, &c.

Ces dernières apostrophes ne sont point déplacées, elles expriment l'ivresse de la joie, qui peut multiplier les mêmes cris; mais plus elles étoient convenables dans cet endroit, moins il falloit se permettre d'en accoupler deux autres dans les quatre premiers vers de la strophe: *Mer trop longtemps jalouse! Feux d'allégresse!* Ces faccades continuelles essoufflent le Lecteur, & prouvent l'embarras du Poëte beaucoup plus que son enthousiasme.

Continuons, & nous verrons la même figure de strophe en strophe.

Aux armes, fils des Rois, nos vaisseaux vous demandent, &c.

Soldats illustrés d'un succès,
Fendez les eaux, fuyez la terre, &c.

François, vous combattez pour l'honneur des François, &c.

Dieu qui tiens sous tes loix la fuite & la victoire, &c.

Naïffez, fils de l'État, pour le voir triomphant!
Grand Dieu, tu ne veux point, deshonorant nos armes, &c.

Non, généreux guerriers, cet enfant vous présage, &c.

Nuit qui sauvas l'Anglois, prompt à fuir nos vaisseaux,
C'est toi que j'en atteste ; & toi , guerre intestine , &c.

O vous qu'ils opprimoient, fils des mêmes ancêtres ! &c.

Colons Républicains , par la victoire absous , &c.

Les voyez-vous, guerriers, ces phantômes terribles, &c.
Mânes de nos héros, vous serez satisfaits , &c. &c.

En voilà-t-il assez ? Nous nous lassons de citer ; & quel Lecteur ne se lasseroit de tant d'apostrophes accumulées ? Il est clair qu'aux yeux de M. Gilbert, & de ceux qui admirent ce style , tout Ouvrage doit paroître sans mouvement , quand il ne va pas par sauts & par bonds , & qu'il ne donne pas sans cesse au Lecteur les mêmes secousses ; & c'est ainsi que les préjugés servent à corrompre le style, après avoir corrompu le goût. Qu'on lise les belles Odes de Rousseau, celles où il a été le plus Poète, les Odes d'Horace & de Pindare, écrites dans une langue qui exige moins de liaisons que la nôtre, & l'on n'y verra jamais ni le modèle ni l'excuse de cette insupportable monotonie.

Mais ce n'est pas seulement la multiplication des mêmes figures qui est nécessaire pour obtenir le suffrage de nos nouveaux Législateurs. Il faut , sur-tout, entasser des expressions incroyables , & qui ne ressemblent à rien , des tournures baroques , des constructions barbares ; aussi combien ne doivent-ils

pas être contents d'une strophe telle que celle-ci, où le Poète s'adresse aux Américains !

Peignez votre univers, où leur pouvoir expire ;
De leur domaine ingrat , retranché pour jamais ;
La liberté transfuge opposant à l'Anglois

Empire élevé contre Empire ;

Leurs climats épuisés d'hommes & de trésors ;
Les champs Américains dévorant leurs armées ;

Leurs flottes en vain consumées ;

Leur triple état courant s'engloutir sur vos bords.

Que veulent dire des *flottes en vain consumées* ? *Opposant à l'Anglois Empire élevé contre Empire*, est un solecisme inexcusable. Ce n'est pas là le cas où l'on peut retrancher l'article. S'il eût mis opposant Empire contre Empire, la phrase étoit correcte ; le verbe *élevé* mis entre les deux, la rend barbare ; mais quelque chose de pis, c'est un *triple État qui court s'engloutir*. Quelles expressions boursoufflées ! Voici une autre strophe tout-à-fait inintelligible.

Bientôt vous entendrez, par cent bouches rivales,

L'airain contre l'airain, tonnant avec fracas ;

Vaisseaux heurtant vaisseaux ; soldats contre soldats

Epuisant leurs haines natales.

Triomphons ou mourons. *Quel opprobre éternel,*

Si la plus noble paix, digne prix de nos armes,

Ne suit les premières alarmes

Dont Louis voit troubler son règne paternel !

B vj

Nous ne parlons pas de cet hémistiche, *vaisseaux heurtant vaisseaux*, qui est de la langue de Chapelain; mais après celui-ci, *trionphons ou mourons*, c'est une chose bien étrange que les vers qui terminent la strophe. Au fracas des premiers on croit entendre Tyrthée qui exhorte des soldats; mais si après avoir dit aux Spartiates, il faut vaincre ou mourir, il eût ajouté, *quel opprobre*, si nous ne faisons pas *la plus noble paix*! On peut croire que les Spartiates, qui ne rioient guères, auroient répondu par un éclat de rire. Nous ne pensons pas non plus que ce Poète guerrier parlât à ses compatriotes du style dont M. Gilbert parle aux siens dans des vers tels que ceux-ci.

*Ici sont les Anglois : des dangers qu'il a affronté ,
Chacun de vous aura son père spectateur.*

Marchez, vous disent-ils, devant vous est l'honneur ;
Derrière , à vos côtés, la honte.

Est-ce par cet amas de trivialités baroques, que l'on croit remplacer l'énergie franche & militaire qui doit caractériser en cet endroit, le style du Poète? On ne se permettroit pas en prose noble une ligne telle que celle-ci: *chacun de vous aura son père spectateur*. Ce vers n'a pas même de césure, & l'on ne peut dire ni en vers ni en prose *avoir son père spectateur*. C'est peut-être aussi la première fois qu'on a mis *derrière* en vers; & si *la honte est derrière*

les guerriers ; pourquoi seroit-elle à leurs côtés ? Tout cela blesse le bon sens autant que la langue.

Éveillez-vous , Guerriers , & rendez à nos Rois

Le trône des États humides.

On dit bien les liquides Royaumes , les Royaumes humides , & les *États humides* sont une expression ridicule. Le goût le plus commun apprend à sentir cette différence.

Vos affronts commandoient la guerre qui s'élève.

Qui est-ce qui se douteroit que cela veut dire : vos affronts vous obligeoient à la guerre. *Commandoient la guerre !* De telles expressions , quand elles ne sont pas commandées par ce qui précède & par ce qui suit , quand leur énergie n'ajoute pas à la clarté du sens , & ne rend pas l'idée plus frappante , jettent des ténèbres épaisses sur le style , & rebutent le Lecteur , qui se lasse de deviner des énigmes.

Des deux côtés l'onde promène

Des forêts , des cités *enceintes de guerriers.*

Quelle bouffissure ! L'Auteur croit excuser ces fautes énormes par une citation de Virgile , comme si le génie d'une Langue étoit celui d'une autre. *Machina facta armis* peut-être très-bon en Latin , mais des forêts *enceintes de Guerriers* sont aussi grotesques en François , qu'un ville *grosse d'Habitans.*

Non , généreux Guerriers , cet enfant vous préface ,
Et la faveur du Ciel & des lauriers certains.

Cette épée en fureur , qui s'agite en vos mains ,

Lui doit la mer pour apanage.

L'épée en fureur est une hardiesse que comporte la poésie lyrique qui anime tout. Mais dans quelque poésie que ce soit , peut-on dire qu'une *épée doit la mer pour apanage* ? C'est réunir la sécheresse & l'enflure. Au contraire, l'image qui termine cette strophe nous paroît vraiment poétique.

Et toi , guerre intestine ,

Qui tiens la dernière ruine

Pendante sur le front de ces tyrans des eaux.

Ces expressions absolument Latines , nous paroissent transportées avec beaucoup d'art dans la Langue Française.

Dieu , qui tiens sous tes loix la fuite & la victoire ;

Toi , dont le souffle apaise & soulève les eaux ;

Qui pousse à ton gré les Empires rivaux

Vers leur décadence ou *leur gloire* , &c.

Ces idées, qui ont été si souvent employées, devroient être rajeunies par le style , & le Poète les gâte par le mauvais goût. Cette expression de *pousser les Empires vers leur décadence* , n'est ni assez noble , ni convenable au sujet , & peut-on *pousser des Empires vers leur gloire* ?

Nous n'étendrons pas plus loin nos remar-

ques ; en voilà assez pour faire voir ce que nous avons dit d'abord , qu'il semble que nos versificateurs veuillent ramener la Langue de Ronfard & de Brebeuf ; qu'il ne tient pas à eux que cent ans de leçons & de modèles ne nous deviennent inutiles , & qu'ils font autant d'efforts pour nous replonger dans la barbarie, qu'on en a fait pour nous en tirer.

Nous finirons par opposer à cette manie des figures , qui est la maladie du moment , un passage de Quintilien , cet esprit si judicieux, dont les leçons imprescriptibles seront dans tous les temps le code de la raison & du bon goût : *ut modicus atque opportunus translationis usus illustrat orationem ; ita frequens obscurat , continuus verò in allegoriam & enigma exit.* “ Si la métaphore bien placée ” & d'un usage modéré, jette de l'éclat sur le ” style ; la métaphore fréquente y répand des ” ténèbres , & la continuité des figures d' ” génère en jeu de mots & en énigme. ” Nous citerons le même Auteur à ceux qui prennent les excès ou les abus pour de la force. *Tumidos & corruptos & tinnulos & quocumque alio cacozelia genere peccantes , certum habeo non virium , sed infirmitatis vitio laborare ; ut corpora non robore sed valetudine inflantur.* “ Je suis bien convaincu ” (dit ce grand Critique) que les Écrivains ” qui pêchent par l'emphase, par le mau- ” vais goût, par les faux agrémens , enfin ” par tous les genres d'affectation, tombent ” dans ces défauts , non par trop de force,

» mais par foiblesse, comme l'enflure du corps
 » est une preuve de maladie & non pas de
 » santé. » Il est impossible d'exprimer une
 idée plus vraie par une comparaison plus
 juste. Nous souhaitons que M. Gilbert, &
 ceux qui lui ressemblent, réfléchissent sur
 ces vérités. S'il en profite, le même ta-
 lent, qui lui a inspiré quelques belles stro-
 phes, pourra le conduire jusqu'à faire un
 Ouvrage. Mais lorsque l'on met son amour-
 propre à mépriser ses Maîtres, & son am-
 bition à être loué par des Écoliers, l'habitude
 du mauvais goût finit par étouffer le talent,
 qui décroît toujours quand il n'augmente
 pas, & auquel on peut appliquer ces deux
 vers de Voltaire.

L'ame est un feu qu'il faut nourrir,

Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.

(*Cet Article est de M. de la Harpe.*)

SCIENCES ET ARTS.

RÉPONSE de M. MACQUER à une Lettre
 imprimée dans le Journal de Paris du
 Mardi 6 Octobre 1778, N°. 279, sur le
 moyen proposé par cet Académicien d'amé-
 liorer les vins provenans des raisins qui ne
 font point parvenus à une parfaite maturité.

CETTE lettre contient plusieurs observations &
 questions sur le moyen dont il s'agit, lequel con-

liste à ajouter du sucre ou quelque matière saccharine dans le moût des raisins qui pèchent par défaut de maturité.

L'Auteur de la lettre est un M. *Desmereilles*, dont j'entends parler pour la première fois. Il observe, d'après une simple annonce ou un court extrait de mon Mémoire, qu'on trouve dans la Gazette d'Agriculture, n°. 76, 1778, que le correctif dont est question *, quoiqu'efficace, a été dédaigné comme impraticable en grand par un Auteur qui a l'air de s'y connoître ; mais il ne nomme point cet Auteur.

M. *Desmereilles* conclut de-là que ce moyen étoit déjà connu & public avant que je l'eusse proposé.

Comme l'Auteur cité est un inconnu, je pourrois ne pas admettre la légitimité de la conséquence ; mais je suis bien éloigné de me prévaloir de cette circonstance, puisque j'ai déclaré au contraire dans mon Mémoire, que je n'avois aucune prétention à l'honneur de la première invention ; & cela se trouve bien d'accord avec un article de l'annonce de la Gazette d'Agriculture, lue & citée par M. *Desmereilles*, où il est dit : *c'est la voie qu'indique si bien la nature, (l'addition du sucre) que M. Macquer ne seroit point étonné que d'autres personnes l'eussent remarquée aussi, & même en eussent déjà tiré parti.*

Après cela, que pensera le public de l'observation de M. *Desmereilles*, & qu'en pourra dire M. *Desmereilles* lui-même ? Je ne fais ; mais elle n'est, *ce semble* **, pas trop équitable ni trop honnête.

Il convient que le moyen proposé est efficace ; mais il prétend que cet Auteur, qui a l'air de s'y connoître, l'a dédaigné comme impraticable en grand.

* Au lieu de dont il est question, abréviation élégante.

** Style de M. *Desmereilles*.

Puisque M. Desmerelles m'honore de ses demandes, & qu'il me presse même d'y répondre, il me permettra sans doute de lui en faire à mon tour, & de le prier de faire connoître cet Auteur qui a l'air de s'y connoître. Il ne s'est décidé, apparemment, que d'après des expériences faites en grand, & bien faites. Pourquoi donc M. Desmerelles garde-t-il à ce sujet un silence qui ne peut être que très-déplacé ? Il veut sans doute qu'on l'en croie sur sa parole. Cependant, comme il est probable que le public n'aura pas cette déférence, je prends la liberté de lui représenter qu'après s'être avancé comme il l'a fait, il ne peut absolument se dispenser de nommer son Auteur & de rendre compte de ses expériences, parce que c'est se déshonorer que de tromper le public en avançant des faits dont on ne peut pas administrer la preuve.

Le nom de cet Auteur & le détail de ses expériences sont d'autant plus essentiels à savoir, & intéressent d'autant plus le public, & moi en particulier, que comme mes expériences n'ont été faites qu'en petit (sur environ trente pintes), je n'ai point pris sur moi de décider si le moyen que je proposois seroit avantageux en grand. Cela est bien démontré par l'article suivant de la Gazette d'Agriculture, exactement extrait du Mémoire & dans ses propres termes.

« Il est vrai que cette addition d'une matière sucrée
 « dans les moûts trop acides & trop verts, occasion-
 « nera nécessairement une certaine dépense ; mais
 « arrive-t-il jamais des malheurs (dit M. Macquer)
 « sans qu'il en coûte pour les réparer ? Et d'ailleurs,
 « sans compter qu'il faudra d'autant moins de sucre
 « que les raisins seront moins éloignés de la parfaite
 « maturité, & que pour l'ordinaire il en faudra peu,
 « même dans les années regardées comme défavo-
 « rables, de quelle considération cette dépense peut-
 « elle être, si l'on en est dédommagé avec un béné-

« fice confidérable par la quantité , la bonté & le
 « prix du vin qui en réfultera ? *C'est un calcul à*
 « *faire d'après des expériences réitérées plus en grand ;*
 « mais fi le produit en eft auffi avantageux que l'in-
 « diquent celles dont je viens de parler , il n'y aura
 « certainement pas à balancer. Ne fait-on pas tous
 « les jours de grandes dépenses pour la culture &
 « les façons de la vigne , dans l'efpérance très-incer-
 « taine d'une bonne vendange ? Pourquoi craindroit-
 « on quelques frais dans l'attente affurée d'un béné-
 « fice constaté d'avance par l'expérience , & qui ne
 « pourroit jamais manquer » ?

A l'égard des observations de M. Desmerville sur la théorie, il trouvera bon que j'en renvoie la réponse à l'article *Vin* du dernier tome du Dictionnaire de Chimie, qui ne tardera pas à paroître, parce que cette discussion nous meneroit trop loin ; & de plus, sur des objets comme celui-ci, le public se foucie auffi peu de la théorie, qu'il s'intéresse à la pratique. Laifsons-donc là pour une autre fois & Becker & Stahl, & les sublimes raisonnemens de M. Desmerville, & venons à l'objet capital, à celui qui embarrasse le plus ce favant Chimiste, & sur lequel il me presse de m'expliquer.

« Nous louerons, dit-il, M. Macquer d'avoir
 « pensé assez fortement pour proposer aux Vendan-
 « geurs de fucrer leurs vins, plutôt que de les aban-
 « donner à leur verdeur naturelle ; mais ne dire que
 « cela, & ne donner ni dose ni manière quelconque,
 « ce n'est rien dire, & bien certainement ne rien
 « enseigner. Nous nous en rapportons à M. Macquer
 « lui-même, & nous osons le prier de nous satisfaire
 « sur cette première difficulté ».

S'il est assez surprenant que M. Desmerville témoigne tant d'empressement pour connoître les doses & les manipulations d'un procédé qu'il regarde comme inutile & impraticable en grand ; il l'est sans doute

bien davantage qu'un Chimiste de cette force-là, qui cite Becker & Stahl, qui fait de si beaux raisonnemens sur la théorie, ignore qu'il y a beaucoup d'opérations en chimie, dans lesquelles les doses sont nécessairement indéterminées par la nature même de la chose; que cela se rencontre dans toutes celles où les doses de certaines matières sont relatives à d'autres matières dont la quantité est variable & indéterminée. Comment n'a-t-il pas vu que celle-ci est de ce genre? Comment n'a-t-il pas pu penser assez fortement pour comprendre qu'on doit ajouter d'autant plus ou d'autant moins de matière saccharine dans le moût des raisins verts, que ce moût en contient lui-même plus ou moins? Ce qui varie continuellement suivant les années, les saisons, les vignobles, l'exposition, &c. &c.

La seule règle qu'on puisse donc donner sur l'objet dont il s'agit, c'est que pour corriger le moût des raisins verts, & en faire d'aussi bon vin que s'ils étoient mûrs, on doit y mettre assez de matière saccharine pour que leur saveur paroisse aussi sucrée que celle du moût des raisins de même espèce, lorsqu'ils sont en parfaite maturité. J'apprendrai donc à M. Desmercilles que l'organe du goût est le seul guide que l'on puisse & qu'on doive suivre dans un cas pareil; il est plus sûr que toutes les mesures, les poids & les balances d'un Apothicaire *.

Un bon Vigneron, qui goûte son vin doux en sortant du foulage ou du pressoir, juge à merveille, sans tout cet attirail de pharmacie, & seulement par la saveur plus ou moins sucrée qu'il lui trouve, de la bonne ou mauvaise qualité du vin qui en résultera.

Un bon Cuisinier, qui n'a jamais entendu parler d'onces, de gros ni de scrupuels, met ses assaisonne-

* Ne seriez-vous pas Orfèvre, Monsieur Joffe?

nens à vue d'œil , goûte sa sauce , la corrige sans plus de façon si elle en a besoin , vous sert un ragoût excellent , & qui vaut beaucoup mieux que tous ceux des Apothicaires.

Que M. Desmereilles , un beau livre de formules à la main , aille trouver ces gens-là pour leur montrer leur métier ; qu'il entreprenne , qui pis est , comme il en paroît bien capable , de les endoctriner avec son Becker & son Stahl , ils lui riront au nez , & assurément cela sera bien fait.

Il ne me reste plus à satisfaire M. Desmereilles que sur un objet ; il me demande des explications sur la manière de procéder : elle est si simple , que ces explications paroîtront sans doute superflues , même à ceux qui n'ont que le bon sens & l'intelligence les plus ordinaires. Je suis donc bien tenté de n'en rien dire. Cependant , n'y a-t-il pas des esprits de toute sorte de trempe ? Tout le monde a-t-il la même intelligence ? M. Desmereilles ne me taxe-t-il pas de n'avoir rien dit , rien enseigné , parce que je n'en ai point parlé ? Et d'ailleurs , que fait-on ? Ce Monsieur *qui a l'air de s'y connoître* , ne seroit-ce pas M. Desmereilles lui-même ? Est-il impossible que ce savant Chimiste , n'ayant point trouvé dans Becker ni dans Stahl la solution de ce grand problème de pratique , n'ait su comment s'y prendre , ne se soit trouvé fort embarrassé , n'ait manqué l'opération faute d'avoir pu en deviner les manipulations , & enfin ne l'ait dédaignée , à cause de cela , comme impraticable en grand ? Allons donc , continuons de donner à M. Desmereilles des éclaircissomens avec patience ; & au risque d'abuser de celle du public , satisfaisons-le sur tous les points. Voici donc la manière de réussir inmanquablement.

Quand on sera décidé sur la quantité de matière saccharine qu'on voudra consacrer à l'adoucissement d'un moût verd (ce qui sera facile par la dégustation ;

dans quelques tatonnemens préliminaires en petit, si l'on veut) on mettra ce correctif dans le moult ou dans les raisins foulés, & (que M. Desmerville apporte ici toute son attention, parce que nous voici arrivés au tour de main de maître) *on remuera le tout avec des bâtons*, jusqu'à ce que toute la matière saccharine soit exactement dissoute & bien mêlée. Il ne s'agira plus après cela que de laisser faire la fermentation à l'ordinaire, comme si l'on n'avoit rien mis.

Voilà qui est bien court & bien simple sans doute. Cependant je ne vois rien à y ajouter, même pour des esprits de même trempe que celui de M. Desmerville. J'ai beau y rêver, pour examiner si j'ai tout dit, tout enseigné, je ne puis trouver que ce tour de main du mélange avec des bâtons qui ait pu échapper à la sagacité de ce fin Chimiste, & que j'avois malheureusement oublié. Voilà tout le mystère de la manipulation dévoilé bien clairement, à ce que je crois, & j'espère qu'en conséquence il n'aura plus rien à me demander. Cependant, comme un homme qui fait de la meilleure foi & du plus grand sérieux du monde, des questions pareilles à celles de M. Desmerville, est capable d'en faire de cette espèce à l'infini, & que sur toutes choses, il ne faut ni perdre son temps, ni ennuyer le public, il trouvera bon, s'il s'avisait d'y revenir, que malgré ma répugnance, & quoique la mode de se traiter comme on se traitoit du temps des Savans en *us*, soit heureusement passée, je ne lui répondisse pourtant que par cet ancien proverbe de l'école :

*Plus negaret asinus, quam probaret Philosophus *.*

* N. B. Ce proverbe est beaucoup trop orgueilleux pour le temps où nous sommes; il a besoin d'adoucissement & d'interprétation. A la bonne heure que M. Desmerville soit *l'asinus*; mais pour moi je ne prétends

S P E C T A C L E S .

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

JAMAIS à ce théâtre les spectacles n'ont été plus variés que depuis quelques mois. Dans ce moment, outre *Castor & Pollux*, dont les représentations ont toujours été suivies avec la même affluence, outre les *Bouffons* & les *Ballets-Pantomimes*, qu'on a soin de faire exécuter après leurs *Opéras*, on donne encore de temps en temps des *Fragmens*, composés de la *Bergerie*, *Acte* tiré du *Ballet des Romans*, du *Devin du Village* & de la *Provençale*. Ces *Fragmens*, ainsi arrangés, ont été donnés pour la première fois le *Jeudi 19 Novembre*.

L'Amour veut soumettre à son empire

nullement être le *Philosophus*. Je veux donc dire seulement que je ne pourrois pas répondre à tout ce que *M. Desmerville* seroit capable de nier & de demander, quand même je serois un grand *Philosophe*. Au surplus, si *M. Desmerville* veut recevoir de moi un conseil d'ami, je lui dirai de ne pas se fier au masque d'un faux nom, s'il s'avise d'écrire encore contre quelqu'un qu'il n'oseroit attaquer à visage découvert, par la raison qu'il court un trop grand risque d'être reconnu à son style, qui n'a point du tout l'air de celui d'un homme lettré, à plusieurs solécismes qui lui sont familiers, & à quantité d'inepties dont on vient de voir des échantillons, & dont une des plus ridicules est une très-grande prétention à une science fort au-dessus de sa portée.

deux jeunes Bergers indifférents ; il se présente à eux pour leur demander *un sûr asyle contre un sort rigoureux* ; ils le lui promettent. Tout-à-coup l'Amour feint de s'endormir. Les jeunes-gens remarquent son carquois & son arc ; ils veulent *essayer la puissance de ses traits* sur les oiseaux de leurs forêts , & s'en blessent eux-mêmes. Ils brûlent sur le champ d'un amour mutuel , & l'Amour les unit. Tel est le sujet de la Bergerie. Mde Saint-Huberti a joué le rôle de l'Amour , Mlle Laguerre celui de Doris , & M. Lainez celui d'Iphis. On trouve encore dans cet Acte un vieux Berger nommé Arcas : l'Auteur paroît ne l'avoir placé que pour conduire des Chœurs & des Ballets au commencement & à la fin de l'Acte. Ce personnage a été représenté par M. Moreau. La voix de Mlle Laguerre , son chant facile & agréable , font le plus grand charme de ce Fragment.

Les Ballets sont de M. Gardel l'ainé. Ces Ballets nous ont paru un peu longs, quoique très-bien exécutés par M. Gardel lui-même , par M. Vestris , M. Dauberval , & par Mlles Allard & Peslin. La Musique est de M. Cambini.

Le Devin du Village a été reçu avec les mêmes transports qu'il a toujours inspirés.

M. le Gros , pour rendre un hommage public à la mémoire de Rousseau , a voulu chanter , à cette reprise , le rôle de Colin ; mais quoique sa voix & son jeu soient toujours

jours en possession de plaire, on a trouvé que ce rôle ne convenoit pas à ses moyens extérieurs ; peut-être devroit-il y renoncer. Et quand on a dans son talent autant de ressources que M. le Gros, qu'est-ce que le sacrifice d'un rôle ?

Dans l'état actuel de l'Opéra, Colette ne peut être mieux représentée que par Mlle Durancy. S'il lui manque quelques-uns des agrémens du personnage, on ne s'en souvient plus quand elle est en Scène. Il est impossible d'être plus vraie, plus naïve & plus intéressante. La Scène entre Colin & Colette est de sa part un chef-d'œuvre de jeu, dans les détails & dans l'ensemble.

Mlle Laguerre, qui a chanté ce rôle, le Mardi 24 Novembre, a mérité beaucoup d'applaudissemens ; nous l'invitons, par intérêt pour son talent, à se bien persuader qu'un organe charmant ne fait pas seul une Actrice, même à l'Opéra. Elle nous a paru un peu foible dans Colette, quoique digne d'être encouragée. Quels succès ne doit-elle pas se promettre, si elle peut joindre à ce qu'elle a déjà, les qualités qui donnent l'ame & la vie au personnage qu'on représente !

On distingue dans les Ballets qui terminent l'Acte, un pas de deux, exécuté par M. Nivelon & par Mlle Cécile. On ne peut guères se figurer une danse dont l'effet soit plus agréable.

Nous avons déjà parlé de la nouvelle Musique de la Provençale. On y a ajouté deux morceaux neufs ; ils ont été fort applaudis ;

5 Décembre 1778.

C

mais on a remarqué principalement le Duo chanté par Mlle Durancy & par M. Durand.

Les Ballets sont charmans. Ils sont arrangés par M. Dauberval ; il y est parfaitement secondé par Mlle Allard.

La seconde représentation de la *Finta Giardiniera* a répondu à l'idée que les connoisseurs s'en étoient faite. C'est un des plus agréables ouvrages de Musique que les Italiens nous aient encore donnés , quoiqu'il soit bien inférieur à la *Frascatana*. Les endroits qui ont été le plus généralement goûtés, sont l'aria *Dentro il mio petto* , chanté par le Signor Gherardi ; *a forza di Martelli* , chanté par le Signor Focchetti ; le petit air *un Marito oh Dio! vorrei* , chanté par la Signora Farnezi ; la finale du premier Acte , le récitatif obligé, *ah non partir* , & l'air qui le suit, chanté par le Signor Caribaldi. Mais un morceau qui a produit les impressions les plus vives , c'est la finale ajoutée au second Acte. Elle est du Signor Paeziello , le génie le plus fécond , & peut-être le plus riche de tous les Musiciens connus. Tout ce que l'art a de profondeur , de finesse ; tout ce que la mélodie a de touchant ; tout ce que l'harmonie rassemble d'effets ; tout ce que la Musique peut donner d'émotions , on le trouve dans cette finale , qu'on regarde comme le chef-d'œuvre de son Auteur.

La Signora Constanza Baglioni a chanté le rôle de Sandrina avec beaucoup de goût & d'adresse ; son organe est très-beau , & son jeu.

quoiqu'un peu froid, est juste & raisonné.

Les décorations sont bien entendues. Celle qui mérite le plus d'éloges, est composée d'une simple toile de fond, représentant une galerie. Elle produit une telle illusion, que le théâtre paroît avoir conservé toute sa profondeur, quoiqu'elle tombe directement sur le manteau de la seconde coulisse.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Nous commencerons cet article par rectifier une faute d'impression du dernier N^o, d'autant plus essentielle, qu'elle porte sur un fait. On lit dans l'article de la Comédie Françoise : *Madame Vestris a joué Monime*. Cette faute vient de ce qu'on a passé une ligne à l'impression. Il faut lire : *Mademoiselle Sainval cadette a joué Monime avec beaucoup de succès. Madame Vestris a joué Inès, &c.*

Le Samedi 21 Novembre, on a donné, pour la première fois, *le Chevalier François à Turin, & le Chevalier François à Londres*, deux Comédies de M. Dorat, l'une en quatre actes, & l'autre en trois. Le sujet est tiré des Mémoires si connus *du Comte de Grammont*, & le même personnage est le Héros des deux Pièces. Dans la première il se fait aimer à la fois de la femme de Senantes, chez lequel il loge, & de la maîtresse de son ami Matta ; dans la seconde il épouse Miss Adelson, après s'être refusé aux avances de Lady Stelle,

amie de la jeune Miss, & qui, de concert avec elle, feint d'avoir du goût pour le Chevalier afin d'éprouver sa fidélité.

Nous ne dirons rien de plus de ces deux Nouveautés, qui ont été plus favorablement accueillies à la seconde & à la troisième représentation qu'à la première, l'Auteur ayant retranché un acte dans l'une, & un personnage dans l'autre. On a applaudi des détails qui ont paru agréables. Comme nous craindrions de ne pas donner une analyse assez exacte de ces deux Ouvrages, que nous n'avons vus qu'une fois, nous nous réservons, suivant notre méthode ordinaire, d'en rendre compte lorsqu'ils seront imprimés.

C'est une chose assez remarquable, que le Théâtre François ait perdu, dans la même année, le Kain & Bellecour, qui avoient débuté en même-temps. Ce n'est pas que nous voulions comparer deux Acteurs, dont l'un étoit si loin de l'autre; mais cependant la perte de Bellecour sera sentie à la Comédie. Il joua pendant dix ans le second emploi dans le tragique. Mais quoique dans la nouveauté les avantages de sa figure lui eussent fait trouver plus de faveur & de protection qu'on n'en accordoit à le Kain, il eut le bon esprit de sentir que le tragique n'étoit pas son talent, & il se renferma dans le premier emploi comique, où il succédoit à Grandval. Il n'avoit ni la noblesse naturelle, ni les grâces, ni les nuances délicates & fines de cet Acteur célèbre, qui, sur la scène, avoit l'air d'un homme du monde plus que d'un

Comédien ; mais Bellecour avoit de l'intelligence , la connoissance du théâtre , & la tradition de la bonne Comédie. Il excelloit dans quelques rôles du second ordre , tels que le *Somnambule* , l'*Aveugle Clairvoyant* , &c. sur-tout dans certains rôles de Marquis ivrognes , tels que celui de *Turcaret* , du *Retour imprévu* , &c. dans lesquels il faisoit fort bien l'air d'un libertin de bonne compagnie. Son zèle , d'ailleurs , & ses connoissances , l'avoient rendu très-utile à ses camarades , dont il a été regretté. Il s'étoit essayé aussi dans la Comédie comme Auteur , & il fit jouer une petite Pièce intitulée *les Fausses Espérances* , qui eut quelques représentations.

COMÉDIE ITALIENNE.

DEPUIS qu'on a vu autrefois Dancourt , après lui le Grand , ensuite Boissy & plusieurs autres , s'emparer avec avidité des petits événemens de leur temps , des choses de mode , des Anecdotes courantes , & même des Vaudevilles nouveaux , pour en faire des Pièces de théâtre , on ne doit pas être surpris de voir nos Auteurs modernes saisir aujourd'hui des circonstances pareilles pour en faire le même usage ; mais ce n'est pas toujours avec le même bonheur.

On a donné , le Lundi 23 Novembre , à la Comédie Italienne , un de ces Ouvrages du

C iij

moment, intitulé *le Départ des Matelots*. On connoît la belle action de Jean Bouffard, dit *le brave homme*, & la récompense honorable qui lui a été accordée par un Ministre aussi éclairé que bienfaisant. C'est sur cet événement qu'est fondée l'intrigue de la Pièce. Le Matelot a un fils amoureux de la fille d'un Bailli. Celui-ci, pénétré d'admiration pour le courage & les vertus du père, consent à l'union des jeunes gens. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails. Le style a été jugé de mauvais goût, & trop chargé de figures relatives au métier des personnages. La musique, applaudie en quelques endroits, a partagé le sort de la Pièce, qui n'a pas reparu.

Les rôles ont été remplis par MM. Suin, Trial, Mesnier, Michu, & par Madame Trial.

On prépare l'*Amant Jaloux*, Comédie de M. d'Hell, Auteur de *Midas*.

A C A D É M I E S.

L'ACADÉMIE de Montauban tint le 3 Mai une Séance Publique pour la distribution du Prix d'Agriculture. M. Lade, Avocat à la Cour des Aides, Directeur, en fit l'ouverture par un Discours, dans lequel, après avoir détaillé avec énergie les avantages de l'Agriculture, il rendit, d'une manière heureuse & intéressante, au nom de l'Académie, l'hommage qu'elle doit à son Protecteur, M. le Comte de Maurepas.

M. Marquenet, Avocat au Parlement, lut une dissertation sur la Luzerne ou l'Esparcète; il déve-

loppa avec beaucoup de clarté & de précision les propriétés de cette plante, & détermina le vrai nom qui lui convient.

M. le Baron Dupuy-Monbrun, Capitaine au Régiment de Noailles, prononça un Discours sur le Bonheur. Il prouva, par des raisonneinens solides & profonds, qu'il ne peut exister que dans le sein de la vertu. Il traça, d'un pinceau également rapide & délicat, les principales conditions qui partagent la société; & il démontra que l'état de Laboureur est l'asyle véritable de la vertu, & conséquemment du bonheur.

M. l'Abbé de Latour, Doyen de l'Eglise de Montauban, dans une Dissertation remplie d'érudition & de sagacité, parcourut les différentes fêtes célébrées, à l'honneur de l'Agriculture.

M. le Secrétaire lut le Mémoire couronné, dont M. Caillet, Directeur des Postes à Sainte Menehoud en Champagne, s'est déclaré l'Auteur.

Le Prix de l'année prochaine 1779, est destiné à une traduction en prose du premier Livre du *Prædium Rusticum* du Père Varnière, ou à une traduction en vers alexandrins & à rimes suivies du commencement de ce même Livre jusqu'au vers :

Idcirco quantum præsens fortuna vel agri, &c.

Les Ouvrages doivent finir par une courte Prière à Jésus-Christ. Ils doivent être remis par tout le mois de Mai prochain, francs de port, en deux copies bien lisibles, à M. Lade, Avocat à la Cour des Aides, dans sa maison, rue du Collège.

Extrait de la Séance Publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 12 Mai 1778.

Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé, Protecteur de l'Académie, a présidé la Séance.

C iv

M. Maret, Secrétaire Perpétuel, en a fait l'ouverture ; il a annoncé que l'Académie n'a reçu aucun Ouvrage pour concourir au Prix proposé, dont le sujet étoit *l'Éloge de Claude Saumaïse* ; mais que cette Compagnie étoit persuadée que les Auteurs n'avoient été arrêtés que par la difficulté de louer un homme, dont le principal mérite étoit d'avoir défriché le champ de la Littérature ; & que pour donner aux Gens de Lettres le moyen de réparer cette espèce d'injustice, & le temps nécessaire pour étudier cét homme justement célèbre, elle proposoit le même Sujet pour le Prix de 1781.

Il s'est attaché ensuite à donner une idée de Saumaïse, par un Précis de ses Ouvrages, & par un court Exposé des principaux traits de sa vie.

M. Desormeaux, Historiographe de la Maison de Bourbon, reçu depuis six ans, mais qui entroit pour la première fois à l'Académie, a fait un Discours de remerciement, auquel M. Dupleix de Bacquencourt, Intendant de cette Province, & Chancelier de l'Académie, a répondu.

M. le Comte de la Touraille a fait lecture d'une Épître en vers contre les Cosmopolites.

M. de Morveau a lu l'Extrait de l'analyse qu'il a faite de la Manganèse, métal encore peu connu ; & il a mis sous les yeux de S. A. S. un bouton métallique, dont la cristallisation est frappante par sa ressemblance avec celle de la Manganèse, désignée sous le nom d'*Étoilée*.

Le même Académicien a lu, en l'absence de M. Guénaud de Montbelliard, l'Histoire du Rossignol, qui fait partie de la continuation de l'Histoire des Oiseaux, que M. le Comte de Buffon a confiée à cet Auteur.

M. Chauffier Puiné a fait des expériences nouvelles, qui tendent à éclairer sur la nature & la formation de l'air inflammable.

M. Baïllot a lu une Idylle, dont le sujet est l'impression que l'arrivée de S. A. S. Mgr le Prince de Condé a faite sur nos-Concitoyens.

Le temps n'a pas permis de lire la description d'un os monstrueux, trouvé en Bresse, à peu de distance de Bourg, & donné à l'Académie par M. Dupleix de Bacquencourt; M. Chauffier Puiné s'est borné à le montrer, & à annoncer que cet os est celui d'une des jambes d'un éléphant.

M. Mailly n'a fait de même qu'annoncer un Mémoire historique, dont la découverte de cet os a été l'occasion, & dont il se proposoit de faire lecture. Cet Académicien établit dans ce Mémoire que l'animal auquel appartenoit cet os, étoit probablement un des éléphants qu'Annibal avoit dans son armée lors de son passage à travers les Alpes.

N. B. Le Secrétaire de l'Académie nous avoit envoyé un Extrait de cette Séance beaucoup plus étendu, mais il nous étoit impossible de l'insérer en cet état dans la place destinée aux Séances Académiques; nous lui en avons demandé un dont la concision pût nous permettre d'en faire usage, & il a bien voulu nous envoyer celui-ci.

Séance Publique de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, du 25 Août 1778.

M. Jadelot, Directeur, a fait l'ouverture de la Séance par une Dissertation sur le Fluide Electrique de l'Atmosphère, considéré par rapport à son influence sur les fonctions de l'économie animale, & à son usage dans le traitement des maladies.

M. le Président de Sivry, Secrétaire Perpétuel, a lu ensuite l'Éloge historique de feu M. l'Abbé de Tervenus.

M. Petit, ancien Ingénieur au Service de l'Im-

pératrice-Reine, a rendu compte de l'observation qu'il avoit faite avec d'autres Astronomes, de l'Éclipse de Soleil du 24 Juin dernier.

M. François de Neufchâteau, a récité un Dialogue en vers intitulé : *le Désintéressement de Phocion*.

La Séance a été terminée par la lecture d'un Mémoire que M. Sage, de l'Académie Royale des Sciences, avoit envoyé pour sa réception, & dans lequel il traite des propriétés & de l'usage d'une terre bolaire, nouvellement découverte en France.

A N E C D O T E

Ecrit de Londres.

JESORTOIS du spectacle; il y avoit une grande presse à la porte, & je sentis quelque chose entre mes jambes qui m'auroit fait tomber si je n'eusse été soutenu par la foule; j'y portai la main, & je reconnus que c'étoit un gros chien. L'on m'avoit prévenu qu'on courroit risque d'être volé en sortant du théâtre; je m'étois precautionné contre cet accident, en tenant ma main sur mon gousset, bien déterminé à ne la pas lâcher comme le Juge à paix. Tout d'un coup je sens une main velue qui me saisit la mienne, & l'on m'enlève ma montre. J'eus la présence d'esprit de retenir cette main, en criant au voleur; la foule s'écarte, & j'apperçois que ce chien qui étoit entre mes jambes, étoit celui qui m'avoit volé: je croyois le tenir, mais je me suis senti ferrer par derrière avec tant de

violence, que j'ai été contraint de lâcher mon voleur. Ceux qui m'environnoient, & qui s'étoient rangés au bruit que j'avois fait, ont fait passage au prétendu chien, & se sont resserres avec tant de promptitude, que je me suis trouvé sans montre, aussi pressé qu'auparavant. Je ne puis, malgré ma perte, m'empêcher de rire, lorsque je pense au tour qu'on m'a joué : il n'est pas nouveau, & l'on assure que ces chiens ne sont autre chose que des enfans, qui, à la faveur de cette mascarade, volent impunément, parce qu'environnés de ceux qui les mettent en œuvre, ils sont sûrs de trouver un passage après avoir fait leur coup. L'invention n'est pas mauvaise ; & l'on a beau être sur ses gardes, il faut nécessairement être volé quand ces Messieurs l'ont déterminé. J'aimerois autant qu'ils me demandassent honnêtement ce qu'ils ont envie de me prendre, cela seroit fait tout d'un coup. Ils ne se donnent pas la peine de fouiller dans la poche des Dames ; on se contente de les couper, & ces Messieurs ensuite font à terre une ample moisson.

V A R I É T É S.

Paris, 25 Novembre.

ON voit depuis quelques jours des copies d'une Lettre écrite, ainsi que son adresse,

C vj

de la propre main de l'Impératrice de Russie, à Madame Denis, nièce & légataire universelle de M. de Voltaire.

L'Impératrice , immédiatement après la mort de cet homme illustre , avoit ordonné à une personne attachée à son service * , d'acquérir pour son compte sa bibliothèque. Madame Denis, qui avoit déjà rejeté plusieurs propositions de cette espèce, ne crut pas pouvoir se refuser au desir de Sa Majesté Impériale , sur-tout après avoir appris que cette grande Princesse s'occupoit à faire ériger dans sa capitale un monument à la mémoire de son oncle. En conséquence elle pria la personne chargée de ces ordres , d'offrir à Sa Majesté Impériale cette bibliothèque , comme un hommage de sa reconnoissance des bontés dont elle avoit honoré M. de Voltaire pendant toute sa vie. L'Impératrice ayant accepté cet hommage, a écrit à Madame Denis la Lettre que nous allons insérer ici. On ignore encore en quoi consistent les présens de Sa Majesté Impériale , mais on les dit très-considérables.

* M. le Baron de G. Ministre Plénipotentiaire du Duc de Saxe-Gotha près le Roi.



*LETTRE de L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE
à Madame DENIS.*

De Pétersbourg , le 15 Octobre 1778.

Sur l'enveloppe est écrit : *Pour Madame Denis , Nièce d'un grand Homme qui m'aimoit beaucoup.*

„ Je viens d'apprendre , Madame , que
„ vous consentez à remettre entre mes
„ mains ce dépôt précieux que Monsieur
„ votre oncle vous a laissé , cette bibliothè-
„ que que les ames sensibles ne verront
„ jamais sans se souvenir que ce grand
„ homme fut inspirer aux humains cette
„ bienveillance universelle que tous ses
„ Écrits , même ceux de pur agrément , res-
„ pirent , parce que son ame en étoit pro-
„ fondément pénétrée. Personne avant lui
„ n'écrivit comme lui : à la race future , il
„ servira d'exemple & d'ecueil. Il faudroit
„ unir le génie & la philosophie aux con-
„ noissances & à l'agrément , en un mot ,
„ être Monsieur de Voltaire , pour l'égalier.
„ Si j'ai partagé avec toute l'Europe vos re-
„ grets , Madame , sur la perte de cet homme
„ incomparable , vous vous êtes mise en
„ droit de participer à la reconnoissance que
„ je dois à ses Écrits. Je suis sans doute très-
„ sensible à l'estime & à la confiance que
„ vous me marquez. Il m'est bien flatteur
„ de voir qu'elles sont héréditaires dans votre

» famille. La noblesse de vos procédés vous
 » est caution de mes sentimens à votre
 » égard. J'ai chargé Monsieur de Grimm de
 » vous en remettre quelques foibles témoi-
 » gnages, dont je vous prie de faire usage ».

Signé CATHERINE.

On vient d'apprendre aussi que l'Impératrice a fait demander à Madame Denis un plan en relief de la façade & de la distribution intérieure, ainsi que de la situation du château de Ferney, de ses jardins & avenues; & que Sa Majesté Impériale se propose de consacrer dans son Empire la mémoire de M. de Voltaire, en faisant rebâtir ce château & imiter, autant qu'il sera possible, la situation dans son superbe parc de Czarskoezelo.

LETTRE de M. l'Abbé Métafaste à M. Diodate, célèbre Avocat de Naples, qui lui avoit demandé des détails sur ses occupations littéraires, & son sentiment sur le Tasse & sur l'Arioste.

MONSIEUR,

Vous auriez attendu moins long-temps cette réponse, s'il m'étoit toujours possible d'écouter mes vœux les plus chers. Rarement je puis faire usage de ma liberté; une suite de devoirs, la plupart inutiles, mais indispensables & toujours renaissans, m'entraînent malheureusement le peu de loisir que la foi-

blesse de ma santé, & les obligations de mon emploi me permettroient de consacrer de temps en temps aux études que j'aime, & à un commerce utile avec quelques-uns de ces hommes rares, *quos æquus amavit Jupiter*. L'avantage & le plaisir que je reçois de vos Lettres, m'imposeroient la loi de l'exactitude dans mes réponses, pour m'en procurer de plus fréquentes. Je sens trop vivement tout le tort que me fait quelquefois un silence forcé, pour que j'aie besoin de l'excuser; vous ne pouvez que me plaindre. Je devrois peut-être avant tout vous reprocher votre partialité à mon égard; mais je n'ose vous retorquer, quoique j'y sois porté de cœur, tout ce que vous me dites d'obligeant; il seroit très-dangereux pour moi de revenir sur vos expressions flatteuses. L'amour-propre des Poètes n'a pas besoin d'être excité; il est crédule & facile à persuader; ma modestie pour conserver l'équilibre, ne doit pas s'exposer à des tentations si puissantes: je répondrai donc sur le champ à vos demandes.

J'avoue que la prose n'auroit pas eu moins d'attrait pour moi que la poésie; mais destiné par la Providence à faire nombre parmi ceux qui rampent sur le Parnasse, je n'ai pas eu la liberté de partager mes études entre l'une & l'autre. Dans les intervalles que m'ont laissé mes travaux poétiques, j'ai bien quelquefois entrepris des Ouvrages en prose, analogues cependant à la poésie. Mais obligé par des ordres Souverains de reprendre fréquemment la flûte ou la lyre, j'ai dû faire de si longues pauses, que lorsque je revenois à l'ouvrage interrompu, je trouvois entièrement refroidi le métal que j'avois laissé en fusion & prêt à être jeté. Me sentant moins de patience pour courir après des idées oubliées, que de courage pour de nouvelles entreprises, j'en ai tenté souvent; & celles-ci exposées aux mêmes vicissitudes que les précédentes, ont toujours fini par

m'inspirer l'ennui, le dégoût & l'abandon. Ces tentatives, ou plutôt ces essais très-imparfaits, existent peut-être encore, confondus dans la foule de mes papiers inutiles, & dans le désordre où les vents mettoient les feuilles sur lesquelles étoient écrits les Oracles de la Sybille de Cumès. J'aurai grand soin d'empêcher qu'ils restent après moi, à moins que je ne parvienne, ce que je n'espère pas, à en faire un jour quelque usage convenable.

L'unique travail qu'en dépit du cothurne, j'ai pu conduire à son terme, se réduit à quelques courtes observations sur toutes les Tragédies & les Comédies Grecques. Mais ces mêmes observations, outre qu'elles sont maigres & se ressentent de la précipitation de l'Écrivain, ne sont que des meubles nécessaires de mon atelier; & je vois quelles manquent encore, soit par ma faute, soit par celle du sujet, de cette éloquence & de cet art qui peuvent séduire le Lecteur. Bornées à mon utilité particulière, elles n'aspirent point aux suffrages du Public.

Mes Lettres familières ne m'ont jamais paru mériter d'être recueillies. Cependant un jeune homme studieux, passionné pour notre langue, transcrit pour son usage & pour s'exercer, toutes celles que la brièveté du temps lui permet de copier les jours de poste avant le départ du courrier. Il en a déjà rassemblé plus que je ne desirerois. Mais je suis sûr qu'il n'abusera point de ma complaisance, en violant la défense expresse de les publier.

J'ai répondu jusqu'à présent de la manière la plus détaillée, à vos questions sur mes occupations professionnelles; votre seconde demande m'impose une tâche plus difficile à remplir; vous n'avez consulté ni mes facultés, ni mes forces, en exigeant que je prononce sur le mérite de l'Arioste & du Tasse.

Vous savez de quel trouble & de quelle confusion fut agité le Parnasse Italien, lorsque le *Godefroy*

parut pour disputer le premier rang au *Roland furieux*, qui, avec tant de justice, en étoit déjà en possession ; vous savez avec quel acharnement les Pellegrini, les Rossi, les Salviati, & cent & cent autres Champions des deux Poètes fatiguèrent les presses ; vous connoissez les inutiles efforts du pacifique Horace Arioste, descendant de Louis, pour mettre d'accord les contendans. En vain il leur répéta que les Poèmes de ces deux divins Génies étoient d'un genre si différent, qu'il ne permettoit pas de les comparer ; que Torquato s'étoit proposé de ne jamais quitter la trompette, & qu'il avoit merveilleusement rempli ce but ; que Louis avoit voulu attacher les Lecteurs par la variété du style & des tons, en mêlant agréablement l'héroïsme, les graces & la gaîté, & qu'il y avoit admirablement réussi ; que le premier avoit fait voir tout ce que valent les ressorts de l'art ; le second, ce que peuvent la franchise & la liberté de la nature ; que l'un & l'autre avoient à juste titre obtenu l'admiration universelle, & qu'ils étoient parvenus tous deux au plus haut degré de la gloire poétique, par une route différente, & sans avoir aucune dispute entr'eux. Vous ne pouvez ignorer enfin la distinction célèbre, mais plus brillante que solide, qui décide que le *Godefroy* est un meilleur Poème, mais que l'Arioste est un plus grand Poète.

A quel titre prétendez-vous que j'ose, après cela, m'arroger le droit de prononcer sur une question, que tant de discussions littéraires & de confis très-obstinés ont encore laissée indécise ? S'il ne me convient pas de m'asseoir sur le tribunal en qualité de Juge dans un si grand procès, il m'est au moins permis de vous rendre historiquement compte des effets qu'a produits sur moi la lecture de ces excellens Poèmes.

Lorsque je commençai à entrer dans la carrière des lettres, je trouvai le Parnasse divisé en deux,

partis. Le Lycée illustre dans lequel j'eus le bonheur d'être accueilli, suivoit celui de l'Homère Ferrarois, avec tout l'excès de ferveur qui accompagne ordinairement les controverses. Mes Maîtres, pour seconder l'inclination qui me portoit aux Muses, me conseillèrent de préférer la lecture de ce dernier à la servile régularité (ce sont leurs expressions) de son rival. L'autorité me persuada, & le mérite infini de l'Écrivain m'occupa ensuite à tel point, que ne me lassant jamais de le relire, j'en appris une grande partie par cœur; & malheur alors au téméraire qui auroit osé me soutenir que l'Arioste pouvoit avoir un rival. Il y avoit cependant des personnes qui, pour me séduire, me récitotent de temps en temps quelques-uns des plus beaux morceaux de la *Jérusalem délivrée*, & je ne pouvois me défendre d'en être ému; mais fidèle à ma secte, je détestois ma complaisance, comme une de ces inclinations vicieuses de la nature humaine corrompue, qu'il est de notre devoir de réprimer. C'est dans ces sentimens que je passai ces années pendant lesquelles notre jugement n'est que l'imitation de celui d'autrui.

Arrivé à l'âge où je pus avoir des idées à moi, les combiner, les peser à ma propre balance, je lus enfin le *Godefroi*, plus décidé par l'ennui, ou par le desir de varier mes lectures, que par l'espoir d'en tirer beaucoup de plaisir ou de profit. Il ne m'est pas possible de vous peindre l'étrange changement que cette lecture occasionna dans mon esprit. Le spectacle que je vis s'offrir à ma vue, comme dans un cadre, d'une action grande & une, clairement exposée, conduite en maître, & parfaitement terminée; la variété de cette multitude d'événemens qui la produisent & l'enrichissent sans la multiplier; la magie d'une versification toujours claire, toujours sublime, toujours sonore, ennoblissant les objets les plus communs; le coloris vigoureux employé dans les

descriptions & dans les comparaisons ; la chaleur scduisante avec laquelle le Poëte narre & persuade ; les caractères vrais & constamment soutenus ; la liaison des idées , l'étendue des connoissances , le jugement , & par-dessus tout cette inconcevable force de génie qui , loin de s'affoiblir , comme cela n'arrive que trop souvent dans un long travail , semble s'accroître jusqu'au dernier vers , me procurèrent une surprise & une satisfaction que je n'avois pas connues jusqu'alors. Ils m'inspirèrent une admiration respectueuse , un vif regret de ma longue injustice , & une colère implacable contre ceux qui croyoient injurieuse à l'Arioste la seule comparaison de Torquato. Ce n'est pas que je ne remarquasse dans ce dernier quelques traces de l'imperfection humaine ; mais qui peut se flatter d'en être exempt ? seroit-ce son illustre prédécesseur ? Si quelquefois la lime trop visiblement employée déplaît dans le Tasse , est-on satisfait de la voir trop fréquemment négligée dans l'Arioste ? Celui qui voudroit ôter à l'un quelques *concetti* indignes de lui , laisseroit-il volontiers à l'autre quelques plaisanteries peu décentes à un Poëte qui a des mœurs ? En desirant que l'amour fût un peu moins éloquent dans le *Godefroi* , seroit-on fâché qu'il ne fût pas si naturel dans le *Roland* ? *Verum opere in longo fas est obrepere somnum.* Il y auroit autant de vanité , que de malice & de pédantisme , à relever avec mépris , dans ces deux Ouvrages brillans , les taches rares & petites , *quas aut incuria fudit , aut humana parum cavit natura.*

Tout cela , direz-vous , ne répond point à ma question : vous voulez savoir nettement quel est celui des deux Poëmes qui mérite la prééminence. Je vous ai déjà témoigné combien je répugnois à me charger d'une décision si hardie. Pour vous satisfaire autant qu'il m'est possible , je vous ai exposé fidèlement les impressions qu'ont faites sur moi ces deux

divins Poètes. Si cela ne vous suffit pas, voici encore, après un long examen de moi-même, les dispositions dans lesquelles je me trouve à présent. Si, pour manifester sa puissance, il venoit à notre bon père Apollon, la fantaisie de faire de moi un grand Poète, & qu'il m'ordonnât, pour cet effet, de lui déclarer librement auquel des deux Poèmes je désirerois que ressemblât celui qu'il me promettoit de me dicter, très-certainement j'hésiterois; mais je sens que mon goût naturel, & peut-être excessif pour l'exactitude & l'ordre, décideroit à la fin mon choix pour le *Godefroi*.

Voilà bien du babil & de la prolixité, je l'avoue; mais ne m'en accusez pas. L'estime, l'amitié que je vous ai vouées, & mon empressement à causer avec vous, ne vous l'ont pas moins attiré que votre demande. Cet essai au reste n'a rien qui doive vous épouvanter; il ne vous menace pas d'un nouveau. Mes opinions, que je vous ai exposées depuis leur principe, ne me laissent plus rien à dire. Ne cessez pas de m'aimer, & de me croire véritablement votre ami, &c.

PIERRE MÉTASTASE.

A Vienne, le 10 Octobre 1768.

LETTRE A M. DE LA HARPE*.

Extrait du Journal de Paris, N° 320.

Lundi 16 Nov. 1778, au bas de la première page.

„ IL nous semble en effet qu'on pourroit,
„ sans injustice, exiger d'un Membre de

* On a cru devoir insérer ici cette Lettre, parce qu'il s'agit d'une question de Grammaire, sur laquelle on pourroit induire en erreur les gens peu instruits.

» l'Académie François, qu'il ne fît pas de
 » fautes de François. Par exemple , *M. de la*
 » *Harpe* devoit savoir que le verbe *croître*
 » est neutre , & que dire , comme il a fait ,
 » tom. 2 , page 361 ,

Un prodige nouveau vint *croître* la terreur.

» au lieu de dire vint *accroître* la terreur ;
 » c'est faire un solécisme. »

J'ai été très-surpris, Monsieur, de voir une pareille critique; car, quoique le verbe *croître*, dans la prose, soit toujours sans régime simple, il peut en avoir un en poésie. C'étoit même le sentiment de M. de Voltaire, dans son Commentaire sur ce vers de Corneille:

M'ordonner du repos, c'est *croître* mes malheurs.

Racine a dit dans *Bajazet* :

Je ne prends point plaisir à *croître* ma misère.

Et dans *Esther* :

Que ce nouvel honneur va *croître* son audace !

Si vous trouvez mon observation juste, Monsieur, il seroit nécessaire de détromper le public, qu'on a voulu abuser par une critique d'autant plus déplacée, qu'elle est faite, par affectation, à un Membre de l'Académie François.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
 Monsieur,

Votre très-humble & très-
 obeissant serviteur ;

PRUNAY, Chevalier de S. Louis.

G R A V U R E S.

JUPITER ET LEDA, Estampe de onze pouces & demi de hauteur, sur huit & demi de largeur, gravée par M. de St Aubin, de l'Académie Royale de Peinture, d'après le tableau de Paul Véronèse, qui est au Palais Royal.

Quand M. de Saint-Aubin ne jouiroit pas déjà d'une réputation très-distinguée, acquise par différens ouvrages connus & estimés de tous les Amateurs, l'Estampe que nous annonçons suffiroit, à ce qu'il nous semble, pour le faire mettre au rang de nos plus habiles Graveurs. Le caractère passionné de la tête de Leda & l'expression très-animée du Cygne y sont heureusement conservés; le burin nous paroît tout à la fois moëlleux & savant, & rend admirablement la chair; l'effet total est agréable & piquant, & l'Artiste a su, par la variété des tailles & la dégradation des ombres, faire sentir le riche & beau coloris de l'original. Le Public doit voir avec plaisir les plus habiles Artistes s'occuper depuis quelque temps à reproduire par la gravure les plus beaux tableaux de l'École d'Italie, tandis que tant de Graveurs dégradent l'art & leur talent par cette multitude d'Estampes, d'un goût mesquin & maniéré, faites avec précipitation d'après des dessins incorrects & sans idées, que le mauvais goût, l'avidité & la frivolité ont multipliés à l'excès depuis plusieurs années.

L'Estampe de *Jupiter & Leda* est dédiée à Mgr. le Duc d'Orléans : elle se vend chez l'Auteur, au petit Hôtel de Cluny, rue des Mathurins. Prix 6 liv.

Recueil d'Estampes coloriées, représentant les grades, les rangs & les dignités, suivant le Costume

de toutes les Nations existantes, avec les explications historiques, & la vie abrégée des grands hommes qui ont illustré les dignités dont ils étoient décorés, *in-folio*, papier d'Hollande, dédié à la Noblesse.

Ces Estampes seront gravées & coloriées par les plus habiles Artistes de Paris en ce genre. Il en paroîtra douze cahiers par an, composés chacun de douze Estampes; la collection aura au moins trente-six cahiers.

Le prix de la souscription est de 15 liv. On souscrit chez le sieur Duflos, Graveur, Cloître Saint-Benoît, rue Saint-Jacques.

Le sieur Patry, Libraire au Havre, vient de mettre en vente le *Ponant*, par M. l'Abbé Diquemare, de plusieurs Académies. Cette Carte présente les côtes occidentales de France, une partie de celles d'Espagne, d'Angleterre, d'Irlande, les bancs de Flandres & de la Tamise, la Manche, le golfe de Gascogne, l'entrée du canal Saint-George, celui de Bristol, & la partie de l'Océan qui s'étend depuis Ouessant jusqu'au-delà des Caps Elezare & Finisterre, avec le tableau général & particulier de la nature des fonds & du brassage de ces Mers: se trouve à Paris, chez Froullé, Libraire, pont Notre-Dame, prix 3 liv. 12 s.

M U S I Q U E.

RECUEIL de Pièces Françaises & Italiennes, petites *Airs*, *Brunettes*, *Menuets*, &c. accommodés pour deux Flûtes traversières, Violons, Par-dessus de Viole, &c. par M. Taillard l'aîné, à Paris, chez M. Taillard, rue de la Monnoie, vis-à-vis la rue Boucher, & aux adresses ordinaires de Musique, prix 6 liv.

Divertissement pour la Harpe , avec accompagnement de Violon & Violoncelle obligés , par J. G. Burckhoffer , Œuvre XVIe. A Paris , chez l'Auteur , rue Saint-Honoré , vis-à-vis les Écuries du Roi , & aux adresses ordinaires de Musique , prix 4 liv. 4 f.

C O U R S P U B L I C S .

MONSIEUR PELLETAN , Membre de l'Académie Royale de Chirurgie , ouvrira Lundi 7 Décembre , à onze heures précises du matin , des leçons physiques sur l'Économie Animale. Ces leçons continueront les Lundi , Mercredi & Vendredi à la même heure , rue Saint-Honoré , en face de l'Oratoire.

A N N O N C E S L I T T É R A I R E S .

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou , rue des Poitevins , *le trente-neuvième cahier des Oiseaux enluminés*, in-fol , grand papier , prix. 24 liv.

Le même petit papier. 15

Le treizième cahier des Animaux quadrupèdes , imprimés en couleur. 17 4 f.

Le Tome quatrième de l'Histoire Naturelle des Oiseaux , par M. de Buffon , in-40. relié 17 l.

Almanach du Comestible , nécessaire aux personnes qui aiment la bonne chère. A Paris chez Desnos. Prix 1 liv. 16 sols br.

Voyez la suite des Annonces sur la Couverture.

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 5 Octobre.

LE Capitan-Bacha n'est point encore de retour ; quelques personnes pensent , qu'instruit de la réception qui l'attend dans cette Capitale , il n'y reviendra pas , & qu'il se propose de rester à Sinope , où il peut recevoir , comme ici , les ordres de S. H. Ils seroient peut-être plus sévères , s'il faisoit craindre que sa présence ne ranimât son parti refroidi. Comme la paix avec la Russie paroît tenir à sa disgrâce , & que tout le monde la croit décidée , le bruit se répand que la Porte a déjà traité avec cette Puissance aux conditions suivantes. 1°. Le Chan actuel , régnant en Crimée , jouira de sa dignité pendant sa vie ; après sa mort le Grand-Seigneur sera libre d'en établir un autre à son choix ; 2°. Les Russes évacueront la Crimée. 3°. Ils auront la liberté de la navigation sur la mer Noire , mais ils n'y employeront que de petits vaisseaux. On saura bientôt si ces bruits sont fondés ou non ; ce qui leur donne quelque poids , c'est la froideur que la Porte témoigne à Sélim-Guéray , son protégé , qui est toujours dans sa Terre de Visa , d'où il n'a pas la liberté de sortir pour aller visiter les Membres du Gouvernement , & qui n'en a vu venir aucun chez lui. Il paroît destiné à languir dans l'obscurité ,

D

5 Décembre 1778.

après avoir uniquement servi d'épouvantail en Crimée pendant que l'on se préparait à la guerre ; les troupes Russes , dans cette presqu'île , sont sous les ordres du Général Suwarow qui a remplacé le Prince Prostorowski , parti pour l'Allemagne , où il va prendre les eaux minérales.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 25 Octobre.

Nos longs différends avec la Turquie, prennent , à la fin de cette année , une tournure plus favorable que celle qu'ils avoient au commencement ; le bruit général est qu'ils seront arrangés à l'amiable dans le cours de cet hiver. Ces apparences de paix ne suspendent cependant pas nos armemens ; les recrues se font dans toutes l'étendue de l'Empire avec beaucoup d'activité , & des ordres précis & récents de l'Impératrice viennent de les presser encore. Les spéculatifs cherchent à présent un nouvel objet à ces préparatifs. Le Prince de Repnin , ci-devant Ambassadeur à la Porte , a été nommé pour commander le corps de 25 à 30,000 hommes que nous avons dans la Wolhinie. Deux Lieutenans-Généraux & quatre Généraux-Majors , ont été aussi nommés pour servir sous lui ; sa véritable destination est encore un mystère ; elle n'en paroît pas un à ceux qui prétendent qu'avant de prendre le commandement de son armée , ce Prince doit faire un voyage en Prusse , & qui tirent toutes sortes de conséquences de la fréquence des Couriers expédiés à Vienne , à Berlin & à Versailles , & des longues conférences que les Ministres de ces Cours ont souvent avec le Comte de Pannin.

» Le commerce de cette Ville , écrit-on d'Ar-

changel , qui languissoit depuis que Pétersbourg l'a intercepté , reprend son activité. L'agriculture favorisée dans les Provinces voisines a fait baisser le prix du grain ; il est descendu à celui où l'exportation en est permise. Nous en chargeons journellement sur les vaisseaux étrangers , qui nous apportent en échange les denrées dont nous manquons. L'attention que la plupart des Puissances portent aujourd'hui à leur marine , a donné dans tout le Nord une nouvelle activité au commerce des bois de construction ; nous en éprouvons aussi les effets. Au nombre de vaisseaux Anglois que nous voyons arriver sans cesse pour en charger , il est aisé de juger de la perte que l'Angleterre a faite en perdant ses Colonies qui lui fournissoient autrefois tout ce qui étoit nécessaire aux constructions «.

S U È-D E.

De STOCKHOLM , le 3 Novembre.

LE 28 du mois dernier , une députation des quatre Ordres , conduite par le Comte de Brahé , le plus ancien des Membres de la Noblesse , à la place du Maréchal Baron de Salza , qui est indisposé , fut admise à l'Audience du Roi. Elle demanda à S. M. de fixer le jour de l'ouverture de la Diète ; il fut fixé au 30 , & cette ouverture se fit avec les cérémonies ordinaires auxquelles on avoit joint l'appareil le plus imposant. Les Etats s'assemblèrent dans la Cathédrale , où le Roi se rendit revêtu des ornemens Royaux , accompagné de ses Grands-Officiers ; après le Service Divin , & le Sermon analogue à la circonstance , prononcé par le Docteur Benzelius , Evêque de Stréguas , S. M. retourna dans son appartement , dans le même ordre qu'elle étoit venue ; & lorsque les Etats furent assemblés

dans leur Salle au Château , elle s'y rendit elle-même , & ayant pris place elle prononça un discours éloquent , après lequel le Chancelier de la Cour lut les propositions qu'elle avoit à faire à la Diète ; elles roulent pour la plupart sur les objets suivans. » Modération de la punition de l'infanticide , sur-tout lorsqu'il est prouvé qu'il n'a pas été commis de dessein prémédité ; de la peine portée contre les parjures ; de celle de mort prononcée par de hauts Tribunaux , selon les cas ; & application à des œuvres pies des amendes que les Tribunaux percevoient ci-devant. Modération de la peine , & diminution des cas qui entraînent la note d'infamie ; règlement qui suspend toute procédure de la part du Tribunal de la Cour , dans les cas de crime de lèse-Majesté & de trahison , jusqu'à ce qu'il ait instruit le Roi & reçu les preuves nécessaires ». Relativement à cette dernière proposition S. M. déclara que , quoiqu'elle eût pu prendre une résolution finale de son autorité Royale , sans le consentement de la Diète , elle avoit préféré de prendre l'avis des Etats actuellement assemblés , puisqu'en eux résidoit le pouvoir de faire des loix ; Elle leur recommanda de rechercher les moyens de relever le crédit public , & leur annonça qu'elle prendroit leur avis sur un autre objet dont elle les instruiroit dans la suite.

Le lendemain 31 , les Etats se rassemblèrent de nouveau ; & le roi leur adressa un second discours dans lequel il leur exposa le véritable état du Royaume ; en parlant des affaires du dehors , il les assura » que quoique la guerre eût éclaté dans une partie de l'Europe , ils avoient cependant lieu d'espérer la continuation de la paix , tant relativement aux différends survenus au sujet de la succession de Bavière , que par rapport aux troubles élevés entre l'Angleterre ,

l'Amérique & la France , & que le commerce de ce Royaume jouiroit de tous les avantages assurés à une Puissance neutre , quand même l'Espagne , comme il y avoit beaucoup d'apparence , prendroit part à ces démêlés «.

Cette Diète, dont tout annonce la tranquillité, ne pouvoit se tenir sous des auspices plus heureux. La Reine est accouchée d'un Prince le premier de ce mois, vers les 7 heures du matin. Cette nouvelle fut annoncée par quatre décharges successives de 256 coups de canon ; le Roi se rendit ensuite dans l'Eglise Cathédrale, accompagné de toute la Famille Royale, où le *Te Deum* fut chanté au bruit de 1024 coups de canon ; toutes les Eglises se remplirent du peuple qui s'y rassembla pour remercier le Ciel de cet heureux évènement ; la Nation en est d'autant plus flattée, que depuis Charles XII, né en 1682, elle n'avoit pas vu naître, dans son sein, un héritier immédiat de la Couronne. C'est une jeune paysanne de Dalécarlie qui a été choisie pour allaiter le Prince nouveau-né.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 5 Novembre.

LA Diète continue de s'occuper avec beaucoup d'ardeur des affaires qui ont été mises sous ses yeux ; les comptes des différentes commissions ont été réglés ; celle qui étoit chargée de l'examen des dettes de la République a mérité des éloges ; elle a pris des mesures pour en liquider 35 millions ; 20 millions dont les créanciers n'ont pu prouver leurs titres ont été annullés ; pour les 15 millions restant, on a fait des fonds qui, s'ils ne sont pas détournés de l'objet auquel ils sont destinés, les éteindront en 10 ans. Les Membres du nouveau Conseil-Permanent ont été élus ; mais il s'est élevé quel-

D 3

ques difficultés sur le pouvoir qu'on laissera à ce Conseil ; une réflexion sur la conduite de l'ancien , qui , quoiqu'il ait obtenu des éloges , n'a pu éviter plusieurs omissions , amena sur-le-champ des débats pour & contre. Quelques Membres opposèrent pour sa justification , que tout ce qu'on pouvoit lui reprocher ne venoit que de ce qu'on lui avoit accordé le droit d'interpréter des loix équivoques ou peu claires ; on convint de restreindre son pouvoir & de passer une loi formelle pour cet effet. Mais , la Diète qui a le pouvoir législatif , n'est plus maitresse de l'exercer dans toute sa plénitude. Le Comte de Stackelberg , Ministre de Russie , instruit de ce qui se passoit , se hâta de faire remettre à la Salle des Nonces une déclaration , contenant en substance : que l'établissement du Conseil-Permanent & son autorité , ont été garantis par sa Souveraine , & qu'ainsi la Nation ne sauroit y porter atteinte sans l'aveu de sa Cour. Cette déclaration a calmé la chaleur qui animoit déjà plusieurs Membres , & on croit que la Diète laissera les choses comme elles sont , & terminera ses Séances sans ouvrir de nouveaux débats qui pourroient donner lieu à d'autres avis de ce genre.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 8 Novembre.

Le Feld-Maréchal de Laschy est arrivé ici le 4 de ce mois ; on eroit qu'il repartira incessamment pour la Bohême , où l'on dit qu'il prendra le commandement des troupes pendant l'hiver. Le Maréchal de Laudohn est aussi venu dans cette Capitale ; mais il n'a fait , pour ainsi dire , qu'y paroître. Après avoir eu une longue conférence avec l'Impératrice-Reine , il est reparti. Sa santé chancelante , affoiblie encore par

les fatigues d'une campagne active , lui rendroit le repos nécessaire ; on assure qu'il s'en privera pendant cet hiver , ou du moins pendant tout le tems que ses services pourront être nécessaires dans cette saison , & qu'il prendra le commandement de notre armée en Moravie.

On mande de cette Province un trait de générosité que nous ne devons pas omettre. Deux Officiers Prussiens du régiment de Bremer , ayant été faits prisonniers & blessés dans une affaire , près de Kuttenberg , moururent de leurs blessures à Brinn , où ils avoient été transportés. Ils avoient contracté quelques dettes ; les Officiers Autrichiens , au lieu d'en donner avis à leurs familles , se sont cottisés pour satisfaire aux engagemens de ces braves gens , morts au service de leur Souverain , & les ont fait enterrer avec tous les honneurs militaires.

De HAMBOURG , le 10 Novembre.

LA Déclaration de la Cour de Russie à celle de Vienne , dans un moment où l'on croyoit la première trop occupée de ses propres affaires pour se mêler de celles de l'Allemagne , ne laisse pas de doute qu'elle ne soit sûre de faire promptement sa paix avec les Turcs. On annonce déjà que les troupes qu'elle a dans la Wolhinie agiront au printems prochain , de concert avec les Prussiens ; s'il faut en croire quelques lettres de Pologne , il s'en rassemble déjà , auprès de Kaminiec , un corps considérable , qui paroît disposé à s'avancer vers la Pologne Autrichienne. En attendant que ces grandes nouvelles se confirment , & que les espérances qu'on en conçoit se réalisent , on ne voit pas diminuer les préparatifs de guerre dans toute l'Allemagne. L'Empereur est toujours en Bohême , occupé à visiter la partie

de ce Royaume qui a été le théâtre de la guerre. Il a ~~surtout~~ examiné les lieux par lesquels le Prince Henri y avoit pénétré ; il a ordonné des travaux considérables dans ces endroits, & la réparation de tous les ouvrages que le Prince y a laissés. Deux bataillons d'infanterie & 500 payfans sont, dit-on, occupés à palissader tout l'espace qui se trouve depuis Wickenham & Habstein, jusqu'à Pléiswedel.

La saison qui commence à devenir rigoureuse, n'a point encore suspendu les hostilités dans la haute Silésie ; le Prince héréditaire de Brunswick, établi avec des forces considérables, entre Jagerndorff, Troppau & Néiss qu'il a fait fortifier, pousse fréquemment des partis vers les frontières de la Moravie, où il tient en haleine les Autrichiens, & les empêche de prendre un repos dont les Prussiens se privent eux-mêmes. Les combats qui résultent de ces mouvemens, & qui sont peu décisifs, se réduisent à des escarmouches.

Pendant que tout menace d'une campagne d'hiver dans ces contrées, on craint qu'il ne s'en ouvre également une du côté de la Bohême. Le Roi de Prusse est revenu à Breslau après s'être assuré la haute Silésie ; la plupart de ses troupes se rapprochent de cette Ville ; mais plusieurs corps considérables semblent se préparer à prendre une autre route. Du côté de la Saxe les mouvemens ne sont pas moindres ; l'armée du Prince Henri n'a point encore pris ses quartiers d'hiver dans lesquels on la croyoit prête à entrer. Quelques régimens ont pris le chemin de Pilsen ; le Général de Mollendorff s'est, dit-on, rapproché des frontières de la Bohême ; on a vu un train considérable d'artillerie descendre le long de l'Elbe, & quoiqu'on ait dit qu'après un long détour, on l'a fait passer du côté du Voigtland, sa véritable destination est encore incertaine.

Dans la Bohême même les mouvemens ne sont pas moins continuels ; plusieurs régimens Autrichiens défilent vers les frontières de la Saxe & de la Silésie ; ceux qui étoient cantonnés à Pilsen , ont pris la route de la Moravie. L'Empereur voyant ses Etats menacés sur plusieurs points n'en perd aucun de vue , & veille également à la sûreté de tous. On ignore encore où il prendra son quartier d'hiver ; s'il se rendra à Egra ou à Brandéiss. Tout paroît dépendre des circonstances ; le moindre événement peut apporter du changement dans les plans les mieux concertés. Les nouvelles de ce Royaume présentent les troupes Autrichiennes dans l'état le plus satisfaisant ; la cavalerie surtout est , dit-on , après une longue campagne , comme si elle venoit de sortir de ses quartiers de cantonnemens. Les recrues dans tous les Etats héréditaires , se font avec plus d'activité ; on enlève dans toutes les grandes Villes les vagabonds & les gens sans aveu , qui toujours inutiles & souvent dangereux à la patrie , peuvent lui rendre service dans ses armées. On a publié aussi une loi contre ceux qui se mutilent volontairement pour s'exempter du service. La loi même prouve que le délit qu'elle proscriit n'est pas imaginaire ; on n'en publie guère de ce genre que lorsque les faits ont prouvé qu'elles sont nécessaires. Celle-ci les condamne à être enfermés dans des maisons de force.

De R A T I S B O N N E , le 10 Novembre.

Nous nous sommes bornés à donner la première partie de la Déduction de la Cour de Vienne : la seconde, trop étendue pour pouvoir être transcrite , contient une réfutation , article par article , des motifs du Roi de Prusse , en s'opposant au démembrement de la Bavière. Ce Prince vient d'y répondre par la Déclaration

D ,

Suivante ; adressée aux Hauts Co-Etats de l'Empire.

» L'Imprimé distribué à Ratisbonne, destiné à présenter dans leur vrai jour & à défendre contre les oppositions de la Cour de Berlin les droits & les mesures de S. M. I. & R. à l'égard de la succession de Bavière, se réfute de lui-même & surtout quand on le met à côté de l'exposé des motifs qui ont engagé S. M. le Roi de Prusse à s'opposer au démembrement de la Bavière. On y répondra cependant dès que le tems aura permis de suivre cet Ecrit volumineux, & l'on mettra dans leur vrai jour les sophismes & les faits controuvés dont il est rempli. La Cour de Vienne, en publiant ce Manifeste, a adressé séparément aux Etats de l'Empire une représentation succincte en forme de requisition, à laquelle il convient de répondre préalablement. Confondue de voir ses prétentions sur la Bavière généralement condamnées, elle cherche à pallier sa mauvaise cause & à se donner des apparences de modération & d'amour pour la paix, tandis qu'elle charge le Roi de vues d'agrandissement & du blâme d'un éloignement décidé pour la paix. Elle fait sur-tout valoir l'offre faite, mais rejetée, à Braunau, de délier l'Electeur Palatin des engagements pris par la convention du 3 Janvier 1778, & de lui restituer les parties démembrées de la Bavière, si le Roi s'engage à ne point réunir les Margraviats d'Anspach & de Bareuth à la primogéniture de sa Maison aussi long-tems qu'il y existe des Princes puînés. Ces assertions, tenant à des circonstances peu connues, pourroient induire en erreur ceux qui n'en seroient pas suffisamment instruits. Il est donc nécessaire de dévoiler sans délai le nouvel artifice de la politique insidieuse de la Cour de Vienne. Pour cet effet on exposera sans réserve, & d'après les originaux, toute la négociation du Ministère de Prusse avec le Baron de Thugut. C'est à regret qu'on s'y détermine : la Cour de Vienne y force celle de Ber-

fin , en ne présentant cette négociation que d'une manière tronquée , selon qu'elle a cru convenable ou contraire à ses vues d'en alléguer ou d'en omettre les détails. On ne sauroit aussi s'empêcher d'observer à cette occasion , que la Cour de Vienne a communiqué par couriers aux Cours de Russie & de France , les propositions du B. de Thugut , avant qu'elles aient pu être présentées au Roi , & dans le tems même que S. M. I. R. avoit requis S. M. par une lettre de sa propre main de lui garder le secret de la mission & des ouvertures du B. de Thugut , ce que le Roi a religieusement observé , jusqu'au 18 d'Août , terme de la rupture de la négociation.

Les Déclarations des Cours de Vienne & de Berlin , du 24 de Juin & du 3 de Juillet , annexée à l'exposé des motifs de S. M. le Roi de Prusse , avoient rompu la négociation de Berlin , & les armées étoient entrées en campagne , lorsque S. M. I. R. envoya le B. de Thugut au Roi , avec une lettre de sa part en date du 12 de Juillet. S. M. I. y témoignoit ses regrets sur la guerre qui venoit d'éclater , & le desir de la voir terminée. Le B. de Thugut , muni d'un plein-pouvoir de la propre main de S. M. I. fit au Roi trois courtes propositions , portant : » Que l'Impératrice-Reine ne vouloit con-
 » server de ses possessions actuelles de la Bavière
 » qu'une étendue de pays d'un million de revenus ;
 » qu'Elle rendroit le reste à l'Electeur Palatin , &
 » qu'Elle conviendrait avec ce Prince d'un échange
 » de gré à gré de ces possessions contre une autre
 » partie de la Bavière , dont le revenu n'excéderoit
 » pas un million , qui n'avoisinerait pas Ratisbonne ,
 » & qui ne couperoit point la Bavière en deux , en-
 » fin que les deux Cours réuniroient leurs bons offi-
 » pour ménager un accommodement entre l'Electeur
 » Palatin & l'Electeur de Saxe , relativement aux
 » prétentions de ce dernier sur l'alen de Bavière « .
 Le Roi manifesta dans sa réponse du 17 de Juillet , des dispositions également favorables à un accom-

modement ; il ajouta quelques articles préliminaires , & marqua à l'Impératrice-Reine qu'il faisoit venir ses Ministres , pour mettre la dernière main à la négociation. S. M. requit en même-tems le B. de Thugut de retourner à Vienne , pour se procurer des instructions plus précises & des éclaircissemens , qui missent en état de voir sur la carte ce que l'Electeur Palatin devoit conserver , & ce que l'Electeur de Saxe devoit recevoir , & pour demander en conséquence l'avis de ces Princes. Comme on s'apperçut bientôt que les propositions de S. M. I. R. étoient aussi vagues & aussi captieuses que celles qui avoient fait rompre la négociation de Berlin , le Roi crut pour accélérer la négociation , devoir envoyer un nouveau plan de conciliation à l'Impératrice , par une lettre en date du 22 de Juillet , sous couvert du Ministre de Russie à Vienne. Ce plan ne différoit pour l'essentiel de celui de Berlin , que la Cour Impériale a publié dans son manifeste , que dans un seul point. Dans celui-ci on offroit deux Districts de la Bavière contre la cession des Duchés de Limbourg & de la Gueldre-Autrichienne à l'Electeur Palatin. Dans le nouveau plan on n'en laissoit qu'un à l'Autriche , savoir celui de Burghausen , depuis Passau , le long de l'Inn jusqu'à Wildshut. Mais aussi , au lieu d'un équivalent en pays , on n'y demandoit qu'une somme d'argent très-modique , dont le montant , joint à quelques Districts de la succession de Bavière , & à la renonciation aux droits féodaux , dont il a été plusieurs fois fait mention , auroit pu contribuer à contenter les héritiers allodiaux. Le plan étoit plus que satisfaisant pour la Cour de Vienne ; il n'étoit même que trop avantageux , quand on le met vis-à-vis des prétentions frivoles de cette Cour (1). Cependant l'Impératrice-Reine fit con-

(1) Il dépend de la Cour de Vienne de faire imprimer ce plan , comme elle l'a fait à l'égard du premier. On n'a pas sujet d'en redouter la publication ; ce n'est que

noître qu'elle en étoit peu contente , & qu'Elle se voyoit obligée d'en conférer au préalable avec l'Empereur. Les Ministres du Roi , le Comte de Finckenstein & le sieur de Hertsberg , s'étoient rendus à Franckenstein dès le 24 Juillet , pour attendre le retour & les propositions du B. de Thugut. Ce négociateur Autrichien arriva enfin le 10 d'Août auprès du Roi , au camp de Welsdorff en Bohême. Il ne porta aucune réponse au plan de conciliation , mais la proposition suivante par laquelle le Roi devoit renoncer entièrement à la réunion des Margraviats de Franconie à sa primogéniture , moyennant quoi la Cour de Vienne restitueroit ce qu'elle avoit fait occuper en Bavière. S. M. rejetta une proposition si contraire à sa dignité , & aux droits incontestables de sa Maison. Le B. de Thugut ayant cependant témoigné , qu'il avoit encore d'autres propositions à faire , S. M. lui laissa la liberté de s'aboucher avec ses Ministres ; ils se rendirent donc le 12 d'Août par ordre du Roi au Couvent de Braunau en Bohême , & le B. de Thugut y arriva le lendemain. Il débuta dans la première conférence par réitérer la proposition que Sa Majesté avoit déclinée , & il remit ensuite les propositions renfermées dans le n° 2 , avec une carte de la Bavière , sur laquelle la ligne de démarcation déterminée dans ces propositions étoit marquée. Les Ministres du Roi les discutèrent avec le B. de Thugut , en firent leur rapport à S. M. & remirent le 15 d'Août au Ministre d'Autriche , en conséquence des ordres reçus , une réponse , contenant les raisons qui ne permettoient pas d'accepter ni l'une ni l'autre de ses propositions. Le B. de Thugut remit l'après-midi du même jour une autre note , avec une carte sur laquelle étoit tracée une nouvelle ligne de démarcation. Le District

que pour éviter des longueurs inutiles , & parce que la connoissance de ces plans est superflue dès que la Cour de Vienne ne les a point acceptées , qu'on les a omis. *Note ajoutée à la Déclaration.*

qu'il y demandoit pour sa Cour , étoit à la vérité un peu moins étendu que celui de la proposition précédente , mais cependant fort considérable encore. Le Ministre de Sa Majesté lui exposa le même jour , les raisons qui rendoient cette dernière proposition tout aussi inacceptable que les précédentes. Le B. de Thugut voulut alors encore continuer la négociation , & s'offroit de demander de nouveaux ordres à sa Cour. Mais les Ministres du Roi ne purent , suivant leurs ordres , s'arrêter plus long-tems à Braunau , ni prolonger sans aucun espoir de succès , une négociation qui ne sembloit destinée qu'à gagner du tems : on y différoit trop essentiellement de principes. Le B. de Thugut n'avoit présenté que des propositions vagues , telles que celles qui avoient déjà si souvent été rejetées & ce n'étoit pas non plus sur de nouveaux moyens de conciliation , qu'il vouloit encore demander des ordres , mais simplement sur une autre ligne de limites & sur d'autres équivalens. L'Impératrice-Reine devoit toujours , suivant lui , prélever gratuitement un préciput considérable de revenus. Les salines de Reichenhall , dont la Bavière ne peut se passer , étoient toujours comprises dans ce que cette Princesse demandoit , & qu'elle devoit obtenir par un échange , & cet échange devoit être réglé par une commission avec la Maison Palatine , sans aucune concurrence de S. M. Les Ministres du Roi partirent ainsi de Braunau le 16 , après avoir déclaré au B. de Thugut , que si sa Cour avoit des propositions plus acceptables à faire par des canaux avés à trouver , la négociation pourroit toujours se renouer.

Tel est l'exposé fidèle de toute la négociation que S. M. I. R. a entretenue par le B. de Thugut , depuis le 12 de Juillet jusqu'au 16 d'Août , partie avec le Roi même & partie avec ses Ministres : négociation dont la Cour de Vienne croit pouvoir tirer le fondement des reproches amers qu'elle cherche à faire à S. M.

Il est évident par les trois notes du B. de Thugut, qu'il a fait deux propositions alternatives : où le Roi devoit renoncer à la réunion des Margraviats de Franconie à la primogéniture de sa Maison, moyennant quoi l'Impératrice-Reine rendroit la Bavière à l'Electeur Palatin, ou si cette proposition n'étoit pas agréée, l'Impératrice-Reine auroit la partie de la Bavière qu'elle demande jusqu'à un million de revenus librement & sans compensation, & le reste par des échanges & des cessions à faire en Souabe à l'Electeur Palatin ; & pour cet effet des Commissaires de l'Impératrice-Reine, de l'Electeur Palatin & du Duc des Deux-Ponts, évalueroient & échangeroient les pays à céder d'après les comptes de l'ancienne administration.

De bonnes raisons ont sans doute empêché la Cour Impériale de parler de cette seconde proposition dans les écrits qu'elle vient de publier. On peut se convaincre par les réponses du Ministère de Prusse au B. de Thugut combien elle étoit inacceptable. On se bornera à faire quelques observations sur son contenu. Selon la proposition que le B. de Thugut a remise par écrit au Roi avec la lettre de S. M. I. R. Cette Princesse demandoit seulement un district de la Bavière du revenu d'un million à échanger avec l'Electeur Palatin contre une autre partie de la Bavière, dont le revenu n'iroit pas au-delà d'un million, qui ne couperoit pas la Bavière en deux, & qui n'avoisineroit pas Ratisbonne (1). Cette proposition

(1) Voici les propres termes de la proposition du 12 Juillet. 10. L'Impératrice gardera de ses possessions actuelles en Bavière une étendue de pays d'un million de revenus, & rendra le reste à l'Electeur Palatin. 20. Elle conviendra incessamment avec l'Electeur Palatin d'un échange à faire de gré à gré de ses possessions contre quelque autre partie de la Bavière, dont le revenu n'ira pas au-delà d'un million, & qui n'avoisinera pas à Ratisbonne, ni n'aura l'inconvénient de couper la Bavière en deux comme les possessions actuelles. 30. Elle

est bien différente de celle du 13 d'Août. Dans celle-ci la Cour de Vienne demande la meilleure moitié de toute la Bavière & du Haut-Palatinat. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la carte. Si cette prétention est en quelque sorte restreinte par la seconde note, on y demande cependant encore le tiers de toute la Bavière, comprenant une partie du Danube, tout le cours de l'Inn & de la Saltze, tout le district de Burghausen, le plus fertile de la Bavière, & les salines de Reichenhall, inestimables pour ce Duché. La Cour de Vienne se seroit trouvée par-là, pour ainsi dire maîtresse du reste de la Bavière. Elle auroit conjointement avec l'Archevêque de Saltzbourg, possédé seule toutes les mines de sel. Obtenant ainsi le monopole de cette denrée dans toute la Haute-Allemagne, elle auroit pu augmenter ses revenus à son gré, sans mesures & sans bornes. Jamais proposition ne pouvoit être plus captieuse, jamais projet plus pernicieux pour la Maison Palatine. D'un côté une grande & fertile partie de la Bavière, ayant l'avantage de l'arrondissement & de la contiguïté pour la Bohême & l'Autriche, traversée d'un nombre de grandes rivières, & riche en salines; de l'autre côté des parcelles éparpillées de possessions Autrichiennes en Souabe, déstituées de tous ces avantages. A quoi il faut ajouter que cet échange devoit se faire sans concurrence quelconque du Roi par une commission mixte, où d'après l'expérience du passé, la Cour de Vienne auroit dominé & la Maison Palatine se seroit trouvée sans appui; que les évaluations devoient se faire d'un côté, d'après les comptes de recette de la Bavière, dont il est connu que les finances n'ont pas été administrées fort avant-

réunira ses bons offices à ceux de S. M. le Roi de Prusse, pour ménager sans délai un arrangement juste & équitable entre l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe, relativement aux prétentions de ce dernier sur l'aleu de Bavière.

geusement , & de l'autre d'après le revenu poussé au plus haut point des possessions Autrichiennes ; enfin , qu'outre tous ces avantages l'Impératrice-Reine devoit encore prélever , ou avoir par préciput pour ses prétendus droits & sans échange , un revenu net d'un million de florins.

C'est à quoi le Roi n'a jamais consenti. Si l'on a parlé une fois d'un préciput de 1,300,000 fl. de revenu , on n'a eu d'autre intention que celle que la Cour de Vienne en gagneroit autant par la valeur de la partie de Bavière , qui lui resteroit en partage , mise en balance avec l'équivalent bien plus foible du pays de Limbourg , de la Gueldre Autrichienne , & d'autres pays déterminés , qu'on a constamment exigés en échange.

Le public impartial jugera aisément , d'après ces considérations , que la Cour de Vienne n'a eu d'autre but dans la négociation du B. de Thugut , & sur-tout dans la seconde partie de sa proposition alternative , que celui de se procurer par des propositions artificieuses , mais très-injustes dans le fond , des avantages exorbitans , & de dépouiller la Maison Palatine de la meilleure partie de la Bavière , sans un dédommagement réel & proportionné , & que par conséquent Sa Majesté a eu les plus fortes raisons de les rejeter , sans qu'on puisse à juste titre en inférer un éloignement de la paix. C'est avec tout aussi peu de fondement que la Cour de Vienne s'efforce dans ses deux écrits , de tirer un reproche pareil de ce que le Roi a décliné la première partie des propositions du B. de Thugut , savoir : l'offre de restituer la Bavière , moyennant que S. M. renonce à la réunion future des deux Margraviats de Franconie. Quelqu'art que le Ministère de Vienne ait employé pour amener , pour créer , & pour masquer ce prétexte , les observations suivantes suffiront pourtant pour faire voir combien il est inconsistant & en même-tems insidieux.

1. Durant les négociations qui ont eu lieu entre les deux Cours, depuis le 13 d'Avril jusqu'au 24 de Juin 1778, celle de Vienne n'a nullement fait au Roi la proposition alléguée, mais plutôt une opposée, savoir : » que le Roi reconnoîtroit » la validité de la convention faite le 3 Janvier » entre S. M. I. R. & l'Electeur Palatin, ainsi que » la légitimité de l'état de possession des pays occupés en conséquence par sadite Majesté en Bavière, & laisseroit librement exécuter les échanges projetés ; que S. M. I. R. reconnoîtroit de son côté d'avance la validité de la réunion des pays d'Anspach & de Bareuth à la primogéniture de la Maison de Brandebourg, & laisseroit paisiblement consommer tout échange qui pourroit être fait de ces pays, d'après les conventions de Sa Majesté Prussienne ». (1) Voilà ce que S. M. I. a proposé au Roi dans sa lettre du 13 d'Avril. Si l'Impératrice-Reine a cru pouvoit reconnoître d'avance la validité de la réunion des Margaviats de Franconie à la primogéniture, il faut nécessairement ou que cette réunion n'ait rien d'illégal en elle-même ou que la Cour de Vienne ait offert à celle de Berlin son consentement à une action injuste, pour se procurer l'acquiescement de celle-ci à l'injustice que la Maison d'Autriche se proposoit de faire à la Maison Palatine. Ce n'est qu'après s'être convaincu par les réponses fermes & réitérées du Roi, que S. M. ne consentiroit jamais au démembrement de la Bavière, sous les conditions proposées, & que jugeant qu'elle ne se laisseroit jamais lier les mains sur la libre disposition de ses Etats héréditaires, que le Cabinet de Vienne a cru pouvoir, sans crainte & sans risque d'être pris au mot, hasarder l'offre

(1) Ce sont les propres termes de cette proposition, que la Cour de Vienne a publiée elle-même dans son Manifeste. P. 44.

simulée de restituer la Bavière, si le Roi rehoit à la réunion des Margraviats. Sûr, comme il devoit l'être du refus, il s'en est promis le double avantage de pouvoir faire tomber le blâme de la guerre sur le Roi, & de se parer d'une feinte modération. Tel est dans toute la liaison le vrai plan de la Cour de Vienne; mais a-t-elle atteint son but? C'est au public impartial & éclairé à en juger.

La suite à l'ordinaire prochain.

I T A L I E.

De R O M E, le 31 Octobre.

ON a été témoin dernièrement de deux évènements funestes. Un bucheron s'est empoisonné en mangeant des champignons qu'il avoit cueillis dans la forêt; les douleurs qu'il éprouva après avoir fait ce triste repas furent si vives, qu'il se précipita sur un gros pieu qu'il s'enfonça dans le ventre, & mourut peu de momens après. Un Religieux Servite, qui avoit été mordu par un chien enragé il y a neuf mois, avoit fait plusieurs remèdes dont il paroïssoit se bien trouver; il étoit sans inquiétude sur son état; les personnes qui vivoient avec lui étoient aussi tranquilles, lorsque tout-à-coup la rage s'est manifestée; il est mort dans des tourmens inconcevables.

Le 26 on a vu un accident d'un autre genre, mais aussi fâcheux; un Etudiant Hongrois, âgé d'environ 25 ans, vivoit ici avec un Peintre Prussien; l'un & l'autre s'amusoient les après-diné à l'escrime avec des bâtons. Ce jeu occasionna entr'eux une dispute si vive le 26, qu'ils remplacèrent leurs bâtons par des épées, & le Prussien fut tué. Le bruit qu'avoit occasionné leur combat attira la garde, qui n'arriva que lorsqu'il fut fini. Le Hongrois, en espadonnant avec deux bâtons, trouva le moyen d'écarte

ceux qui vouloient le saisir, & de fuir ; il s'étoit réfugié dans l'Eglise des Grecs , & ensuite dans celle de St-Jacques des Incurables. Mais il a été enlevé de cet asyle pendant la nuit , par ordre du Tribunal Ecclésiastique , aux termes de la Bulle de Benoît XIV. Il est actuellement en prison , en attendant qu'on décide s'il a droit ou non à l'immunité.

On mande de Naples , que le Roi a jugé à propos de réduire tous les Chartreux qui voudront conserver leur état à la maison qu'ils occupent dans l'Isle de Capri. Chaque Prêtre aura par jour environ 20 sols pour son entretien ; chaque Convers la moitié. La pension qu'on accorde à ceux qui se séculariseront sera double.

De LIVOURNE , le 5 Novembre.

IL est parti d'ici , il y a quelques jours , un Exprès accompagné de 2 Officiers des vaisseaux de guerre Russes qui se trouvent dans ce port ; il a pris la route de Gênes , d'où il se rendra à Turin avec des dépêches pour l'Ambassadeur de Russie à cette Cour.

Selon des lettres de Madrid , il est question d'établir entre l'Espagne & l'Angleterre des paquebots qui iront & reviendront de St-André à Plymouth.

» S. M. , écrit-on de Lisbonne , n'ayant jamais perdu de vue le projet de former un nouveau Code de Législation , & de débarrasser cette partie importante de l'administration , de l'obscurité qu'y a répandue une multitude de loix antiques & de réglemens momentanés , a nommé une commission composée du Vicomte de Villa Nueva , Ministre d'Etat , & de trois autres Ministres qui se rassemblent à des jours indiqués , pour recevoir les Mémoires des principaux Jurisconsultes , & pour arrêter entr'eux ce qu'il convient d'adopter ou de rejeter pour

former une Législation claire & positive, dont les différentes parties ne contrastent point ensemble «.

Les mêmes lettres racontent un fait singulier : à la fin de Septembre dernier, on vit un poisson d'une grandeur extraordinaire, s'élancer sur un enfant de 12 à 13 ans qui étoit sur le rivage, dans un endroit appelé Sifimbram. Des pêcheurs, témoins de cet événement, s'élancèrent dans leurs barques, pour aller au secours de l'enfant; mais ils arrivèrent trop tard; le monstre ayant dévoré sa proie, se replongea dans la mer. On dit qu'il s'est montré plusieurs poissons monstrueux sur les côtes de l'Andalousie, & des lettres de Gibraltar, portent qu'on voit depuis peu de tems dans le détroit une espèce de baleine, dont les petits bâtimens de ce port font la pêche avec assez de succès; on suppose, peut-être sans fondement, que ces poissons inconnus jusqu'à présent dans les mers du midi, ont suivi quelques bâtimens venant du Nord.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 20 Novembre.

LA dernière gazette extraordinaire qui ne nous a rien appris, nous laisse encore dans l'attente de nouvelles plus satisfaisantes de l'Amérique; depuis quelques jours le bruit s'est répandu que le Lord George Germaine avoit reçu un Exprès du Général Clinton; cet Exprès n'étoit rien moins qu'un Aide-de-Camp de ce Général; on s'étoit hâté de deviner les nouvelles qu'il avoit apportées, & les papiers qui s'impriment sous l'influence de la Cour, n'avoient pas manqué d'annoncer que le Général Washington, renonçant à l'espoir de pénétrer par Kingsbridge dans New-Yorck, avoit quitté les Plaines-Blanches, & que le Général Clinton

s'étoit empressé de marcher à sa poursuite avec 12,000 hommes, soutenus par des vaisseaux de guerre qui remontoient la rivière d'Hudson ; son projet étoit de la traverser , & de forcer son ennemi à se retirer dans la Nouvelle-Angleterre où il n'y avoit point de provisions , tandis que , marchant par le Nouveau-Jersey , il porteroit encore l'effroi dans la Pensylvanie , privée de son défenseur. Cette nouvelle importante , apportée officiellement , confirmée , disoit-on , par des lettres particulières & authentiques , auroit mérité sans doute de figurer dans la gazette de la Cour ; le silence qu'elle continue de garder , a ralenti la confiance publique ; & comme il est sûr qu'en effet la Cour a reçu des lettres , on suppose qu'elles ne sont pas favorables , ou que ce sont simplement des *duplicata* ou *triplicata* de celles qu'elle a déjà publiées.

On n'a pas plus de confiance à ce qui a été dit de la mésintelligence prétendue survenue entre les François & les Américains à Boston ; les nouvelles trop variées & trop contradictoires se sont détruites d'elles-mêmes ; on avoit d'abord attribué ce mécontentement au départ du Comte d'Estaing de Rhode-Island , qui avoit fait échouer cette entreprise ; on a senti bientôt qu'il n'étoit pas vraisemblable que les Etats-Unis se plaignissent de son éloignement , puisqu'ils savoient qu'il avoit pour objet de combattre l'Amiral Howe , & qu'il l'auroit battu sans la tempête. On a cherché promptement un autre motif à ces divisions , & on ne pouvoit en imaginer un plus puérile. Le Comte d'Estaing en arrivant à Boston , n'a rien eu , dit on , de plus pressé que de s'emparer d'une Eglise Presbytérienne , dont il a fait une Chapelle Catholique ; le Clergé de sa flotte s'y est rendu processionnellement pour la consacrer ; il étoit précédé d'une grande croix , & le Vice-Amiral terminoit la marche *in ponti-*

ficatibus. Ce spectacle a révolté les habitans de Boston, d'où s'étoit ensuivie une rixe, dont le Gouvernement conçoit, dit-on, les plus hautes espérances ; mais la Nation est loin de les partager. Elle voit ses possessions en Amérique menacées, & elle n'a pas lieu d'être satisfaite de ce qu'on n'a pris aucunes mesures pour les protéger. Les principaux marchands intéressés dans le commerce des Isles sous le Vent, se rendirent dernièrement chez le Lord North, le Lord Sandwich & le Lord Germaine ; ils leur représentèrent que depuis leur dernière Requête, concernant la protection de leurs propriétés dans les Isles, ils se voyoient exposés à un danger bien plus immédiat depuis la prise de la Dominique. Cette expédition, par la célérité & le succès avec lesquels elle avoit été exécutée, leur donnoit de justes inquiétudes sur beaucoup d'autres Isles, dans lesquelles, en y comprenant la Jamaïque, ils avoient des propriétés pour 50 millions sterl. Ils les requirèrent en conséquence de prendre les mesures les plus efficaces pour les défendre. Le Lord Sandwich leur répondit que l'Amirauté n'avoit rien de plus à cœur que de protéger le commerce en général ; mais que l'escadre du Comte d'Estaing avoit tellement dérangé ses projets, que *la défense des côtes de la Grande-Bretagne avoit été son premier objet.* Les marchands lui ayant alors demandé s'il avoit quelque avis positif que le Comte d'Estaing eût pris le chemin des Isles, il les assura qu'il n'en avoit aucun de cette espèce ; mais que dans ce cas, l'Amiral Byron avoit ordre de suivre l'escadre Françoisise partout où elle iroit, & qu'il *espéroit* être bientôt en état d'en rendre un compte *satisfaisant*. Quelques jours après, les mêmes marchands présentèrent une Requête beaucoup plus pressante, & n'obtenant pas d'autre réponse, ils requirèrent

Le premier Lord de l'Amirauté de prendre acte de leur démarche, afin qu'on n'eût rien à leur reprocher, & qu'il fût notoire qu'ils avoient fait ce qu'ils se devoient à eux-mêmes & au public.

On assure qu'un de ces Négocians ayant demandé au Lord Sandwich 2 vaisseaux de ligne & deux frégates ou sloops pour convoyer les bâtimens qui vont aux Isles ou qui en reviennent, ce Ministre lui dit : » Les vaisseaux sont à votre service ; mais il faudra que vous les armiez vous-même. J'ai bien des bâtimens ; les hommes me manquent, & dans l'impossibilité de conserver les Isles, toute mon attention doit se tourner sur la Grande-Bretagne ». On sent les réflexions que cette réponse, vraie ou fausse, fait faire à la Nation ; voilà donc, dit un de nos papiers, l'état de la marine Angloise si vantée ! cette marine, qui d'après les assurances données tant de fois au Parlement par le premier Lord de l'Amirauté, devoit faire face aux flottes réunies de la France & de l'Espagne, ne peut pas même suffire aujourd'hui à la défense nos Isles, livrées pour ainsi dire à la merci d'un ennemi marauder, faute de vaisseaux pour le repousser ».

Cet état ne paroît pas exagéré. Les matelots nous manquent, les gratifications extraordinaires, la presse, ne peuvent nous fournir tous ceux dont nous avons besoin. Nos chantiers sont dépourvus des matériaux nécessaires ; cette raison est la véritable qui a fait partager dans trois ports l'escadre de l'Amiral Keppel ; celle de faciliter & de hâter les réparations dont elle a besoin, n'est qu'apparente. 20 De ses vaisseaux sont à Portsmouth ; il y en a 5 à Plymouth & 5 à Torbay. La *Victoire* de 100 canons que montoit l'Amiral, & l'*Océan* de 90, ont eu beaucoup de peine à regagner le port ; pour conduire le premier à Portsmouth, il a fallu faire passer
sur

sur son bord nos marins les plus expérimentés , & pour sauver l'autre , qui a relâché à Plymouth , il a fallu jeter à la mer la plus grande partie de son artillerie.

Il s'est élevé des mésintelligences entre l'Amiral Keppel & l'Amiral Palliser ; ce dernier vient de publier dans nos papiers une longue lettre , qui prouve qu'on l'accuse d'avoir empêché l'Amiral Commandant de renouveler le combat contre les François vers Ouessant , puisqu'il se justifie sur le mauvais état de ses vaisseaux , qui ne lui permirent pas de se rallier à la flotte. Cette affaire d'Ouessant sur laquelle on s'attache ici à épaissir les ténèbres , est encore une énigme. On assure que le Parlement , lorsqu'il sera assemblé , ne négligera rien pour en deviner le mot ; il est en effet bien singulier que les deux Nations qui ont combattu s'attribuent l'avantage , & que l'une & l'autre s'accusent réciproquement d'avoir fui. Ceci n'est un problème que pour ce pays ; ce n'en est pas un pour le reste de l'Europe.

On espère que le Parlement en résoudra encore plusieurs autres ; il paroît que le Gouvernement est encore indécis sur la guerre de l'Amérique. La protection de ses Isles exige des forces considérables ; il seroit nécessaire de les y faire passer promptement ; & alors il faudroit y employer celles que l'on a à New-Yorck ; tous les vaisseaux qu'on enverroit d'ici pourroient arriver trop tard. On ne croit pas que les François rallentissent leurs expéditions ; s'il faut en croire des lettres de Guernesey , ils se sont emparés de St-Nevis & de Tabago , & on les croit en possession de St-Christophe. Ces nouvelles sont allarmantes ; on n'en a point à leur opposer , on cherche seulement à étourdir les esprits , en annonçant de grands préparatifs pour l'exécution des plus grands projets ; on

5. Décembre 1778.

E

parle d'envoyer 15,000 hommes à Sir Henri Clinton, & des vaisseaux pour renforcer l'Amiral Byron & les escadres qui sont dans des stations à portée de protéger efficacement les Isles. On cherche autant qu'il est possible d'en imposer à l'Europe qui a les yeux sur nous, & qui malgré nos efforts, pénètre nos embarras. Cependant on se flatte qu'ils produiront du moins un effet, celui de réunir les deux partis qui divisoient la Nation, & de les forcer par les circonstances à oublier leur animosité pour s'occuper du salut général, qu'on sent en effet en danger, malgré les succès de nos Corsaires qui ont pu gagner beaucoup, sans que le Gouvernement y ait trouvé aucun avantage. L'incertitude où l'on est toujours sur les dispositions de l'Espagne ne peut qu'augmenter nos inquiétudes; il est vrai qu'on assure que cette Puissance n'a pas cessé jusqu'à ce moment de montrer le désir de se maintenir en bonne intelligence avec la Grande-Bretagne; mais armée comme elle est, prête au moindre signal à agir vigoureusement par-tout où elle le jugera nécessaire, on ne peut nier que notre situation ne soit très-critique, & que nous n'ayons besoin d'user des plus grands ménagemens pour ne pas nous attirer sur les bras un nouvel ennemi aussi puissant, & auquel il seroit difficile de résister, s'il venoit à s'unir contre nous avec la France & les Américains.

Toutes ces réflexions font attendre avec impatience l'assemblée du Parlement, toujours fixée au 26 de ce mois; on espère que le discours du Roi éclaircira nos doutes relativement à l'Espagne. On craint que de nouvelles circonstances ne causent des débats nuisibles à l'union dans cette assemblée; le Gouverneur Johnstone parle, dit-on, ouvertement du projet de dénoncer l'un des frères Howe au Parlement; on ignore si c'est le Général ou l'Amiral; les pat.

piers de l'Opposition les menacent tous deux, « A présent qu'ils sont arrivés, disent-ils, on devrait rechercher les causes de la lenteur de leur marches, ou plutôt examiner tous les mouvemens rétrogrades qui ont eu lieu dans la guerre d'Amérique. Il faudroit, ou que les Ministres fissent rendre compte aux Officiers des transgressions dont ces derniers sont accusés, relativement aux ordres qu'ils ont reçus, ou que les Commandans de l'armée & de la flotte demandassent que les Ministres fussent examinés sur l'accusation intentée contre eux de n'avoir pas donné des ordres convenables, ou d'en avoir donné dont ils ont eux-mêmes rendu l'exécution impossible. Nos Ministres ressemblent à cet égard à cette vieille femme, qui ayant mis le feu à sa maison, se sauvait à la lueur des flammes, en disant qu'elle ne se mêloit de rien de tout cela ».

Parmi les objets dont le Parlement doit s'occuper, on annonce une pétition de la part du Clergé d'Ecosse, contre les Catholiques. On s'attend en conséquence, dit le plus piquant & le plus varié de nos papiers, aux plus importants débats qu'on puisse concevoir, entre les Avocats de la tolérance, & les satellites de l'intolérance; ceux-ci sont nombreux & sans talens, ont de l'ascendant dans l'une & l'autre Chambre; les autres sont presque tout ce que l'on connoît d'Orateurs au parlement, ils n'auront pour eux que de l'éloquence.

Le bruit court depuis quelques jours que l'Amiral Keppel ne reprendra pas le Commandement de la flotte, & qu'il sera remplacé par l'Amiral Howe. Cette nouvelle, si elle se confirme, prouvera la satisfaction que la Cour a de sa conduite; on en doutoit. On lui reprochoit d'être parti de l'Amérique sans avoir atténué l'Amiral Byron, & d'avoir remis ses pouvoirs à

un Officier d'un grade inférieur, pour les remettre à son successeur. On avoit trouvé aussi mauvais qu'il eût ramené un vaisseau de ligne à son retour, tandis qu'il n'y en avoit pas trop à New-Yorck ; on a remarqué aussi que le *Tartare*, qui a ramené le Gouverneur Johnstone étoit pareillement un vaisseau de ligne, & nos plaisans n'ont pas manqué d'observer que tout ce que les Frondeurs ont voulu débiter sur la faiblesse de notre armée navale en Amérique se trouve faux ; car quelle apparence y a-t-il que l'Amiral Byron eût consenti à se passer de ces deux vaisseaux, s'il avoit pu croire qu'il en avoit besoin.

Sur l'avis qu'une division de la flotte Française croise à la hauteur du Cap Léopard, dans la vue sans doute d'intercepter la flotte qui doit partir incessamment pour les Indes Occidentales, il a été expédié le 13 de ce mois au Capitaine Lochard Rofs, l'ordre de mettre sur-le-champ en mer avec 12 vaisseaux de ligne, dont on lui a confié le commandement.

On lit ici l'extrait suivant d'une lettre de Madraz. » L'Emir Ul Omrah Behadre, second fils du Nabab, a été accusé d'avoir assassiné une femme, par M.^{re} George Forster, particulier au service de la Compagne qui a dénoncé le meurtre aux grands Jurés. Kerodeen Cawn, gendre du Nabab, s'est enfui à Goa, où il reste sous la protection du pavillon Portugais ; son frère s'est retiré près de Hyder Aly, préférant toute espèce d'asyle, au peu de sûreté que l'on trouve dans le palais du Nabab. Chanda Saib, fils du Nabab, que les François ont soutenu dans le Carnate, est actuellement avec les Marattes, où il jouit d'une haute faveur. Le Capitaine John Stewart, ci-devant Aide-de-Camp de l'Emir Ul Omrah, est parti de Madraz par terre pour se rendre au Bengale. Il se propose de remon-

ter le Gange jusqu'à sa source ; de prendre ensuite le chemin d'Angleterre par la Tartarie , la Russie &c. , & il se propose d'être de retour en Angleterre dans deux ans. Comme il parle presque toutes les langues Orientales , on doit se promettre beaucoup de découvertes de ses recherches. Il a été autrefois au service d'Hyder , & s'est conduit avec la bravoure la plus signalée contre les Marattes. Son bataillon fut presque entièrement détruit , lui même il reçut plusieurs blessures , & resta sur le champ de bataille où on le crut mort. Un régiment de cavalerie , appartenant au Nabab , a déserté & passé au service d'Hyder ; plusieurs autres se sont révoltés & ont enfermé leurs Officiers Européens «.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 5 Septembre. Les nouvelles réquisitions faites par les Commissaires de S. M. B. relativement à l'embarquement des troupes du Général Burgoyne , ont donné lieu à la résolution suivante , que le Congrès a prise hier. » Attendu que le Congrès a résolu le 8 Janvier dernier , que l'embarquement du Lieutenant Général Burgoyne & de l'armée à ses ordres , demeureroit suspendu jusqu'à ce que la Cour de la Grande-Bretagne eût fait notifier formellement au Congrès , une ratification claire & expresse de la convention de Saratoga , il a été arrêté : qu'aucune ratification de ladite convention , laquelle pourroit être offerte en vertu de pouvoirs qui concerneroient ledit cas , uniquement par interprétation & d'une manière implicite , ou qui soumettroit tout ce qui se feroit fait à cet égard , ou à l'approbation ou au désaveu futur du Parlement de la Grande-Bretagne , ne sauroit être acceptée par le Congrès «.

L'armée du Général Burgoyne est toujours

dans ses quartiers , entre Boston & Cambridge ; le Général Phillips qui la commande en l'absence du Général Burgoyne , est aux arrêts dans sa maison ; sa conduite , à l'occasion de la mort de M. Brown, Lieutenant du 21^e régiment, a forcé de le traiter avec cette sévérité. Le Lieutenant ramenant dans un cabriolet deux filles de vertu suspecte , voulut passer les lignes avec elles , contre la défense expresse des ordres généraux ; la sentinelle Américaine l'avertit de l'infraction dont il alloit se rendre coupable : il voulut la forcer , il la menaça même , & celle-ci lui tira un coup de fusil qui l'étendit mort sur la place. Le Général Phillips porta des plaintes amères au Général Heath ; il appella cet accident un meurtre , en disant que tout principe de justice & d'humanité étoit banni de la Province ; sur cette lettre indécente , on lui donna sa maison & son jardin pour prison. Le Général Phillips ne devint pas plus modéré : il mit beaucoup d'aigreur , d'emportement & d'injures dans une autre lettre qu'il écrivit , pour faire donner la sépulture au sieur Brown , que le peuple *avait massacré , en lâchant la bride à sa rage , à son caractère vindicatif , à sa barbarie.* On méprisa ces nouvelles insultes : on rendit les honneurs funèbres au mort ; des bas-officiers & soldats Anglois eurent la permission d'assister au convoi qui se fit avec décence , & M. Phillips n'a pas cessé , depuis ce tems , de se répandre en plaintes & en menaces qui ont prolongé son confinement.

De Fishkill le 20 Septembre. Le Major Général Putnam a écrit la lettre suivante à l'Auteur du *New-York Packet* qui se publie ici : elle est datée des Plaines Blanches. » Je vous prie d'insérer dans votre feuille la résolution suivante du Congrès , concernant la perte des postes que l'on occupoit sur les montagnes , & la conduite

Les Officiers qui y commandoient ; quoique la publication des faits , dont la connoissance étoit nécessaire à la justification de ma conduite ait été différée par diverses circonstances , je pense que sous les auspices d'une autorité respectable , la vérité ne perdra rien de son pouvoir sur les esprits non prevenus. On a fait une enquête impartiale que ma réputation demandoit , & que mon pays avoit droit d'attendre. La pièce ci-jointe , met le résultat de cette enquête sous les yeux du public. Je compte sur son opinion favorable , tant à raison du témoignage que je me rends de la droiture de ma conduite & de la certitude où je suis d'avoir fait tout ce qu'un Officier pouvoit faire dans ma situation , que par la connoissance que j'ai de la justice & de l'impartialité des Américains « . La pièce dont il est question dans cette lettre , est la résolution suivante du Congrès. » Le Comité auquel ont été renvoyés une lettre concernant le Major Général Putnam & le rapport d'une Cour d'Enquête sur les postes qui ont été pris l'année dernière sur les montagnes qui avoisinent la rivière d'Hudson , a jugé qu'il lui paroît que ces postes ont été perdus sans qu'on puisse attribuer la faute à aucune négligence de la part des Officiers qui commandoient ; mais uniquement par ce qu'ils n'avoient pas des forces suffisantes pour les défendre. Le Congrès déclare qu'il adhère audit rapport « .

De Charles-Town le 30 Septembre. Les nouvelles de Boston portent que l'escadre Française qui y est rassemblée , a trouvé toutes les facilités qu'elle pouvoit desirer pour se mettre en état de rentrer bientôt en lice. Le plus grand malheur que nous ayons à imputer aux élémens conjurés contre les dispositions les plus sages , & que des évènements au-dessus de la prudence humaine ont seuls pu contrarier , c'est qu'il

renvoie à l'année prochaine le moment où les Anglois ouvriront les yeux sur leurs vrais intérêts. Nous nous préparons à une nouvelle campagne ; les apparences , jusqu'à présent , ne nous font pas craindre qu'elle soit bien pénible : l'impuissance de la Grande-Bretagne se manifeste chaque jour ; la position de ses isles va la forcer de partager ses forces en Amérique : & ce qu'elle y enverra sera encore diminué par celles que sa situation en Europe la force d'y conserver. Le bruit qui s'est répandu que le Général Clinton évacuera New-Yorck , se soutient ; la conduite des troupes Royales semble le confirmer. On ne parle que des ravages & de la destruction que portent par-tout à présent les partis qu'on envoie de tems en tems ; on diroit que l'Angleterre ayant renoncé à toute idée de tirer jamais aucun avantage de l'Amérique , soit comme état dépendant , soit comme état indépendant , cherche , en étendant de tous côtés , l'incendie & la mort , à fortifier la juste horreur qu'elle a inspirée aux peuples de ces contrées. L'Amiral Howe a quitté l'Amérique comme Armide quitta son palais enchanté , c'est à-dire , en y mettant le feu. La ville de Bedford , située entre Rhode Island & le cap Cod , a été le siège de son dernier incendie.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 30 Novembre,

LE 18 , M. le Duc de Chartres a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de Colonel Général des Hussards.

S. M. a nommé à l'Evêché d'Apt , l'Abbé de Cely , Vicaire-Général d'Autun ; à l'Abbaye de Belval , Ordre de Prémontré , Diocèse de Reims , l'Evêque de Montpellier ; à celle de Samar , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de

Boulogne , l'Abbé de Merinville , Aumônier de la Reine ; à celle de Neste-la-Réposse , même Ordre , Diocèse de Troyes , l'Abbé de Fontenille , Vicaire-Général d'Agén ; à celle de la Chaume , même Ordre , Diocèse de Nantes , l'Abbé de Cluzel , Vicaire-Général de Tours ; à celle de Chambon , même Ordre , Diocèse de Poitiers , l'Abbé de Matharel du Chery , Vicaire-Général de Lisieux ; à celle de Saint-Augustin , même Ordre , Diocèse de Limoges , l'Abbé de Montfrabeuf , Aumônier ordinaire de Madame Sophie ; à celle de Saint-Crepin-le-Grand , même Ordre , Diocèse de Soissons , l'Abbé de Malesieu , Conseiller-Clerc & de Grand'Chambre au Parlement de Paris ; à celle des Roches , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Auxerre , l'Abbé de Goyon , Vicaire-Général de Rouen ; à celle de Saint-Sulpice , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Rennes , la Dame Lemaitre de la Garlaye , Religieuse de ladite Abbaye ; & à celle de la Blanche , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Avranches , la Dame de Lesqueu , Religieuse de ladite Abbaye.

Le 15 , le Comte d'Orvilliers , Lieutenant-Général , Commandant l'armée navale , fut présenté au Roi par M. de Sartine , Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine.

De P A R I S , le 30 Novembre.

LES succès des vaisseaux & frégates du Roi sur les mers où ils croisent depuis long-temps , se multiplient tous les jours ; la marine Royale , dans ces expéditions , n'a perdu aucun bâtiment ; & elle a amené plusieurs frégates Angloises dans nos ports , soit en Europe , soit en Amérique. Selon des lettres de St. Domingue , la frégate la *Dédaigneuse* , commandée par le Chevalier de Keroulas de Cohars , Lieutenant de

E ,

vaisseau , s'est emparé dans le mois de Septembre dernier , sur le mole de St.-Nicolas , de la frégate Angloise l'*Active* , commandée par M. William Williams , Capitaine de vaisseau de S. M. B.

Il y a eu sur les côtes de Bretagne une action , dont voici les détails. » Le 20 Octobre à midi , le Comte de Ligondez , Capitaine de vaisseau , commandant le vaisseau du Roi le *Triton* , de 64 canons , découvrit deux bâtimens qui couvroient vent arrière sur lui. Il les attendit pour les bien reconnoître , & il apperçut bientôt le grand pavillon Anglois que chacun de ces bâtimens portoit à poupe sans pouvoir distinguer si c'étoient une frégate & une corvette ou un vaisseau & une frégate. Il prit néanmoins le parti de les attaquer , & aussi tôt qu'il se fut assuré de la position de son vaisseau , par rapport aux différens points de la côte qu'il distinguoit , il revira de bord pour aller au-devant d'eux. Il arbora alors pavillon François , & peu de minutes après , il eut par son travers de bas-bord un vaisseau de ligne à une petite portée de canon : le combat s'engagea , & comme il étoit alors cinq heures un quart du soir & qu'il faisoit presque nuit , il ne fut pas possible de compter le nombre des sabords du vaisseau ennemi ; mais les boulets de 24 livres de balles qu'il reçut à bord , l'assurèrent qu'il combattoit au moins un vaisseau de sa force. A peine l'action étoit-elle engagée , qu'une frégate qu'il estima être de 30 canons , voulut canonner son vaisseau par la hanche de tribord : ayant manœuvré pour éviter cette position désavantageuse , & présenté sur-le-champ son travers sur le même bord au vaisseau & à la frégate , à la distance de la portée du pistolet , le feu devint très-vif ; après une heure & demie de combat , le Comte de Ligondez eut le pouce de la main

droite emporté, & dans le même instant il reçut une balle dans le bras gauche : ces deux blessures qui lui firent perdre beaucoup de sang, & qui lui causoient les douleurs les plus aiguës, le forcèrent de céder le commandement à M. de Roquart, Lieutenant de vaisseau, son second. Une demi-heure après cet événement, la frégate profita de l'obscurité de la nuit pour se soustraire au feu & disparut : le vaisseau combattit encore l'espace d'une heure, & pendant ce tems parut plier trois fois ; il fit ensuite de la voile & cacha tous ses feux. M. de Roquart le poursuivit en le canonnant toutes les fois qu'il fut possible de l'ajuster, mais après trois quarts d'heure de chasse, un grain violent de vent & de pluie qui survint lui fit perdre de vue le vaisseau ennemi. L'action dura trois heures trois quarts : les matelots & les soldats donnèrent les preuves de la bravoure la plus soutenue à l'exemple de leur chef, dont les ordres furent exécutés avec autant d'intelligence que de valeur & de sang froid par M. Roquart, Lieutenant de vaisseau, commandant en second, qui suppléa le Comte de Ligondez lorsque ses forces ne secondèrent plus son courage ; MM. Leveneur de Beauvais & Meherene de Saint-Pierre, Lieutenans de vaisseau ; de Contaudon de Kergues & le Chevalier de Maupeou, Enseignes ; Beaudoin aîné & cadet, & Leveneur de la Marre, Officiers auxiliaires ; de Charbonneau, Garde du Pavillon ; & MM. Depuymartin, Capitaine, Désaigues, Lieutenant, & d'Ausillon, Sous-Lieutenant du détachement du régiment de Condé embarqué sur le *Triton*. Ce vaisseau a eu 13 hommes tués & environ 20 blessés ; il y a eu 50 boulets dans le corps du vaisseau ou dans la mâture ; les voiles & les bastingages ont été criblés de balles de fusil & de mitrailles. On ignore la perte & le dom-

mage du vaisseau & de la frégate ennemis : mais le parti qu'ils ont pris l'un & l'autre de fuir , doit faire penser qu'ils ont été plus maltraités. S. M. a donné des marques de satisfaction au Comte de Ligondez , à M. de Roquart & aux Officiers de l'Etat-Major du *Triton* : Elle a aussi annoncé des gratifications pour les blessés & pour les veuves & enfans de ceux qui ont été tués dans le combat.

Le 13 du mois dernier , le Comte d'Ambli-
mont , commandant le *Vengeur* , donna aussi la
chasse au *Warwick* , vaisseau Anglois de 74
canons , il le suivit pendant 30 lieues , sans pou-
voir le forcer à combattre , quoique le *War-
wick* eût dix canons de plus ; on remarqua que
pour hâter sa fuite , il jeta à la mer plusieurs
coffres , & tout ce qu'il crut pouvoir l'alléger.
La division que commandoit cet Officier , a
pris dans sa croisière 5 corsaires Anglois & 3
batimens marchands. Selon des lettres de Nan-
tes , M. de la Mothe-Piquet y en a envoyé 8.
Le nombre des prises faites par la marine Royale
est très-considérable ; on ne compte pas moins
de 7000 Anglois , actuellement prisonniers de
guerre dans le seul département de Brest. Les
bâtimens corsaires enlevés dans les croisières ,
ont été armés sur-le-champ & employés à la
course.

Les armateurs François commencent à se
multiplier ; les avantages qu'ont retiré de leurs
courses ceux qui ont donné l'exemple de met-
tre en mer , ont dû naturellement produire cet
effet ; aussi la quantité de prises qu'ils amènent ,
fait-elle taire les plaintes qui retentissoient dans
plusieurs ports au sujet de celles que faisoient
les Anglois. Le corsaire la *Vengeance* , le même
qui s'est emparé de la frégate Angloise le *Pélican* ,
vient d'enlever le *Gain-vort* , vaisseau Anglois ,
qui alloit de Cadix à la côte de Guinée ; on

évalue sa cargaison à 300,000 livres sterlings.

On mande de Marseille qu'on y fait actuellement un armement projeté & dirigé par M. Maistre de la Tour ; il est destiné à croiser au-delà du cap de Bonne-Espérance. Il sera composé de 3 frégates-chébecs d'environ 300 hommes d'équipage, & armés chacun de 30 canons. Ces bâtimens commandés par des Officiers intelligens & expérimentés, se proposent de côtoyer les côtes d'Afrique, & de s'emparer de tous les vaisseaux Anglois qui vont à la traite des nègres, & de ceux qui reviennent des Indes Orientales. Ils auront une marche supérieure, & seront en état de ne pas craindre des frégates.

On dit que Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois font construire à l'Orient une frégate de 36 canons destinée à la course : elle aura 150 hommes d'équipage & 50 de troupes réglées ou de volontaires.

Le 10 de ce mois, écrit-on d'Ostende, nous avons vu en mer, à une petite demi-lieue de cette ville, un combat entre un cotter Anglois commandé par le Capitaine Osborn, & un corsaire François, commandé par le Capitaine Trosse. Le premier étoit armé de 14 canons & le second de 12. Le combat n'a duré qu'un quart-d'heure ; l'Anglois a pris le large, & le François, qui, avant le combat, avoit fait une voie d'eau, a été obligé de rentrer pour la faire fermer.

La prise de la Dominique devient très-intéressante dans les circonstances présentes, par la situation de cette île & par la quantité de munitions & de provisions que les Anglois y avoient amassées. Ce dépôt considérable a passé de leurs mains dans les nôtres, sans aucune perte de notre part. Les Anglois qui ne se dissimulent pas l'importance de cette perte, ont soin d'offrir des détails fort étendus des prétendus

avantages que leur offrent les rochers de S. Pierre & de Miquelon ; ils ont publié l'état suivant des effets qu'ils y ont trouvé : ils se réduisent à 173 fusils , autant de bayonnettes , 172 porte-cartouches , & 108 ceinturons. Il y avoit 10 barques à ponts non-fixés , 22 à ponts fixés & 165 sans ponts , 82 canons , 16,235 quinquaux de poisson , 201 barriques d'huile , & 244 barriques de sel. Ils ont publié aussi la lettre que le Baron de l'Espérance écrivit au Commodore Evans : elle étoit conçue ainsi. » C'est avec la plus grande surprise que j'ai reçu de vous la sommation de remettre à S. M. B. les isles de St.-Pierre & de Miquelon , n'ayant pas reçu de ma Cour avis que la guerre fût déclarée entre les deux nations. Sentant qu'il n'est pas en mon pouvoir de m'opposer aux forces formidables que vous conduisez avec vous , je me trouve dans la nécessité de condescendre à votre sommation , à condition que moi & ma petite garnison nous nous retirerons avec tous les honneurs de la guerre , ainsi que l'a promis l'Officier chargé de vos ordres. J'attends de votre générosité tout ce qu'il est en votre pouvoir d'accorder aux malheureux habitans confiés à mes soins. Je demande en conséquence , 1°. que vous marquez toutes les attentions qui sont en votre pouvoir aux Officiers Civils & Militaires qui se trouvent dans mon Gouvernement. 2°. Que les habitans puissent emporter de leurs maisons leurs effets & même leur poisson : qu'on les fasse passer en France à bord de navires de transport suffisans pour rassurer sur les risques de les voir périr avant qu'ils arrivent. 3°. Que nous jouissions librement de l'exercice de notre Religion pendant le séjour que nous pourrons faire dans la colonie. 4°. Que le petit nombre de navires qui restent dans les isles , reste en la possession de leurs propriétaires respectifs. 5°.

J'attends enfin, Monsieur, que vous aurez soin de disposer des gardes de manière à empêcher que mes gens ne reçoivent aucune insulte, &c «.

On dit que le Comte de Grasse, qui doit commander la division des vaisseaux destinés pour les îles du Vent, a été à Versailles pour prendre des instructions verbales sur sa mission, & qu'il est reparti pour Brest, d'où il ne tardera point à mettre à la voile.

Le 26 du mois dernier, écrit-on de Vigo en Galice, il entra dans ce port 2 navires François de 16 canons chacun, venant de St.-Domingue, & allant à Marseille chargés de sucre, de café & de coton; ils étoient partis avec un paquebot de leur nation, qui a été pris en route dans un combat qu'ils avoient soutenus pendant 5 heures contre 8 vaisseaux Anglois armés en guerre. Ces 2 navires, le *Mars* & la *Syrene*, meilleurs voiliers que les Anglois, leur ont échappé après un combat opiniâtre, dans lequel ils ont eu quelques blessés.

Les Etats de Bretagne ouvrirent leur séance le 26 du mois dernier. Les 2 millions de don gratuit ont été accordés unanimement; ils arrêterent de donner une somme de 15,000 livres au Chevalier de Freslon pour le dédommager des frais de la députation à Malthe, dont la Province l'avoit chargé pour féliciter le Grand-Maître sur son élection; ils assignèrent en même-tems un fond de 6000 livres pour la noblesse pauvre, & donnèrent 1200 livres pour les pauvres de la ville.

Le 12 de ce mois, écrit-on de Mirecourt en Lorraine, le régiment de cavalerie de la Reine, en garnison dans cette Ville, fit célébrer dans l'Eglise Paroissiale, une Messe solennelle, pour demander à Dieu l'heureuse délivrance de S. M. Le Régiment étoit sous les armes, commandé par M. le Vicomte d'Ortan, Capitaine des

Chevaux-Légers. Le Présidial & tous les Corps de la Ville assistèrent en cérémonie, à cette solennité intéressante.

» Le lendemain 13, se fit la rentrée du Présidial; M. François de Neufchâteau, Lieutenant-Général de ce Siege prononça un discours sur l'étude des Loix, dans lequel il rappella la solennité de la veille, en parlant du fuit de l'espérance commune des François, avec tant de pathétique, qu'il arracha à l'assemblée brillante & nombreuse qui l'écoutoit, des larmes de patriotisme & de joie ».

Quelques malheureux ont mutilé, dans la nuit du 6 au 7 de ce mois, quelques-unes des plus magnifiques statues de Marly; on ne peut concevoir ce qui a pu les porter à gâter ces monumens précieux du goût & des arts: on fait des recherches pour les découvrir.

Un événement funeste, arrivé le 11 de ce mois dans la maison de Sorbonne, prouve le danger de laisser les malades seuls dans un appartement, & les inconvéniens des fauteuils à roulettes, qui par la facilité de leurs mouvemens peuvent devenir très-funestes au malade qui s'en sert. M. l'Abbé Negrel vient d'en faire la triste expérience; en plaignant son malheur, il est important de le publier; c'est un avis de se précautionner contre l'accident dont il a été la victime; ce respectable Ecclésiastique, âgé de 81 ans, retenu depuis deux ans dans sa chambre par les suites d'une chute, passant depuis les premiers froids une partie de la journée devant sa cheminée sur un fauteuil à roulettes, donna le 11 vers les 5 heures du soir une commission à son domestique; celui-ci, qui ne fut absent que 25 à 30 minutes, le trouva mort & nud à son retour, ayant la tête & le côté droit dans le feu, qui avoit consumé sa robe de chambre & tous ses vêtemens. On suppose que voulant prendre

des pincettes pour arranger ses tisons, le fau-
 reuil recula, & occasionna sa chute. Sa foi-
 bleſſe ne lui permit pas de ſe relever. Une ſorte
 de fatalité bien malheureuſe l'empêcha de rece-
 voir des ſecours. Un domeſtique qui montoit
 l'eſcalier vers les 6 heures, entendit trois ou
 quatre cris ; mais comme un quart-d'heure aupa-
 ravant, il avoit entendu le malade ſe plaindre du
 bruit qu'on faiſoit en remuant du bois dans ſon
 antichambre, il prit ces cris pour une ſuite des
 mêmes plaintes, & il paſſa ſon chemin. Une
 perſonne de la maiſon crut remarquer, vrai-
 ſemblablement dans le moment où les habits du
 défunt brûloient ſur ſon corps, plus de clarté
 qu'à l'ordinaire dans ſa chambre ; mais il la
 crut l'effet d'un flambeau de plus, allumé à l'oc-
 caſion de quelque viſite. L'appartement au-
 deſſus du ſien étoit rempli de fumée, mais
 celui qui l'occupe étoit ſorti, & ne rentra qu'à
 6 heures & demie.

On parle beaucoup d'un autre évènement fu-
 neſte, & arrivé plus récemment. C'eſt ainſi
 qu'on le raconte ; on peut ſe tromper ſur quel-
 ques circonſtances, mais le fait eſt réel. Une
 perſonne qui devoit ſe trouver à un convoi,
 retenue par des affaires, arriva après qu'il fut
 parti ; elle prit la route de l'Egliſe où il étoit
 déjà arrivé ; pour abrégér ſon chemin, elle en-
 tra dans l'Egliſe par une petite porte, & mar-
 chant rapidement pour ſe joindre au deuil, elle
 rencontra ſous ſes pas l'ouverture de la tombe
 dans laquelle le corps devoit être dépoſé, &
 y tomba. Ses cris ne purent être entendus, à
 cauſe des prières qu'on chantoit dans l'Egliſe ;
 on ne put venir à ſon ſecours, qu'au moment où
 l'on apporta le cercueil près du tombeau ; on
 ſ'empreſſa d'en retirer la perſonne qui y étoit
 tombée ; elle ſ'eſt bleſſée dangereuſement,
 & elle a l'oſ de la jambe fracassé.

» Les fripons qui veulent trouver des dupes , sont bien mal avisés quand ils prennent une ville aussi policée que Paris pour le théâtre de leurs escroqueries. Il y a quelques jours qu'un Inspecteur de Police arrêta dans un hôtel garni , rue de Richelieu , un prétendu Baron Hollandois , qui en cette qualité prenoit depuis 15 jours un état très-fastueux ; il avoit un Intendant , 2 Secrétaires , un maître d'Hôtel , 2 Valets-de-Chambre , un Jockey , & des laquais en proportion. Tous les marchands s'empressoient à l'envi de le fournir ; le sellier alloit lui livrer deux superbes voitures , le mercier des toiles , des dentelles , le marchand des galons & des soieries pour des sommes considérables. Cet intrigant , qu'on dit Juif d'origine , étoit tailleur pour femme , & il avoit fait apporter , pour en imposer dans l'hôtel où il logeoit , deux malles remplies de cailloux & de paille «.

Le magasin Littéraire , établi depuis 18 ans rue Christine , près la rue Dauphine , est toujours ouvert au public. On y a rassemblé une grande quantité de livres de tous genres , anciens & modernes. On y trouve toutes les nouveautés à mesure qu'elles paroissent. Les Abonnés ont la commodité de les envoyer chercher pour les lire chez eux. Le prix de l'abonnement est de 3 liv. par mois , ou de 24 liv. par an. Cet établissement a toutes sortes de droits à la confiance ; c'est le premier de ce genre qui a été formé à Paris , & c'est à son imitation que l'on en a fait quelques autres. Pour satisfaire plus sûrement tous les goûts , on y a réuni depuis quelque tems de nouveaux avantages. Outre une partie considérable de livres dont on a augmenté le magasin , on y a établi un cabinet séparé pour la lecture de tous les ouvrages périodiques , François & Etrangers , Journaux , Gazettes , &c. ; des Edits , Ordonnances , Déclar-

fatons , Arrêts du Conseil , & généralement de toutes les nouveautés , pièces de Théâtre & pièces fugitives en vers & en prose. Ce cabinet est ouvert tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. Le prix est de 4 sols par séance.

Le Marquis de Gaucourt , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis , nommé un des représentans de la noblesse aux Etats de Berry , est mort le 23 du mois dernier , âgé de 82 ans.

Louis-Marie-Joseph Frotter , Comte de la Coste , Maréchal de Camp , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis , ancien premier Sous-Lieutenant des Chevaux-légers de la garde du Roi , est mort le 30 du même mois.

Le Roi , par un Edit donné à Versailles au mois de Juillet dernier , & enregistré dans le mois d'Août suivant , a supprimé toutes les commissions de Gardes du commerce , & créé 12 Commissaires sous le titre d'Officiers-gardes du commerce ; ils seront chargés d'exécuter toutes les contraintes par corps pour dettes civiles ; leur bureau sera établi dans le centre de la ville de Paris. Ils ne procéderont à aucune exécution que les lettres & pièces n'aient été remises à leur bureau , examinées par un sujet capable , versé dans la pratique des affaires contentieuses , & que 24 heures après la signification des Arrêts , Sentences & Jugemens qui l'ordonneront ; ils porteront une baguette , qu'ils exhiberont aux débiteurs , qu'ils seront chargés d'arrêter , en leur enjoignant de les suivre dans l'une des prisons de la ville ; ceux-ci seront obligés d'obéir , à peine d'être poursuivis comme rebellionnaires à Justice. L'Edit alloue 60 liv. au Garde du commerce pour chaque capture.

Un autre Edit , donné à Versailles au mois

de Septembre, enregistrée à la Chambre des Comptes le 18 du mois dernier, relatif à la comptabilité des Monnoies, réunit à de nouvelles dispositions la plupart de celles des Edits de Septembre 1771, & Août 1772, de manière à pouvoir régler cette comptabilité depuis l'année 1759 jusqu'à présent & à l'avenir, avec toute la clarté & la précision désirables.

De BRUXELLES, le 30 Novembre.

LES plaintes des Hollandois contre les Anglois, s'aggravent depuis la réponse du Comte du Suffolck à leur Ambassadeur, le Comte de Welderen. » Cette réponse, dit-on, dans une lettre d'Amsterdam, est l'infraction la plus manifeste aux traités conclus par l'Angleterre avec notre République. En effet, si les raisons alléguées par cette Cour, & par lesquelles elle cherche à justifier ses procédés, étoient adoptées, il en résulteroit que les traités les plus sacrés ne sont que d'inutiles précautions, & que la fortune des Négocians ou même celle des Etats commerçans dépend uniquement de la rapacité de voisins injustes ou corsaires. Mais qui ne fait que le commerce de la Hollande a pour base des traités qui ne sont, ni ne peuvent être sujets à des interprétations vagues, ou arbitraires. Nos plaintes sont d'autant plus fondées, que la Grande-Bretagne a par impuissance, plus d'égards pour le pavillon d'autres Nations qui n'ont pas de pareils traités, mais qui, à la vérité, se sont déclarées plus énergiquement que nous. Nos requêtes aux Etats-Généraux, semblent avoir pour objet de les engager à faire de pareilles déclarations. Les dernières que les villes de Dordrecht & d'Amsterdam leur ont présenté, concluent à ce qu'il plaise à LL. HH. PP. après avoir considéré l'importance de l'affaire, & que l'Etat ne manque pas

de pouvoir , ni les Habitans de bonne volonté pour maintenir l'indépendance de la République , de prendre les mesures que leur sagesse & leur pénétration jugeront convenir au véritable intérêt de la patrie «.

Il y a peu de Nations qui n'aient de pareils reproches à faire à l'Angleterre ; elle répondra qu'il ne faut pas l'accuser des déprédations de ses corsaires ; mais ne les y autorise-t-elle pas , puisqu'elle ne punit pas ceux qui s'en rendent coupables ? quel nom donnera-t-on , par exemple aux excès suivans , qu'on apprend de Cadix ? » Christophe Laurentzer , Capitaine du Paquebot Danois la *Concorde* , parti d'Ostende le 6 Septembre , & arrivé ici le 5 Octobre , a déclaré que le 8 du mois dernier , il rencontra sur la pointe de Barbezier un corsaire Anglois de 8 canons , qui lui fit le signal de mettre en cape ; il obéit ; 8 hommes du corsaire vinrent à son bord , se saisirent de tous ses papiers , après avoir tiré , lui Capitaine , dans sa chambre avec violence , pour l'empêcher de voir ce qu'ils faisoient , & de parler à personne , ils forcèrent des caisses remplies de dentelles qu'ils enlevèrent. Le soir , entre 7 & 8 heures , ils revinrent en plus grand nombre , assaillirent l'équipage le sabre à la main , le chassant du côté de la proue , & pillèrent toutes les marchandises qu'ils trouvèrent. Les pirates de Barbarie ne se feroient pas conduits avec plus d'audace & d'insolence «.

Les lettres d'Espagne confirment que les ports de cette Monarchie sont ouverts aux Américains ; & cette démarche semble annoncer que sa déclaration , si long-tems attendue , n'est pas éloignée ; on paroît la prévoir à Londres. » Nous allons bientôt être contraints de faire une paix humiliante , écrit-on de cette Ville , mais elle est encore préférable à la guerre dans les cir-

eonstances où nous nous trouvons ; je ne fais pas comment nos Ministres se tireront des plaintes de la Nation. Depuis quelques jours on remarque de la mésintelligence entr'eux , & l'Ambassadeur Espagnol qu'ils ont si long-tems caressé. Les bruits qu'ils répandent sourdement de leurs grandes vues en Allemagne où ils ne se proposent pas moins que de rétablir la paix , ont pour objet unique de détourner l'attention du peuple , & de lui faire espérer de voir leurs ennemis occupés de ce côté ; il font aussi annoncer indirectement que si l'Espagne se réunit à la France , ils ont lieu de compter sur la Russie ; les papiers qu'ils dirigent secrètement leur font honneur de la paix prochaine de cette Puissance avec la Turquie ; mais ils n'oseroient pas s'en vanter eux-mêmes ; ils se flattent cependant de le persuader ; on pourra trouver en effet vraisemblable qu'ils y aient travaillé ; on fait depuis combien de tems ils s'en occupent ; mais on fait aussi quelles sont les Puissances qui travailloient à exciter les différends ; on fait qu'elles ont eu le crédit de faire échouer nos bons offices , & qu'elles ont réellement le mérite du succès que notre Ministère voudroit s'attribuer ; on fait que lorsqu'elles se sont déterminées à défaire leur ouvrage , elles avoient négocié avec la Russie , & qu'il n'est pas vraisemblable que dans leurs arrangemens , elles n'aient pas lié cette dernière ; la déclaration qu'elle vient de faire faire à Vienne , les troupes qu'elle a prêtées à marcher au secours du Roi de Prusse , dévoient peut-être une partie de ces secrets qui nous laissent peu d'espérance. On cite avec emphase un Oukase de l'Impératrice de Russie , qui défend de recevoir à Archangel les corsaires Américains avec leurs prises ; on n'ignore pas que nos vaisseaux fréquentent ce port, où ils

chargent des grains & des bois de construction, & combien ils le fréquenteront davantage s'ils y sont protégés ; l'intérêt de ce port même a dicté cette loi, qui ne nous assure pas que la Russie consente à nous fournir des hommes & des vaisseaux ; on ne peut pas lui prêter cette disposition sur l'ordre qu'elle a donné de punir le Collecteur de Kyola ; le crime dont il s'est rendu coupable auroit fait donner le même ordre dans tous les ports neutres ; ce n'est pas pour avoir reçu les Armateurs Américains qu'on le condamne, mais pour sa conduite envers les Maîtres des vaisseaux Anglois qu'il a laissé piller & maltraiter «.

Un papier de Londres nous fournit le trait suivant : « Le 16 de ce mois, le Comte du Bary (c'est du moins, ainsi que les Anglois le qualifient ; on le croit le Vicomte) ayant eu querelle à Bath avec le Comte de Rice, s'est battu au pistolet dans la plaine de Claverton. Il avoit pour second M. Tool, Officier au service de France ; celui de son adversaire étoit M. Rogers ; un Chirurgien faisoit le cinquième dans cette partie. Ils prirent leurs postes à 7 heures du matin, après être restés près de deux heures dans la même voiture sans se parler ; le François fit feu le premier, & manqua ; l'Anglois tira le second avec aussi peu de succès ; le Comte du Bary au second coup porta sa balle dans la cuisse du Comte de Rice qui tomba en tirant son coup qui atteignit son adversaire au flanc droit, & l'étendit mort sur la place, où il resta étendu jusqu'à 4 heures après midi, qu'on le transporta dans une Auberge. Le Comte de Rice fut porté à Yorck-House. Le lendemain au soir, la balle qu'il avoit dans la cuisse n'étoit pas encore retirée «.

« On parle beaucoup ici, écrit on de Paris, d'un fait bien singulier ; c'est ainsi qu'on le ra-

conte. M. Franklin a reçu , il y a quelque tems , un Exprès de Dieppe ; il lui avoit été envoyé par le Capitaine d'un paquebot qui venoit d'arriver , à la rade , sans entrer dans le Port , & qui lui mandoit , que parti d'Amérique avec des dépêches du Congrès , il les avoit jettées à la mer à l'approche d'un Corsaire Anglois , auquel il n'étoit échappé qu'avec peine ; qu'il lui restoit une seule lettre qu'il ne pouvoit remettre qu'au Docteur lui-même ; & qu'une maladie l'empêchant de faire le voyage de Dieppe à Paris , il le prioit de venir la recevoir. M. Franklin a envoyé son fils à Dieppe ; celui-ci , à son arrivée , a fait dire au Capitaine de lui apporter la lettre qu'il avoit pour son pere ; le Capitaine s'excusant toujours sur sa maladie qui ne lui permettoit pas de quitter son bord , a invité M. Franklin fils , à venir prendre la lettre ; il n'a pas jugé à propos d'y aller , & le prétendu Américain a remis à la voile. On se rappelle que dans la dernière guerre , un vaisseau Anglois s'approcha de nos côtes , en faisant des signaux de détresse ; on s'empressa de lui envoyer des pilotes côtiers qu'il mit aux fers dès qu'ils furent sur son bord , & qu'il conduisit en Angleterre. On a cru qu'un Corsaire avoit voulu renouveler cette ruse , & qu'il espéroit que M. Franklin donneroit dans le piège. Mais que pouvoit-il espérer du succès , si elle en avoit eu , pour sa Nation ? la guerre avec l'Amérique n'en auroit pas moins continué , & l'Angleterre auroit eu à se reprocher une entreprise que l'honneur condamne , & que les loix même de la guerre n'excusent pas. On dit que ce prétendu paquebot Américain est tombé entre les mains d'un de nos Armateurs , & que les papiers trouvés à bord ont décidé les vainqueurs à en mettre l'équipage aux fers. Si ce dernier fait est vrai , il ne tardera pas à être confirmé «.

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers ; &c. &c.

15 Décembre 1778.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

A vec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Expériences de Messieurs</i>
<i>Ode Badine ,</i> 123	<i>Rouelle & Darcet ,</i> 178
<i>L'Épreuve , Conte ,</i> 124	<i>Anecdote ,</i> 180
<i>Enigme & Logogryp.</i> 129	V A R I É T É S.
N O U V E L L E S	<i>Buste de Molière ,</i> 185
L I T T É R A I R E S.	<i>Gravures ,</i> 189
<i>Histoire Naturelle du Ton-</i>	ANNONCES LITTÉR. 191
<i>quin ,</i> 130	JOURNAL POLITIQUE.
<i>Essai sur la vie de Sénè-</i>	<i>Constantinople ,</i> 193
<i>que ,</i> 136	<i>Pétersbourg ,</i> 194
<i>Sermons pour les jeunes</i>	<i>Stockholm ,</i> 195
<i>Dames ,</i> 161	<i>Varsovie ,</i> 198
A C A D É M I E S.	<i>Vienne ,</i> 200
<i>Académies de Châlons-sur-</i>	<i>Hambourg ,</i> 201
<i>Marne ,</i> 168	<i>Lisbonne ,</i> 207
S P E C T A C L E S.	<i>Londres ,</i> 213
<i>Concert Spirituel ,</i> 170	<i>Etats-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Septent.</i> 222
<i>sique ,</i> 172	<i>Versailles ,</i> 227
<i>Comédie Françoisé ,</i> 174	<i>Paris ,</i> 228
S C I E N C E S E T A R T S.	<i>Bruxelles ,</i> 236

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 15 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Décembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE *DE FRANCE.*

15 Décembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE BADINE.

SI j'étois ce Dieu suprême
Qui commande aux autres Dieux,
Et que l'Axe du Ciel même
Tremblât au clin de mes yeux,

Je ne mettrois point ma gloire
A rassembler dans les airs

F ij

Ces eaux , cette vapeur noire
Qui désolent l'Univers.

Le Ciel pur & sans mélange
Annonceroit aux humains
Le succès de la vengeance ,
Les beaux jours & les bons vins.

Les ris badins , la jeunesse ,
Y feroient mes échantons ,
Et les Nymphes du Permesse
Formeroient de tendres sons.

Je danserois avec elles ,
Et je dirois aux Amours
De n'enflâmer que des Belles
Capables d'aimer toujours.

(Par M. **.)

L'ÉPREUVE,

C O N T E,

SOPHIE avoit tout-à-la-fois cinq amans : aucun n'avoit fait sur son cœur une impression vive ; aucun ne lui déplaisoit ; elle ne savoit auquel donner la préférence.

Un jour elle leur dit : je suis jeune , & mon intention n'est pas de m'enchaîner encore par ces liens indissolubles qu'on ne se

donne jamais que trop tôt. Si ma main vaut autant que vos empressemens semblent l'annoncer, faites vos efforts pour la mériter; mais, je vous le déclare, je ne ferai mon choix que dans quelques années.

Des cinq amans de Sophie, le premier avoit beaucoup de disposition à dissiper son bien. Les femmes, dit-il, se prennent par l'extérieur : dépensons beaucoup, & n'épargnons rien.

Le second avoit un fonds d'économie qui inclinoit à l'avarice. Avec une femme comme Sophie, dit-il, qui pense solidement, le meilleur parti est de se montrer en état d'amasser une grande fortune : jetons-nous dans le commerce.

Le troisième avoit l'âme fière & haute. Sûrement, dit-il, Sophie qui pense avec noblesse, se laissera toucher par l'éclat de la gloire : prenons le parti des armes.

Le quatrième étoit un homme de Cabinet. Sophie, dit-il, qui a tant d'esprit, penchera du côté où elle en trouvera le plus : continuons de cultiver le nôtre, & tâchons de nous distinguer parmi les Savans.

Le cinquième étoit un homme oisif & indolent, qui ne se soucioit pas beaucoup des affaires de ce monde : il ne savoit quel parti prendre.

Chacun suivit son plan, & le suivit avec cette ardeur que l'amour seul est capable d'inspirer.

Le prodigue fondit une partie de son

bien en habits , en équipages , en domestiques ; il fit bâtir une belle maison , la meubla superbement , tint table ouverte , donna des bals & des fêtes de toute espèce : on ne parloit que de sa générosité & de sa magnificence.

Le Négociant remua tous les ressorts du commerce , s'intéressa dans toutes les parties du monde , & devint un des hommes les plus riches de son pays. Le Militaire chercha des occasions de se distinguer , & en trouva. Le Savant redoubla ses efforts ; fit des découvertes , & se rendit célèbre.

Cependant l'oisif faisoit ses réflexions ; & , persuadé qu'en restant dans l'inaction il seroit exclus , il s'efforçoit de vaincre son indolence. Les biens qu'il tenoit de ses pères lui semblèrent assez considérables , & il n'avoit point de goût pour le commerce. Le tumulte de la guerre étoit trop opposé à son caractère : il ne voulut point prendre le parti des armes. Il n'avoit jamais lu que pour son amusement ; les sciences ne lui paroissent point valoir les peines qu'on se donne pour elles : il ne se soucia point de devenir savant. Que faire donc ? Attendons , dit-il ; le temps nous déterminera. Ainsi il resta à sa maison de campagne , taillant ses arbres , lisant Horace & la Fontaine , & allant voir de temps en temps le seul objet qui troublât sa tranquillité. Toujours dans la résolution de prendre un parti , il vit le temps s'écouler , & il n'en prit aucun.

Le terme fatal approche , disoit-il quelquefois à Sophie : vous allez vous décider , & ce ne sera sûrement pas en ma faveur. Encore quelques jours , & c'est fait de moi. Cette solitude tranquille , ces bois , ces prés délicieux , vous ne les embellirez point , vous ne les animerez point par votre présence. Les jours sereins que je comptois passer auprès de vous dans la volupté la plus pure , n'étoient que des songes flatteurs , dont l'amour charmoit mon imagination. O Sophie ! tout ce qui remue les passions & trouble le repos des autres hommes , n'a eu aucun attrait pour moi ; tous mes desirs se sont réunis vers vous , & je vais vous perdre pour jamais !

Vous êtes trop juste , lui répondoit Sophie , pour trouver mauvais que j'incline du côté où je croirai trouver mon bonheur.

Enfin le terme arriva , & ce ne fut pas sans beaucoup de réflexions que Sophie se déterminâ à prendre un parti.

Elle dit au prodigue : si j'ai été l'objet de vos dissipations , j'en suis fâchée ; mais ce que vous avez fait pour moi , vous l'auriez fait indépendamment de moi. Votre goût pour la dépense est décidé. Vous avez dissipé une partie de votre bien pour obtenir une femme ; vous dissiperez l'autre pour vous distraire des ennuis du ménage. Je vous conseille de n'y jamais songer.

Elle dit au Commerçant , au Militaire & au Savant : je fais que vous m'avez marqué beaucoup d'attachement ; mais je pense aussi

que vous n'en avez pas moins marqué, vous pour les richesses, vous pour la gloire, & vous pour les sciences. En essayant de fixer mon penchant, chacun de vous suivoit le sien; chacun agissoit autant pour soi-même que pour moi. Que je me donne à l'un de vous, il lui restera toujours des vues sur d'autres objets; l'un s'occupera de l'augmentation de sa fortune, l'autre de son avancement dans le service, le troisième de ses progrès dans les sciences. Je ne puis donc suffire à aucun de vous, & mon desir est de remplir le cœur de quelqu'un qui remplisse le mien.

Le même jour elle vit le Solitaire. Vous vous y attendez depuis long-temps, lui dit-elle; je vais enfin m'expliquer. Vous savez ce que vos rivaux ont fait pour obtenir ma main; voyez ce qu'ils furent & ce qu'ils sont. Pour vous, tel vous avez été, tel vous êtes. J'en crois voir la raison. Indifférent sur toute autre chose, vous n'avez qu'une seule passion, & j'en suis l'objet. Je puis seule vous rendre heureux. Hé bien! mon bonheur fera de faire le vôtre. Je partagerai les douceurs de votre solitude, & je tâcherai de les augmenter.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Bibliothèque*; celui du Logogryphe est *Roseau*, où se trouvent *rose, ours, eau, rue, ré, or.*

E N I G M E .

L'ÉTRÉ comme l'hiver, vêtu légèrement,
Je me donne, Lecteur, beaucoup de mouvement.
Si je porte un bâton; ce n'est point pour mal faire;
Debout, assis, couché, mon but est de vous plaire.
A me voir, on diroit que, jeune audacieux,
Je veux, nouveau Titan, escalader les cieux.
Au défaut du grand jour, je marche à la lumière,
Et parcours hardiment une étroite carrière,
Non sans quelque péril, mais j'ose le braver.
De Newton, de sa loi, fidèle prosélite;
Vers le centre toujours je pèse, je grave;
Ma sûreté dépend de le bien conserver.

(Par M. Hubert)

L O G O G R Y P H E .

LE C T E U R, j'ai le pouvoir de me faire sentir;
Par moi-même je suis une chose insensible,
Commode, nécessaire; il faut vous avertir
Qu'en mille occasions je fais un mal horrible.
Jadis sur les autels j'ai fait pâlir d'effroi;
Mais aujourd'hui, sans crainte, on me porte sur soi.
Pour vous suis-je encor un mystère?
Prenez trois pieds sans rien changer,
Je peux vous faire voyager

F v

De l'un jusqu'à l'autre hémisphère ;
 Vous pourriez voir sur le chemin
 Une forte ville d'Afrique ;
 D'un bout je tiens au corps humain,
 Mon cœur est tout à la Musique ;
 Je renferme un aimable lieu
 Au printemps couvert de verdure,
 Et cette utile créature
 Dont l'Égypte se fit un Dieu.
 L'argent vous feroit-il envie ?
 Je donne une espèce ayant cours ;
 Une montagne en Thessalie,
 Où Hercule finit ses jours.
 (*Par le même.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire Naturelle, Civile & Politique du Tonquin, par M. l'Abbé Richard, Chanoine de l'Eglise Royale de Vezelay; 2 vol., in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, 1778. Avec Approbation & Privilège du Roi.

LE Père Alexandre de Rhodès, Missionnaire Jésuite, est le premier qui ait donné quelque idée du Tonquin, dans la relation

de son voyage aux Indes Orientales, imprimée en 1653, & dont on trouve un Extrait dans le Tome IX de l'Histoire Générale des Voyages. Ce que Tavernier raconte de ce pays ne mérite aucune foi. Mais la relation du Tonquin par Baron est regardée comme un guide sûr. On trouve aussi, dans les Recueils des Lettres curieuses & édifiantes des Missionnaires, des détails assez exacts sur les mœurs des habitans de ce Royaume, la forme de leur Gouvernement, les productions du sol, &c. Ces matériaux néanmoins n'étoient pas suffisans pour composer une Histoire Naturelle, Civile & Politique du Tonquin; & quoique M. l'Abbé Richard convienne qu'ils lui ont été utiles, il nous apprend qu'il l'a rédigée sur d'excellens Mémoires laissés par M. l'Abbé de Saint-Phalle, Prêtre du Diocèse d'Autun, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, lequel, au moment d'entrer en Licence, partit pour les Indes Orientales, où il exerça pendant douze ans les pénibles fonctions de Missionnaire au Tonquin. Il est mort à Paris en 1766. Il paroît que ce pieux & sage Ecclésiastique n'avoit eu d'autre dessein que de rendre compte à lui-même des choses qui lui étoient devenues intéressantes par la connoissance en avoir par le zèle animé pour la propagation de la

dr y avoir peu d'ordre dans ces Mémoires;

Fvj

le style en étoit négligé. Ils ont reçu une nouvelle forme entre les mains de M. l'Abbé Richard, qui a su les élever à la dignité de l'Histoire, & leur donner tout le degré d'intérêt que devoit prendre sous la plume d'un habile Écrivain, l'Histoire d'un Royaume qui tient un rang considérable parmi les Empires de l'Asie Orientale. Elle est divisée en deux parties. La première contient la Description géographique du Tonquin, & tout ce qui regarde les mœurs, coutumes & usages du pays; la population, l'industrie, le commerce, les sciences, arts & métiers, le gouvernement & ses révolutions, les revenus, richesses & forces du Royaume, les impôts, les loix civiles & criminelles, l'ordre judiciaire; elle est terminée par une digression sur les loix fondamentales de la Chine, d'où sont tirées celles du Tonquin. La seconde partie est consacrée toute entière à l'Histoire des Missions.

Il y a deux Souverains au Tonquin, quoiqu'un seul porte le titre de *Dova* avec les ornemens distinctifs de la Royauté: il semble même en avoir les attributs. C'est en son nom que les loix se promulguent; il est censé tout ordonner, & dans la réalité il n'a aucune part au Gouvernement. Ce n'est qu'un simulacre de la Majesté. Ce n'est qu'un fermé dans son palais, n'ayant qui vit en qu'un léger détachement de troupes ordonnées servant d'espions. Il n'en lost que lui

trois fois par an, pour des cérémonies particulières, telles que la bénédiction des terres qu'il fait solennellement en labourant la terre, comme l'Empereur de la Chine. Le Général des Troupes de l'Etat est le véritable despote. Il exerce la puissance la plus absolue, & la transmet à ses descendans, cette Charge étant héréditaire dans sa famille depuis trois siècles. Ce partage bizarre de la Souveraineté, qui en donne l'apparence à l'un & la réalité à l'autre, tient aujourd'hui à la Constitution fondamentale de l'Etat, & remonte à une révolution arrivée il y a plus de trois cens ans. Un Pêcheur, nommé Mark, osa usurper le trône. Le peuple murmuroit. Le voleur Tring, plus habile que Mark, profita adroitement du mécontentement de la nation, rendit la Couronne à ses anciens Maîtres, & se réserva pour lui & ses descendans, le titre de Général des Troupes de l'Etat : il se montra le premier Sujet & le Ministre de confiance du Monarque; mais sous ce voile de respect & de dévouement, il fit attacher à sa place toutes les prérogatives de la Puissance Souveraine; le Roi lui-même les rendit héréditaires dans la famille de Tring, qui en jouit encore aujourd'hui. Le Roi n'a point tenté de revendiquer les droits de sa Couronne; mais le Général des Troupes a souvent entrepris sur les restes de l'ancienne puissance du Dova. C'est lui qui fait la cérémonie de purger les États du Ton-

quin des esprits mal-faisans ; cérémonie que le Roi seul avoit droit de faire , & qu'il a laissé usurper par le Général.

M. l'Abbé Richard nous peint avec beaucoup de force l'extrême misère des peuples soumis au despotisme Oriental. « Au Ton-
» quin, la nation est pauvre , & la pau-
» vreté de chaque Sujet dérive de la misère
» de tous , & en compose la masse. C'est
» un cercle de maux hors duquel le despote
» se place imaginativement , & qu'il fait mou-
» voir par ses esclaves principaux , qui ne
» sont pas plus à ses yeux que le dernier de
» ses Sujets , parce que toutes les fortunes
» étant précaires , les dignités du moment ,
» l'industrie & l'activité ne sont pas sûres de
» garantir de la misère commune. . . . L'am-
» bition de se distinguer par des qualités
» éminentes & une grande réputation , est
» réputée criminelle dans tout État despo-
» tique , sur-tout de l'espèce de celui dont
» nous parlons , où l'autorité partagée entre
» deux Souverains , ne peut qu'augmenter
» sans cesse l'inquiétude de celui qui l'a
» usurpée. . . . Si quelques manufactures ,
» quelques arts & l'agriculture y conser-
» vent encore quelque vigueur , c'est rela-
» tivement aux besoins les plus indispen-
» sables d'une population très-nombreuse ;
» la nécessité est le seul encouragement qui
» les soutienne ; le Gouvernement ne s'y
» intéresse qu'autant qu'ils doivent fournir

» aux taxes ». Encore l'encouragement de
la nécessité se réduit-il à peu de chose au
Tonquin ; « & ce qui y entretiendra tou-
» jours , plus que dans le reste de l'Orient ,
» l'avilissement où la Nation est réduite ,
» c'est sa position même sur le globe , la
» chaleur toujours égale du climat , & la
» fertilité presque certaine des terres. Le
» peu de denrées qu'il faut au peuple pour
» subsister , se vêtir & se loger , ne lui fait
» jamais sentir bien vivement l'aiguillon de
» la nécessité qui excite si puissamment les
» habitans des climats tempérés , où l'inconstance
» des saisons , l'incertitude des récoltes
» & les besoins de la vie les tiennent dans
» une activité continuelle ; & les obligent à
» chercher des ressources dans l'industrie...
» Un Despote Oriental semble attacher sa
» tranquillité & la soumission de ses sujets à
» la misère dans laquelle il les tient : cette
» idée est la suite de la manière dont les
» Ministres , qui ne sont attachés qu'à l'inté-
» rêt du moment , considèrent les choses.
» Le Despoté enseveli dans la mollesse , ne
» voit rien par lui-même , ne pense à rien ;
» s'il sort de cet état de langueur , c'est alors
» un furieux qui s'éveille , & qui , par sa
» conduite insensée , ignorant la vraie cause
» du mal , lui donne une nouvelle activité ,
» au lieu d'en arrêter les progrès. Il accable
» le peuple , le réduit au désespoir , & ne lui
» laisse plus d'autre espérance que dans une
» révolution qui précipite le tyran de son

» trône, & entraîne dans sa chute les instrumens de ses vexations ».

(Cet Article est de M. Robinet).

EXTRAIT d'un essai sur la Vie de Sénèque le Philosophe, sur ses écrits & sur les règnes de Claude & de Néron, in-12. A Paris, chez les Frères de Bure.

Ce Frontispice manquoit à la collection des Œuvres de Sénèque, traduites par M. de la Grange. Un des Écrivains les plus célèbres de notre siècle, a bien voulu en décorer l'Ouvrage de son ami; & le plus précieux monument qui nous reste de la Philosophie ancienne, ne pouvoit être plus dignement couronné.

La Vie de Sénèque, tracée d'un bout à l'autre d'après Tacite & Sénèque lui-même, est divisée en deux parties: l'une regarde la personne, l'autre regarde ses écrits.

Dans la première, où l'on considère le Philosophe pratique, il ne s'agit pas seulement de savoir ce qu'il a été, mais ce qu'il lui étoit possible d'être, c'est-à-dire, de mesurer les forces de la nature, mise aux épreuves les plus dangereuses de l'une & de l'autre fortune, & sans cesse réduite au choix des plus dures extrémités: car telle est la fatalité des circonstances où s'est trouvé Sénèque, qu'il seroit impossible, même à

l'imagination , de tracer à l'homme une route plus difficile & plus glissante pour la sagesse & pour la vertu.

On voit d'abord *Lucius Annaeus Sénèque* né à *Cordoue* , & transplanté à *Rome* , dès son enfance , avec sa famille , y faire ses premières études vers la fin du règne d'*Auguste* , s'y appliquer à la Philosophie , s'en détacher pour le barreau , y plaider ses premières causes , & s'y distinguer sous *Tibère* ; exciter par son éloquence l'envie de *Caligula* , & , au moment où ce tyran féroce & insensé a résolu sa mort , ne devoir son salut qu'à la pitié d'une Courtisane *. On le voit cédant à l'ambition & aux instances de ses parens , se mettre au rang des Candidats ou Aspirans aux fonctions publiques , obtenir la questure , l'exercer quelque temps , bientôt renoncer aux affaires pour s'adonner à la Philosophie , & pour l'enseigner à des hommes qui n'ayant plus de courage , avoient besoin de constance , & qui , tous les jours exposés à perdre leurs biens ou leur vie , devoient savoir les mépriser. Alors rendu recommandable par ses vertus & par son éloquence , chéri des gens de bien , & par-là , regardé comme un homme très-dangereux dans une Cour très-corrompue , admis dans l'intimité de *Julie* , fille de *Germanicus* ,

* Comme *Sénèque* étoit d'une maigreur extrême , la courtisane dit au tyran : pourquoi ôter la vie à un moribond ?

que *Messaline* redoutoit , & qu'elle fit accuser d'adultère ; *Sénèque* est impliqué dans les délations du crime imputé à *Julie* , comme en étant complice , ou du moins confident ; il est exilé dans la *Corse* , d'où , rappelé par *Agrippine* vers la fin du règne de *Claude* , il est comblé d'honneurs & de richesses , & chargé de former l'esprit & le cœur du jeune *Néron*.

Ici l'Historien distingue trois époques dans l'institution de *Sénèque* , comme dans l'ame de son Elève. “ Le Maître en conçoit
 „ d'abord les plus hautes espérances ; il voit
 „ ses mœurs se corrompre , & il s'en afflige ; lorsque les vices , la cruauté , la dépravation , les fureurs se développent , il
 „ veut se retirer ». Enfin il obtient sa retraite ; mais accusé , sur le plus foible indice , d'avoir conspiré avec *Pison* , il est condamné à se couper les veines , & il meurt avec la constance & l'égalité d'ame d'un Sage consommé.

On sent combien il devoit être dangereux de professer hautement l'amour de la sagesse & de la vérité sous les règnes d'un scélérat profond comme *Tibère* , d'une bête féroce comme *Caligula* , d'un Prince foible comme *Claude* , abandonné à des prostituées & à d'infâmes affranchis , d'un prodige de perfidie , d'impudicité , de cruauté comme *Néron*. C'est dans ces temps , où le seul nom de la vertu étoit suspect & odieux , que *Sénèque* osa l'enseigner.

Il paroît cependant que , modéré dans sa conduite comme dans sa doctrine , il fut concilier la sévérité de ses principes & de ses mœurs , avec la prudence & les ménagemens d'où dépendoient son repos & sa vie. Il fut tranquille , & même en crédit sous *Tibère. Caligula* , qui affectoit de mépriser son éloquence , qu'il appeloit *du sable sans ciment* , se contenta d'en être envieux , & dédaigna de l'en punir.

La première époque de son malheur fut sa liaison avec *Julie* , nièce de *Claude* , livré à *Messaline* & à ses Affranchis. « A l'insçu » de *Claude* , *Julie* est enlevée , envoyée en » exil , & mise à mort. On insiste sur l'éloignement de *Sénèque* , & *Claude* le signe ». La *Corse* étoit alors une isle sauvage & déserte ; il y fut huit ans en exil.

« *Sénèque* ne fut ni l'amant de *Julie* ni » le confident de ses intrigues. Il étoit âgé » d'environ quarante ans , sage , prudent & » valétudinaire ; il étoit marié , il avoit des » enfans ; il aimoit sa femme , il en étoit » aimé ; il jouissoit de l'estime & du respect » de sa famille , de ses amis , de ses concitoyens : sentimens qu'on n'accorde pas » aussi unanimement à un hypocrite de vertu. » *Julie* étoit à la fleur de l'âge , dans une » Cour voluptueuse , entourée de jeunes » ambitieux , qui se seroient empressés à lui » plaire , s'ils avoient pu se flatter d'y réussir. » L'exil de *Sénèque* fut l'ouvrage d'un infâme , d'un stupide & de trois scélérats.

» Mais il me plaît (dit l'Historien) d'en croire
 » à l'imputation de la dernière des prosti-
 » tuées, à la crédulité du dernier des imbé-
 » cilles, & aux calomnies impudentes d'un
 » *Suilius*, le plus méprisable des hommes
 » de ce temps : je veux que *Julie* ait confié
 » ses amours à *Sénèque*, ou que *Sénèque*,
 » au milieu des *élégans* de la Cour, se soit
 » proposé de captiver le cœur de *Julie*, &
 » qu'il y ait réussi : qu'en conclurai-je ? Que
 » le Philosophe a eu son moment de va-
 » nité, son jour de foiblesse. Exigerai-je de
 » l'homme, même du Sage, qu'il ne bron-
 » che pas une fois dans le chemin de la
 » vertu ? »

Il est certain qu'on est sévère sur les
 mœurs de celui qui donne des leçons de
 mœurs ; & on a quelque droit de l'être :
 car la première épreuve de la Philosophie
 est de rendre meilleur celui qui la professe ;
 mais heureusement pour sa gloire, il n'y a
 point ici à balancer entre *Julie* & *Messaline*,
 entre *Sénèque* & *Suilius*.

Ce sont les calomnies de ce délateur, que
Dion Cassius, le Moine *Xiphilin*, & tous
 les détracteurs de *Sénèque*, depuis son siècle
 jusqu'au nôtre, ont successivement répétées.
Suilius fut l'ennemi de *Sénèque* dans tous
 les temps ; cette haine éclata sur-tout lorf-
 que, sous Néron, la loi *Cincia* fut renou-
 vellée, contre la rapine des Avocats. *Suilius*,
 l'un des plus avides, poursuivi pour ses

exactions , récrimina contre *Sénèque* qui faisoit revivre la loi.

*Il hait , disoit-il , les amis de Claude , sous lequel il a souffert un exil bien mérité : Auteur d'écrits frivoles , qu'il fait admirer à de jeunes ignorans , il est jaloux de quiconque emploie une véritable & saine éloquence à la défense des citoyens. Suilius a été Questeur de Germanicus ; Sénèque a été corromp-
 teur de la Maison de ce Prince : recevoir de la gratitude d'un Client la récompense d'un service honorable , seroit-ce donc un plus grand crime que de corrompre les filles de nos Em-
 pereurs ? Par quelle espèce de Philosophie , suivant quelle maxime des Sages , a-t-il amassé trois cens millions de sesterces en quatre ans ?
 A Rome , il enveloppe dans ses filets & les testamens & les biens de ceux qui n'ont pas d'héritiers ; ses usures exorbitantes épuisent l'Italie & les Provinces : Suilius jouit d'un bien modique , acquis par son travail ; il brava l'accusateur , le péril , tout , plutôt que d'aller flétrir une gloire ancienne & légitime aux pieds de ce Parvenu.*

« Quel est celui qui parle ainsi ? Qui le
 » croiroit ? Un impudent , enrichi par la dé-
 » lation , le plus infame des métiers ; l'au-
 » teur de la mort violente d'une foule de
 » citoyens de l'un & de l'autre sexe ; un scé-
 » lérat , dont les crimes appeloient la hache.
 » Il faut , ce me semble , reprend l'Historien ,
 » être tourmenté d'une cruelle répugnance
 » à croire aux gens de bien , pour s'en rap-

» porter aux imputations d'un *Suilius*, d'un
 » délateur par' etat, d'un furieux, &c ».

La Philosophie a eu dans tous les temps des ennemis de ce caractère; & dans tous les temps la diffamation est retombée sur les diffamateurs.

Mais un reproche dont il n'est pas aussi facile de laver *Sénèque*, c'est d'avoir écrit dans son exil la *consolation à Polibe*, Ouvrage plein d'adulation pour le tyran qui l'opprimoit. *Juste-Lipse* ne pouvoit croire que ce fragment fût de *Sénèque*; le savant & judicieux Éditeur de la nouvelle traduction de ses Œuvres, nie formellement qu'il soit de lui, & donne à son opinion beaucoup de force & de vraisemblance *. L'Auteur de la Vie que nous annonçons est du même avis; mais, en dernière instance, il veut bien supposer, à la manière de *Cicéron*, que le Philosophe, abattu par le malheur, ait eu cette foiblesse, & il a le courage de l'en croire excusable. « Nous for-
 » tons, dit-il, d'une table somptueuse, nous
 » respirons le parfum des fleurs, nous
 » goûtons la fraîcheur de l'ombre dans des
 » jardins délicieux; ou, lorsque nous ju-
 » geons le Philosophe *Sénèque*: nous ne
 » sommes pas en *Corse*, nous n'y som-
 » mes pas depuis trois ans, nous n'y sommes

* Voyez l'examen de la consolation à Polibe, dans la seconde partie de la vie de *Sénèque*.

» pas seuls. Censeurs , ne vous montréz pas
 » si sévères , car je ne vous en croirai pas
 » meilleurs ».

C'est ainsi que l'apologiste de *Sénèque* voit toujours l'homme dans le sage , & invite ceux qui voudroient n'y voir que le héros , à se mettre à sa place avant de le juger.

Après la mort de *Messaline* , dépeinte ici avec l'énergie & la rapidité du pinceau de *Tacite* , *Claude* épouse *Agrippine* , il adopte *Néron* , & meurt empoisonné.

C'est ici l'époque fatale de la vie de *Sénèque* : il est rappelé de l'exil , revêtu de la préture , dans la plus haute faveur d'*Agrippine* , & choisi par elle , avec *Burrhus* , pour Instituteur du jeune *Domitius* destiné à l'Empire.

Alors se présentent en foule les reproches faits à *Sénèque* : Pourquoi a-t-il donné dans le piège de la faveur & des bienfaits d'une femme dont il devoit connoître l'ambition & la méchanceté ? Pourquoi s'est-il chargé de l'éducation de son fils ? Pourquoi a-t-il eu la bassesse de composer pour lui l'Oraison funèbre de *Claude* ? Pourquoi , lorsqu'il a vu *Néron* se corrompre & se dépraver , ne s'est-il pas éloigné de lui ? Pourquoi a-t-il été le confident , le complaisant de ses amours avec *Acté* & avec *Popée* ? Pourquoi a-t-il applaudi à son avilissement dans un cirque & sur un théâtre ? Comment a-t-il pu conseiller à *Néron* l'assassinat de sa mère ? Pourquoi du moins , instruit de cet horrible des-

sein , n'y a-t-il opposé qu'un silence timide ? Pourquoi n'a-t-il demandé à se retirer de sa Cour , qu'après que *Néron* a eu mis le comble à ses atrocités & à ses turpitudes ? Quoi , dit-on ! *Néron* s'abandonne aux excès les plus monstrueux de la débauche & de la cruauté ; & *Sénèque* reste auprès de lui ! *Néron* reçoit les caresses impudiques de sa mère au milieu d'un festin ; & *Sénèque* reste ! Au milieu d'un festin *Bri-tannicus* est empoisonné , *Néron* regarde son ouvrage d'un œil tranquille ; & *Sénèque* reste ! *Néron* consulte avec *Burrhus* & avec *Sénèque* lui-même sur le meurtre de sa mère ; il le résout , il l'exécute ; & *Sénèque* reste , & il écrit l'apologie du parricide ! “ *Néron* ” épouse aux yeux de sa Cour l'Eunuque ” *Sporus* , & il est épousé par l'affranchi ” *Doriphore* ; après un de ces festins monstrueux , où l'on voyoit la profusion , le ” luxe , la crapule , la joie tumultueuse con-fondues , il se couvre la tête du voile ” nuptial , les Aruspices sont appelés , la ” dot est stipulée , le lit préparé , les torches de l'hymen sont allumées , il se marie ” à *Pithagoras* , un des infâmes Acteurs de ” la fête , & se soumet , à la clarté des lumières , à ce que la nuit couvre de ses ” ombres dans l'union légitime des deux ” sexes ” ; & *Sénèque* , instruit de toutes ces infamies , les dissimule & reste encore ! Enfin , *Rome* est livrée aux flammes , & selon toutes les apparences , ce crime , qui
rassemble

rassemble toutes les cruautés, est le chef-d'œuvre de *Néron* ; & *Sénèque*, pour se délivrer de ce monstre, ou pour le délivrer de lui, attend que les bruits de la Cour & la faveur d'un *Tigellin* l'avertissent de sa disgrâce!

L'Historien réfute ces accusations, les unes comme fausses, les autres comme injustes, les autres comme trop sévères, mais toutes avec la sincérité d'un Juge impartial, sans rien dissimuler & sans rien affaiblir.

Il est faux que *Sénèque* fût du nombre des Spectateurs qui applaudissoient *Néron* lorsqu'il chantoit sur un théâtre : *Tacite* ne le dit que de *Burrhus*, & *mœrens Burrhus* & *laudans* ; il l'auroit dit de même de *Sénèque*. D'ailleurs « cette calomnie de *Dion* est démentie par les infâmes Courtisans du plus infâme des Princes, qui, pour perdre *Sénèque*, l'accusoient du rôle opposé : » *Il se moque de vous*, disoient-ils à *Néron* ; *il parodie vos vers & votre chant : Oblectamenti principis palam iniquum, detrectare vim ejus equos regentis ; inludere voces, quoties caneret.* (*Tacit. Annal. Lib. 14, Cap. 52.*)

Il est également faux que *Sénèque* favorisât les amours de *Poppée*. L'Historien avoue cependant qu'il dût être bien-aise de trouver dans *Poppée* un contre-poids à l'ambition d'*Agrippine*, qu'il regardoit comme plus dangereuse que le crédit d'une maîtresse *. Il

* *Cupientibus cunctis infringi matris potentiam.*
(*Tac. Ann. L. 14, C. 1.*)

y a plus d'apparence qu'il se prêta à l'intrigue d'*Acté* ; *Néron* lui en avoit fait confiance , & dès-lors sa position étoit difficile. « Ramener l'Empereur à *Octavie* , la tentative étoit honnête , mais inutile : approuver sa passion pour *Acté* , cela ne convenoit ni à son caractère , ni à ses fonctions ; cependant l'Instituteur plus prudent que la mère , regarda cet amour comme un frein qui modéreroit , du moins pour un temps , la fougueuse intempérance du jeune homme , & sauveroit du trouble & de l'infamie les plus illustres familles ».

Il est faux sur-tout que *Sénèque* eût conseillé ni approuvé l'assassinat d'*Agrippine* : voici le fait tel que *Tacite* le raconte. *Néron* ayant appris que sa mère s'étoit sauvée du navire où l'affranchi *Anicet* , Commandant de la flotte de Misène , avoit promis de la faire périr , fut lui-même saisi d'effroi. « Il croit voir *Agrippine* transportée de fureur amener les Esclaves , animer le peuple ; soulever les troupes , faire retentir de ses cris le Sénat , les places publiques , raconter son naufrage , montrer sa blessure , & révéler les meurtres de ses amis, Si elle paroît en sa présence , que lui répondra-t-il ?

» Il fait appeler *Sénèque* & *Burrhus*.
 » Étoient-ils , n'étoient-ils pas instruits du projet de la nuit précédente ? * Après

* Il paroît , par le langage de *Burrhus* , qu'il en étoit instruit dans ce moment.

» cet attentat , jugèrent-ils l'affaire telle-
 » ment engagée , qu'il fallût que *Néron*
 » pérît si l'on ne prévenoit *Agrippine* ?
 » Ce qu'il y a de certain , c'est que le
 » monstre s'expliqua nettement avec ses
 » Instituteurs. L'horreur les saisit. *Parlez* ,
 » leur dit *Néron* , & songez que vous ré-
 » pondrez de l'événement sur vos têtes. *Sé-*
 » *nèque* regarde *Burrhus* , & lui demande
 » s'il faut ordonner aux Soldats d'égorger
 » la mère de l'Empereur ?

» *Burrhus* répond que les Prétoriens dé-
 » voués à la famille des Césars , & à qui
 » la mémoire de *Germanicus* est présente ,
 » ne porteront jamais des mains meurtrières
 » sur sa fille ; puis , s'adressant à *Néron* , il
 » ajoute : *Je commande à de braves Soldats :*
 » *si vous avez besoin d'assassins , cherchez-*
 » *les ailleurs ; & que votre Anicet n'achève-*
 » *t-il ce qu'il vous a promis ?* Anicet y con-
 » sent , & *Néron* dit avec indignation : *Je*
 » *règne d'aujourd'hui , & c'est à un affran-*
 » *chi que je le dois ** ,

» On jugera mal la position & la con-
 » duite des honnêtes gens que leur mau-
 » vais destin avoit approchés de *Néron* , si
 » l'on oublie qu'on ne s'explique pas avec
 » son Prince comme avec son ami , ni avec
 » un *Néron* comme avec un autre Prince.
 » *Burrhus* & *Sénèque* en dirent assez pour
 » marquer leur profonde horreur , exciter

* Voyez sur ce passage la Note de l'Éditeur.

» la fureur , les menaces , les reproches de
 » *Néron* , & exposer leur vie.

» Il y a des circonstances , telles que celles-
 » ci , où le discours perdra toute sa force ,
 » si l'on ne se peint pas le ton , le regard ,
 » le maintien de celui qui parle : il faut voir
 » la consternation sur le visage de *Sénèque* ,
 » l'indignation sur celui de *Burrhus*. Ce n'est
 » point pour disculper ces deux vertueux
 » personnages , que *Tacite* a dit que leurs
 » remontrances auroient été inutiles. Il me-
 » fait entendre qu'elles furent aussi éner-
 » giques qu'elles pouvoient l'être , & que plus
 » fortement prononcées , elles auroient oc-
 » sionné trois meurtres au lieu d'un ».

Pour juger s'il y avoit du courage dans
 leur conduite , qu'on la compare avec celle
 de *Rome* entière , après le meurtre d'*Agrippine*.
 « On immoloit des victimes aux Dieux pro-
 » tecteurs de *Néron* ; on ordonnoit des jeux
 » annuels aux fêtes de *Cérès* , jour où la pré-
 » tendue conspiration d'*Agrippine* avoit été
 » découverte : on décernoit une statue d'or à
 » *Minerve* dans le palais , en face de celle du
 » parricide. Le jour de la naissance d'*Agrip-
 » pine* étoit écrit dans les fastes entre les
 » jours funestes ».

Ajoutons à toutes ces bassesses l'accueil
 que l'on fait à *Néron* à son retour de la
Campanie. « Les Sénateurs fendent les flots
 » du peuple qui se presse sur leur passage ;
 » des femmes , des enfans sont distribués par
 » groupes selon leur âge & leur sexe :

» on a élevé des gradins en amphithéâtre,
 » tels qu'on en use aux spectacles & dans
 » les fêtes triomphales, & ces gradins sont
 » couverts de citoyens & de citoyennes.
 » Telle fut l'entrée de *Néron*, couvert &
 » fumant du sang de sa mère.

Quant à la lettre de *Néron*, pour pallier le crime de la mort d'*Agrippine*, *Sénèque* pouvoit-il ne pas la dicter, ou pouvoit-il la dicter autrement? " Je pense, dit l'Histoire, rien, que ce ne fut point à ce méprisable Sénat, à ce corps sans autorité, sans ame, sans pudeur, sans dignité, qui avoit déjà présenté au parricide sa félicitation, & aux immortels ses actions de grâces; mais que ce fut aux Citoyens, parmi lesquels il restoit encore de braves gens à redouter, que cette lettre, destinée à devenir publique, fut réellement adressée. Après un exécrationnel forfait auquel il n'y avoit plus de remède, que restoit-il à faire, sinon d'en prévenir, s'il étoit possible, d'autres amenés par des troubles & des conspirations » ?

Ce qui restoit à faire dans ces horribles circonstances; c'étoit, ce que l'on fit plus tard, c'étoit de délivrer le monde d'un monstre qui fouloit aux pieds toutes les loix de la nature, & qui étoit en guerre avec le genre-humain * ; mais les seuls

* On prononçoit devant lui le proverbe Grec,
 G iij

hommes sur la terre auxquels il n'étoit pas permis de tuer *Néron*, c'étoient *Sénèque* & *Burhus*.

« *Sénèque* obéit donc à un maître féroce
 » en adressant au Sénat, ou plutôt au peu-
 » ple, au nom de l'Empereur, quelques
 » motifs qui pouvoient affoiblir l'atrocité
 » de son crime; & ces actions, ce n'est pas
 » dans le fond d'une retraite paisible, où la
 » sécurité nous environne, qu'on les juge
 » sainement : c'est dans l'antre de la bête
 » féroce qu'il faut être, ou se supposer; c'est
 » devant elle, sous ses yeux étincelans, ses
 » ongles tirés, sa gueule entre-ouverte &
 » dégouttante du sang d'une mère; c'est-là
 » qu'il faut dire à la bête : *Tu vas me dé-*
 » *chirer, je n'en doute pas; mais je ne ferai*
 » *rien de ce que tu me commandes.* Qu'il est
 » aisé de braver le danger d'un antre ! de lui
 » prescrire de l'intrepidité ! de disposer de sa
 » vie ! Encore, quel eût été le fruit de ce
 » sacrifice ? Un nouveau crime ».

Mais pourquoi s'être enfoncé dans l'antre ? Pourquoi le sage *Sénèque* s'est-il chargé d'élever *Néron* ? Parce qu'il a espéré de former un bon Prince, que c'étoit le plus grand service qu'un Philosophe pût rendre au monde ; & en effet, les cinq premières années du règne de *Néron* justifioient cette es-

que tout périsse après ma mort. Il le corrige & dit :
 de mon vivant.

pérance, ces cinq années, dont *Trajan* a dit que nul autre règne ne peut leur être comparé. Et qui n'y eût pas été trompé comme *Sénèque & Burrhus* ? “ C'étoit au temps à
„ leur apprendre que l'élève qu'on leur avoit
„ confié n'étoit pas digne de leurs soins ; que
„ l'Empereur qu'ils approchoient ne méritoit ni leur attachement, ni leurs leçons,
„ ni leurs services, ni leurs conseils. Lorsqu'à travers le prestige de quelques signes
„ de vertu, ils eurent démêlé le germe de la
„ cruauté & de tous les vices prêt à éclore,
„ ils s'occupèrent, sinon à l'étouffer, du
„ moins à en retarder le développement.
„ L'un, de mœurs austères, c'étoit *Burrhus*,
„ formoit *Néron* à l'art militaire : l'autre,
„ *Sénèque*, tempérant d'affabilité la sagesse,
„ lui enseignoit l'éloquence ; tous les deux
„ agissoient de concert pour diriger plus facilement vers des plaisirs licites la jeunesse
„ fougueuse de leur élève, s'il arrivoit que
„ la vertu fût pour lui sans attrait. *Burrhus*
„ étoit Préfet ou Gouverneur de Rome,
„ emploi important qui le rendoit maître de
„ toute l'Italie. *Sénèque* étoit chargé des
„ affaires du cabinet : il étoit l'orateur du
„ Prince ; il dressoit les Édits, minuoit les lettres circulaires, nommoit aux
„ Gouvernemens des Provinces, & veilloit
„ au maintien du bon ordre dans le palais „.
Chargé de faire parler son élève, & dans les harangues & dans les lettres qu'il composoit pour lui, il lui prêtoit les sentimens

de justice & d'humanité qu'il vouloit graver dans son ame * ; il lui faisoit parler le langage de la bonté, de la clémence : ruse innocente & presque infailible pour lier un jeune Souverain, qui ne seroit pas né méchant, à la pratique de la vertu, & pour lui donner, & à ses propres yeux, & aux yeux de la nation, un caractère qu'il n'oseroit démentir tant qu'il lui resteroit quelque pudeur.

C'est dans cet esprit que fut composé par *Sénèque* le Discours que prononça *Néron* à son entrée dans le Sénat : *il ne manque ni de conseils ni d'exemples pour bien gouverner ; il*

* *Néron* se refusoit à l'étude de la Philosophie, d'après le conseil de sa mère, qui lui persuada que cette science étoit nuisible à un Souverain, « c'est-à-dire, à un tyran, dit l'Historien ; car c'étoit la valeur du mot dans la bouche d'une femme aussi impérieuse. Quoi ! l'art de modérer ses passions, de connoître les devoirs & de les remplir, d'exercer la clémence & la justice, de connoître les vraies limites de son pouvoir, les prérogatives inaliénables de l'homme, de les respecter ; cet art, dis-je, est nuisible à un Souverain, & il ne doit point entrer dans le plan de l'éducation d'un Prince ! Ce conseil d'*Agrippine* est celui que donneront toujours aux enfans des Rois ceux qui se proposeront de les abrutir pour les gouverner. Il est important pour eux qu'ils soient vicieux & fainéans. *Agrippine* apprit, avec le temps, qu'on ne travaille pas impunément à rendre son maître sot & méchant. Puissent les imitateurs de sa politique recevoir la même récompense qu'elle en obtint !

n'apporte au trône ni haine ni ressentiment ; il n'a pas d'autre plan à suivre dans l'administration que celui d'Auguste , il n'en connoît pas un meilleur ; les abus récents, dont on murmure , seront réformés ; il n'attirera point à lui seul la décision des affaires ; le sort des accusateurs & des accusés ne dépendra plus des intérêts d'un petit nombre de gens en faveur ; rien à sa Cour ne se fera par argent ou par intrigue ; il ne confondra pas les revenus de l'État avec les siens. Que le Sénat rentre dès ce moment dans ses anciens droits ; que les peuples de l'Italie & des Provinces aient à se pourvoir aux Tribunaux des Consuls , & que les audiences du Sénat soient sollicitées par ces Magistrats : il se renfermera dans le devoir de sa place , le soin des armées ; le Sénat sera maître de faire les réglemens qu'il jugera de quelque utilité ; les Avocats ne recevront à l'avenir ni argent ni présents ; & les Questeurs désignés ne se ruineront plus en spectacles de Gladiateurs.

Sénèque pouvoit-il tracer à son élève un plan de conduite plus sage ? Le Sénat pénétra si bien l'intention du Philosophe , qu'il ordonna que ce Discours seroit gravé sur des tables d'airain , & lu publiquement tous les ans , au premier Janvier.

Dans l'Éloge funèbre de Claude , prononcé par Néron , Sénèque eut le même dessein. Claude étoit né bon ; il avoit annoncé au commencement de son règne les qualités d'un excellent Prince ; il avoit fait beaucoup

de bien ; & même depuis qu'il s'étoit livré à *Messaline* & à ses affranchis , il s'étoit montré plus foible que méchant. *Sénèque* , en dissimulant ce qu'il y avoit eu de honteux & de criminel dans sa vie , n'avoit eu qu'à louer ce qu'il y avoit de louable , & cet Éloge étoit une leçon pour celui qui le prononçoit.

C'étoit encore une adulation , sans doute ; & l'Historien , loin de l'excuser , s'élève avec beaucoup de force contre l'usage de flatter ainsi un mauvais Prince après sa mort.

Mais *Sénèque* assujetti à l'usage , & aux volontés d'*Agrippine* & de l'Empereur , ne pouvoit que dissimuler le mal , ne parler que du bien ; & si l'éloge du bon sens & de la prudence de *Claude* parut ridicule aux Romains , c'est qu'ayant oublié les heureuses prémices de son règne , ils ne pensèrent qu'à ses temps de foiblesse , d'imbécillité & d'avilissement.

Enfin , pourquoi du moins *Sénèque* , en voyant son Élève corrompu , avili , plongé dans la débauche la plus infâme , cruel jusqu'à l'atrocité , ne s'étoit-il pas éloigné de lui ?

Que ne fait-on le même reproche à la mémoire de son Collègue ? « Il n'y a guères » qu'un sentiment sur le caractère & sur la » conduite de *Burrhus* , & l'on est partagé » d'opinion sur *Sénèque*. C'est qu'on exige » moins apparemment d'un Militaire que » d'un Sage : c'est que le Philosophe ne s'oc- » cupe point à dénigrer l'homme vertueux » de la Cour , & que l'homme de Cour

« s'amuse souvent à dénigrer le Philosophe.

« Quoi donc , ce titre impose-t-il une
 « force , une élévation d'ame , dont toutes
 « les autres conditions soient dispensées ? Ce
 « qu'on interdit au Philosophe , le Noble le
 « fera sans s'avilir ! Si telle est l'opinion des
 « grands & du peuple , on ne sauroit penser
 « ni plus dignement de la Philosophie , ni
 « plus bassement de toutes les autres fortes
 « d'illustration ».

La retraite de *Sénèque* étoit aussi dange-
 reuse à demander que difficile à obtenir. Il
 la demanda cependant ; & l'on verra par
 la réponse de *Néron* , à quel monstre de
 duplicité & de perfidie il avoit à faire.

« Seigneur , lui dit *Sénèque* , il y a qua-
 « torze ans qu'on m'approcha de vous , &
 « que l'espoir de l'Empire me fut confié ; il y
 « en a huit que vous réglez. Dans cet inter-
 « valle , vous m'avez comblé de tant d'hon-
 « neurs & de richesses , qu'il ne manque à
 « ma félicité que d'en modérer l'excès. Les
 « grands exemples dont je me servirai ne se-
 « ront pas de mon rang , mais du vôtre.
 « Votre aïeul , *Auguste* , permit à *Agrippa*
 « de se retirer à *Mitilène* ; à *Mécène* de jouir ,
 « dans la ville même , de l'oïveté d'un asyle
 « éloigné. L'un l'avoit suivi dans les camps ,
 « l'autre avoit exercé sous ses ordres plu-
 « sieurs fonctions pénibles : tous deux avoient
 « été magnifiquement récompensés , mais
 « pour des services importants. Des leçons
 « données , & pour ainsi dire dans l'om-

» bre , illustres par l'honneur d'avoir con-
 » couru aux premiers soins de votre jeunesse,
 » n'étoient que trop bien acquitées ; & ce-
 » pendant , Seigneur , vous avez rassemblé
 » sur moi une faveur sans bornes , une ri-
 » chesse immense ; c'est à un tel point que
 » je me dis souvent à moi-même : *Né dans*
 » *la Province & dans l'ordre des Chevaliers,*
 » *on te compte parmi les Grands de la ville !*
 » *Homme nouveau, tu brilles entre les Nobles,*
 » *parmi les citoyens décorés d'une longue*
 » *illustration ! Cette ame , à qui la modicité*
 » *suffisoit , qu'est-elle devenue ? Celui qui*
 » *plante de si beaux jardins , qui se promène*
 » *dans ces maisons de campagne , qui possède*
 » *tant de terres , qui jouit d'un énorme revenu ,*
 » *c'est Sénèque.*

» Mon unique défense , c'est qu'il ne m'a
 » pas été permis de m'opposer à votre bien-
 » faisance ; mais nous avons comblé la me-
 » sure : vous , en m'accordant tout ce que
 » le Prince peut accorder à son ami ; moi ,
 » en recevant tout ce qu'un ami peut accepter
 » de son Prince. L'excès irrite l'envie : à la
 » hauteur qui vous place au-dessus d'elle &
 » de toutes les choses de la terre , vous lui
 » échappez ; mais elle pèse sur moi , & j'ai
 » besoin d'un appui. A la guerre , en voyage ,
 » si j'étois excédé de fatigue , je solliciterois
 » du secours : c'est ainsi que j'en use dans le
 » chemin de la vie. Je suis vieux , incapa-
 » ble des moindres soins ; & dans l'impossi-
 » bilité de porter plus loin le fardeau de mon

» opulence, je demande qu'on m'en soulage.
 » Ordonnez, Seigneur, à vos Intendans de pren-
 » dre l'administration de mes biens & de les
 » réunir aux vôtres; je ne me précipite point
 » dans l'indigence : dépouillé de ces choses,
 » dont l'éclat m'éblouit, la portion de temps
 » qui m'étoit ravie par le soin de ces cam-
 » pagnes & de ces jardins, retournera à la
 » culture de mon esprit. Vous êtes dans la vi-
 » gueur del'âge, l'expérience d'un long règne
 » vous a fortifié dans l'art de commander :
 » souffrez que vos amis se reposent dans leur
 » vieillesse; il vous fera même glorieux d'a-
 » voir élevé à la grandeur celui qui pouvoit
 » supporter la médiocrité ».

Voici la réponse de *Néron*, telle à peu-
près qu'il la fit.

« Ce que votre Discours prémédité offre
 » d'abord à mon esprit *, c'est qu'une des
 » premières obligations que je vous ai, est
 » de m'avoir appris à me tirer également &
 » des choses attendues & des inattendues.
 » *Agrippa* & *Mécène* obtinrent de mon an-
 » cêtre le repos après les travaux; mais *Au-*
 » *guste* étoit dans un âge où son autorité sup-
 » pléoit à la variété de leurs instructions, &
 » il ne dépouilla ni l'un ni l'autre de ce

* Le début de *Néron* nous semble encore plus
 adroit dans Tacite : *Quod meditata orationi tuae*
statim occurram, id primum tui muneris habeo, qui
me non tantum praevisa, sed subita expedire docuisti.
Annal. Lib. xv. C. 55.

» qu'ils tenoient de sa munificence. Ils en
» avoient bien mérité par leurs services à la
» guerre, & dans les périls où il avoit passé
» sa jeunesse ; & je crois qu'en pareille cir-
» constance, ni votre bras, ni vos armes
» ne m'auroient manqué. Vous avez soute-
» nu mon enfance, prêté à ma jeunesse votre
» raison, vos conseils, vos préceptes : c'est
» tout ce que ma position exigeoit, & la
» mémoire de ces services me restera tant
» que je vivrai. Ces jardins, ces campagnes,
» que vous tenez de moi, sont choses ca-
» suelles ; & quel que soit le prix qu'on y
» met, des hommes dont le mérite n'étoit
» pas à comparer au vôtre, auront été mieux
» gratifiés. Je rougirois de nommer les af-
» franchis plus riches que vous, & c'est à
» ma honte si celui qui occupe la première
» place dans mon cœur, n'est pas le plus
» opulent des Romains.

» Vous avez une santé ferme ; votre âge,
» propre à l'administration des affaires, est
» encore celui des jouissances, & je ne fais
» que commencer à régner. Vous croiriez-
» vous donc plus élevé par moi, que *Vitel-*
» *lius*, trois fois Consul, ne l'a été par
» *Claude* ; & ma libéralité ne peut-elle accu-
» muler sur vous, ce que *Volusius* a su
» amasser par une longue épargne ? S'il vous
» paroît que dans les sentiers glissans je cède
» à la pente de la jeunesse, que ne m'ar-
» rêtez-vous ? Cette vigueur d'une ame exer-
» cée, que ne la déployez-vous toute en-

» tière à mon secours ? Ce ne sera point de
 » votre modération , si vous me restituez
 » mes dons , ni de votre repos , si vous quit-
 » tez votre Prince ; c'est de mon avarice ,
 » *c'est de l'effroi de ma cruauté que le peuple*
 » *s'entretiendra.* L'éloge de votre modestie
 » dût-il particulièrement l'occuper , *seroit-il*
 » *séant à l'homme sage de s'illustrer en avi-*
 » *lissant un ami ?* » La dignité, l'esprit, le
 sentiment même qui règnent dans ce Dis-
 cours, font frissonner, dit l'Historien. Qu'on
 en pèse sur-tout les derniers mots, & l'on
 jugera s'il étoit aisé de se tirer des griffes du
 tigre caressant.

Après avoir réfuté en Historien & en Phi-
 losophe les reproches faits à *Sénèque*, l'Au-
 teur de sa Vie élève la voix & y répond en
 Orateur ; c'est alors qu'il est véhément. Mais
 il reprend la plume de *Tacite*, & nous con-
 sole de la mort de *Sénèque*, par le tableau
 terrible de celle de *Néron*. Peut-être vou-
 droit-on qu'il se fût refusé aux mouvemens
 de l'éloquence, & borné au simple récit ;
 mais qu'on se souvienne qu'il n'est pas seule-
 ment Narrateur, qu'il est Apologiste, qu'il a
 des délateurs, des calomniateurs à combat-
 tre, & que s'il est obligé d'être sincère, il
 n'est pas obligé d'être indifférent. Après tout,
 quand sera-t-il permis à l'Écrivain de se pas-
 sionner, si ce n'est en plaidant la cause de la
 sagesse & de la vertu ?

Mais dans l'un & dans l'autre genre, cet
 Ouvrage est rempli de morceaux d'un grand

caractère. On peut voir, par exemple, (pag. 154) l'endroit où le crime de corruption publique est comparé à tous les autres crimes des Souverains, & regardé comme le plus grand; (page 229) la peinture énergique du découragement où l'oppression jette les peuples; (page 231) les réflexions sur l'indigne & cruelle manie de décrier les grands hommes; (page 240) le sang des nations vengé, au sein même de Rome, par ses tyrans, depuis *Sylla* jusqu'à *Néron*; (page 242) les présages qui précèdent les grandes révolutions, naturellement expliqués par la fermentation & l'altération des esprits; partout l'on trouvera, soit dans l'Historien, soit dans l'Apologiste de *Sénèque*, l'homme profond, l'homme sensible, le Philosophe & le grand Écrivain.

(Par M. M.)

La suite au Mercure prochain.



SERMONS pour les jeunes Dames & les jeunes Demoiselles, par M. Jams Fordyce, Docteur en Théologie de l'Université de Glasgow, & Pasteur d'une Congrégation de la Cité de Londres, traduits de l'Anglois, vol. in-12. A Paris, chez les frères Etienne, Libraires, rue Saint-Jacques, à la Vertu.

LE Traducteur de cet Ouvrage mérite la reconnoissance de tous les Chefs de famille : c'est un petit Code de morale domestique à l'usage des personnes du sexe ; on n'en quitte point la lecture sans éprouver un sentiment de respect & d'amour pour la modestie, la douceur, la réserve, la timidité, la candeur & les autres vertus qui doivent caractériser les femmes. L'Auteur Anglois entreprend de leur prouver qu'à l'aide de ces moyens que leur offre la nature, elles acquerroient sur nous un empire bien plus flatteur, plus durable & plus puissant, qu'avec l'artifice, la coquetterie, les prétentions, le ruineux étalage de la parure, & les autres pièges qui séduisent au premier aspect ; mais qui, trop semblables aux illusions d'optique, ne laissent enfin dans nos ames qu'un vide affreux, où le mépris, la crainte & le dégoût, viennent dessécher jusqu'au dernier germe du desir.

Il faut entendre M. Fordyce dans son Sermon sur *la modestie de l'habillement*. " Y a-t-il la moindre vraisemblance que les femmes qui , se laissent dominer par le goût de la parure , puissent se plaire aux vertus domestiques , & à tout ce qui peut satisfaire l'esprit & le jugement des personnes sensées ? Celle qui est perpétuellement à s'étudier dans une glace , a-t-elle le temps de s'occuper à étudier son propre caractère ? Une jeune femme qui espère captiver par sa parure ou par son seul extérieur , aura-t-elle de l'empressement pour ce qui doit la rendre recommandable d'ailleurs ? » -

Mais l'Auteur a toujours soin d'ajouter un sage correctif à des observations qui pourroient révolter celles qu'il entreprend de corriger & d'instruire.

" Il seroit injuste de refuser aux femmes un degré de recherches & de soins que les loix du bon sens , d'une saine philosophie & d'une vertu mâle n'étendent point jusqu'aux hommes . . Mais la grace peut très-bien se trouver sans un fastueux étalage d'ajustemens éclatans ; son effet même n'est jamais mieux senti que quand elle n'est point aidée de leur secours , & la femme n'est jamais plus sûre de triompher que lorsqu'elle est accompagnée d'une élégante simplicité.

Vous ferez voir votre jugement sur cet objet , en ne vous montrant jamais passion-

nés pour ce qui est somptueux ; en faisant une distinction judicieuse entre ce qui n'est qu'éclatant & ce qui est agréable ; en mettant de l'élégance dans l'habit le plus uni ; en ne portant un habillement riche que rarement , & toujours avec un air qui n'annonce aucune prétention. Si un pareil goût pouvoit prévaloir , il auroit les effets les plus utiles & les plus heureux. Quelles sommes pourroient-êtré épargnées pour des objets plus louables ! Quel argent resteroit dans ce pays & qui en sort pour enrichir nos dangereux rivaux ! Les babioles qui nous viennent de la France , céderoient la place à nos Manufactures. Les Dames de notre Royaume qui ne le cèdent à aucunes en beauté , dédaignant d'imiter celles des autres Nations dans leur parure , pratiqueroient cette espèce d'amour de la Patrie , qui est si naturel à leur sexe ; elles serviroient enfin leur pays de la manière qu'elles peuvent le faire. »

La peroraison du discours *sur la réserve* est digne des Chrysostômes & des Bossuets. « Rappelons-nous ces respectables femmes qui , remplissant autrefois le rôle des mères que nous voyons aujourd'hui dans cette capitale , vivoient & mouroient dans une sainte obscurité ; que l'on ne trouvoit que rarement hors de leur maison ; qui mettoient leur plus grande gloire à y briller par leurs soins pour l'éducation de leurs enfans , les formant à tout ce qui est vertueux & honnête.

Supposons qu'elles reparoissent dans ces lieux , & que sans se faire connoître elles s'y occupent à observer la conduite , les usages & les modes de notre siècle. Quand , entre autres désordres , elles verroient les filles de la plupart de nos compatriotes faire parade d'un pompeux étalage qui souvent même n'est pas payé ; porter dans les cercles nombreux les yeux de côté & d'autre ; s'étudier avec un art vraiment puérile à se faire remarquer des hommes ; s'efforcer à l'envi les unes des autres de s'attirer l'attention de tout ce qui les environne ; saisir avec une espèce de triomphe chaque regard qui tombe sur elles ; ne pas montrer la moindre inquiétude lorsqu'elles se voyent fixées par un jeune audacieux, ou lorsqu'elles respirent le souffle empoisonné d'un jeune séducteur. . . Ah ! je n'ai pas le courage d'étendre plus loin cette description.... Qu'est-ce que nos vénérables spectatrices pourroient penser de leur postérité ? De quelle douleur leur cœur vertueux ne seroit-il pas saisi ? — Mais combien leur étonnement & leur indignation n'augmenteroient-ils pas quand elles sauroient que de tant de jeunes personnes dont la conduite est si insensée , il n'y en a peut-être point à qui leurs mères & leurs amis aient daigné donner aucune solide leçon de sagesse , de décence , & surtout de cette aimable réserve qui convient si essentiellement à leur sexe ? »

Il ne manque à ces différens morceaux

que d'être écrits d'un style aussi noble & aussi nerveux qu'ils le sont dans l'Ouvrage Anglois. M. Fordyce adoucit avec art le rigorisme. On croit entendre un bon père qui tient à ses enfans le langage de l'expérience & de la simple nature. Ce sont les épanchemens d'une ame vertueuse, qui fait associer le zèle au bon sens, la sévérité de son ministère au plus tendre intérêt en faveur de ceux qu'il moralise. Dans ses sermons, on ne rencontre aucune de ces applications bizarres de l'Ecriture, dont les Espagnols & les Italiens ont si ridiculement abusé; aucunes de ces formules triviales inventées par les Rhetheurs & les Scholastiques pour suppléer au défaut de sentimens & d'idées; aucunes de ces images gigantesques ni de ces mouvemens convulsifs, plus propres à troubler le cerveau qu'à éclairer l'esprit, & faire aimer la Religion. Rarement il a recours à la foudre & aux anathêmes. Aux mobiles dangereux de la terreur, il substitue la douce attraction de l'espérance.

La douceur forme le caractère d'éloquence de M. Fordyce. On y trouve même un ton de familiarité, une bonhomie patriarcale qui ne seroient guères compatibles avec la majesté de nos Chaires Evangeliques: par exemple, aucun de nos Prédicateurs n'oseroit s'exprimer ainsi: " Je suppose donc, *» filles aimables qui m'écoutez, que dans* *» peu d'années vous serez établies; je me*

» transporte à ce temps , & je me plais à me
» représenter que je jouis de l'agréable spec-
» tacle de vous voir entourées de vos en-
» fans. Je vous considère partageant avec
» celui qui a votre tendresse , la douce
» sollicitude d'élever les fruits de votre
» amour ».

« Est-il donc possible , que parmi les en-
fans des hommes , il y en ait d'assez injus-
tes pour dépriser les femmes , pour en par-
ler avec le ton d'une orgueilleuse supério-
rité ? C'est vous qui répandez la vertu & le
bonheur sur toute la race humaine ; je vois
les générations futures qui s'élèvent pour
vous combler de bénédictions. Tout le
genre humain est sous la tutelle des fem-
mes , & dépend (suivant la remarque d'un
Ancien) de l'éducation que les mères don-
nent aux filles jusqu'à ce qu'elles soient
mariées , & aux garçons jusqu'à leur septième
année. Ce temps où l'esprit est plus
flexible & plus disposé à recevoir les im-
pressions qu'on veut lui donner , est tota-
lement livré aux soins & à la conduite de
la mère. Hélas ! *mes belles Compatriotes* ,
pourquoi de telles considérations ne frap-
pent-t-elles pas un plus grand nombre d'en-
tre vous ? Pourquoi , *Filles de la Bretagne* ,
êtes-vous si peu sensibles à ces objets qui
peuvent répandre tant de gloire sur votre
sexe ? Où est votre amour pour la Patrie , à
qui vous pourriez être utiles d'une manière

si noble ? Où est votre émulation pour imiter ces femmes héroïques , qui anciennement ont orné ces heureuses contrées ? Combien de temps montrerez-vous un vain empressement pour vous parer des modes futiles & légères de la France ? Quand vous contenterez-vous d'une aimable simplicité , d'une modestie agréable , qualités qui siend si bien à une Nation telle que celle-ci , que le Commerce soutient , que le vrai bon goût polit , que la Religion éclaire , &c. ».

» Ne me dites pas , mes chères amies : *pourquoi les temps qui nous ont précédés étoient-ils meilleurs que ceux-ci ?* Car cette demande n'est pas sage. Des reproches faits indifféremment peuvent-être dictés par un caractère sombre & dur , ou n'être autre chose qu'une déclamation usée & rebattue d'un Orateur vulgaire ; mais nous espérons qu'on ne nous rangera pas dans cette classe pour vous avoir remontré qu'il *ne peut revenir aucun avantage à notre Nation* de cet esprit de légèreté , de vanité & d'ostentation qui expose aujourd'hui à tant de dangers le sexe aimable qui , par le pouvoir de ses charmes fait si bien , en tant d'occasions , subjuguier le nôtre , & diriger ses goûts ».

» Les deux sexes ont été créés l'un pour l'autre ; nous souhaitons une place dans vos cœurs ; pourquoi n'en souhaiteriez-vous pas une dans le nôtre ? Vous ne pouvez

ni le nier, ni le cacher. Mais. que vous vous abusez, *mès belles amies*, si vous prétendez emporter nos cœurs par la violence ! Lorsque vous montrez un doux empressement de ne plaire que par ce qui est décent, honnête & dépouillé d'affectation; c'est alors que vous nous attirez, que vous nous subjuguez, & que nous nous rendons volontiers vos esclaves ».

(Par M. l'Abbé Remi.)

A C A D É M I E.

L'ACADÉMIE des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, tint, le jour de S. Louis, sa Séance Publique.

M. l'Evêque Comte de Châlons, Pair de France, y présida. M. l'Abbé Malvaux, Chanoine Honoraire de la Cathédrale, &c. annonça que l'Académie avoit reçu plus de 40 Mémoires pour le concours de cette année, dont le Sujet consistoit à *trouver les moyens les moins onéreux à l'État & au Peuple de construire & d'entretenir les grands chemins*. Mais qu'aucun ne lui avoit paru mériter le prix, elle l'a remis au 25 Août 1779.

Le Prix sera double, c'est-à-dire de deux médailles d'or de la valeur de 300 liv. chacune.

Les Mémoires seront écrits en François ou en latin, & seront envoyés directement, *mais francs de port*, à M. Sabbatier, Secrétaire Perpétuel de l'Académie.

démie, à Châlons-sur-Marne, ou sous le couvercle de M. Rouillé-d'Orfeuil, Intendant de la Province & Frontière de Champagne, à Châlons-sur-Marne.

L'Académie propose deux autres Prix ordinaires, qu'elle distribuera dans son Assemblée publique de la S. Louis 1780.

Ces Prix seront chacun de 600 liv. Les deux récompenses, ainsi que les deux Sujets, ont été fournis à l'Académie par une personne illustre, Membre Honoraire de la Compagnie, dont le nom seul seroit un Éloge, si elle n'avoit pas la modestie de vouloir rester inconnue dans une circonstance qui ne pourroit qu'ajouter à sa gloire.

Le sujet du premier Prix a été conçu d'après l'Arrêt du Conseil d'Etat, portant *établissement d'une Administration Provinciale dans le Berry*; & ce sujet, en intéressant la Province de Champagne, intéresse en même-temps toute la France, puisqu'il a rapport à un événement qui annonce à tous les François un règne de bonheur, & qui déjà répand l'espérance & la joie dans tous les cœurs.

Quels seroient les moyens les plus avantageux pour administrer la Champagne, d'après les vues du Roi, le génie, la situation, les productions, &c. de cette Province?

Le sujet du second Prix ne fait pas moins d'honneur à la sagesse & à l'humanité du bienfaiteur généreux qui le propose. Ce Prix sera accordé à l'Auteur du Mémoire qui aura le mieux traité la question suivante :

« Pourquoi se commet-il en France tant de vols, tant d'assassinats & tant d'autres crimes, malgré la rigueur de nos Loix pénales, l'activité de notre Police, le zèle de nos Magistrats? Pourquoi même sont-ils peut-être plus fréquens parmi nous que dans d'autres pays, où la douceur des Loix criminelles, la facilité de les interpréter en faveur du coupable, les asyles multipliés, une commisération religieuse, les préjugés

15 Décembre 1778.

H

nationaux, l'avilissement de la main-forte, en un mot, où tout semble promettre l'impunité ?

Quelles pourroient être en France les Loix pénales les moins sévères, & cependant les plus efficaces, pour contenir & réprimer le crime par des châtimens prompts & exemplaires en ménageant l'honneur & la liberté des Citoyens ?

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

LE huit de ce mois, jour de la Conception, il y a eu Concert Spirituel au Château des Tuileries. On a débuté par un *Oratorio* tiré de *l'Ode sur le Combat d'Ouessant*, par *M. Gilbert*. *M. Lemoine* a entrepris de mettre en musique les strophes où le Poëte s'adressant à Dieu, forme des vœux pour sa Patrie. Le Public a sur-tout applaudi au choix intéressant du sujet, à l'intention du Compositeur, & au zèle dont l'Orchestre sembloit animé.

On a exécuté ensuite une symphonie de *Sterkel* ; & on a reconnu que le grand nombre des parties concertantes, & la bruyante harmonie ne nuisoient pas toujours à la simplicité du dessein, ni aux charmes d'une mélodie pure & soutenue.

Après cette symphonie, *Madame Todi* a chanté un air Italien de *Paësiello*. Le genre

de voix, la chaleur, la sensibilité, l'aisance, les ressources inouïes de cette cantatrice, ont produit le même effet qu'à son début le jour de la Toussaint.

M. *Sallantin* le jeune a fait entendre sur la flûte un concerto de violon de M. de *Jarnowick*. Les sons moëlleux & hardis qu'il a tiré de cet instrument, ont causé beaucoup de plaisir.

Le Motet de M. *Candeille* a paru d'une composition sage, & a été chanté avec intelligence par M. *Moreau*, l'une des basses-tailles de l'Opéra.

Mademoiselle *Deschamps* a exécuté sur le violon un des plus difficiles concerto de *Lamotte*. On a admiré dans cette virtuose, élève de M. *Capron*, toute la légèreté & la vigueur dont est susceptible une personne de son sexe qui joint à la jeunesse une constitution fort délicate.

Madame *Saint-Huberti*, qui d'abord avoit été mal entendue dans *l'Oratorio*, à cause du fracas des instrumens & des chœurs, a su déployer un organe sonore & véhément dans un air Italien du Chevalier *Gluck*. Ceux qui reprochent l'incohérence des idées à cet homme sublime, ont reconnu qu'il peut, quand il lui plaît, suivre un même dessein, & assujettir son génie à la période musicale la plus régulière.

M. *Duport* a exécuté sur le violoncelle, avec sa supériorité ordinaire, un concerto, dans lequel il a réuni aux plus étonnantes

H ij

difficultés , un chant plein de fraîcheur , tour-à-tour énergique & gracieux.

On a fini ce Spectacle par un air de M. *Piccini* , qui avoit été redemandé. Les talens & la voix de M^{de} *Todi* ont excité de nouveaux transports ; elle a répété cet air attendrissant avec le même succès. De toutes les cantatrices étrangères que nous avons entendues dans cette capitale , M^{de} *Todi* est , sans contredit la plus accomplie.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Lundi, 7 de ce mois , on a donné , par extraordinaire , la première représentation de la *Buona Figliola* , Opéra Bouffon en trois Actes , paroles de M. Goldoni , Musique de M. *Piccini*.

On connoissoit déjà cet Ouvrage à Paris. Il a été parodié au théâtre Italien par M. Cailhava , & y jouit d'un succès constant ; mais il manquoit à la gloire de M. *Piccini* de nous le faire connoître tel qu'il a été composé , & de le faire exécuter en France par des sujets familiarisés avec un genre de musique & de chant dans lequel nous sommes encore un peu neufs. Nous ne serons jamais , témoins d'une réussite plus complète ni plus méritée. Si jusqu'ici les Opéras Bouffons de M. *Piccini* , malgré tout leur mérite , n'ont pas eu parmi nous un succès absolument proportionné à sa grande renommée , si même

les effets qu'a produits le Signor Paësiello, son élève, faisoient douter que le Maître fût l'égal du Disciple, la représentation de la *Buona Figliola* fait rentrer le premier dans tous ses droits, & nous a prouvé que les Italiens sont de bons juges quand ils regardent cet Opéra comme le chef-d'œuvre du genre. Il n'y a pas un air qui ne soit fait pour être distingué. Le Musicien passe tour-à-tour du plaisant au grave, du ton doux au ton élevé, & toujours avec la même perfection. Les accompagnemens sont d'une facture savante, harmonieuse & pleine de mélodie. Le chant est facile, riche & varié; & tous les éloges que nous avons donnés en dernier lieu au Signor Paësiello, peuvent s'appliquer à M. Piccini, en y joignant cette pureté de goût & de style qui le caractérise particulièrement. Le rôle de *Cecchina* a été chanté par la Signora Chiavacci. On lui a reproché des tons faux dans quelques-uns des morceaux dont elle étoit chargée. Peut-être est-il difficile que la voix ne foiblisse pas à la longue dans des airs de bravoure, dont l'exécution est pénible. Le Signor Gherardi a chanté avec un goût très-pur le rôle de *Mengotto*, & l'a joué avec beaucoup de vérité. Le Marquis a paru aussi bien rendu par le sieur Caribaldi, que tous les autres rôles dont ce virtuose s'est acquitté jusqu'à ce jour. La Signora Constanza & la Signora Rosina Baglioni, ont été fort goûtées; la première dans le rôle de *Sandrina*,

Payfanne Coquette ; la feconde dans le perfonnage de la *Marquife*. Les moyens du Signor Tofoni font foibles ; mais il y fupplée par beaucoup de goût & d'adreffe. Il a rendu plusieurs morceaux du rôle d'*Armidoro* à la fatisfaction des Spectateurs. La Signora Farnezi a chanté avec beaucoup de précision le petit rôle de *Paoluccia*. Il y a dans cet ouvrage un Soldat Allemand qu'on appelle *Tagliaferro* ; ce perfonnage eft réellement bouffon, & jette de la gaieté dans la Pièce. Le Signor Focchetti en étoit chargé ; il y a fait plaifir.

A la fin de la représentation , le Public enivré a appelé à grands cris M. Piccini. Après quelques minutes il a paru ; à fa vue tous les Spectateurs lui ont prodigué des applaudiffemens qui , tout flatteurs qu'ils étoient, nous ont paru encore inférieurs à la production qu'il venoit de faire entendre.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE VENDREDI 4, on a donné la première représentation d'*Œdipe chez Admète*, Tragédie de M. Ducis.

Cet Ouvrage a eu un grand fuccès. Il eft compofé de deux Tragédies Grecques, l'*Alcefte* d'Euripide, & l'*Œdipe à Colone* de Sophocle. Rien n'eft fi connu que ces deux fujets, que M. Ducis a mêlés l'un avec l'autre. Au moment où l'Oracle condamne Admète

à la mort, & où son épouse Alceste veut s'immoler pour lui, Œdipe, depuis longtemps banni de Thèbes, errant avec sa fille Antigone, arrive en Thessalie. Polinice y est venu de son côté pour implorer le secours d'Admète contre son frère Étéocle. Il retrouve son père, qu'il a autrefois chassé de Thèbes, & s'efforce de le fléchir par ses remords. Œdipe ne lui répond d'abord que par des malédictions; mais Polinice arrache enfin sa grâce à force de repentir. Œdipe, réconcilié avec son fils, prie le ciel d'accepter le sacrifice de sa vie à la place de celle d'Admète. Il est exaucé; la foudre gronde, & il meurt.

Telle est la manière dont M. Ducis a réunis ces deux sujets; ce n'est pas ici le moment d'analyser les moyens dont il s'est servi, ni d'examiner s'il étoit possible de sauver la duplicité d'action, si même l'Auteur a employé l'art nécessaire pour fondre ensemble & amalgamer ces deux sujets; si le cœur est toujours attaché dans cette Tragédie, ou du moins la curiosité toujours occupée; si les événemens sont suffisamment préparés, motivés, développés, les scènes liées entre elles, les gradations du dialogue observées, &c. Quand la critique s'exerceroit avec justice sur tous ces objets, qu'il ne faut discuter que l'Ouvrage à la main, il en résulteroit sûrement que les beautés de cette pièce sont supérieures, puisqu'elles en ont couvert les défauts; & tel est le triomphe du talent. Car excepté ce petit nombre de productions, né-

cessairement très-rares dans un art si difficile , dans lesquelles le génie s'est approché de la perfection , par-tout ailleurs sa véritable gloire consiste à racheter les fautes par les beautés ; mais cette manière de juger & de sentir , est inconnue à l'ignorance & à la mauvaise foi.

Bornons-nous donc aujourd'hui à rendre un juste témoignage au succès de l'Auteur , & au mérite qui le lui a fait obtenir. Des sentimens doux répandus dans les premiers actes entre Alceste & Admète ; dans les derniers , deux scènes du plus grand effet , l'une entre *Œdipe* accablé de ses malheurs , & sa fille *Antigone* qui s'attendrit avec lui & le console , scène qui devient plus théâtrale encore quand les *Thessaliens* veulent chasser *Œdipe* comme un homme poursuivi par les Dieux ; l'autre , entre ce même *Œdipe* & son fils *Polinice* ; scènes empruntées toutes deux de *Sophocle* , mais embellies , fortifiées , portées à un degré de chaleur & d'énergie dont il y a bien peu d'exemples au théâtre depuis vingt ans ; le pathétique sombre & profond du rôle d'*Œdipe* , la sensibilité douce & attendrissante de sa fille , les remords éloquens de *Polinice* , des vers sublimes , d'une simplicité touchante ou énergique , des vers de situation , dignes de nos grands maîtres , enfin un fond de tragique heureusement puisé dans cette ancienne mythologie toujours si dramatique & si théâtrale : voilà ce qui doit servir de réponse aux reproches ,

même fondés , que l'on pourroit d'ailleurs faire à l'Auteur , & justifier les suffrages du public ; & parmi les dédommagemens qui adoucissent quelquefois pour nous les dégoûts attachés à la périlleuse fonction de critique , nous comptons le plaisir que nous avons à annoncer ce premier moment de consolation , qu'a dû goûter la Melpomène Françoisise , depuis l'irréparable perte qu'elle a faite.

Le rôle d'Œdipe semble fait pour M. Briffard. On ne peut pas y être plus beau sous tous les aspects. Madame Vestris a tiré tout le parti possible d'un rôle infiniment moins favorable , parce qu'il est placé en grande partie dans un moment où Œdipe s'est déjà emparé de tout l'intérêt. M. Monvel a mis dans le rôle de Polinice toute la sensibilité qui lui est naturelle , & l'on désireroit seulement que sa prononciation fût quelquefois plus nette & plus distincte. Rien ne doit faire plus d'honneur à Mademoiselle Sainval cadette que le progrès sensible de son jeu , de la première représentation à la seconde. Les cris & les convulsions hors de place ont disparu , & il n'est resté qu'une expression vraie & touchante. Cependant on peut l'exhorter encore à déclamer un peu moins. Nous devons de grandes louanges à M. de la Rive , qui , dans Admète , a gardé constamment le caractère de son rôle , mêlé de douceur & de dignité. C'est dans les rôles nouveaux que l'on sent mieux tout ce qu'on peut atten-

H v

dre de cet Acteur, quand il n'est pas emporté par trop de fougue, & qu'il se borne aux moyens si heureux qu'il a reçus de la nature.

Le Samedi 5 Décembre, le Sr MALHERBE, jeune Comédien qui n'avoit point encore paru sur ce Théâtre, a débuté par le rôle d'Ariste dans le Philosophe marié, & de M. d'Étieulette dans la Gageure imprévue.

Cet Acteur est doué d'une figure avantageuse, sa taille est bien prise, & sa contenance agréable; il a été applaudi dans plusieurs passages du rôle d'Ariste, & beaucoup plus dans celui de M. d'Étieulette, qui est aussi beaucoup plus facile.

SCIENCES ET ARTS.

EXPÉRIENCES de MM. Rouelle & d'Arcet, faites d'après celles de M. Sage sur la quantité d'or qu'on retire de la terre végétale & des cendres des végétaux.

M. SAGE ayant assuré, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences le 23 Mai dernier, qu'il avoit retiré des cendres de fardent de l'or de départ, dans la proportion de quatre gros & douze grains par quintal; que cette expérience répétée jusqu'à vingt fois sur des fardens de différentes vignes, avoit toujours eu le même succès; que par le même procédé, il avoit recueilli de la terre de son jardin une

autre quantité d'or de départ, dans la proportion de deux onces trois gros & quarante grains au quintal ; M. le Comte de Lauragais frappé de l'énorme différence entre la richesse des produits du Chimiste moderne, & ceux des anciens qui ont exécuté ces sortes de procédés, sans être aussi heureux, résolut de les répéter dès qu'il en eut connoissance.

Il suivit avec la plus grande exactitude la méthode indiquée par M. Sage ; mais il s'en faut bien que les résultats aient été, à beaucoup près, aussi riches que les produits obtenus par ce Chimiste.

Cependant, sans se laisser déconcerter par le mauvais succès, il eut le courage de continuer ses opérations, en associant à ses travaux MM. Rouelle & d'Arcet, dont les expériences faites en grand * n'eurent pas un meilleur sort, quoiqu'elles eussent été faites selon la marche & la méthode indiquées par M. Sage.

De nouvelles expériences exécutées avec le même soin par M. Bertholet, Médecin de la Faculté de Paris, au Château du Rainfi, par ordre & sous les yeux d'un Prince qui honore la Chimie d'une protection héréditaire, n'ont pas été plus heureuses ; ni même celles qui ont été tentées par la voie de la vitrification, que Beker indique comme la voie la plus sûre pour recueillir jusqu'aux dernières parcelles de fin qui se trouvent éparées dans les substances qu'on soumet à cette opération.

Il résulte donc des expériences & des assertions de M. Sage, comparées à celles de MM. Rouelle & d'Arcet, qu'un essai de six quintaux de cendres de vignes doit fournir, entre les mains de ce Chimiste,

* Au lieu de six quintaux de cendres de sarment ou de terre végétale, sur lesquels M. Sage a opéré, MM. Rouelle & d'Arcet en ont employé vingt-quatre.

un produit trente fois plus riche que celui qui a été obtenu par les opérations de ces Messieurs ; & que par la même raison un essai de six quintaux de terre de son jardin doit lui rendre un autre produit soixante-quatorze fois plus abondant en or.

A N E C D O T E.

UNE DAME de 40 ans qui avoit été fort belle, & qui conservoit de beaux restes, vint s'établir, sur la fin du dernier siècle, dans la ville de Reims. Elle étoit mise avec beaucoup de simplicité, fréquentoit les Églises, & par la pureté de ses mœurs, édifioit tout son quartier. Elle se mit d'abord sous la conduite d'un des grands Vicaires de l'Archevêque. C'étoit un homme simple, d'une piété solide, mais d'un esprit borné. La Dame inconnue pendant six mois, ne lui parla que des affaires de sa conscience ; mais au bout de ce temps, elle lui dit, sous le sceau du secret, qu'elle se trouvoit embarrassée. J'ai, dit-elle, une lettre-de-change de douze mille livres, & je ne voudrois pas être connue ; voudriez-vous, Monsieur, vous charger de recevoir cet argent ? Le Directeur ne vit aucun inconvénient à lui accorder sa prière. Il fut chez un des plus fameux Négocians de la ville ; & à peine eut-il montré son billet, qu'on lui compta son argent : le Marchand ajouta même qu'il avoit ordre de fournir sur ce billet des sommes bien plus considéra-

bles. Le grand Vicaire vint retrouver la Dame ; mais lorsqu'il voulut lui remettre la somme qu'il avoit reçue, elle lui dit qu'elle n'avoit pas besoin d'argent, que celui-là étoit destiné à marier quatre pauvres filles, & qu'elle le prioit de le distribuer selon ses vues. Le grand Vicaire, chariné d'entrer pour quelque chose dans cette bonne œuvre, eut bientôt marié quatre filles; mais elles ignoroient absolument la main qui s'ouvroit avec tant de libéralité en leur faveur.

Quatre mois après, le grand Vicaire eut ordre de recevoir pareille somme pour employer à l'entretien de quatre vieux Ecclésiastiques. Quoiqu'on lui eût recommandé le secret, il ne se crut pas obligé de le garder fort exactement. Il voulut édifier quelques-unes de ses dévotes, & leur faire connoître une personne qu'il regardoit comme une sainte. Les dévotes le dirent à d'autres, & bientôt toute la ville fut qu'elle renfermoit dans son sein un prodige de charité. Toutes les Dames s'empresèrent à connoître l'inconnue; elle parloit de Dieu comme un ange, & chacun demeura persuadé que c'étoit une ame d'élite. Elle fit même quelques conversions, qui achevèrent d'établir son crédit.

Elle reçut, dans ce temps, la visite mystérieuse de deux inconnus, qui lui remirent de grosses sommes en présence de son Directeur. Ils ne voulurent être connus que de lui, & en sa présence la Dame inconnue dit

aux deux étrangers qu'elle étoit déterminée à établir une école gratuite pour les jeunes filles. Les étrangers, qui se disoient Anglois, applaudirent à son dessein, & la prièrent de ne point épargner leur bourse pour une si bonne œuvre. On y mit la main aussi-tôt après leur départ. On loua une grande maison, & la Dame inconnue se mit à la tête de quelques dévotes, qui se dévouèrent à l'éducation de la jeunesse. Elles se donnèrent tant de peines pour instruire les jeunes filles qui se présentèrent, que tous les gens de bien pleuroient de joie en remerciant le Seigneur d'avoir procuré un tel secours à leur patrie.

Au bout de six mois, la Dame inconnue voulut faire voir au public les progrès de ses élèves. Elle leur fit apprendre une Tragédie tirée de l'Écriture, qui fut représentée en présence des amies de la nouvelle société. Elles furent si contentes de ce qu'elles avoient vu, qu'elles en parloient sans cesse, & firent naître à toutes les autres Dames un grand desir de voir représenter cette Tragédie, à la fin de laquelle les petites filles répétoient tout ce qu'elles avoient appris sur la religion.

On proposa une nouvelle représentation à la Directrice. Elle répondit que sa maison étoit trop petite, qu'elle craignoit le tumulte; mais que si on lui procuroit une maison de campagne, elle consentiroit volontiers à donner ce plaisir à toutes les personnes de considération. On fut charmé de cet expé-

dient, & on lui céda une grande maison à trois lieues de Reims, où elle fit construire un théâtre magnifique. Pour rendre la fête plus complete, elle pria à dîner soixante personnes des plus considérables; & comme on savoit qu'elle n'avoit pas assez d'argenterie, on s'empressa de lui en offrir. Elle reçut de toutes mains, & se trouva maîtresse d'une grande quantité de vaisselle d'argent: elle emprunta aussi des bijoux pour parer ses Actrices, & elle en eut pour plus de cinq cens mille livres, car chaque Dame, en lui prêtant les siens, ignoroit que sa voisine en eût fait autant.

Le dîner fut magnifique; & lorsqu'il fut fini, on passa dans la salle du spectacle, & on commença la pièce. Elle étoit à moitié, lorsque le Grand-Vicaire, directeur de la Dame inconnue, sortit pour quelque besoin. En passant par un endroit obscur, un homme lui dit: Est-ce vous M. Laramée? Un instinct secret lui ayant fait répondre, oui, on lui remit une lettre, & celui qui la lui donnoit s'éclipça.

La façon mystérieuse dont on avoit fait tenir cette lettre au Directeur, un secret instinct dont il ne put se défendre, l'obligea de l'ouvrir. Quelle fut sa surprise, d'y trouver la clef d'un mystère d'iniquité! On avertissoit la Dame inconnue que tout seroit prêt pour les onze heures du soir, temps dans lequel la compagnie devoit être retirée. Quoique ce billet fut énigmatique, il frappa

le Directeur, qui le communiqua à deux des principaux Magistrats de la ville qui étoient de la compagnie. Un des deux se détacha promptement; & ayant pris la poste, il fut de retour sur les dix heures du soir avec main-forte. On investit la maison; & chacun s'étant retiré, les deux Magistrats, qui étoient dans le secret, rassemblèrent leurs amis dans un village voisin. Ils vouloient y attendre l'événement; mais comme ils étoient soixante intéressés pour la plupart dans la Pièce qu'on projetoit, ils ne purent en attendre tranquillement l'issue. Ils se rendirent à la maison qu'ils venoient de quitter, & trouvèrent la Dame avec les prétendus Seigneurs Anglois, occupés à faire des ballots de l'argenterie. Ils firent enfoncer la porte, ce qui avoit donné le temps à ces trois personnes de chercher à s'échapper; mais ceux qui étoient en embuscade, arrêterent la Dame & l'un de ses complices. Ils avouèrent qu'ils avoient des voitures prêtes pour partir avec leur butin. La Dame devoit se retirer à Sedan, où ils avoient un Receleur; & l'on eût distribué la vaisselle dans quelques maisons aux environs de cette ville, d'où on l'auroit retirée, petit à petit, après quoi ces trois personnes auroient passé en Angleterre.

On mit les deux coupables entre les mains de la Justice, & ils furent traités moins rigoureusement qu'ils ne méritoient, n'ayant eu que le fouet & la fleur-de-lys, & un bannissement perpétuel. Ce qu'il y a de singulier,

c'est qu'on a soutenu l'établissement que cette hypocrite avoit commencé, & que l'école gratuite qu'elle vouloit fonder, l'a été depuis, & subsiste encore aujourd'hui.

V A R I É T É S.

BUSTE DE MOLIERE, placé dans la Salle de l'Académie Française (a).

ON a reproché plus d'une fois à l'Académie Française, & toujours très-amèrement, suivant la coutume, de n'avoir pas admis Molière au nombre de ses Membres. La plupart de ceux qui aiment à répéter ce reproche, savent bien qu'il est très-injuste, & que l'adoption de ce Grand Homme n'a pas été au pouvoir de cette Compagnie ; mais n'importe ; on la charge à tout hasard de cette imputation, parce qu'on se flatte qu'elle sera adoptée par les sots, qui en matière d'opinion font toujours la plus forte part, s'ils ne font pas la plus respectable. Quoi qu'il en soit, tout ce que la prétendue injustice de l'Académie à l'égard de Molière a produit d'Épigrammes ingénieuses, tomberoit tout au plus sur nos prédécesseurs. Car l'Académie moderne, qu'on voudroit bien rendre solidairement responsable de cette injustice, a

(a) Cet Article, qui appartient à l'Histoire de l'Académie, est de M. d'Alembert, son Secrétaire.

payé aux mânes de Molière le juste tribut d'honneurs qui pouvoit dépendre d'elle. Il y a quelques années qu'elle proposa, pour sujet du Prix d'Éloquence, l'Éloge de ce rare Génie, à la suite des Maurice, des d'Aguesseau, des Sully & des Descartes; elle vient de lui rendre un nouvel hommage, plus éclatant encore, en plaçant son Buste dans la Salle où sont les portraits des Académiciens. C'est une espèce d'*Élection* qu'elle a faite de Molière après sa mort, n'ayant pu le posséder durant sa vie. Ce sera, si l'on veut, un digne successeur qu'elle a cherché à M. de Voltaire parmi les morts, sans préjudice néanmoins de celui qu'elle desire de lui trouver parmi les vivans.

L'Académie a voulu, par une Inscription mise au bas de ce Buste, exprimer à la fois, & cette adoption posthume, si honorable pour elle, & son regret de ce que l'adoption a été si tardive. Voici les différentes Inscriptions, tant Latines que Françaises, qui ont été imaginées pour cet objet, & que les Gens de Lettres ne seront peut-être pas fâchés de connoître (a), parce qu'elles expriment de diverses manières le sentiment qui a

(a) Les Inscriptions marquées d'une étoile, sont de l'Auteur de cet Article. Les autres, parmi lesquelles il y en a de très-heureuses, ont été proposées par différens Académiciens; & les Latines en particulier, à l'exception de la première, sont d'un Académicien très-respectable.

dans cette circonstance animé la Compagnie.

- I. (*) *Joanni-Baptista Pocquelin de Molière
Academia Gallica, 1778.
Te vivo carui, tua me soletur imago (a).*
- II. *Vivus defuit, mortuus aderit (b).*
- III. *Deerat adhuc (c).*
- IV. *Serum referet, post fata, triumphum (d).*
- V. *Honore saltem sic fruatur posthumo (e).*
- VI. *Quid tam serus advenis? (f).*
- VII. * *Du moins après sa mort il sera parmi
nous.*
- VIII. * *J. B. Pocquelin de Molière, Acadé-
micien après sa mort.*
- IX. * *Molière, sois ici, du moins après ta
mort.*
- X. *Il nous manqua vivant, possédons son
image.*

Ou, en deux Inscriptions différentes:

- XI. *Il nous manqua vivant.*
- XII. *Possédons au moins son image.*

(a) L'Académie Française à Molière, 1778.
Vivant, tu m'as manqué; que ton image me console.

(b) *Il nous a manqué vivant; mort, il sera parmi
nous.*

(c) *Il nous manquoit encore.*

(d) *Il reçoit après sa mort les honneurs tardifs
du triomphe.*

(e) *Qu'il jouisse au moins de cet honneur posthume.*

(f) *Molière, pourquoi viens-tu si tard?*

XIII. *Rien ne manque à sa gloire ; il man-
quoit à la nôtre.*

L'Académie, qui à cause du nom qu'elle porte, & dont elle s'honore, croit avec raison devoir préférer les Inscriptions *Françoises* aux Latines, a d'une voix unanime adopté la dernière, qui a été proposée par M. Saurin, & qui a paru remplir heureusement les intentions de ses Confrères.

L'Auteur de cet article, en rendant compte à la Nation de cet événement intéressant pour l'Académie & pour les Lettres, croit s'acquitter du devoir que lui impose sa place de Secrétaire & d'Historien de la Compagnie. Déjà elle avoit bien voulu recevoir de lui le Buste de M. de Voltaire; elle vient encore, par une nouvelle marque de bonté à laquelle il est très-sensible, de permettre qu'il lui offrit de même ce Buste de Molière, qu'elle a consacré par une espèce d'Apothéose (a). Les Académiciens, en jetant les yeux sur ces deux monumens, se rappelleront peut-être quelquefois celui dont ils les tiennent, le zèle qui l'anime pour la gloire de cette Compagnie, & le respect dont il est pénétré pour les Grands Hommes qui lui ont appartenu (b)

(a) Ces Bustes de Molière & de M. de Voltaire sont deux chef-d'œuvres de M. Houdon, ainsi que ceux de MM. Franklin & Rousseau, faits aussi depuis peu par cet illustre Artiste.

(b) On peut voir dans le Journal Encyclopédique du premier Juin 1778, p. 337, les soins que

ou qui auroient dû lui appartenir. Son nom, qu'il ne se flatte pas de perpétuer autrement, sera lié, dans la mémoire de ses Confrères, à deux noms illustres & respectables; & il pourra dire, comme cet Historien Romain, qui avoit célébré Brutus & Cassius: *Nec deerunt, qui non solum Bruti & Cassii, sed etiam mei meminerint.* En regardant Voltaire & Molière, on se souviendra quelquefois de moi.

G R A V U R E S.

COLLECTION des Ports de France, commencée par M. Vernet, continuée par M. Cochin.

LE Public ayant paru désirer la continuation de cette Collection intéressante, MM. Cochin & le Bas, Graveurs du Roi, ont cherché à satisfaire à ce désir. M. Cochin a dessiné le port du Havre & celui de Rouen; ce dernier en deux dessins sous deux aspects différens: on peut voir ces dessins chez eux.

Ils viennent de graver le port de Dieppe d'après

cet Académicien, par respect pour le nom de Corneille, s'est donné en faveur de sa nièce (qui ne demandoit & ne desiroit de lui que ces soins), & le secours qu'il lui a procuré de la part de l'Académie, sans qu'elle le demandât, & sans que sa délicatesse pût en être offensée. Aussi a-t-elle bien voulu le remercier de ces marques d'intérêt, dont il ne parleroit point, si l'on n'avoit imprimé le contraire.

M. Vernet, qui fera mis au jour le 10 de Décembre, ainsi qu'ils l'annoncent dans le *Prospectus* qu'ils distribuent.

En livrant cette première Estampe, ils ouvrent une souscription pour les trois autres qui en sont la suite, & qui sont commencées. Les conditions de la souscription sont : qu'en recevant la première Estampe du port de Dieppe, on donnera 18 liv., c'est-à-dire, 12 liv. pour l'Estampe, & 6 liv. à compte sur les suivantes ; en recevant la seconde (le port du Havre) on donnera 12 liv. ; enfin, en recevant successivement les deux du port de Rouen, on donnera 9 liv. pour chacune. Total 48 liv.

Les personnes qui ne souscriront point payeront chacune de ces Estampes 15 liv.

La différence de prix où sont portées ces Estampes est nécessitée par les frais de dessins, de voyages, de séjour & autres, qu'ils n'avoient point à faire dans les premières entreprises pour lesquelles le Roi leur prêtoit les tableaux.

Pour assurer aux Souscripteurs les premières épreuves jusqu'à la fin de Janvier prochain, on ne délivrera de ces Estampes qu'aux personnes qui souscriront.

On souscrira chez M. *le Bas*, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée ; & chez M. *Cochin*, aux galeries du Louvre.

Charlotte - Geneviève - Louise - Auguste - Andrée - Timothée d'Eon de Beaumont, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Capitaine de Dragons & des Volontaires de l'armée, Aide-de-Camp de MM. le Maréchal Duc & Comte de Broglie, Ministre Plénipotentiaire de France auprès du Roi de la Grande-Bretagne, née à Tonnerre le 5 Octobre 1728.

Il a déjà paru un grand nombre de portraits gravés

de cette personne célèbre. Celui-ci , qui a été dessiné & gravé par M. Bradel d'après nature , & d'après des portraits originaux communiqués par Mademoiselle d'Eon à cet Artiste , nous paroît plus ressemblant & plus soigné que ceux qui ont été publiés. Il se vend chez l'Auteur , rue S. Jacques , maison de M. Desprez , Imprimeur du Roi. Prix 6 liv.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

*E*SSAI sur l'Histoire de la Maison d'Autriche , par M. le Comte de G. . . dédié à la Reine , 6 vol. in-12 , chez Moutard , Imprimeur-Libraire de la Reine , rue des Mathurins.

Le Manuel des jeunes Physiciens , ou nouvelle Physique élémentaire , contenant les découvertes les plus curieuses & les plus utiles des Physiciens modernes , mises dans un nouvel ordre & à la portée de tout le monde ; par M. Waude-Lanicourt. A Paris , chez Delalain jeune , Libraire , rue de la Comédie Française.

Lettres sur l'Atlantide de Platon , & sur l'antienne Histoire de l'Asie , pour servir de suite aux Lettres sur l'origine des Sciences , adressées à M. de Voltaire par M. Bailly. A Paris , chez les frères Debure , Libraires , quai des Augustins.

Ce volume de lettres sur l'Atlantide , quoiqu'il forme un ouvrage détaché , est la suite de la correspondance de l'Auteur avec M. de Voltaire , relativement à la question traitée dans ces deux ouvrages , où l'on se propose d'établir que les sciences ont été inventées chez un peuple antérieur aux peuples connus de l'antiquité , & que ce peuple inventeur a été placé

dans la partie septentrionale de l'Asie ; ce qui est discuté tant dans les *Lettres sur l'origine des sciences*, qui ont été si favorablement accueillies du public, que dans ce volume de lettres sur l'Atlantide, où l'Auteur se propose de faire voir que les vestiges de ce peuple antérieur ne sont pas totalement perdus, & qu'en combinant les faits épars de l'histoire & de la fable, on peut acquérir quelque lumière sur son existence & sur le lieu qu'il a habité.

Traité de la Sphère ; avec l'exposition des différens systèmes astronomiques du monde ; par M. Robert, ancien Professeur de philosophie au Collège de Châlons-sur-Saone, avec figures. A Paris, chez Deînos, Libraire, rue Saint-Jacques. Prix, 2 liv. broché.

L'Hymen Vengé, en cinq Chants, suivi de la traduction libre en vers François de Médée, Tragédie de Sénèque, & de quelques Pièces Fugitives, par M. A Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois, & chez Delalain, jeune, Libraire, rue de la Comédie Française.

Le Droit Général de la France, & le Droit Particulier à la Touraine & au Lodunois, contenant les Matières Civiles, Criminelles & Ecclésiastiques, & une explication méthodique des dispositions des Coutumes de Touraine & de Lodunois ; Ouvrage enrichi, &c. &c. &c. Par M. Cottereau fils, Avocat. 6 vol. in-4°. qu'on pourra relier en 3 volumes.

F. Vauquer-Lambert, Imprimeur-Libraire à Tours, & Onfroy, Libraire à Paris, quai des Augustins, avertissent qu'ils ont, depuis quelque tems, mis en vente le premier volume de cet Ouvrage, qui, relié en veau, coûtera 15 liv. Les personnes qui en auront acheté un exemplaire pourront, un mois après, le rapporter aux Libraires, qui en rendront le prix s'il ne leur convient pas.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE , le 17 Octobre.

ON saura bientôt à quoi s'en tenir sur le sort du Capitan-Bacha ; il est arrivé avant-hier à Bujukdere , & n'a point encore paru dans cette Capitale. L'usage est qu'au retour d'une expédition , l'Officier qui en a été chargé fasse une entrée publique ; on dit qu'il a remis la sienne après les fêtes du Baïram , qui commencent dans quatre jours : il ne doit pas s'attendre à un accueil favorable ; le peuple qui mettoit en lui toute sa confiance , ne lui pardonne point de revenir sans des triomphes qu'il n'a pu sans doute obtenir. Son expédition inutile a coûté 4 vaisseaux à sa flotte : on a été forcé d'en brûler deux qui avoient échoué , & deux autres ont sauté avec tous leurs équipages , qu'on porte à 950 hommes chacun. On est fort inquiet sur le sort d'un autre vaisseau & d'une galère , qui ne sont point encore arrivés , quoiqu'ils soient partis de Soudgiak en même-tems que le reste de la flotte : il a ramené à Bujukdere 10 vaisseaux de ligne , 9 frégates , une galiote à bombes , 3 galères & 40 petits bâtimens de transport. La peste qui a désolé cette flotte n'y a pas encore cessé ses ravages , & on craint bien qu'elle ne se renouvelle à Constantinople où l'on commençoit à respirer.

15 Décembre 1778.

I

La chute de la plupart des créatures de Derendely-Méhémet semble préparer le Capitan-Bacha à la sienne : on vient de voir encore le Tefterdar ou grand Trésorier, déposé & remplacé par Mektoubgi - Effendi , premier Commis de son département.

Les lettres de Smyrne portent que les tremblemens de terre ont renouvelé les allarmes des habitans de cette Ville ; le premier Décembre, à une heure après-midi, on y ressentit deux violentes secousses, qui furent suivies de huit autres, moins violentes, jusqu'à neuf heures du soir. Les édifices qui avoient déjà souffert des secousses du 3 Juillet, & qu'on n'avoit pu réparer, ont été fort endommagés : deux Mosquées se sont écroulées, & plusieurs personnes ont péri sous leurs ruines. Le 3 la terre a tremblé de nouveau ; quoiqu'elle ait paru raffermie depuis ce jour jusqu'au huit, date de ces lettres, on n'est pas encore sans inquiétude.

R U S S I E.

De P É T E R S B O U R G , le 5 Novembre.

S. M. I. vient d'étendre au pays de Wologdomir les avantages qui doivent résulter de la nouvelle forme d'administration qu'elle établit successivement dans les différentes Provinces de l'Empire : celle-ci sera divisée en 14 Cercles ; le Comte de Woronzow, Gouverneur-Général, a été chargé de faire tous les arrangemens nécessaires ; il a sous lui le Conseiller-d'Etat Samoilow, en qualité de Gouverneur, & le Prince Dimitry Uchtemskoy, en qualité de Vice-Gouverneur.

L'Académie Impériale des Sciences a tenu dernièrement ici son assemblée publique annuelle ; elle a reçu au nombre de ses Membres honoraires M. d'Adadurov, Conseiller-Privé, Sénateur & Chevalier ; le Prince de Gallitzin,

Ministre de l'Impératrice auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, M. Tronchin, Docteur en Médecine, M. l'Abbé Bossut, Inspecteur-Général des Machines Hydrauliques de France, M. Camper, Professeur en Médecine à Groningue, & M. Magellan, noble Portugais, Membre de la Société Royale de Londres.

On dit que le rendez-vous des troupes, qui seront sous les ordres du Prince de Repnin, est à Biloczerkoff, près de Kiow. Les deux Généraux qui commanderont sous lui, sont les Lieutenans-Généraux Kamenskoy & d'Igelstrom, & les Généraux-Majors, Romanzow, fils du Maréchal de ce nom, Wolkonski, & Paul Potemkin; il y en aura un quatrième qui n'est pas encore nommé: cette armée sera de 36,000 hommes, & 4 régimens en quartier dans la Livonie & l'Estonie, se sont déjà mis en marche pour se rendre à Kiow.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 10 Novembre.

On s'est occupé dans les premières séances de la Diète de l'arrangement des trois Classes qui composent le premier Ordre de l'Etat. Gustave-Adolphe, en 1626, fit cette division: la première est composée des Comtes & des Barons, la seconde, des Chevaliers & des descendans des Sénateurs, qui n'ont point été décorés de pareils titres, & la troisième du reste de la Noblesse. Ces trois Classes, qui n'ont cependant qu'une voix, n'existoient qu'indéalement depuis 1719, & on votoit par tête & non par Classes depuis ce tems. Le Roi a voulu rétablir l'ancien usage de voter par Classes, mais alors il falloit remettre de la proportion entr'elles. La première étoit com-

posée de 200 familles, il n'y en avoit que 16 dans la seconde, & on en comptoit plus de 800 dans la troisième : il a proposé en conséquence de faire monter à la seconde 300 des plus anciennes familles de la troisième, & d'y accorder aussi une place aux Commandeurs des Ordres Royaux, mais seulement pour leurs personnes. Les Etats y ont consenti avec cette clause, que si une des 300 familles avancées vient à s'éteindre, elle sera toujours remplacée par celle qui, à cette époque, se trouvera la plus ancienne de la troisième classe. Le Règlement de 1626 autorisoit chaque famille à choisir la personne qu'elle jugeroit à propos pour la représenter ; l'usage, depuis 1719, donne au chef de chaque famille le droit d'en être représentant né, & la Diète a confirmé cet usage ; elle ôte au Maréchal du Royaume celui de désigner le représentant d'une famille lorsqu'elle a négligé d'en nommer un, & elle a conservé à chaque chef l'avantage de charger de sa voix à la Diète ceux qu'il jugera à propos de nommer pendant son absence.

C'est aujourd'hui que s'est faite la cérémonie du baptême du Prince Royal ; les Etats assemblés ont été ses parrains. L'ordre de la Noblesse a été représenté par trois des plus anciens Comtes, trois des plus anciens Barons, six Membres de la seconde Classe, & autant de la troisième ; les trois autres Ordres l'ont été chacun par neuf Députés : il a été nommé Gustave-Adolphe. Le Roi, dans son discours à la Diète, lui avoit annoncé ce choix. » Né Suédois, lui dit-il, j'aimai dès mes plus tendres années le Royaume de mes Ancêtres. Depuis que la Providence m'a élevé sur le Trône de mon Père, & a remis le Gouvernement entre mes mains, mon premier but a

été de vous convaincre , que j'aime mon Peuple comme mes Enfans. Tandis que tout m'impose ce devoir comme Roi & comme Concitoyen , combien cette obligation ne s'accroîtra-t-elle point , lorsque bientôt je pourrai travailler comme Père pour le Royaume héréditaire de mon Enfant ? Oui , Messieurs , peu de jours encore , & j'espère pouvoir confier à vos bras ce que la Providence m'aura accordé pour la consolation de ma vieillesse & l'appui de mon Trône. Et à qui pourrois-je confier avec plus de sûreté ce qui me deviendra l'objet le plus cher au monde après mon Peuple , qu'à vous , Messieurs , qui représentez ici toute la Nation Suédoise ? Personne de nous ne sait encore quel bienfait l'Etre-Suprême nous a destiné ; mais quel qu'il soit , je le recevrai avec la même gratitude , persuadé qu'au cas que ce soit une Fille , son Sexe ne méritera pas moins d'être l'objet de vos soins : que si le Ciel daigne combler la mesure de ses gratuités , en m'accordant un Héritier de ma Couronne , n'oubliez pas que vous l'aurez porté dans vos bras sur l'Autel du Seigneur , & que vous aurez ajouté par le sceau de la Religion une nouvelle force aux devoirs , qui vous lieront envers lui. Priez le Ciel avec moi , qu'il lui plaise de répandre sa bénédiction sur cet Enfant , pour lequel je vous demande tout l'amour & toute la reconnaissance que je pourrai mériter pour moi-même , durant le cours de mon Règne : qu'il devienne digne de monter un jour sur le Trône de Gustave Erichson & de Gustave-Adolphe ! Que si ce même Enfant devoit oublier jamais les obligations précieuses , qui lui seront imposées dès le premier moment de sa vie , s'il devoit oublier que le premier devoir d'un Roi Suédois est d'aimer & d'honorer un Peuple libre , s'il devoit s'écarter du che-

min que lui ont tracé les plus grands Rois , qui ont siégé sur ce Trône , je regarderois comme une faveur du Ciel qu'il nous retirât le don qu'il nous auroit fait , quelque grande qu'eût été ma joie en le recevant , & quelque amère que seroit ma douleur de le perdre : mais je ferois inconsolable si ma postérité devoit oublier un jour après ma mort , que , lorsque la Providence l'a mise à la tête d'un grand Royaume , elle lui a donné en même-tems des Sujets libres & généreux , dont la prospérité & le bonheur sont confiés à ses mains «.

P O L O G N E.

De VARSVOIE , le 15 Novembre.

LA Diète s'est séparée hier ; les deux chambres , après avoir travaillé séparément depuis le 24 du mois dernier , se sont réunies le 9 de celui-ci pour rédiger & lire les constitutions qui ont été passées. Cette lecture a été terminée hier , & l'assemblée a fait sa clôture par un *Te Deum* qui a été chanté dans l'Eglise Collégiale. La Diète , dans le cours de ses séances , a annulé 10 décisions du Conseil-Permanent ; elles regardoient presque toutes des affaires judiciaires. La demande que le Roi a faite dans le cours des séances , de pouvoir disposer des biens de la Couronne , & sur-tout de vendre 25 terres Royales a fait beaucoup de sensation. Tous les Nonces instruits de vues de S. M. qui ont toutes le bien de l'état pour objet , demandèrent unanimement qu'on lui rendît la distribution des grâces , à laquelle elle avoit renoncé par une constitution de la Diète de 1775. Plusieurs offrirent de lui remettre les Starosties qu'ils possédoient ; les autres qui avoient droit aux premières vacantes offrirent de renoncer à leurs droits. Mais comme les Puissances alliées

garantes de la constitution de 1775, auroient pu trouver mauvais qu'on y eût fait des changemens sans leur aven, le Roi pour éviter de nouvelles plaintes désagréables, & des discussions qui n'auroient fait que mettre dans tout son jour l'état de foiblesse & de dépendance de la République, a demandé que la décision définitive de cet objet important fût renvoyée à la Diète prochaine; en attendant il disposera des petites Starosties. Parmi les Magnats qui se sont distingués par leur générosité dans cette occasion, on doit nommer le Prince Calixte Poninski, Nonce de Posnanie, frere du Grand-Trésorier de la Couronne. Après avoir offert de rendre la Starostie de Braclau qu'on n'a voulu, ni pu accepter, il a renoncé à une pension de 18,000 florins qu'il a sur le Trésor public, en qualité de chef d'un régiment; cette somme est destinée à l'entretien du Corps des cadets. Le Prince Sapiéha imita cet exemple en promettant une somme pareille pour le même objet. Au milieu de ces débats intéressans de patriotisme & de bienfaisance, M. Antoine Pulawski, Nonce de Czernichowie demanda à S. M. de permettre au Maréchal, Comte Pulawski, son frere, de se purger du crime de réicide dont il a été accusé & de revenir dans sa patrie. La Chambre des Nonces appuya sa Requête, & le Roi y consentit aux conditions suivantes, que le Maréchal Pulawski enverra, au Conseil-Permanent, toutes pièces qui peuvent servir à sa justification contre l'Arrêt de 1775, & après cela le Conseil lui enverra un sauf-conduit; en vertu duquel il pourra revenir, & se soumettre au jugement de la Diète.

Cette assemblée, avant de se séparer, s'est aussi occupée du commerce avec la Prusse; celui de la République y gémit sous des entraves qu'on ne cesse de multiplier; on se plaint des

douaniers Prussiens qui manquent journellement au traité , en levant 30 & jusqu'à 50 pour cent de droits , tandis qu'ils ne sont autorisés qu'à lever 12 pour cent. La Diète a fait présenter des notes très-fortes sur ce sujet au Ministre de Prusse ; elle en a fait présenter aussi à celui de Russie pour réclamer la protection & les bons offices de cette Puissance.

A L L E M A G N E.

D E V I E N N E , le 10 Novembre.

ON travaille ici à de riches ornemens de tête , & a divers bijoux précieux que l'Impératrice-Reine se propose d'envoyer à la Reine de France à l'occasion de ses couches.

L'Empereur informé par lui-même de l'ardeur & de la bravoure avec lesquelles ses troupes légères ont soutenu le choc des ennemis , pendant la campagne dernière , vient de leur adresser une lettre circulaire extrêmement flatteuse , & propre à les porter à soutenir leur réputation par un redoublement de zèle & d'efforts. L'Impératrice - Reine a fait frapper plusieurs médailles qu'elle a données en récompense à plusieurs des Officiers qui se sont distingués par leur conduite.

On fait des préparatifs considérables pour l'année prochaine , & on s'attend à une campagne très-vigoureuse , si l'hiver ne ramène pas la paix. Les Couriers , à Pétersbourg & à Versailles , se multiplient beaucoup depuis quelque tems ; on espère que ces Puissances parviendront à accommoder les différens qui se sont élevés au sujet de la Bavière. La paix que la première de ces Cours est sur le point de faire avec la Porte , semble nous préparer un nouvel ennemi ; mais d'ici au printems les circonstances peuvent changer ; la Porte qui jusqu'à

présent ne paroît avoir agi que par des impressions étrangères, peut céder encore à de nouvelles ; notre Cour, ne négligera sans doute pas d'essayer de lui inspirer des résolutions qui favorisent nos vues ; on espère qu'elle y réussira. La bonne intelligence qui règne entre les deux Cours justifie ces espérances ; le Grand-Visir vient de donner une nouvelle preuve de cette harmonie, en déchargeant les sujets de la maison d'Autriche, d'une partie des droits que ceux des autres Puissances payent & doivent continuer de payer en entier.

De HAMBOURG, le 15 Novembre.

LES nouvelles de la Saxe & des deux Silésies annoncent que les armées Prussienne & Saxonne ont fait toutes leurs dispositions pour leurs quartiers d'hiver ; mais elles ne disent point encore qu'elles y soient entrées ; on s'attend toujours à voir les hostilités continuer dans le cours de cette saison. L'Empereur ne néglige rien pour assurer la tranquillité des postes qu'il a établis pour garantir la Bohême de toute nouvelle invasion ; selon la plupart des avis, il ne quittera point le Royaume & hivernera à Brandeiss.

Les Ministres d'Etat du Roi de Prusse qui se sont rendus de Berlin à Breslau, font croire qu'ils seront employés à quelque négociation d'ici au printems prochain, & on a toujours quelque espérance de paix. Les circonstances actuelles, disent quelques lettres de Silésie, semblent fonder ces espérances. Si le Roi de Prusse n'a pas fait tout ce qu'il desiroit dans cette campagne, on doit considérer qu'elle a commencé tard. Ce n'est qu'en Juillet que les premières négociations ont été rompues ; elles ont suspendu tout-à-coup les hostilités, lorsqu'on les a reprises ; & ce n'est qu'à la fin

d'Août, que ce Prince, après s'être apperçu qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser & à gagner du tems, a enfin agi. La saison étoit déjà trop avancée pour faire quelque chose dans un pays où l'hiver commence de bonne heure. Cependant, en évacuant la Bohême, il s'est emparé de la haute Silésie; maître de cette Province, il coupe à l'Autriche toute communication avec ses possessions en Pologne; elle ne peut rien en tirer, ou y faire passer quelque chose que par les Monts Crapaks qui sont couverts de neiges, & sur lesquels il n'y aura point de route ouverte avant leur fonte. S'il faut en croire les mêmes lettres, la maison d'Autriche qui a porté ses forces à 220,000 hommes ne peut en entretenir d'aussi formidables qu'en tems de paix, parce qu'alors le soldat travaille & s'habille lui-même; mais en campagne, il faut lui fournir des habits, des souliers & des chemises, qu'il ne peut alors faire lui-même. Cette dépense énorme exige des fonds immenses. La Bohême est ruinée; les armées Prussiennes en ont mangé quelques cercles, & les armées Autrichiennes, qui l'ont défendue, ont dévoré le reste. Il est douteux que l'année prochaine cette Puissance tire de grands secours de ses possessions en Pologne; l'armée Russe prête à marcher est à portée de se tourner de ce côté. Si la guerre continue, cette Puissance a annoncé qu'elle y prendra part. La déclaration qu'elle a faite à la Cour de Vienne est trop importante dans ce moment, pour que nous négligions de la transcrire; elle est conçue ainsi:

» L'Impératrice de toutes les Russies a montré dès le commencement les plus vives inquiétudes, des suites que pouvoit entraîner la fatale contestation sur la succession aux Etats de Bavière. Ses sentimens d'humanité d'une part, de l'autre, ses connexions avec le plus grand nombre des Princes

de l'Empire, son alliance avec le Roi de Prusse, l'estime & l'amitié sincères qu'elle professe pour LL. MM. II. & R. A. lui ont fait une loi de ne rien omettre de ce qui a pu dépendre de ses soins & de ses bons offices, pour prévenir un éclat dangereux, en amenant les deux Parties à un arrangement amiable. C'est dans cette vue qu'en recevant aussi affectueusement qu'il convient à une puissance zélée pour la justice, & bien intentionnée pour la paix, les plaintes & sollicitations des différens Princes & Etats lésés par l'occupation soudaine d'une partie considérable des Etats de Bavière, à la mort du dernier Electeur : S. M. I. les a successivement fait passer sous les yeux de la Cour I. & R. les recommandant uniquement à son équité, n'employant que la voix de l'intercession, & ne se permettant pas la moindre discussion, ni sur la validité de ces réclamations, ni sur la réalité des droits que la Cour I. & R. a exercés «.

» Avec combien de douleur S. M. I. ne doit-elle pas voir aujourd'hui, que toutes ses tentatives pour une conciliation ont été infructueuses, que les négociations ouvertes à Berlin se sont rompues sans aucun effet, que la reprise de ces négociations & la double mission du sieur Thugut n'ont également rien produit, quoique dans cette mission S. M. l'Impératrice-Reine ait déployé des sentimens de générosité & de modération, dignes des plus grands éloges, les conditions qui y étoient jointes, ne pouvant pas donner à cette nouvelle négociation un meilleur sort que n'avoit eu la précédente ; enfin, que des hostilités se commettent de part & d'autre, & que les armées en présence sont à la veille de vider la querelle par le sort des armes «.

» Une position si extrême influe nécessairement sur celle que la Cour de Russie auroit désiré de conserver, & c'est pour être fidèle à la candeur qui règne dans toutes ses démarches, que S. M. I.

ne veut point cacher à LL. MM. II. & R. Apost. combien diffère pour elle le point de vue, sous lequel elle devra envisager une guerre effective, de celui sous lequel elle a considéré jusqu'à présent un simple différend, qu'elle avoit toujours l'espérance de voir terminé à l'amiable «.

» L'Allemagne par sa position comme par sa puissance est le centre de toutes les affaires & de tous les intérêts de l'Europe. L'intégrité de sa forme de Gouvernement, ou les altérations qui y seroient faites, la tranquillité dont elle jouit ou la guerre qui la déchire, intéressent au plus haut degré tous les autres Etats, sur-tout ceux qui, comme l'Empire de Russie, joignent aux intérêts & aux connexions naturelles d'Etat à Etat, & à des liaisons d'amitié avec la plupart des Princes de l'Empire, les considérations d'une alliance étroite avec la puissance qui s'est armée pour s'opposer à des voies de fait de la Cour I. & R. «.

» Il n'est donc pas au pouvoir de l'Impératrice de rester dans les termes de l'extrême ménagement qu'elle a eu d'abord de se refuser à tout examen des droits à la succession de Bavière. S. M. se voit obligée au contraire d'y entrer malgré elle; & puisqu'elle est forcée de dire son sentiment, elle le fait avec la franchise propre à son caractère. Sans discuter les droits du Corps Germanique, & ne prenant d'autre règle, que l'équité naturelle & les principes de toutes les sociétés, tout ce qui s'offre à S. M. I. dans l'importante question qui agite tout l'Empire, c'est que de la part de la Cour de Vienne, d'anciennes prétentions négligées pendant plusieurs siècles & oubliées dans le Traité de Westphalie, sont aujourd'hui mises en avant contre ce même traité qui fait la base & le boulevard de la constitution du Corps Germanique; c'est que la manière dont elles ont été exercées, est plus opposée encore à cette paix sacrée, la plus solennelle qui ait jamais existé dans le monde Chrétien, c'est enfin

que la guerre, qui va soutenir ses premières démarches, met en un danger éminent toute la Constitution de l'Empire; & de son renversement, s'ensuivroit une secousse violente à tous les Etats qui l'avoisinent, un dérangement d'ordre & d'équilibre pour toute l'Europe, & de-là, fût-ce dans les tems les plus éloignés, un danger possible pour l'Empire de Russie, qu'il est de la sagesse d'un bon Souverain de prévoir, & sur lequel la Cour Impériale de Russie ne peut qu'adopter les propres principes & les maximes de la Cour I. & R. en pareil cas «.

» S. M. I. n'a pu peser des considérations aussi graves, sans se permettre de faire un nouvel effort auprès de LL. MM. II. & R. A. en invitant LL. MM. par tous les principes d'équité & les sentimens d'humanité qui leur sont si naturels, à faire cesser les troubles présens de l'Empire Germanique, en convenant définitivement avec S. M. le Roi de Prusse & les autres parties intéressées d'un arrangement légal & amiable de toute la succession de Bavière, conformément aux loix & aux constitutions «.

» C'est ainsi que S. M. I. ose encore exprimer ses vœux pour le maintien de la paix, elle se flatte que sa démarche ne sera reçue que comme une nouvelle preuve de la confiance sans bornes, qu'elle met en la modération & l'humanité de la Cour I. & R. & dans les sentimens paternels pour elle de S. M. l'Impératrice-Reine, & elle souhaite d'autant plus ardemment qu'elle produise un heureux effet, qu'il en coûte infiniment à son amitié pour LL. MM. I. & R. d'être obligée de déclarer, qu'elle ne sauroit voir indifféremment la guerre allumée en Allemagne, tant pour son objet que pour ses circonstances & ses effets possibles, & qu'elle devra prendre en une juste & sérieuse considération, ce qui convient aux intérêts de son Empire, à ceux des Princes ses amis, qui ont réclamé son appui, & sur-tout à ses obligations envers son allié «.

On prétend que la Cour de Vienne a répondu » que jusqu'à présent elle avoit fait au-delà de ce qu'on pouvoit raisonnablement attendre d'elle ; qu'elle alloit faire part de cette déclaration à ses alliés , & réclamer à son tour les secours qu'ils lui doivent par leurs traités avec elle ». On parle , en conséquence , beaucoup du départ de plusieurs personnes distinguées pour différentes Cours ; on annonce aussi celui de M. de Thugut pour Constantinople , où on le dit chargé d'une négociation secrète que quelques personnes prétendent avoir pour unique objet de réveiller les anciennes dispositions des Ottomans pour forcer la Russie , par le besoin qu'elle pourroit avoir de toutes ses forces , à retenir celles qu'elle destine au Roi de Prusse.

Différentes lettres de plusieurs endroits de l'Empire , portent que les Electeurs de Cologne & de Hanovre , & le Landgrave de Hesse-Cassel ayant dessein d'observer une neutralité absolue , & de protéger en même-tems leurs Etats , ont résolu d'assembler leurs troupes & de s'unir pour leur sûreté. Le Roi de Prusse instruit de ce projet l'a fort goûté , & a même proposé de joindre quelques régimens à leur armée ; on dit que l'Electeur de Hanovre a répondu au nom des deux autres Princes que leurs troupes suffisoient , & que si l'on en joignoit de la part d'une des Puissances belligérantes sans l'aveu de l'autre , ce seroit s'écarter du système d'une exacte neutralité ; qu'en conséquence on feroit part de cette proposition à l'Empereur.

S'il faut en croire des lettres de Saxe , le Feld-Maréchal Baron de Laudohn s'est démis du commandement de la seconde armée Impériale en Bohême , & l'a remis au Feld-Maréchal Comte de Haddick. Elles ajoutent que le Ma-

réchal de Laudohn a écrit au Prince Henri, pour l'instruire que ce n'est plus à lui qu'il doit s'adresser si les troupes Impériales commettent des désordres en Saxe ; on prétend que sa lettre est terminée par un compliment à S. A. R. à laquelle il dit » qu'il est très-flatté d'avoir eu l'honneur de commander pendant une campagne vis-à-vis un Général tel que ce Prince ». On ne dit point les raisons qui lui font quitter le service ; on présume, s'il est vrai qu'il le quitte, que le mauvais état de sa santé le porte seul à sortir d'une carrière dans laquelle il s'est acquis tant de gloire.

Selon quelques bruits que nous ne garantissons point, le Ministre Impérial, à Munich, insiste beaucoup auprès de l'Electeur sur une réponse cathégorique au sujet du parti qu'il prendra dans les circonstances actuelles. On a fait la même demande à l'Electeur de Cologne qui a, dit-on, répondu : qu'ignorant la résolution que prendroit la France, il ne pouvoit que se déterminer à la neutralité.

De R A T I S B O N N E , le 20 Novembre.

LA Diète a repris ses séances depuis le 9 de ce mois. Jusqu'à présent il ne s'est rien passé de bien important dans ses assemblées ; la grande affaire de la succession de Bavière, qu'on disoit devoir y être portée, ne s'y discute point encore ; les Princes intéressés se contentent de distribuer leurs mémoires aux Ministres en particulier. Le Duc des Deux-Ponts leur en a fait remettre dernièrement un fort étendu sous le titre d'*Exposé des Droits Fidéli-Commissaires* de la Maison Palatine en général, & du Duc des Deux-Ponts en particulier, comme plus proche Agnat & successeur à la dignité Electorale, spécialement sur les pays sujets & appartenances délaissés par le feu Electeur Maxi-

milien-Joseph de Bavière. Cet écrit qui contient 57 feuilles d'impression est divisé en 8 sections. On expose dans la première les droits de la Maison Palatine ; dans la seconde on traite des prétentions de la Maison d'Autriche , sur les pays qu'elle réclame en Bavière ; dans la 3e. & la 4e. de celles qu'elle forme sur la Principauté de Mindelheim , sur les fiefs de Bohême. Les fiefs prétendus ouverts à l'empire sont l'objet de la 5e. ; les droits de la Maison de Saxe , sur l'Alleeu de Bavière , sont exposés dans la 6e. ; dans la 7e. , ceux des Ducs de Meklenbourg sur le Landgraviat de Leuchtemberg , & on considère dans la dernière , le traité du 3 Janvier & l'état actuel de la contestation.

Les Etats de Bavière ont de nouveau présenté des remontrances très-fortes à l'Elécteur Palatin , contre le démembrement de ce pays ; ce Prince qui devoit fixer son séjour à Munich , n'est pas éloigné , dit-on , de retourner à Manheim ; quelques personnes attribuent ce changement à quelques oppositions que ses volontés ont éprouvé , ce qui seroit peut-être une raison de ne pas quitter cette ville. Quoiqu'il en soit , il vient de faire déclarer de nouveau que malgré toutes les recherches qu'il a fait faire , tant dans les répertoires & les Registres , que dans les dépôts des Archives Bavaraises , on n'a pu découvrir l'acte de renonciation du Duc Albert.

Suite de la Déclaration du Roi de Prusse.

2. La proposition que le B. de Thugut fit le 13 d'Août à Braunau , portoit simplement : que l'Impératrice-Reine restituerait ce qu'elle a fait occuper en Bavière & dans le Haut-Palatinat , & délieroit l'Electeur Palatin des engagements qu'il a pris avec elle par la convention du 3 de Janvier. Il n'y étoit nullement dit ; que S. M. I. R. renonceroit à tou-

tes ses prétentions sur la Bavière. Or ce n'est pas de la Convention seule du 3 de Janvier que la Cour de Vienne dérive ses droits, elle les fonde encore sur une ancienne investiture de l'Empereur Sigismond. Le Roi n'avoit-il donc pas à craindre ici quelque réserve mentale ? L'expérience des procédés peu sûrs de la Cour de Vienne, & même la manière dont la convention du 3 Janvier avec l'Electeur Palatin avoit été moyennée, ne pouvoit que fortifier une pareille appréhension. On pouvoit prévoir que lorsque S. M. se feroit liée les mains à l'égard des Margraviats, la Cour Impériale reviendrait comme partie intéressée devant les Tribunaux de l'Empire, avec ses anciennes prétentions sur la Bavière, auxquelles elle n'auroit pas renoncé par l'acte proposé. Le chemin à cette démarche auroit été frayé par la clause annexée à la première proposition du B. de Thugut : comme au moyen d'un tel arrangement, toute la succession de Bavière seroit remise dans son état primitif, la discussion & le jugement des autres parties intéressées à ladite succession seroient renvoyés aux voies ordinaires de justice. On jugera si la tournure singulière de cette proposition indique une renonciation complète & sans réserve, ou si la Cour de Vienne n'a pas voulu se ménager assez sensiblement une porte ouverte pour faire de nouveau valoir ces prétentions, dans le cas peu vraisemblable où la proposition eût été acceptée ; du moins la Cour de Vienne auroit dû s'expliquer plus clairement sur ce point à Braunau. Ne l'ayant point fait, elle ne doit pas trouver étrange qu'on lui suppose de semblables vues, & elle ne sauroit détruire un soupçon aussi fondé, quand même elle voudroit, après s'être assurée du refus de ces propositions, présentement avancer qu'elle avoit eu réellement l'intention de ne plus former aucune prétention sur la Bavière.

3. Outre qu'il n'y avoit aucune sûreté pour le Roi à accepter cette proposition, S. M. ne pouvoit

jamais y donner les mains sans déroger à sa dignité & aux droits incontestables de sa Maison. La Maison Electorale de Brandebourg jouit sans contredit, comme toutes les autres Maisons Souveraines de l'Allemagne, du droit de disposer par un concert des membres qui la composent de ses pays héréditaires par des accords de famille, de les partager ou de ne point les partager, & d'user enfin à leur égard selon que bon lui semble, en tant que les loix féodales & celles de l'Empire ne se trouvent pas lésées par de semblables arrangemens. Ce droit n'a nullement été restreint par le Testament de l'Electeur Albert Achille de 1473 & par la convention de Gera de 1603. Ces pactes de famille, selon l'esprit & la lettre, n'ont eu pour objet que de restreindre autant que possible les partages alors trop usités de pays. Ils statuent expressément : Qu'il n'y aura pas plus de trois lignes régnautes dans la Maison de Brandebourg, mais ils ne défendent point qu'il y en ait moins. Cette interprétation est justifiée par l'observance, n'y ayant eu à différentes reprises que deux Princes régnautes dans la Maison de Brandebourg, quoiqu'il y en ait eu davantage en vic. Mais en accordant même, ce qui n'est point, que ces pactes de famille eussent réellement fixé à trois le nombre des familles régnautes ; il n'en seroit pas moins vrai, que d'après toutes les loix naturelles, civiles & féodales, la Maison de Brandebourg a la liberté d'abroger ces pactes par un concours unanime de tous ses membres, de les changer comme elle le juge à propos, & d'en faire de nouveaux selon les circonstances & l'utilité qu'elle y trouve. S'il n'en étoit ainsi, elle seroit la seule de toute l'Allemagne qui fût privée de l'exercice de ce droit naturel. Une nouvelle preuve qu'elle en jouit complètement, c'est que l'Empereur Frédéric III, dans une bulle d'or donnée à la Maison de Brandebourg en 1453, & même dans la confirmation du testament d'Albert de 1473, confirme d'avance toutes

les unions , tous les partages , tous les arrangemens & toutes les déterminations , que l'Electeur ou après lui ses fils ou leurs héritiers mâles de sa Maison , feroient & statueroient entr'eux successivement & à perpétuité , sous peine , en cas de contravention , de nullité & d'une amende de mille marcs d'or. Cet Acte confirmant à la Maison de Brandebourg sa liberté naturelle de changer à volonté les pactes qui la regardent , l'Empereur & l'Empire n'ont certainement acquis par cette confirmation , ni ne se sont réservés , le droit de s'arroger quelque connoissance ou jugement des changemens qui pourroient s'y faire. Il a été si peu question d'une telle réserve , que l'Empereur & l'Empire (lequel Empire n'y a d'ailleurs pas concouru réellement , mais par une simple formule de Chancellerie) n'ont confirmé les testamens des Electeurs Frédéric & Albert que cachetés , car c'est ainsi qu'ils ont été présentés à cette confirmation. L'Empereur & l'Empire ayant donc confirmé cachetés les pactes de la Maison de Brandebourg , n'en ont pu savoir le contenu ; ils n'ont eu ni le droit ni l'intention de prendre connoissance des changemens qui pourroient y avoir été mis. La confirmation de l'Empereur & de l'Empire n'étant ni essentielle ni nécessaire , étoit une simple formalité , qu'on jugeoit alors utile pour plus de manutention. Elle rendoit les pactes de famille en question aussi peu loix permanentes de l'Empire , que mille autres testamens & Contrats de Princes Allemands , qui ont été revêtus de la même formalité , & c'est une nouvelle tentative nullement indifférente aux Etats de l'Empire , que la Cour Impériale fait à cette occasion , de vouloir ériger en loi d'Empire les formules & simple usage qui émanent de la Chancellerie. Que la Maison de Brandebourg possède ses pays héréditaires partagés ou par indivis , c'est ce qui est & qui doit être très-indifférent à l'Empereur & à l'Empire. Les seuls Princes de cette Maison y sont intéressés. Eux seuls , non l'Empe-

reur & l'Empire, ont le droit de provoquer aux dispositions du Testament d'Albert & de la convention de Gera, & d'en demander l'accomplissement. S'accordent-ils entr'eux à ne s'y plus tenir, mais à prendre d'autres arrangemens par rapport à leurs pays héréditaires, ni l'Empereur ni l'Empire, ni le Cercle de Franconie n'ont ni droit ni intérêt de s'y opposer. La Maison de Brandebourg est aussi libre à cet égard que l'Autriche l'est d'établir ou de ne point établir des branches collatérales de sa Maison en Stirie, dans le Tirol ou dans d'autres parties de ses Etats héréditaires.

On se flatte d'avoir levé par ce petit nombre d'observations les doutes que la Cour de Vienne voudroit faire naître contre la validité d'une réunion future des Margraviats de Franconie avec l'Electorat, qu'elle a tâché d'établir non-seulement dans son Manifeste, mais aussi dans un écrit anonyme distribué avec affectation en plusieurs langues à toutes les Cours, & même publié dans la plupart des Gazettes. Ce petit artifice, si peu digne d'une aussi grande Cour, n'a été évidemment employé que pour se venger de l'opposition de S. M. au démembrement de la Bavière, ou la porter encore, s'il étoit possible, à y consentir. De quel droit & sur quels principes d'équité une Puissance étrangère peut-elle d'avance, & sans y être appelée par aucune des parties intéressées, s'ingérer dans les affaires domestiques d'une autre Maison, & susciter des doutes & des discussions sur une affaire éloignée, très-casuelle, qui ne la regarde en rien, & qui suppose le décès d'un Prince qui est encore à la fleur de son âge ? C'est enfin pousser l'injustice au plus haut point, que de vouloir mettre une Succession liquide & avérée en parallèle & en compensation avec une prétention tout-à-fait imaginaire & insoutenable, & de s'efforcer de faire passer la dernière à la faveur de la première. Le Public peut maintenant juger de la véritable

veneur & des circonstances de la première proposition captieuse , d'abord faite à Braunau , & renouvelée depuis sous une face différente dans la dernière représentation de la Cour Impériale à l'Empire. On lui a présenté dans leur vrai jour les droits de la Maison Electorale de Brandebourg à la succession des Margraviats de Franconie. C'est donc avec confiance que S. M. en appelle aujourd'hui , ainsi que S. M. I. R. , au jugement éclairé des illustres Etats de l'Empire & des hauts Garans de la paix de Westphalie. Qu'ils prononcent sur les questions suivantes : la proposition du 13 d'Août a-t-elle été faite sérieusement ? n'a-t-elle pas été au contraire illusoire , la Cour de Vienne l'ayant fait précéder d'une autre toute opposée , & n'ayant paru avec celle-ci qu'après que S. M. avoit eu la générosité de rejeter la première ? S. M. I. R. a-t-elle donné des marques d'équité & de modération , en offrant en apparence de se désister d'une prétention tout-à-fait injuste , si le Roi renonçoit à une succession légitime , mais éloignée , incertaine , & qui n'a aucune liaison avec celle de Bavière ?

La suite à l'ordinaire prochain.

A N G L E T E R R E.

DE LONDRES , le 30 Novembre.

L'OUVERTURE du Parlement , attendue avec tant d'impatience & de curiosité , a enfin eu lieu le 26 de ce mois ; le discours prononcé par le Roi étoit conçu ainsi :

» Milords & Messieurs , je vous ai assemblés dans une conjoncture qui demande votre plus sérieuse attention. Dans un tems de paix profonde , sans prétexte de provocation , sans avoir le plus léger sujet de plainte , la Cour de France s'est permis de troubler la tranquillité publique , en violation de la foi des Traités & des droits généraux des Souverains ; d'abord , en fournissant clandestinement des

armes & d'autres secours à mes Sujets révoltés de l'Amérique septentrionale ; ensuite , en avouant ouvertement qu'elle leur accordoit son appui , & en entrant dans des engagements formels avec les Chefs de la rébellion ; enfin , en commettant des hostilités & des déprédations ouvertes contre mes fidèles Sujets , & en envahissant effectivement mes Etats en Amérique & dans les Indes Occidentales.

» Je me flatte qu'il est superflu de ma part de vous assurer que les mêmes soins , le même intérêt que je prends au bonheur de mon Peuple , & qui m'ont porté à faire tout ce qu'il étoit possible pour prévenir les calamités de la guerre , me font desirer de voir le rétablissement des bénédictions de la paix , lorsqu'elle pourra être effectuée d'une manière parfaitement honorable , & avec sûreté pour les droits de ce Pays.

» En attendant , je n'ai pas négligé de prendre les mesures convenables & nécessaires pour faire échouer les desseins envieux de nos Ennemis , ainsi que pour user de représailles générales ; & quoique mes efforts n'ayent pas été suivis de tout le succès que la justice de notre cause & le développement vigoureux de nos forces sembloient nous promettre ; cependant le commerce étendu de mes Sujets a été protégé dans la majeure partie de ses branches , & d'amples représailles ont été faites sur les injustes agresseurs , par la vigilance de mes flottes , ainsi que par l'esprit actif & entreprenant de mon Peuple.

» Les grands armemens que font d'autres Puissances ; quelque amicales & sincères que soient leurs professions , quelques justes & honorables que soient leurs vues , doivent nécessairement fixer notre attention. C'eût été une grande satisfaction pour moi de vous informer que les mesures conciliatoires tracées par la sagesse & la modération du Parlement , ont produit l'effet désiré , & conduit à une conclusion heureuse les troubles de l'Amérique Septentrionale.

Dans cette situation des affaires , l'honneur & la sécurité de la Nation , demandent de nous d'une manière si marquée que nous développons toute notre activité , que je ne puis douter de votre empressement à me donner votre concurrence & votre appui : la vigueur de vos conseils , la conduite & l'intrépidité de mes Officiers & de mes forces de terre & de mer , secondées par la bénédiction de Dieu , me fourniront , j'espère , les moyens de venger & de maintenir l'honneur de ma Couronne , & les intérêts de mon Peuple contre tous nos Ennemis.

» Messieurs de la Chambre des Communes , j'ordonnerai que l'on mette sous vos yeux l'aperçu des dépenses qu'exige le service de l'année suivante , lorsque vous considérerez quelle est l'importance des objets en contestation , je ne doute pas que vous ne m'accordiez les subsides que vous jugerez nécessaires au service public , & proportionnés aux besoins présents.

» Milords & Messieurs , conformément aux pouvoirs dont vous m'avez revêtu à cet effet , j'ai mis la Milice sur pied pour contribuer à la défense intérieure de ce Pays , & c'est avec la satisfaction la plus grande & la plus vraie , que j'ai moi-même été témoin de cet esprit public , de cette ardeur soutenue , & de cet amour de leur Pays qui animent & unissent tous les ordres de mes fidèles Sujets , & qui ne peuvent manquer , en affermissant notre sûreté au-dedans , de nous faire respecter au-dehors ».

La Nation n'a pas été contente de ne point trouver dans ce discours la promesse de rechercher les causes qui ont fait avorter la campagne de l'Amiral Keppel ; la conduite des frères Howe , & ce que sont devenus les 30 millions sterl. au moins , qui ont été dépensés en Amérique ; l'aveu que fait S. M. , que les efforts de ses armes n'ont pas eu le succès qu'elle en attendoit , a paru précieux , dans un moment , où l'on vantoit le triomphe de l'Amiral Keppel

qui avoit fait fuir les François , & l'importance de la prise de Saint-Pierre & de Miquelon. On a remarqué aussi qu'il n'a pas dit un mot de l'Espagne , & qu'il a cherché à faire oublier les craintes particulières qu'elle inspire en annonçant vaguement des armemens faits par *d'autres Puissances* ; il n'a point opposé à ce tableau de Puissances armées, un tableau consolant de Puissances armées en notre faveur ; les espérances dont nos papiers nous bercent depuis quelque tems de la part de la Russie sont évanouies ; si elles avoient eu quelque fondement , le Roi ne les auroit pas omises dans son discours.

Les deux Chambres , aussitôt que le Roi se fut retiré, délibérèrent sur l'adresse d'usage qu'elles doivent toujours au Roi en réponse à son discours. Ces adresses ne sont ordinairement qu'une seconde version de la harangue du Souverain , avec cette unique addition que les fidèles Communes s'empresseront toujours de faire tout ce qui pourra convenir à S. M. La discussion des termes dans lesquels elles doivent être conçues, amène des débats entre le parti de l'Opposition & celui de la Cour , & ils se terminent toujours au gré de cette dernière. Le Lord, Coventry , dans la Chambre Haute , parla avec beaucoup de force contre le projet de continuer la guerre d'Amérique , qu'il traita d'extravagance , en présentant un tableau rapide & vigoureux , mais en même-tems bien affligeant , de l'état de l'Angleterre , dont les armes n'ont eu aucun succès , les finances sont appauvries , le commerce ruiné , le crédit anéanti , & les dettes immenses. » L'Amérique est perdue , ajouta-t-il , il faut sauver les débris de l'Empire ; on ne peut y parvenir qu'en mettant fin à cette guerre funeste. L'unique moyen de rendre à la Couronne

&

& à la Nation leur ancienne dignité, est de revenir sur ses pas, d'adhérer strictement à l'esprit de la Constitution dont on s'est écarté, de mettre un terme à la corruption & à la vénalité ». Au milieu de ce tableau, le Lord plaça un éloge pompeux du Comte de Chatham, & pour la consolation de sa Nation, il ajouta que » quoiqu'il n'y eût plus d'Hercule pour nettoyer les étables du Roi Augée, (le Conseil de Saint-James) il connoissoit encore des hommes qui entreprendroient la pénible tâche de sauver leur patrie, s'il se formoit une confédération générale contre les Ministres ». Le Lord Bristol ne mit pas moins de chaleur dans ses discours, en disant que le Roi étoit entouré des anciens ennemis de sa Maison. L'Evêque de Pétersborough, contre l'usage du Clergé qui n'est pas de se déclarer contre la Cour, éleva sa voix pour assurer qu'il croyoit qu'une guerre avec la France & l'Amérique unies, seroit la ruine entière de la Nation, & après toutes ces déclamations, l'adresse proposée fut approuvée à la pluralité de 67 voix contre 35.

Les mêmes débats eurent la même fin dans la Chambre des Communes, dont 226 voix approuvèrent l'adresse rejetée par 107. Le Lord North écouta, avec son sang froid ordinaire, tout ce que l'on dit contre le Ministère en général & contre lui en particulier; & lorsqu'il répondit ensuite, il consentit à se charger, avec ses collègues, des reproches qu'on faisoit au Lord Bute : mais il insinua adroitement que ce n'étoit pas le moment de rechercher leur conduite & de solliciter leur retraite, qu'on y gagneroit moins que par une réunion de volontés devenue d'autant plus nécessaire dans la conjoncture présente, que la division feroit courir les plus grands risques au Royaume;

15 Décembre 1778.

il résuma ensuite ses opérations ; il justifia le délai apporté au départ de l'Amiral Byron par la crainte que le Comte d'Estaing ne menaçât l'Angleterre, où il auroit pu tenter une descente si Byron étoit parti avant lui. Il exalta la générosité des offres faites aux Américains, quoiqu'elles n'aient pas suffi pour les détacher de la France ; l'évacuation de Philadelphie étoit nécessaire pour resserrer le cordon des forces Britanniques, & il fit entrevoir qu'il comptoit encore sur la soumission de l'Amérique où la Métropole avoit des partisans, prêts à la secourir lorsqu'elle feroit un effort vigoureux. Il y a quatre ans que le Ministère présente cette espérance au Parlement, & on trouve un peu singulier qu'il ne soit pas encore détrompé. Ce qu'il dit au sujet des Hollandois est sur-tout curieux ; « c'est leur intérêt, dit-il, d'être nos amis, aussi avons-nous la majeure partie de ce peuple pour nous. Les mêmes différends ont eu lieu au commencement de la guerre dernière. Les Hollandois entraînés par leur cupidité, veulent commercer par toute la terre ; il est naturel que la guerre les expose à des pertes ; mais il n'y a que quelques individus qui souffrent, & leurs plaintes ne nous meneront point à une rupture.

Le Gouverneur Johnstone étoit à cette séance ; accusé d'intrigues odieuses, il avoit à se justifier ; il se contenta d'assurer sur son honneur qu'il n'avoit employé aucune dame pour corrompre aucun membre du Congrès. Quant à l'état des affaires en Amérique, il prétendit que l'Angleterre y avoit des forces suffisantes pour la soumettre, que l'armée étoit indignée de cette idée, qu'elle l'avoit été en recevant l'ordre d'évacuer Philadelphie.

L'amertume qui a régné dans cette première séance, prépare, sans doute, à de violentes

oppositions ; mais on ne croit pas qu'elles soient plus efficaces qu'elles l'ont été jusqu'à-présent. La majorité des voix est pour le Ministère , & le succès de toutes ses demandes le console des humiliations qu'il ne laisse pas de recevoir fréquemment. Depuis quelque tems il ne publie aucunes nouvelles de l'Amérique ; il en a cependant reçu : mais on n'est pas étonné de son silence ; il est vraisemblable qu'il ne le rompra que lorsqu'il aura quelque chose d'heureux à annoncer , & ce moment n'est peut être pas prochain. Les belles espérances qu'il a données il y a quelque tems , lui imposent la loi de la plus grande circonspection dès qu'il n'aura rien à dire pour les confirmer ; selon les papiers à ses gages , on devoit apprendre l'entier succès d'une expédition du Général Clinton , contre le Général Washington & la destruction totale de la flotte Françoisé par l'Amiral Byron , qui devoit l'aller chercher à Boston. Le 25 , il a reçu des dépêches , & il n'a rien publié. On prétend , qu'en effet , le Général Clinton est de retour de son expédition ; il avoit conduit avec lui 5000 hommes pour intercepter un gros convoi qu'on faisoit passer à Boston : il n'a pu l'empêcher de se rendre à sa destination , & ses troupes ont été très mal menées par les Américains , qui les ont repoussées.

On ne parle plus du projet du siège de Boston par mer & par terre ; les papiers de la Cour disent que ce siège est renvoyé au printems prochain , parce qu'on a détaché 5000 hommes pour la défense de nos isles. S'il faut les en croire , on ne se propose rien moins que de porter à 74,000 hommes les troupes que nous avons en Amérique ; pour cet effet , on fera embarquer 25,000 nationaux & 15,000 auxiliaires. Tout le monde ne voit pas comment ce pays pourra nous fournir tant de monde , ni

quel sera celui qui nous donnera les auxiliaires. L'Allemagne ne nous offre plus de ressources ; c'est avec peine que les Princes qui nous ont déjà donné des hommes, nous envoient des recrues, & elles ne sont pas proportionnées à nos besoins.

Toutes ces belles assurances consignées dans nos papiers, ne nous rassurent point sur le sort de nos isles ; nous savons combien elles sont exposées, & qu'elles ne peuvent recevoir les secours prompts & urgens dont elles ont besoin, qu'en nous affoiblissant à New-Yorck ou en l'abandonnant ; on disoit qu'on avoit pris le premier parti : on prétend aujourd'hui que le Général Clinton s'y est refusé, & qu'il a désobéi aux ordres exprès qu'il avoit reçus à ce sujet. Cette nouvelle, qui est peut-être fautive, a augmenté les allarmes de nos Négocians, qui ont des possessions dans nos isles. » Nous les perdrons toutes successivement, dit on dans un de nos papiers, & à chacune on dira qu'elles étoient peu importantes pour la Grande-Bretagne, qui, à la fin, sera totalement dépouillée : on exaltera la conquête de Saint-Pierre & de Miquelon, les prises faites par nos corsaires. Il seroit à souhaiter que nos Ministres voulussent examiner, avec un peu d'attention, un état comparatif de nos gains & de nos pertes. On évalue les prises que nous avons faites sur les François à 1,250,000 liv. sterl. ; & celles qu'ils ont faites sur nous, à 500,000 : la balance paroît être pour nous de 750,000 ; mais qu'on joigne aux gains de la France, la valeur de la Dominique, & on verra de quel côté est l'avantage. Pour connoître cette valeur, voyons les exportations que nous y faisons ; 946 quintaux de fer travaillé, 345 pièces de toile, 1200 quintaux de cuir travaillé, 22 quintaux de mercerie, 889 quin-

raux de plomb , d'étain , de vaisselle de cuivre , & d'airain travaillé. Il seroit difficile d'évaluer à moins de 2 millions sterling la perte de cette isle «.

» On diroit, lit-on dans un autre , que la France & l'Angleterre ont fait un arrangement particulier relativement à leurs différens succès. Chez nous , les Négocians seuls réussissent , parce que ce sont des honnêtes gens qui s'occupent de leurs affaires , tandis que l'administration , par divers motifs , néglige tout ou gâte ce dont elle se mêle. En France les Ministres sont honnêtes & attentifs ; c'est pour cela qu'ils ont porté leur marine à un point où on ne l'avoit point encore vue dans aucune des guerres précédentes. C'est pour cela qu'ils ont fait impunément une alliance offensive & défensive avec nos ennemis , qu'ils prennent nos isles sans perdre un seul homme , & nous tiennent dans la crainte continuelle d'une invasion «.

Le Roi a disposé en faveur du Vicomte de Stormont, ci-devant Ambassadeur en France , de la charge de Lord-Justicier d'Ecosse , vacante par la mort du Duc de Queensbury. Cette nomination va mettre fin à la rivalité qu'il y a eu pour la charge de Grand-Ecuyer de S. M. ; le Lord Mansfield l'avoit demandée pour le Vicomte de Stormont son neveu , & plusieurs Seigneurs de la Cour , désignés sous le nom de parti de Bedford , agissoient avec beaucoup d'empressement pour la faire donner au Comte de Waldegrave , Grand-Ecuyer de la Reine.

» Un marchand de cette ville , écrit-on de Liverpool , avoit des papiers de conséquence sur un vaisseau venant des isles , & qui a été pris & conduit en France. Ce marchand a écrit aussi-tôt à son correspondant à Paris , qui s'est adressé à M. de Sartine ; ce Ministre a fait

rendre aussi tôt les papiers en question , en disant : *au milieu des calamités de la guerre , je me ferai toujours un plaisir d'adoucir le sort des particuliers ».*

Les fonds ont baissé considérablement depuis quelque tems. » Le Roi , dit un de nos papiers , auroit un moyen sûr de les faire remonter au pair dans le jour même , quoique la distance soit grande ; il n'auroit pour cela qu'à casser son Parlement , changer ses Ministres & reconnoître l'indépendance Américaine «.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Fixh-Kill , le 10 Septembre. Le Comte Pulawski , dont le nom & les malheurs sont si célèbres , ayant quitté sa patrie & l'Europe , est venu combattre en Amérique pour la défense de la liberté , qui lui avoit d'abord mis les armes à la main en Pologne ; le Congrès a créé un Corps de cavalerie & d'infanterie légères , sous le nom de Légion , dont il a donné le commandement à cet Officier. M. Pulawski qui s'est chargé de le lever en exécution des ordres du Congrès , & de le former , s'en est acquitté avec tant de zèle , que cette troupe est déjà complète. Elle est composée de 600 hommes à pied & à cheval ; il l'a conduite à l'armée ; comme Philadelphie étoit sur sa route , il a traversé cette Ville à la tête de ce Corps , dont le bon ordre & l'air martial qu'il a déjà pris sous son chef , lui font le plus grand honneur.

» Le Brigadier-Général Penbroeck , qui commande la Milice en cette partie , écrit-on d'Albany , a reçu ces jours derniers un exprès de Canghnawags , avec la nouvelle que Germansflats , petit Bourg fort joli , situé sur les deux bords de la Mohawk , a été réduit en cendres par un parti d'Anglois. Les Habitans qui

avoient été heureusement avertis du dessein cruel de leurs ennemis , ont eu le tems de se sauver & d'échapper à l'incendie , dont on n'avoit pas sans doute le projet de les excepter. Cette nouvelle horreur est digne des ennemis qui nous font la guerre , & qui cherchent à regagner notre affection par de pareilles atrocités. On n'a point encore de détails de celle ci. La Milice de ces cantons est sous les armes & prête à marcher au premier ordre. C'est ainsi que par la dévastation de notre pays , on semble avoir voulu rendre notre haine & notre courage plus utiles à la cause publique «.

De Charlestown , du 5 Octobre. M. Guillaume Franklin , fils du Docteur , & ci-devant Gouverneur de la Province de Jersey pour S. M. B. vient d'être relâché de la prison où il avoit été mis par ordre du Congrès , au commencement de la rupture avec l'Angleterre. On dit qu'il a été échangé contre le Docteur M' Kinley , Gouverneur des Comtés sur la Délaware pour le Congrès , qui avoit été fait prisonnier par les troupes du Général Howe , l'année dernière. On assure aussi que le Congrès a fait remettre en liberté M. Penn , ancien Gouverneur de Pensylvanie.

» Environ trois semaines après l'arrivée des bâtimens de transport , écrit-on de Québec , le Général Haldimand ordonna qu'il se tinssent prêts à appareiller le plutôt possible , sous le convoi du *Brillant* de 32 canons , & de l'*Andrew* de 12. Cette flotte fit ses dispositions en conséquence , & se trouva prête à mettre à la mer , le 10 Octobre. Mais M. Manly (ci-devant Commandant de la frégate le *Hancock*) ayant fait dire aux Négocians de Montréal , qu'il espéroit avoir le plaisir de rencontrer les bâtimens chargés de leurs pelleteries , cela les effraya au point qu'ils ne crurent pas leurs bâtimens en

sûreté, s'ils n'avoient pas de plus forte escorte. Ils envoyèrent, au Général Haldimand, un Mémoire relativement à cet objet. En conséquence, le départ des bâtimens de transport fut suspendu jusqu'à nouvel ordre, & il est encore incertain si cette flotte appareillera le 25 de ce mois, jour fixé pour le départ des bâtimens marchands. Les travaux entrepris pour réparer les fortifications de St-Jean, viennent d'être terminés par les soins du Général Haldimand, qui a fait mettre dans cette place 120 pièces de canon. Les ouvrages faits à Sorell seront finis incessamment. Ces deux places sont importantes, en ce que ce sont les seules par où les Américains peuvent passer avec de l'artillerie & du bagage. Le *Gaillard* de 20 canons, & le *Triton* de 28, sont les seuls vaisseaux de Roi qui sont ici «.

Nous avons lu ici avec beaucoup d'indignation, une Gazette de New-York, & plusieurs autres pamphlets qui parlent du mécontentement des Américains contre le Comte d'Estaing, & d'une prétendue querelle élevée à Boston, entre les François & les Habitans. Les nouvelles de cette Ville portent qu'ils vivent dans l'harmonie naturelle entre des alliés armés pour la même cause. Ce ne fut que le 22 Septembre que le Comte d'Estaing fit son entrée publique dans la Ville, où il fut reçu avec tous les honneurs dûs au Chef de la flotte Française, au bruit du canon des forts & des vaisseaux; un comité de l'assemblée générale le reçut à son débarquement, & le conduisit à la Chambre du Conseil, où, après avoir reçu les complimens de félicitation de la Chambre, il alla avec sa suite & les Membres du Conseil, déjeuner chez le Général Hancock, le même qui a le premier présidé le Congrès, & qui n'a quitté ce poste éminent, que pour prendre un commandement dans

les troupes de l'état de Massachussett. Le 25, le Gouvernement de cet état lui donna un dîner somptueux ; les convives étoient au nombre de 400. La prétendue dispute dont les Royalistes font tant de bruit , se réduit à quelques rumeurs auprès de la boulangerie , où l'on cuisoit du pain pour l'escadre. Voici l'impression que cet événement a faite sur les Habitans de Boston.

« Nous avons remarqué , écrit-on de cette Ville , un contraste bien frappant , entre la conduite de l'armée Angloise , lorsqu'elle étoit ici , & celle de l'armée Françoisé. La première , quoique venue du pays que nous regardions autrefois comme notre mere-patrie , & avec l'intention de soutenir nos loix & de nous protéger , a tiré ici inhumainement sur les Habitans de Boston , sans y être provoquée justement , & avant d'avoir reçu aucune insulte qui pût servir de prétexte à une violence aussi atroce. L'armée Françoisé , tout au contraire , devenue aujourd'hui notre alliée & notre protectrice contre les cruautés des Anglois , a remis sa protection & sa vengeance entre les mains du Magistrat civil , lorsqu'elle s'est vue attaquée par des coquins inconnus. Le Comte d'Estaing a même demandé que si quelque Habitant de Boston paroît avoir trempé dans cette affaire , il ne soit point puni , & les compagnies postées à la boulangerie , avoient défense d'user d'aucune violence en gardant le pain qu'on cuisoit pour la flotte Françoisé , article dont cependant elle avoit absolument besoin ».

Selon les mêmes lettres , M. John-Temple est arrivé d'Angleterre à Boston par la route de New-Yorck , après une absence de 8 ans. Sa famille est revenue avec lui. On se souvient , dans cette Ville , des persécutions qu'il a essuyées de la part des Gouverneurs Bernard & Hutchinson , & de leurs Collègues , les Commis-

faïres de la Douanne, pour avoir refusé de faire cause commune avec eux dans leur détestable projet de réduire ce pays en servitude. Sa conduite & ses malheurs ont prouvé qu'il aimoit véritablement l'Amérique lorsqu'il l'a quittée ; il y revient sans doute avec les mêmes sentimens. A son arrivée il s'est rendu au Conseil de cet état, qui, après l'avoir interrogé, lui a témoigné la satisfaction qu'il avoit de le revoir.

On croit toujours que les troupes Royales ne garderont pas New-Yorck ; la protection des Isles menacées par les François, semble leur en imposer la nécessité. Ce qu'elles font depuis quelque tems, paroît, a bien des personnes, une preuve qu'elles ne se proposent pas d'y rester. On assure qu'elles ont fait jeter dans la rivière d'Hudson, tout le sel qui se trouvoit dans les magasins de New-Yorck.

Nous lisons dans le supplément de la Gazette de la Jamaïque, en date du 12 du mois dernier, l'article suivant. « On apprend par une patache du vaisseau de S. M. l'*Eolus*, de retour d'une croisière, que le premier de ce mois, un sloop armé, montant 10 canons sur affuts, plusieurs pierriers & rempli de monde, a attaqué Turks-Island. L'attaque commença à 6 heures après midi, & dura, avec un feu soutenu, jusqu'à 11. Pendant ce tems, le navire au moyen de ses bateaux, essaya quatre fois de prendre terre sans y réussir. Ce navire commença & continua l'attaque sous pavillon blanc, mais sa flamme étoit très-étroite, & on n'a pu distinguer s'il étoit François ou Espagnol. Voyant sa tentative inutile, il s'éloigna à minuit. La nuit précédente, il s'étoit arrêté à Salt-Key, où il avoit brûlé toutes les maisons & pris trois habitans. Le 9, il reparut à Turks-Island, où il réussit à débarquer 30 ou 40 hommes sur le grand quai : il y brûla plusieurs maisons & fit des

ravages considérables. Le même jour , sur les 4 heures après midi, il prit un sloop des Bermudes, avec lequel il remit en mer, prenant sa route vers le Sud. Dans toutes les Isles Angloises on se fortifie avec beaucoup de soin ; la prise de la Dominique y a jetté tout le monde dans les plus vives allarmes ; à l'apparition de chaque vaisseau , les troupes & la milice prennent les armes ; on est dans des tranfes continuelles.

» Le 19 du mois dernier , le Général Washington arriva à Fishkill , & après avoir examiné les Hopitaux & les magasins publics , il en partit le lendemain pour Frédéricksbourg , où est actuellement son quartier général. Une partie de l'armée y est déjà arrivée , & le reste ne tardera pas. Elle se trouve maintenant sur une ligne qui se prolonge de Fishkill à Danbury ; la division du Général Gates , qui avoit marché à l'Est , a fait halte à Bedford «.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 10 Décembre.

TOUTE la Chambre de la Reine a fait célébrer le 2 de ce mois dans l'Eglise Royale & Paroissiale de Notre-Dame, une Messe solennelle à laquelle l'Evêque de Chartres, Grand-Aumônier de S. M. a Officié , pour l'heureuse délivrance de la Reine. La Princesse de Lamballe, Sur-Intendante de la Maison de S. M. y a assisté avec les premiers Officiers, toutes les Dames attachées au service de la Reine, & une grande quantité de Seigneurs & de Dames de la Cour. Le 4, les Pages de la grande Ecurie, ont aussi fait célébrer une Messe dans la même intention.

Le 3, S. M. qui avance toujours on ne peut pas plus heureusement dans sa grossesse, a été saignée.

Le 29 du mois dernier , LL. MM. & la famille Royale signèrent le Contrat de mariage du Vicomte de Périgord , avec Demoiselle de Viriville , & celui du Marquis de la Roche-lambert-Thevalles , Capitaine de Cavalerie au Régiment-Royal Champagne , avec Demoiselle de Lostanges.

Le même jour , la veuve Herissant , Imprimeur du Cabinet du Roi , eut l'honneur de présenter à S. M. le Tome 5 & dernier de la nouvelle Edition , *in-folio* , de la *Bibliothèque Historique de France* , entreprise par M. Fevret de Fontette , Conseiller au Parlement de Dijon , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , & rédigée par M. Barbeau de la Bruyere. M. Beliard , Valet-de-Chambre-Horloger du Roi , a eu l'honneur de lui présenter le 2 , un *Mémoire sur une nouvelle disposition de Montre , & recueil de différentes choses touchant l'Horlogerie*. MM. Née & Masquelier ont présenté aussi à LL. MM. & à la famille Royale , la 23e. livraison des *Tableaux Pittoresques , Physiques , Historiques , Moraux , Politiques & Littéraires de la Suisse*.

De PARIS ; le 10 Décembre.

LES différentes expéditions faites depuis quelques-tems dans nos ports , font présumer que quelques-unes sont destinées à aller joindre l'escadre de M. le Comte d'Estaing , qui auroit pleinement rempli sa mission , sans le coup de vent terrible qu'il a essuyé. Il y a , dit-on , deux escadres de 6 vaisseaux prêtes à partir ; l'une sous les ordres de M. de Grasse , a pris des vivres pour six mois ; l'autre sera , dit-on , sous ceux de M. de Tornay ; on ne dit point quelle est leur destination ; & le public conjecture qu'elles prendront la route de l'Amérique & celle de l'Inde.

Les lettres de Brest, en date du 27 du mois dernier, portent que les vents ont toujours régné de S. O. à l'Ouest, & qu'on n'a pas passé 48 heures sans un coup de vent; les vaisseaux qui étoient en appareillage le 17, ont été arrêtés dans la rade par les vents. Le 19 il y arriva ordre au *Neptune*, au *Bien-Aimé*, au *Palmier*, à l'*Actionnaire*, à l'*Indien* & à toutes les frégates & corvettes en rade, d'appareiller au premier bon vent. Le bruit court qu'ils doivent aller au-devant d'une flotte Angloise venant des Isles de l'Amérique, & dont la frégate la *Dédaigneuse*, arrivée depuis quelques jours, a donné connoissance.

Ce fut le 24 que le *Saint-Esprit*, le *Conquérant* & le *Solitaire*, mouillèrent à la rade en revenant de leur croisière. Ils ont fait 10 prises, dont trois sont à Brest. La plus considérable est un navire Marseillois de 300 tonneaux, chargé de sucre & de café, dont un Corsaire Anglois s'étoit emparé depuis 20 jours, lorsque nos trois vaisseaux l'ont amariné avec sa prise. A leur arrivée ils avoient 450 prisonniers, dont la moitié consiste en troupes venant du Continent de l'Amérique; ils avoient coulé bas le vaisseau qui les transportoit en Europe.

» Les armemens, les radoub, les constructions, ajoutent d'autres lettres du premier de ce mois, continuent dans ce port avec la plus grande vivacité. 12 Vaisseaux de ligne & 5 frégates mettront incessamment à la voile pour des missions ignorées. Le *Neptune*, le *Bien-Aimé*, le *Palmier*, la *Junon*, la *Belle-Poule* & le *Fox*, sont prêts à aller en croisière. L'*Intrépide* & l'*Actionnaire* y sont actuellement avec plusieurs frégates & corvettes. On refond & on radoue tous les vaisseaux qui en sont susceptibles. Le *Citoyen* de 74 canons va sortir d'un des bassins. On a posé la quille d'un vais-

seau de 100 canons, on en construit un de pareille force à Rochefort & plusieurs autres dans ces deux ports de 74 canons, outre beaucoup de frégates, tant pour le compte du Roi que pour celui des Armateurs «.

Le nombre des frégates & Corsaires pris par les frégates du Roi, est actuellement de 42, on les a tous armés pour la course; un Armateur a proposé 100,000 liv. de la frégate l'*Active*, prise par M. de Keroullas de Cohars, dans les parages de l'Amérique; mais on dit que le Roi l'a achetée, & en a donné le Commandement à M. de Mervé, Lieutenant de vaisseau.

On arme actuellement à Morlaix en Bretagne, un bâtiment nommé la *Duchesse de Chartres*, & destiné à la course; on dit qu'il est d'une marche supérieure; il aura 16 canons, 16 pierriers & 130 hommes d'équipage. Le Capitaine, qui est de Bayonne, est un marin expérimenté, qui a fait avec beaucoup de succès la course pendant la guerre dernière.

On fait à St-Malo un armement plus considérable; on y construit un vaisseau de 50 canons, & une corvette de 20. Ces bâtimens seront armés, équipés & à la mer en Avril prochain. M. Bojard, Trésorier des Etats de Bretagne est à la tête de cet armement. On y arme aussi six Corsaires, chacun de 26 canons, 26 pierriers, qui auront 300 hommes d'équipage. L'émulation de nos Armateurs se ranime dans nos ports; les succès de la marine Royale ont dû produire cet effet, & on doit y joindre les exemples de zèle & de patriotisme donnés par quelques Provinces. Celle d'Artois vient d'en donner un que nous nous empresseons de citer; les Etats dans leur Assemblée générale, ont pris la résolution suivante, extraite des *Registres aux actes & délibérations des Etats*.

» ART. 1er. Guerre avec les Anglois. Résolu

par acclamation générale, de faire incessamment construire & mettre en mer aux frais de la Province, une frégate de la plus grande force, armée en course, portant du canon de 24 liv. de balle, qui sera nommée l'*Artois*; de charger MM. les Députés Généraux & ordinaires de choisir pour la commander & pour composer l'équipage, des gens de cœur & d'honneur, qui promettront de mourir plutôt que de jamais se rendre; d'accorder entrée & séance aux Etats au Commandant, après qu'il aura pris un vaisseau ennemi qui lui sera supérieur en forces; de réserver le produit des prises qu'il fera pour armer d'autres frégates, dont les prises seront perpétuellement employées à en armer de nouvelles; de prélever sur ces prises le montant des récompenses que les Etats accorderont aux gens de l'équipage qui se seront distingués; d'assurer la protection & les faveurs des Etats aux femmes & aux enfans de ceux de ces braves gens qui seront tués dans les combats. *Collationné par le Greffier en Chef des Etats d'Artois soussigné (signé) HERMAN* «.

M. le Prince de Nassau Siegen, a obtenu la permission de lever des volontaires pour un armement maritime.

On mande de Marseille, que le convoi de 15 bâtimens, destinés pour l'Amérique, est parti sous l'escorte de la frégate l'*Aurore*, commandée par M. de Bompar, qui l'accompagnera jusqu'au détroit de Gibraltar. Le 17 du mois dernier, les frégates l'*Attalante* & la *Magicienne*, commandées par M. le Baron de Durfort & par M. de Boades, étoient sorties de Toulon; on les croyoit chargées de prendre le convoi sous leur escorte au sortir du détroit, & de l'accompagner jusqu'à sa destination.

» On travaille dans ce port, écrit-on de Toulon, à armer les 6 vaisseaux suivans; le *Triom-*

phant de 80 canons, le *Héros*, le *Bourgogne* & le *Souverain* de 74, le *Jason* & l'*Altier* de 64. On les destine à augmenter l'escadre du Chevalier de Fabry, qui sera forte alors de 11 vaisseaux, & en état de conserver la supériorité sur la Méditerranée, si l'Amiral Rodney conduit en effet une escadre sur cette mer; mais il est douteux que l'Espagne permette aux Anglois d'y envoyer des vaisseaux de force, & dans ce cas ils ne peuvent être prêts d'ici à quelque tems.

Un exprès arrivé de Nantes, mande-t-on de Bordeaux, nous a apporté la nouvelle que le navire la *Sybille*, partie du cap le 27 Septembre, est arrivé heureusement à Quiberon. Ce navire fait partie d'une flotille de 17 vaisseaux marchands, qui ont mis à la voile du cap, sous l'escorte de 3 frégates du Roi, dont 2 l'ont convoyée jusques aux débouquemens, & dont la 3^e a continué sa route directement pour la France. Le Capitaine de la *Sybille* rapporte que de ces bâtimens, il y en a 7 de Marseille, 5 du Havre & 4 de Bordeaux. Il a ajouté que les frégates Françoises en station au Cap, ont pris deux frégates Angloises outre la Minerve. On a appris ensuite que la plupart de ces vaisseaux sont arrivés heureusement en Europe.

Le Ministère Anglois, écrit-on de Londres, vient d'ordonner que personne à l'avenir ne passe de Calais à Douvres, ou d'Hellevoetsluys à Harwich sur les paquebots qui y sont établis, sans être muni d'un passeport signé du Secrétaire d'Etat ou de l'Ambassadeur de S. M. à la Haye, ou du Consul Britannique à Ostende. Ces passeports coûtent 30 liv. de France.

Le terme auquel les espérances de la nation seront réalisées, approche de jour en jour; la Reine continue de jouir de la meilleure santé: les Princes & Princesses du sang sont établis à Versailles depuis le 22 du mois dernier. M.

le Duc d'Orléans qui a de fréquens accès de goutte, s'est établi à Saint-Cloud. Dans toutes les Provinces on fait des vœux pour l'heureuse délivrance de la Reine & pour sa conservation. La ville de Saint-Diez a fait célébrer, le 11 du mois dernier, une Messe haute & solennelle, aux vœux des grenadiers de la milice Bourgeoise; les Vicomte, Mayor, Echevins & Syndic de la ville de Dijon, se sont empressés de donner aussi un témoignage public de leur zèle, de leur attachement & de leur respect, en faisant célébrer, le 2 de ce mois, dans la Chapelle de l'Hôtel-de-Ville, par M. Regnault, Curé de Saint-Michel, une Messe solennelle à laquelle tout le Corps de Ville a assisté, ainsi qu'un grand nombre d'habitans. Dans toute la France on fait des vœux au Ciel, ils sont dictés par l'amour & la reconnoissance.

On écrit de Saint-Malo que la salle de spectacle de cette ville a été brûlée le 27 du mois dernier; le feu prit à midi par un poêle appartenant à une actrice, & à 10 heures du soir il n'étoit pas encore éteint. On craignoit qu'il ne se communiquât à l'Hopital du Roi, qui n'étoit pas éloigné, mais heureusement on a prévenu cet incendie.

Un pareil accident est arrivé à Saragosse, mais il a eu des suites plus funestes. C'est pendant le spectacle que le feu prit aux décorations & embrasa la salle; 200 spectateurs ont été étouffés, blessés ou du moins incommodés.

Le 14 du mois dernier, il est arrivé chez un Epicier, rue de la Cornette, au Gros-Caillou, un accident qu'on ne sauroit trop publier pour précautionner contre des imprudences semblables. » La femme de ce marchand jeta par le siege d'aisance un papier allumé au fond de la fosse; elle se vit à l'instant environnée de flammes qui remplirent l'intérieur

de ce lieu , mirent le feu à sa coëffure , & firent impression sur son visage & sur ses mains. Sa chandelle fut éteinte ; les matières firent explosion , & remontèrent jusqu'au plafond ; à un sifflement considérable succéda un bruit souterrain & une commotion si prodigieuse , que les maisons voisines furent ébranlées & firent soupçonner un vrai tremblement de terre. La clef de la fosse fut cassée dans toute sa longueur & soulevée. Une forte odeur sulfureuse se répandit , & a duré plusieurs jours dans le quartier «

Nous avons rendu compte de l'établissement formé par M. le Curé de Saint Sulpice , pour le soulagement des pauvres de sa Paroisse ; on en doit un nouveau à sa charité éclairée. C'est un asyle destiné aux seuls malades indigens. Cet hospice , situé hors de Paris , dans une belle exposition , est desservi par les sœurs de la Charité ; il y a 120 lits : on y reçoit les malades de l'un & de l'autre sexe , qui ont chacun le leur , avantage qu'on trouve rarement dans les hopitaux.

Le Comte Joseph Paravicini , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , Capitaine au Régiment Suisse de Waldener , est mort au Château de Caulaincourt en Picardie , le 11 du mois dernier.

Jean de Redmond , Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis & de celui de Saint-Lazare , Lieutenant-Général des armées du Roi , est mort ici dans la 70^e année de son âge.

Susanne Dufour , de la Paroisse de Gourfa-leur , est morte au château de Cavigny près Saint-Lô , dans la 100^e année de son âge. Elle n'avoit aucune des infirmités attachées à cette extrême vieillesse ; elle voyoit distinctement & ne faisoit aucun usage de lunettes. S'étant chargée

elle-même de l'instruction de ses arrières-petits enfans , elle a rempli cette honorable fonction jusqu'au dernier moment de sa vie ; & ses vertus l'ont constamment rendue l'exemple du village.

Un Edit , donné à Versailles au mois de Novembre , & enregistré à la Chambre des Comptes le dix-neuf du même mois, supprime les divers Offices de Trésorier & Contrôleurs , & crée une charge de Trésorier Payeur Général des dépenses du département de la guerre , & une pareille charge pour les dépenses de celui de la marine. La finance de chacune de ces deux charges est d'un millon ; les gages qui y sont affectés sont au denier vingt, outre un traitement fixe de 30 mille l. sans retenue. S. M. se réserve d'y ajouter une gratification dépendante de la satisfaction qu'elle aura des services de ces Trésoriers. Elle se propose de nommer encore , mais par commission , deux Contrôleurs , l'un pour la Trésorerie de la guerre , l'autre pour celle de la marine ; le remboursement des charges supprimées sera fait en argent. » Notre dessein , dit le Roi dans le préambule de cet Edit , est de nous occuper des moyens de simplifier autant qu'il sera possible la comptabilité , de manière que la plus grande promptitude dans la reddition des comptes puisse être réunie à l'observation des règles nécessaires & à la plus grande clarté. Nous envisageons ces arrangemens comme un nouveau pas que nous faisons vers l'ordre & l'économie ; & nous suivrons cette marche avec la constance dont nos intentions bienfaisantes envers nos peuples nous font un juste devoir «.

Par des Lettres-Patentes, qui portent la même date, S. M. établit un nouvel ordre pour le paiement des pensions. Elles seront toutes payées à l'avenir par le sieur de Savalette , l'un des gardes du Trésor Royal ; les soldes & demi-soldes accordées pour retraite aux soldats &c.

bas Officiers sont exceptées ; elles continueront d'être payées comme elles l'étoient ci-devant. S. M. règle les formalités à observer & en diminue le nombre. Pour que ces nouvelles dispositions n'apportent aucun retard dans les paiemens , le garde du Trésor Royal payera l'année prochaine selon les formes usitées jusqu'à présent ; les nouvelles ne seront suivies qu'en 1780.

On vient de publier une convention conclue le 25 Juin dernier entre le Roi & l'Electeur de Trêve , pour la restitution réciproque des déserteurs ; & la ratification de la convention entre S. M. & le Duc de Saxe-Hildbourghausen , pour l'abolition réciproque du droit d'aubaine. Cette convention est du 20 Juillet , & la ratification du 28 Septembre.

De BRUXELLES , le 10 Décembre.

ON se flatte toujours ici que l'hiver prochain en suspendant les opérations des Puissances bel-ligérantes en Allemagne , amenera de nouvelles négociations auxquelles l'Empire devra la paix ; si quelques avis nous annoncent que l'Empereur n'est pas disposé à faire d'autres propositions que celles qu'il a déjà faites , il y en a d'autres qui donnent encore quelque espoir de conciliation. Les Cours de Versailles & de Pétersbourg , écrit-on d'Allemagne , paroissent très-disposées à travailler à l'accommodement de l'Empereur & du Roi de Prusse. On croit qu'il y aura un Congrès pour cet effet. Le Baron de Breteuil est , dit-on , autorisé à entrer en conférence avec le Prince de Repnin chargé par l'Impératrice de Russie de négocier la paix. On nomme déjà trois Villes pour le lieu où se tiendront les conférences : ce sont Varsovie , Cracovie ou Dantzick. On croit que la Cour de Vienne nommera le Feld-Maréchal de Lassy pour se rendre au Congrès en qualité de son Plénipotentiaire.

On mande d'Espagne que le Roi vient de faire publier deux réglemens pour la sûreté des vaisseaux & effets appartenans à des sujets de S. M. T. C., pendant la durée des hostilités entre la France & l'Angleterre. Par ces réglemens, il est permis, 1°. , à tous bâtimens François venant de leurs isles ou de l'Amérique Septentrionale, d'entrer dans tous les ports d'Espagne, afin d'éviter les risques qui les menacent sur les côtes de France. 2°. Ils seront libres, comme dans la dernière guerre, de décharger leurs cargaisons dans des bâtimens Espagnols, ou autres, pour les conduire dans les ports de France ou dans d'autres, en payant une piastra par chaque barrique de sucre, & un pour cent de la véritable valeur des autres articles, si la décharge de bord à bord se fait dans un bâtiment Espagnol dont le Capitaine & les deux tiers de l'équipage soient sujets de S. M. C. Le droit sera double lorsqu'elle se fera sur un bâtiment de toute autre nation. 3°. On accorde l'entrée des marchandises de France par les Bureaux d'Agreda & Victoria, & leur transport aux Villes de Cadix & de Séville. 4°. Les Corsaires François pourront conduire leurs prises dans les ports Espagnols, les y vendre, ou les charger de bord à bord en payant les droits. Ils pourront sortir librement des ports, à moins que ce ne fût pour attaquer un bâtiment qui seroit à la vue du port.

Outre la grande flotte de Cadix, il y a au Ferrol une escadre composée des vaisseaux suivans sous les ordres du Chef-d'escadre de Arcé : le *Saint-Vincent* & le *Saint-Louis* de 80 canons ; l'*Arrogant* de 70, le *Dragon* & l'*Espagne* de 60, la *Sainte-Léocadie*, frégate, de 26, & le paquebot le *Saint-Prié* de 16. On croit que cette escadre sera augmentée, & on la dit destinée pour la Havanne où l'Espagne a, dans ce moment, 3 vaisseaux de 70 canons,

un de 74, & 3 frégates de 36. Il y a de plus sur les chantiers de Cadix, un vaisseau de 64 & une frégate de 36. La construction que l'on fait est Française. On paroît penser généralement en Espagne que la déclaration de cette Puissance n'a été retardée que pour laisser à tous les vaisseaux qu'on attendoit d'Amérique le tems d'arriver, afin de ne pas les exposer dans leur route; on prétend qu'elle ne l'est encore que parce qu'elle veut faire passer auparavant des vaisseaux en Amérique pour la défense de ses possessions dans cette partie du monde.

» La Cour, écrit-on de Madrid, est informée que la garnison de Gibraltar est de 4000 hommes; mais qu'il n'y en a que 1500 à Mahon. Nos préparatifs de guerre n'ont pas diminué depuis le tems presque immémorial qu'ils sont sur pied; & il seroit presque permis de prendre le change sur l'objet auquel on les destine, tant la constance à les maintenir & le secret sur leur destination sont extrêmes ».

Selon les lettres de Londres, les Anglois continuent d'arrêter tous les vaisseaux neutres & sur-tout les Hollandois, ainsi que ceux des Villes Anseatiques. Ils ont même dans leurs ports depuis un mois, un vaisseau Prussien chargé de sucre pour les raffineries de Berlin. On prétend qu'ils ne violent ainsi le droit des gens, que dans la vue de faire désertir les équipages des navires qu'ils prennent, pour s'en servir à compléter leurs flottes. S'il faut en croire les mêmes lettres, le Parlement doit permettre de consommer les sucres des prises, ou de les raffiner en Angleterre pour les aller vendre ensuite directement en Allemagne. On seroit un peu étonné si les nations de l'Europe permettoient de former de tels projets & de les exécuter; mais on ne doit sans doute pas s'y attendre.

On écrit de Paris le fait suivant , qui est très-singulier , mais peut-être un conte comme tant d'autres qu'on fait dans cette grande Ville.

» Un *quidam* rencontra dernièrement un Abbé dans la rue Vivienne : J'ai toujours eu envie de tuer un Prêtre , s'écria-t-il , en tirant son épée d'un air furieux. L'Abbé , sans se déconcerter , lui dit froidement : Remettez votre épée dans le fourreau , je ne suis encore que Diacre , & vous manqueriez votre objet. La Police a fait mettre à Charenton cet insensé pour le guérir de la folie singulière qu'il a manifestée .

» L'Artificier Torrè , écrit-on de la même Ville est allé s'établir à Versailles pour faire travailler au feu d'artifice qui sera tiré le jour de l'accouchement de la Reine ; ce qui annonce l'approche de cet évènement si intéressant pour toute la nation. Cette Souveraine chérie étoit présente , il y a quelques jours , pendant que le Roi déclaroit ses intentions au sujet des réjouissances & des fêtes publiques auxquelles cet évènement donnera lieu ; instruite de la différence qu'a toujours occasionnée à cet égard la naissance d'une Princesse , elle dit : *Et si c'est une fille ?* Il en sera de même , Madame , répondit le Roi.

L'impatience & la curiosité avec laquelle on attend des nouvelles de M. le Comte d'Estaing , font recueillir avidement toutes celles qu'on peut recevoir par différentes voies Une lettre de Rennes , en date du 6 de ce mois , contient les suivantes. » Je vous annonce le retour d'un de nos navires , le *Courier de l'Europe* , parti de Nantes le 6 Août pour l'Amérique Septentrionale. Il a quitté la rade de Boston , avec M. le Comte d'Estaing , le 4 Novembre , & le lendemain il fut séparé de l'Escadre par un coup de vent : elle gouver-

noit alors E. N. E. Suivant les lettres d'un Associé que nous avons dans le Continent; il paroît que M. le Comte d'Estaing ne se prépare point à le quitter. Notre Navire est le premier qui ait porté la nouvelle des hostilités commencées entre la France & l'Angleterre. Aussi-tôt le Président du Congrès dépêcha des Couriers dans tout le Continent pour annoncer cette nouvelle, qui fit une sensation étonnante. On y est dans l'opinion que les Anglois vont se retirer des postes qu'ils occupent pour défendre les Colonies qui leur restent ».

» On a vu peu loin des atterrages de l'Amérique une flotte d'environ 100 voiles, composée principalement de bâtimens de transport. La lettre de notre Associé, qui nous mande ce fait, est du 16 Octobre: on y savoit alors la prise de la Dominique & des Isles St-Pierre & Miquelon; du reste les François jouissent dans ce Pays de la plus haute considération, & le ton des lettres de notre Associé décèle, de la part des Américains, la plus grande confiance dans notre Vice-Amiral, & tout le contentement possible de ses opérations. Jusqu'à présent sa protection n'a eu d'autre effet que celui de prendre ou brûler 6 ou 7 frégates de guerre & beaucoup de navires Marchands ou de transport, & d'en imposer à l'ennemi; mais on lui rend la justice de dire qu'il ne pouvoit pas mieux faire ».

» On compte qu'il y a actuellement dans notre seule Province 7000 prisonniers Anglois. Nos ennemis n'en ont pas autant à nous à beaucoup près. On croît que l'Escadre, aux ordres de M. de Grasse, se joindra à celle que les Espagnols ont armée au Ferrol, & qu'elles iront ensemble aux Antilles: il y a à la Martinique de quoi approvisionner une Escadre pour six mois.

MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

25 Décembre 1778.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E.

P	PIÈCES FUGITIVES.		
<i>Ode Badine</i> ,	243	<i>cine</i> ,	300
<i>A une Indifférente</i> ,	244	<i>De Lyon</i> ,	303
<i>Requête à M. Necker, Di-</i>		SCIENCES ET ARTS.	306
<i>recteur-Général des Fi-</i>		<i>Anecdote</i> ,	307
<i>nances</i> ,	<i>ibid.</i>	<i>Gravures</i> ,	390
<i>Du style Épistolaire & de</i>		ANNONCES LITTÉR.	311
<i>Madame de Sévigné</i> ,	247	JOURNAL POLITIQUE.	
<i>La Nouvelle Colonie</i> ,		<i>Constantinople</i> ,	313
<i>Conte</i> ,	265	<i>Pétersbourg</i> ,	315
<i>Romance</i> ,	272	<i>Stockholm</i> ,	316
<i>Enigme & Logogryp.</i>	274	<i>Varsovie</i> ,	317
NOUVELLES		<i>Vienne</i> ,	318
LITTÉRAIRES.		<i>Ratisbonne</i> ,	323
<i>Suite de l'Essai sur la vie</i>		<i>Francfort</i> ,	331
<i>de Sénèque</i> ,	275	<i>Londres</i> ,	332
SPECTACLES.		<i>États-Unis de l'Amériq.</i>	
<i>Comédie Italienne</i> ,	297	<i>Septant.</i>	340
ACADÉMIES.		<i>Versailles</i> ,	345
<i>Société Royale de Méde-</i>		<i>Paris</i> ,	348
		<i>Bruxelles</i> ,	359

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Décembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Décembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

25 Décembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE BADINE.

QUE ces vallons sont tranquilles!
Que ces ombrages sont frais! . . .
Heureux qui dans ces asyles
Peut aimer & boire en paix!

SOUVENT l'amoureux *Philène*
Vint y chanter ses ardeurs;

L ij

Tandis que le vieux *Sylène*
Y rassemble les buveurs.

Ce clair ruisseau qui serpente,
Tempère les feux du jour ;
Et le rossignol qui chante
Réveille ceux de l'Amour.

Bois sombres, charmantes rives,
Préparez à tous momens
De la fraîcheur aux convives,
Et de l'ombrage aux amans.

(Par M. **.)

A UNE INDIFFÉRENTE.

L'ENFANT aîlé quitta sa mère ;
Mercure , envoyé par les Dieux
Pour chercher Cupidon sur terre ,
Ne le trouva que dans vos yeux ;
Où pouvoit-il se cacher mieux ?

*REQUÊTE à M. NECKER, Directeur-
Général des Finances , pour les Habitans
de Ferney.*

TOI qui fus dans nos cœurs ranimer l'espérance ;
Toi qui rends aujourd'hui son crédit à la France ;

Qui penſes en Caton ; qui , ferme en ton devoir ,
 Te conduis à la Cour ſans crainte & ſans eſpoir ;
 Necker , permettras-tu que de ces bords ſauvages ,
 Où tes Concitoyens vivent heureux & ſages ,
 Du ſein de ces rochers , reſte affreux du chaos ,
 Où le Rhône en grondant fait écumer ſes flots ,
 Et d'où cent monts blanchis ſur l'abyme de l'onde ,
 Semblent montrer aux yeux les murailles du monde ,
 Trois mille infortunés , devenus orphelins ,
 Te parlent par ma voix , & te tendent les mains.
 Moitié fils de Calvin , & moitié fils de Rome ,
 Leur ſort pour bienfaiteur eſt d'avoir un grand homme.
 Un grand homme le fut. Son eſprit créateur ,
 Faifant de ſon domaine un aſyle au malheur ,
 Aſſembla ſous ſes yeux les Arts en colonie.
 C'eſt à toi d'achever l'œuvre de ſon génie ;
 A toi de conſoler , d'affermir à jamais
 Ce peuple d'Artiſans conquis par ſes bienfaits.
 La mort ; l'affreufe mort l'enlève à cette rive ;
 Mais il vit dans ton cœur. Entends ſa voix plaintive ;
 Il t'implore pour eux. L'ombre de ſes lauriers ,
 Tandis qu'il a vécu , couvroit leurs ateliers.
 Privés de leur ſoutien , l'État devient leur père.
 Rends-les heureux du bien que ta ſageſſe opère.
 A force de bienfaits , montre-leur qu'il eſt doux
 De vivre ſous un Roi qui ne vit que pour nous.
 A force de bienfaits , attache à la Patrie
 Leurs talens , leurs travaux , leurs cœurs , leur induſtrie.
 Colbert , qui parmi nous appela les beaux Arts ,

Colbert auroit sur eux arrêté ses regards :

Tous les soins à la fois occupoient sa grande ame.

Le même esprit te meut, le même amour t'enflâme.

Les enfans de l'État te sont chers comme à lui ;

Ministre & Citoyen , tu seras leur appui.

Souviens-toi que ta plume , avec tant d'énergie ,

Nous a peint son esprit , ses vertus , son génie ,

Que le tems de nos cœurs ne pourra l'effacer.

Qui le loua si bien devoit le remplacer.

La France lui dût tout. Il sera ton modèle.

Terray l'aimoit pour lui , tu l'aimeras pour elle.

Dès-long-tems on t'a vu, nourri de ces leçons ,

Te montrer hautement protecteur des moissons.

Tu défendis le peuple ; & ce peuple qui t'aime ,

Eut du pain par justice , & non point par système.

Ton système est celui de faire des heureux ,

Que l'Anglois à Boston , dans ces tems malheureux ,

Sème le désespoir , le meurtre , le carnage ,

Écrâse & foule aux pieds un peuple libre & sage :

Ces crimes, ces horreurs , hélas ! sont quelquefois

Les maux qu'ont fait germer les Ministres des Rois.

Mais qu'un Édit touchant , dicté par la sagesse ,

Arrosé dans nos mains de larmes de tendresse ,

Nous montre le bonheur éclos sur le Berri ,

Comme un Dieu bienfaisant son Auteur est chéri ;

Et les François , pour lui , n'ont qu'une voix qui crie :

Qui le bénit , l'admire , & qui le remercie.

(Par M. le Marquis de Villette.)

DU STYLE ÉPISTOLAIRE

ET DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous me demandez , M. , ce qui caractérise essentiellement le style épistolaire ? Je serois fort embarrassé de répondre à cette question. Le style épistolaire est celui qui convient à la personne qui écrit & aux choses qu'elle écrit : le Cardinal d'Osart ne peut pas écrire comme Ninon. On en pourroit dire autant du style de l'Histoire, de la Fable, &c. Le style de Tacite n'a rien de commun avec celui de Tite - Live , ni le style de la Fontaine avec celui de Phèdre.

Je n'ai jamais conçu ces distinctions de genres & de tons qu'on est parvenu à introduire dans la Littérature. On veut tout réduire en classes & en genres : on prend pour le terme de la perfection dans chaque genre , le point où s'est arrêté l'Écrivain qui a été le plus loin , & l'on semble prescrire pour modèle la manière qu'il a prise. Cet esprit critique , qui distingue particulièrement notre nation , a servi il est vrai à répandre un goût plus sain & plus général , mais a contribué en même-temps à gêner l'effort des talens & à retrécir la carrière des Arts. Heureusement le génie ne se laisse pas garotter par ces petites règles , que la pédanterie , la médiocrité , la fureur de juger ont inventées

L iv

& s'efforcent de maintenir. L'homme de génie est comme Gulliver au milieu des Lilliputiens, qui l'enchaînent pendant son sommeil; en se réveillant, il brise sans effort ces liens fragiles que les Nains prenoient pour des cables.

Revenons au style épistolaire. Rien ne se ressemble moins que le style épistolaire de Cicéron & celui de Pline, que le style de Madame de Sevigné & celui de M. de Voltaire: lequel faut-il imiter? Ni l'un ni l'autre, si l'on veut être quelque chose; car on n'a véritablement un style que lorsqu'on a celui de son caractère propre & de la tournure naturelle de son esprit, modifié par le sentiment qu'on éprouve en écrivant.

Les Lettres n'ont pour objet que de communiquer ses pensées & ses sentimens à des personnes absentes; elles sont dictées par l'amitié, la confiance, la politesse. C'est une conversation par écrit; aussi le ton des Lettres ne doit différer de celui de la conversation ordinaire que par un peu plus de choix dans les objets & de correction dans le style. La rapidité de la parole fait disparaître une infinité de négligences, que l'esprit a le temps de rejeter lorsqu'on écrit; & l'homme qui lit n'est pas aussi indulgent que celui qui écoute.

Le naturel & l'aisance forment donc le caractère essentiel du style épistolaire; la recherche d'esprit, d'élégance, ou de correction y est insupportable.

La Philosophie, la Politique, les Arts, les Anecdotes & les Bons-Mots, tout peut entrer dans les Lettres, mais avec l'air d'abandon, d'aisance & de premier mouvement qui caractérise la conversation des gens d'esprit.

Quel est celui qui écrit le mieux ? Celui qui a plus de mobilité dans l'imagination, plus de prestesse, de gaieté & d'originalité dans l'esprit, plus de facilité à s'exprimer.

Mais pourquoi l'homme le plus spirituel, le plus animé & le plus gai dans la conversation est-il souvent froid, sec & commun dans ses Lettres ? C'est qu'il y a des hommes que la société excite, & d'autres qu'elle déconcerte. Le mouvement de la société est une espèce d'ivresse qui donne à l'esprit des uns plus de ressort & d'activité, qui trouble & engourdit l'esprit des autres. Les premiers restent froids lorsqu'ils sont dans leur cabinet, la plume à la main ; ceux-ci y retrouvent la jouissance & la liberté de toutes leurs facultés.

On conçoit aisément que les femmes qui ont de l'esprit & un esprit cultivé, doivent mieux écrire les Lettres que les hommes même qui écrivent le mieux. La nature leur a donné une imagination plus mobile, une organisation plus délicate. Leur esprit, moins exercé par la réflexion, a plus de vivacité & de premier mouvement ; il est plus *prime-sautier*, comme dit Montaigne. Renfermées dans l'intérieur de la société, &

moins distraites par les affaires & par l'étude, elles mettent plus d'intérêt à tous les petits événemens qui occupent ou amusent ce qu'on appelle le monde. Leur sensibilité est plus prompte, plus vive, & se porte sur un plus grand nombre d'objets. Elles ont naturellement plus de facilité à s'exprimer; la réserve même que leur prescrivent l'éducation & les mœurs, sert à aiguïser leur esprit, & leur inspire, sur certains objets, des tournures plus fines & plus délicates; enfin leurs pensées participent moins de la réflexion, leurs opinions tiennent plus à leurs sentimens, & leur esprit est toujours modifié par l'impression du moment: delà cette souplesse & cette variété de ton qu'on remarque si communément dans leurs lettres; cette facilité à passer d'un objet à un objet très-divers, sans effort, & par des transitions inattendues, mais naturelles; ces expressions & ces associations de mots neuves & piquantes sans être cherchées; ces vues fines & souvent profondes qui ont l'air de l'inspiration; enfin ces négligences heureuses, plus aimables que l'exactitude. Les hommes d'esprit, plus habitués à penser & à écrire, mettent naturellement dans leurs idées une méthode qui y donne trop l'air de la réflexion, & dans leur style une correction incomparable avec cette grace négligée & abandonnée qu'on aime dans les lettres des femmes.

Les lettres de Balzac & de Voiture, qui

ont eu tant de succès dans le siècle dernier, sont oubliées aujourd'hui, parce que l'amour du bel-esprit est moins vif, le goût plus formé, & l'art d'écrire mieux connu. Il est resté de ce siècle immortel des Lettres de deux femmes, qui vivront autant que notre langue. Tout le monde a lu les Lettres de Madame de Maintenon, & l'on ne peut se lasser de relire celles de Madame de Sevigné. Mais quelle différence entre ces deux femmes célèbres ! Les Lettres de la première sont pleines d'esprit & de raison ; le style en est élégant & naturel ; mais le ton en est sérieux & uniforme. Quelle grâce au contraire, quelle variété, quelle vivacité dans celles de Madame de Sevigné !

Ce qui la distingue particulièrement, c'est cette sensibilité momentanée qui s'élève de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême toutes sortes d'impressions diverses. Son imagination est une glace pure & brillante, où tous les objets vont se peindre, mais qui les réfléchit avec un éclat qu'ils n'ont pas naturellement. Cette mobilité d'ame est ce qui fait le talent des Poètes, sur-tout des Poètes Dramatiques, qui sont obligés de revêtir presque en même-temps des caractères très-divers, & de se pénétrer des sentimens les plus opposés, lorsqu'ils ont à faire parler dans la même scène l'homme passionné & l'homme tranquille, l'homme vertueux & le scélérat, Néron & Burrhus, Mahomet & Zopire, &c.

On a dit que M^{de} de Sévigné étoit une caillette ; cela peut être, si l'on entend simplement par caillette une femme sans cesse occupée de tous les mouvemens de la société, de tous les mots qui échappent, de tous les événemens qui s'y succèdent ; qui saisit tous les ridicules, recueille toutes les médisances ; qui conte avec la même vivacité une sottise plaisante & la mort d'un grand homme, le succès d'un sermon & le gain d'une bataille ; mais comment donner le nom de caillette à une femme du meilleur ton, très-instruite, pleine d'esprit, de graces, de gaieté & d'imagination, admirée & recherchée des hommes les plus distingués du siècle de Louis XIV ?

Le mérite de son style est bien difficile à sentir pour un étranger ; il tient aux progrès qu'a faits la société en France, où elle a créé un langage qui n'est bien connu que des personnes qui ont vécu quelque temps dans la bonne compagnie. Les finesses de ce langage consistent particulièrement dans un grand nombre de termes, qui étant un peu détournés de leur sens primitif, expriment des idées accessoires, dont les nuances se sentent plutôt qu'elles ne se définissent. Il y a une infinité d'expressions & de tournures qui reviennent sans cesse dans nos conversations, & qui n'ont point d'équivalent dans les autres langues. Les mots *sentiment* & *galanterie*, qui expriment des idées bien distinctes, ne peuvent se traduire ni en Latin,

ni en Italien , ni en Anglois. Il faut qu'un étranger soit fort avancé dans la connoissance de notre langue , pour être en état de sentir le charme des Lettres de Madame de Sévigné , & celui des Fables de la Fontaine.

M. le Comte de la Rivière , parent de Madame de Sévigné , & de qui on a un Recueil de Lettres en deux volumes , dit quelque part : *quand on a lu une Lettre de Madame de Sévigné , on sent quelque peine , parce qu'on en a une de moins à lire.* Ce mot vaut mieux que le reste du Recueil.

Ce qui ajoute un grand prix aux Lettres de Madame de Sévigné , c'est une foule de traits qui nous peignent cette Cour brillante de Louis XIV. On aime à se trouver pour ainsi dire en société avec les plus grands personnages de ce beau règne , qui malgré les censures d'une Philosophie sèche & sévère , a toujours un éclat & un air de grandeur qui attache & qui en impose. Je ne crois pas que notre siècle ait jamais le même attrait pour nos descendans. *Ce qui me dégoûte de l'histoire , disoit une femme de beaucoup d'esprit , c'est de penser que ce que je vois aujourd'hui fera de l'histoire un jour.*

M. de Voltaire n'a pas rendu justice à Madame de Sévigné , dans sa Notice des Écrivains du siècle de Louis XIV. " C'est dommage , dit-il , qu'elle manque absolument de goût , qu'elle ne sache pas rendre justice à Racine , qu'elle égale l'oraison fu-

» nèbre prononcée par Mascaron au grand
 » chef-d'œuvre de Fléchier ». Il est vrai
 qu'elle a écrit qu'on se dégoûteroit de Racine
 comme du café, & en cela elle a dit une
 double sottise ; mais il ne faut pas toujours
 attribuer à un défaut de goût, une faute de
 goût. Les gens d'esprit se trompent tous les
 jours dans les jugemens qu'ils portent de
 leurs contemporains : c'est que ce n'est pas
 le goût seul qui juge ; les préventions per-
 sonnelles, les affections, les rivalités, les
 opinions publiques séduisent & égarent les
 meilleurs esprits. Madame de Sévigné avoit vu
 naître les chef-d'œuvres de Corneille ; élevée
 dans l'admiration de ce grand Homme, son en-
 thousiasme étoit bien légitime ; mais comme
 tout enthousiasme, il étoit un peu exclusif.
 Lorsque Racine vint apporter sur le théâtre
 des mœurs plus foibles, un ton moins élevé,
 une grandeur moins apparente, elle crut
 qu'il avoit dégradé le caractère de la Tra-
 gédie, parce qu'elle comparoit Racine à
 Corneille, & qu'elle ne pouvoit juger de la
 perfection d'une Tragédie que d'après celles
 de Corneille. *Pardonnons-lui, disoit-elle, de méchans vers en faveur des sublimes & di-
 vines beautés qui nous transportent : ce sont
 des traits de Maître qui sont inimitables. Des-
 préaux en dit encore plus que moi.* En se
 trompant ainsi, on voit que son erreur étoit
 sans prévention & sans humeur. Il faut bien
 se garder de la mettre au rang des Nevers,

des Deshoulières, de cette cabale acharnée qui persécutoit Racine en protégeant Pradon. Voyez avec quelle aimable sensibilité elle parle d'une représentation d'Esther à Saint-Cyr. " Je ne puis vous dire l'excès de
» l'agrément de cette Pièce. C'est un rap-
» port de la musique, des vers, des chants
» & des personnes, si parfait qu'on n'y
» souhaite rien. On est attentif, & l'on n'a
» point d'autre peine que celle de voir
» finir une si aimable pièce. Tout y est
» simple, tout y est innocent, tout y est su-
» blime & touchant. Cette fidélité à l'His-
» toire-Sainte donne du respect: tous les
» chants convenables aux paroles sont d'une
» beauté qu'on ne soutient pas sans larmes.
» La mesure de l'approbation qu'on donne
» à cette Pièce, est celle du goût & de l'at-
» tention ».

Quant à la comparaison de Mascarón avec Fléchier, M. de Voltaire s'est bien trompé. L'oraison funèbre de Mascarón parut la première, & Madame de Sévigné la trouva belle; mais lorsqu'elle vit celle de Fléchier, elle n'hésita pas à lui donner la préférence. Lors même qu'elle se trompe, je trouve dans ses jugemens & dans ses opinions toujours de la bonne-foi, & jamais de suffisance.

J'ai interrompu ma Lettre pour en relire quelques-unes de Madame de Sévigné; & j'en ai dévoré un demi-volume tout d'un trait: j'avoue que cette lecture me charme

& m'entraîne toujours. Il me semble même que ceux qui aiment le plus cette femme extraordinaire, ne sentent pas encore assez toute la supériorité de son esprit. Je lui trouve tous les genres d'esprit ; raisonneuse ou frivole, plaisante ou sublime, elle prend tous les tons avec une facilité inconcevable. Je ne puis pas me refuser au desir de justifier mon admiration par la citation des traits les plus piquans qui se présenteront à ma mémoire ou à mes yeux, en parcourant ses Lettres au hasard.

C'est sur-tout dans les récits & les tableaux que la grace, la souplesse & la vivacité de son esprit brillent avec le plus d'éclat. Il n'y a rien à desirer ni à comparer à ce Conte de l'Archevêque de Reims, le Tellier. " L'Archevêque de Reims revenoit
" fort vite de S. Germain ; c'étoit comme
" un tourbillon. S'il se croit grand Seigneur,
" ses gens le croient encore plus que lui.
" Il passoit au travers de Nanterre, tra, tra,
" tra ; ils rencontrent un homme à cheval,
" gare, gare ; ce pauvre homme se veut
" ranger ; son cheval ne le veut pas, &
" enfin le carrosse & les six chevaux ren-
" versent cul par-dessus tête le pauvre hom-
" me & le cheval, & passent par-dessus, &
" si bien par-dessus, que le carrosse en fut
" versé & renversé ; en même-temps l'hom-
" me & le cheval, au lieu de s'anuser à
" être roués, se relèvent miraculeusement,

» remontent l'un sur l'autre , & s'enfuient
 » & courent encore , pendant que les la-
 » quais & le cocher de l'Archevêque même
 » se mettent à crier : *arrête , arrête ce co-*
 » *quin , qu'on lui donne cent coups.* L'Arche-
 » vêque en racontant ceci , disoit : *si j'avois*
 » *tenu ce maraud-là , je lui aurois rompu les*
 » *bras & coupé les oreilles.*

Voici un Tableau d'un autre genre. « Ma-
 » dame de Brissac avoit aujourd'hui la co-
 » lique ; elle étoit au lit , belle & coëffée à
 » coëffer tout le monde ; je voudrois que
 » vous eussiez vu ce qu'elle faisoit de ses
 » douleurs , & l'usage qu'elle faisoit de ses
 » yeux , & des cris , & des bras & des mains
 » qui traînoient sur sa couverture , & la
 » compassion qu'elle vouloit qu'on eût.
 » *Chamarrée* de tendresse & d'admiration ,
 » j'admirois cette pièce , & la trouvois si
 » belle que mon attention a dû paroître un
 » faiblissement , dont je crois qu'en me saura
 » fort bon gré ; & songez que c'étoit pour
 » l'Abbé Bayard , Saint-Hiran , Monjeu &
 » Planci que la scène étoit ouverte ».

Écoutez-la à présent annoncer la mort
 subite de M. de Louvois ; voyez comme
 son ton s'élève sans se guinder. « Il n'est donc
 » plus , ce Ministre puissant & superbe ,
 » dont le *moi* occupoit tant d'espace , étoit
 » le centre de tant de choses ! Que d'intérêts
 » à démêler , d'intrigues à suivre , de négocia-
 » tions à terminer !... O mon Dieu ,

» encore quelque temps ! je voudrois hu-
 » milier le Duc de Savoye, écraser le Prince
 » d'Orange : encore un moment.... Non,
 » vous n'aurez pas un moment, un seul mo-
 » ment ! » Ce dernier mouvement n'est-il
 pas digne de Bossuet ? Il me semble qu'on
 n'est pas plus sublime avec plus de simpli-
 cité.

Lorsque le Prince de Longueville fut tué
 au passage du Rhin, on ne savoit comment
 l'apprendre à la Duchesse de Longueville
 sa mère, qui l'idolâtroit. Il fallut cependant
 lui annoncer qu'il y avoit eu une affaire :
 Comment se porte mon frère, dit-elle ? *Sa*
pensée n'osa pas aller plus loin, ajoute Ma-
 dame de Sévigné; ce trait est admirable. Le
 Tableau qu'elle fait ensuite de la douleur
 excessive de cette mère tendre fait frif-
 sonner.

» Cette liberté que prend la mort d'inter-
 » rompre la fortune, doit consoler de n'être
 » pas au nombre des heureux; on en trouve
 » la mort moins amère ». Les Lettres de
 Madame de Sévigné sont semées de réfle-
 xions semblables, d'une vérité frappante,
 exprimées d'une manière énergique, fine,
 originale, & entremêlées souvent de traits
 plaisans & curieux.

Elle dit quelque part, en parlant d'une
 vieille femme de sa connoissance qui ve-
 noit de mourir. « Quand elle fut près de
 » mourir l'année passée, je disois, en

voyant sa triste convalescence & sa décrépitude : mon Dieu ! elle mourra deux
 „ fois bien près l'une de l'autre. Ne disois-je
 „ pas vrai ? Un jour Patris étant revenu
 „ d'une grande maladie à quatre-vingt ans,
 „ & ses amis s'en réjouissant avec lui, &
 „ le conjurant de se lever : hélas ! leur dit-il,
 „ est-ce la peine de se r'habiller ?

„ Il n'y a qu'à laisser faire l'esprit hu-
 „ main, dit-elle ailleurs ; il saura bien trou-
 „ ver ses petites consolations ; c'est sa fan-
 „ taisie d'être content.

„ Les longues maladies usent la douleur,
 „ & les longues espérances usent la joie.

„ On n'a jamais pris long-temps l'ombre
 „ pour le corps ; il faut être, si l'on veut
 „ paroître. Le monde n'a point de longues
 „ injustices „.

Elle montre par-tout un grand penchant
 à la dévotion, & une grande riédeur sur la
 pratique. „ Mon Dieu qu'il est heureux !
 „ (dit-elle du fameux Cardinal de Retz),
 „ que j'envierois quelquefois son épouvan-
 „ table tranquillité sur tous les devoirs de
 „ la vie ! on se ruine quand on veut s'en ac-
 „ quitter „.

Sa dévotion est douce & humaine. „ Nous
 „ parlons quelquefois de l'opinion d'Ori-
 „ gène & de la nôtre : nous avons de la
 „ peine à nous faire entrer une éternité de
 „ supplices dans la tête, à moins que la sou-
 „ mission ne vienne au secours.

Combien de réflexions touchantes sur le temps, la vieillesse, la mort !

» La mort me paroît si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle y mène, que par les épines qui s'y rencontrent.

» Je trouve les conditions, de la vie assez dures : il me semble que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse ; je la vois : m'y voilà, & je voudrois bien au moins ménager de n'aller pas plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *désagréemens*, qui sont près de m'outrager. Mais j'entends une voix qui dit : il faut marcher malgré vous ; ou bien si vous ne le voulez pas, il faut mourir ; ce qui est une autre extrémité où la nature répugne.

» Je regardois une pendule, & prenois plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche ; cependant elle tourne sans qu'on la voye, & tout arrive à la fin ».

Il lui échappe quelquefois des expressions hardies qu'on pourroit trouver maniérées en les considérant isolées, mais qui, vues à leur place, paroissent naturelles ; c'est, il est vrai, le naturel d'une femme dont l'imagination est très-vive & l'esprit très-orné. « Je ne connois plus les plaisirs, » dit-elle quelque part ; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste & uniforme »,

Pour faire entendre que le crédit d'un Ministre diminue , Madame de Sévigné dit que *son étoile pâlit*. Cette figure me paroît heureuse & brillante sans aucune affectation ?

Chamarrée de tendresse & d'admiration est une expression un peu précieuse ; je doute cependant qu'à l'endroit où elle est placée, elle choque les gens de goût ; c'est qu'on voit bien qu'elle n'a point été cherchée , qu'elle n'est point l'effet du desir d'étonner par une figure inusitée.

Son style n'est presque jamais simple, mais il est toujours naturel , & ce naturel se fait sur-tout sentir par une négligence abandonnée qui plaît , & par une rapidité qui entraîne. On sent par-tout ce qu'elle dit quelque part : *j'écrirais jusqu'à demain ; mes pensées , ma plume , mon encre , tout volé.*

Veut-elle quelquefois raconter un trait, une plaisanterie d'une gaieté un peu libre pour une femme, quelle adresse dans la tournure, quelle mesure dans l'expression ! Elle fait tout entendre sans rien prononcer.

Ce qui brille par-dessus tout dans les Lettres de Madame de Sévigné , c'est ce fonds inépuisable de tendresse pour sa fille, dont les expressions se varient sous mille formes diverses, toujours sensibles, toujours intéressantes ; mais ce sont les traits les moins propres à être cités, parce que ce ne sont ordinairement que des expressions & des

tournures très-simples, qui ne peuvent guères se détacher des circonstances ou des idées accessoiress qui les environnent. Quelquefois cependant son sentiment s'embellit par la pensée & par l'imagination.

« Je regrette, dit-elle en un endroit, » ce que je passe de ma vie sans vous, » & j'en précipite les restes pour vous retrouver, comme si j'avois bien du tems à perdre ». Elle répète plusieurs fois cette idée ». Je suis bien aise que le tems coure » & m'entraîne avec lui pour me redonner à vous ». Et dans un autre endroit : « Je suis si désolée de me trouver toute seule, » que, contre mon ordinaire, je souhaite que le tems galoppe, & pour me rapprocher celui de vous revoir, & pour m'effacer un peu ces impressions trop vives. Est-ce donc cette pensée si continue qui vous fait dire qu'il n'y a point d'absence ? J'avoue que, par ce côté, il n'y en a point. Mais comment appelez-vous ce que l'on sent, quand la présence est si chère ? Il faut de nécessité que le contraire soit bien amer.

» Mon cœur est en repos quand il est près de vous ; c'est son état naturel, le seul qui peut lui plaire.

» Il me semble, en vous perdant, qu'on m'a dépouillé de tout ce que j'avois d'aimable. . . . Je serois honteuse si, depuis huit jours, j'avois fait autre chose que

„ pleurer.... Je ne fais où me sauver de vous,
 „ dit-elle ailleurs à sa fille ».

Elle écrit au Président du Moulceau :
 „ J'ai été reçue à bras ouverts de Madame
 „ de Grignan, avec tant de joie , de ten-
 „ dresse & de reconnoissance , qu'il me sem-
 „ bloit que je n'étois pas venue encore assez
 „ tôt , ni d'assez loin ».

Je sens quelque peine à remarquer les défauts d'une femme si aimable & si rare ; mais il faut le dire pour l'honneur de la vérité, Madame de Sévigné, avec tant d'esprit & un si bon esprit , avoit toutes les sottises de son siècle & de son rang. Elle étoit glorieuse de sa naissance jusqu'à la puérilité. On la voit se pâmer d'admiration sur la Généalogie de la Maison de Rabutiers que le Comte de Buffy se proposoit d'écrire ; & elle croit que toute l'Europe va s'intéresser à cette belle Histoire.

Elle étoit enivrée, comme presque tout son siècle , de la grandeur de Louis XIV. Ce Prince lui parla un jour après la représentation d'Esther , à S. Cyr : sa vanité se montre & se répand à cette occasion, avec une joie d'enfant. Le passage est curieux. “ Le Roi
 „ s'adresse à moi , & me dit : Madame ,
 „ je suis assuré que vous avez été contente.
 „ Moi , sans m'étonner , je répondis, Sire,
 „ je suis charmée , ce que je sens est au-
 „ dessus des paroles. Le Roi me dit, Ra-
 „ cine a bien de l'esprit ; je lui dis, Sire,

„ il en a beaucoup ; mais en vérité ces
 „ jeunes personnes en ont beaucoup aussi ;
 „ elles entrent dans le sujet comme si elles
 „ n'avoient jamais fait autre chose. Ah !
 „ pour cela , reprit-il , il est vrai , & puis
 „ Sa Majesté s'en alla , & me laissa l'objet
 „ de l'envie. M. le Prince & Madame la
 „ Princesse me virent dire un mot , Ma-
 „ dame de Maintenon , un éclair ; je répon-
 „ dis à tout , car j'étois en fortune „.

C'est dans ces endroits que la femme
 d'esprit est éclipsée par la caillète. On fait
 qu'un jour Louis XIV dansa un menuet avec
 Madame de Sévigné : après le menuet , elle
 se trouva près de son cousin , le Comte de
 Buffy , à qui elle dit : *il faut avouer que*
nous avons un grand Roi : oh sans doute ,
ma cousine , répondit Buffy , *ce qu'il vient*
de faire est vraiment héroïque ! Il faut avouer
 que de toutes les sottises humaines , il n'y
 en a point de plus bêtes que celles de la
 vanité.



LA NOUVELLE COLONIE,
OU PORTRAIT QU'ON DEVINERA
C O N T E.

QUOI QU'EN disent quelques Philosophes, l'homme cherche l'homme. Il nous faut toujours des liaisons ou des sociétés, des amis ou des voisins. Les Écoliers font des partis dans les Collèges ; & les beaux-esprits des coteries.

De jeunes Écoliers avoient formé une confédération formidable ; c'étoit la phalange Macédonienne du Collège où ils étoient. Leur force & leurs succès les avoient rendus un peu insolens. Quand ils rencontroient un Écolier qui n'étoit pas de leur parti, si celui-ci oublioit de saluer le premier, ils ne manquoient pas de l'en faire souvenir, en se conformant à cette devise qu'ils s'étoient donnée : *tout sera battu, hors nous & nos amis.*

Le hasard fit que nos Écoliers, loin de se disperser, comme il arrive ordinairement en sortant de leur Collège, demeurèrent presque tous dans la même ville. Mais ils se trouvèrent répandus dans différentes sociétés. Il fallut donc se faire un plan de conduite.

25 Décembre 1772.

M

L'accord qui régnoit parmi eux au Collège, fut bientôt négligé dans le monde. Tant qu'ils n'avoient fait usage que de leur cœur, ils avoient été fort unis; mais la raison eut son tour: ils avoient été joints par leurs sentimens, ils furent désunis par leurs opinions. Enfin ils eurent les mœurs des grandes villes; comme il y a trop d'habitans dans une capitale pour s'y occuper de tout le monde, & comme il faut pourtant s'occuper de quelque chose, on y est forcé de s'occuper de soi.

Cependant cette méintelligence n'avoit point passé jusqu'à leurs cœurs. Même pour conserver leur ancienne liaison, la plupart d'entre-eux ayant le goût des Belles-Lettres, ils avoient formé, en quittant leur Collège, une espèce de Société Académique, où ils se réunissoient plusieurs fois par mois; mais il n'y avoit plus guère entre eux, d'autre lien que l'habitude & la politesse. Ils raisoient ou déraisonnoient fort souvent; chacun avoit son opinion, & ne faisoit cas que de son opinion.

Comme plusieurs avoient de l'esprit, ils acquirent une célébrité qui, à l'aide de quelques circonstances particulières, parvint aux oreilles du Prince sous lequel ils vivoient. Ce Roi, dont je tairai le nom, parce qu'il n'est pas essentiel à cette histoire, étoit curieux & observateur. Il voulut faire sur eux une expérience. Il avoit dans son do-

maine une terre qui formoit une espèce de petite Ile; il la leur donna en propriété, en promettant d'approuver les loix qu'ils voudroient se donner à eux-mêmes.

Dès qu'ils furent en possession de l'Ile, ils songèrent à y vivre heureux. Leur intention étoit bonne; on va juger de leurs moyens. Voici d'abord leur logique: si chacun de nous en particulier est heureux, il est évident que tout le monde le sera. D'après cela, chacun de son côté travailla pour être heureux.

Dans toutes les délibérations qu'on prit pour les affaires de l'état, on n'entendit bientôt qu'un mot; & ce mot, on le devine. Quand on cherchoit à qui donner quelque charge importante, aussi-tôt un *moi* en chorus faisoit retentir toute la salle d'assemblée. Celui d'entre eux qui eut le plus d'influence, parvint à faire accumuler sur sa tête presque tous les emplois de l'Etat.

Il fallut établir des manufactures. Un seul travailla, & réussit à se faire accorder tous les privilèges exclusifs. Vous jugez bien que cet homme-là s'estima riche, & par conséquent heureux.

Quelques-uns, avec cent mille livres, se firent un revenu de deux cents mille, par la manière dont ils placèrent leur argent. Ils jugèrent que les rentes en viager étoient la plus belle invention de l'esprit humain. Ces rentiers durent se trouver fort contents d'une

opération qui avoit doublé leur fortune.

On ne fit bientôt plus de testaments. Cette cérémonie-là leur parut fort inutile, parce que, selon eux, quand un homme meurt, toutes ses affaires sont faites.

Les hommes riches qui se portoit bien, ne se marioient guères, parce qu'on ne se marie pas ordinairement sans perdre sa liberté & sans partager sa fortune. Mais les gens estropiés ou valétudinaux, se marioient, parce qu'ils avoient besoin de se faire servir. Ainsi les premiers étoient heureux par le célibat, & les derniers par le mariage.

Leurs annales font mention de quelques Anecdotes qui m'ont paru assez curieuses. Je n'en rapporterai qu'une, parce qu'elle donne une idée exacte des mœurs de ce peuple singulier.

Un homme possédoit un jardin, dont il avoit le plus grand soin. Son parterre étoit assez curieux par le nombre, le choix & la distribution des fleurs dont il étoit orné. Un voisin, qui avoit vue sur ce jardin-là, eut le malheur de se laisser choir par les fenêtres. Il tomba au milieu du parterre, où il fit un assez grand dégât, en se cassant un bras & une jambe dans sa chute. Le propriétaire du jardin voyant ses fleurs maltraitées par cet accident, courut au blessé qui étoit mort à demi, l'accusa de méchanceté, ou tout au moins de maladresse, se répandit en invectives.

rives contre lui, & non content de sa mercuriale, il lui intenta un procès pour le dégât qu'il avoit fait à son parterre. Il est vrai que le jugement du procès fut assez singulier; on condamna celui qui étoit tombé à des dommages envers le propriétaire, à la charge par celui-ci de lui remettre en son premier état le bras & la jambe qu'il s'étoit cassés en tombant.

On voyoit bien que le même esprit animoit tous les habitans de l'Isle. Chaque fils de famille de son côté, sans avoir consulté personne, prêcha si bien à ses sœurs les avantages de la retraite, fit une satyre si vive & si énergique des malheurs attachés à la société, & représenta si souvent à ses père & mère le bonheur de faire un riche héritier, que tous les frères, presque le même jour, & sans s'être concertés, virent partir toutes leurs sœurs pour le Couvent; & voilà des frères contents s'il en fût jamais.

L'un de ces riches héritiers, étant consulté sur les moyens de défendre l'Isle, en cas d'attaque imprévue, donna des idées pour fabriquer des armes. Mais comme il avoit de grandes richesses à mettre à l'abri des voleurs, il profita de l'influence qu'il avoit sur les esprits, pour faire apporter presque toutes les armes dans sa propre maison; & par cette précaution là, ce richard parvint à dormir la nuit presque aussi bien qu'un pauvre homme.

Enfin tout le monde étoit satisfait, heu-

reux ; & tant qu'on est heureux, on ne s'attend jamais qu'au bonheur. On voyoit sur tous les visages la joie & la sérénité. Cet état d'aïssance & de satisfaction dura quelques temps ; mais à la fin on fit certaines découvertes qui troublèrent un peu les plaisirs de nos heureux insulaires.

Le Manufacturier, qui s'étoit approprié tous les privilèges, fit rencherir excessivement toutes les choses de première nécessité. Le Cordonnier, qui achetoit fort cher ses étoffes, étoit obligé de vendre fort cher ses souliers. Le Manufacturier n'en fut pas plus riche, & tout le monde en devint plus pauvre.

Nous avons vu presque toutes les Charges honorables & lucratives s'accumuler sur la même tête ; il s'ensuivit de-là que pas une ne fut bien exercée, par la raison qu'on ne fait rien de bien quand on a trop à faire, & que celui qui fait plusieurs métiers d'ordinaire n'en fait pas un.

Il n'y avoit, comme on fait, que les cacochimes qui se mariaient ; or, comme il est beaucoup plus aisé d'être mari que d'être père, on ne vit bientôt plus que des ménages sans enfans. Plus de population. Et quand on s'avisa de vouloir y apporter remède, comme tous les frères avoient fait cloître toutes les sœurs, les garçons furent tous surpris de se trouver sans femmes & sans maîtresses.

Personne ne s'occupant de ceux qui vi-

voient, il eût été encore moins naturel de songer à ceux qui devoient naître. On faisoit donc encore moins de testamens que de contrats de mariage; & ceux qui survivoient ne se souvenoient guères des morts que par les procès que ceux-ci leur laissoient. Ces procès se multiplièrent si fort que la dissension s'empara de tous les habitans de l'Isle.

Pour achever le dénouement, des voisins firent une descente chez eux au moment où l'on s'y attendoit le moins; & comme toutes les armes se trouvoient dans une seule maison, on n'eut besoin que de prendre cette maison pour s'emparer de l'Isle entière. Tous les insulaires étant désarmés, furent faits prisonniers sans peine, & la Colonie fut détruite. En mémoire de cet événement, on dressa une pyramide, & l'on y grava une épitaphe un peu énigmatique, où l'on fait parler ainsi ce peuple défunt :

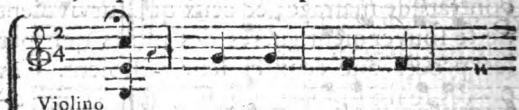
Qui m'a fait ? Moi.

Qui m'a défait ? Moi.

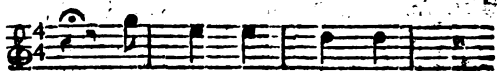
(Par M. Imberg.)



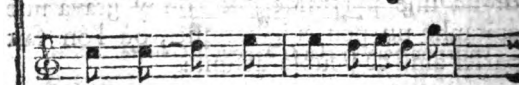
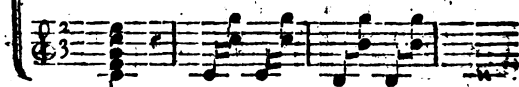
*AIR de la Romance insérée dans le Mercure
du 25 Septembre dernier, par un Amateur.*



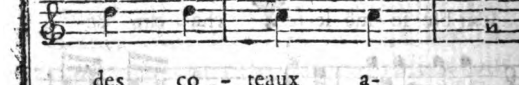
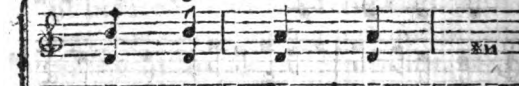
Violino



L' - u - n - de ces jours mès



mou - tons s'é - ga - re - rent sur



des co - reaux a -





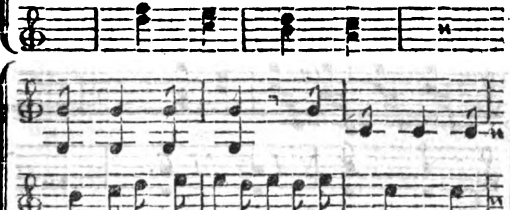
vec ceux de Ba - stien

Guitare.



nos deux trou - peaux, en-

Variation pour la Harpe & pour la Guitare.



sem ble se mê-le- rent cha - cun de-



*Explication de l'Enigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Danseur de Corde* ;
celui du Logogryphe est *Couteau* ; où se
trouvent *eau* , *Centa* , *rou* , *ut* , *couteau* ,
veau , *écu* , *Oéta* .

É N I G M E .

SI X élémens forment mon être :
Les trois derniers t'offrent bien nettement
Le synonyme d'un présent ;
Les trois premiers , un instrument champêtre .

LOGOGRAPHIE.

Sous un Ciel étranger je reçus l'existence,
Mais on fait à présent me faire éclore en France.
Au son d'un instrument, qui de moi tient son nom,
J'apprends à répéter ma petite chanson;
On peut m'apprivoiser ; j'entends le badinage ;
De la tête d'Églé j'augmente le plumage ;
Je mange dans sa main, sur ses lèvres je bois,
Et pour remerciement je lui pince les doigts.
J'habite aussi dans plus d'une cellule,
Chez le Père Ange, & chez la Mère Ursule.
Mon cher Lecteur, vous trouverez chez moi
Deux notes de musique, & le titre du Roi ;
J'offre encor des plaisirs, enfans de la gaité,
Qui décèlent l'aisance, ainsi que la santé.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*SUITE de l'Essai sur la Vie de SÉNÈQUE,
& sur ses Écrits.*

RIEN ne prouve mieux quelle a été jusqu'à présent la futilité de l'éducation de collège, que le mépris qu'on en a rapporté pour les Ouvrages de Sénèque. On l'y a dé-

M vj

crié comme un sophiste pointilleux, comme un bel-esprit maniéré, sans vérité, sans naturel, curieux d'aiguïser son style & de briller ses pensées; on en a interdit la lecture à la jeunesse, comme d'un corrupteur du goût; & l'importance qu'on a mise à ces formes superficielles, a privé l'instruction publique d'un fonds inépuisable de lumières & de sentimens vertueux.

N'y a-t'il donc que le goût & le style à former dans cette foule de jeunes Citoyens? N'en veut-on faire que de beaux discours? Est-il plus essentiel pour eux de bien parler que de bien vivre? Et si, malgré quelques défauts de justesse dans la pensée, de naturel dans l'expression, *Sénèque* est encore la lecture la plus substantielle & la plus nourrissante pour l'esprit & pour l'ame; si, à moins d'être corrompu jusqu'au fond du cœur, il est impossible de lire ses Ouvrages sans se sentir plus indépendant de l'une & de l'autre fortune, plus courageux, plus affermi contre la douleur & la mort, plus attaché à ses devoirs, plus éclairé sur les besoins réels, sur les intérêts véritables, enfin, meilleur dans tous les rapports, & sur-tout plus sensible aux charmes de la sagesse & de la vertu; faut-il en dérober l'étude à la jeunesse, comme d'un livre contagieux? C'est ce préjugé si long-temps nuisible qu'on verra pleinement détruit dans la seconde Partie de cet Essai.

Quintilien étoit le rival de *Sénèque*; il

passoit pour son ennemi. Il l'accusoit, peut-être avec raison, d'avoir corrompu l'éloquence. *Voulez-vous savoir*, disoit-il, *si quelqu'un a du goût ? Interrogez-le sur Sénèque.* « Est-ce du goût pour la phrase, ou » du goût pour la chose ? » Demande l'Historien.

Quintilien pensoit en Rhéteur : l'élocution étoit tout pour lui ; la sagesse, la vérité, la vertu n'étoient pas de son école. Le Rhéteur cependant n'a pu se dispenser de rendre hommage au Philosophe. « Il a, dit-il, de fort belles pensées ; il en a en grand nombre ; il en a beaucoup qui tiennent aux mœurs, & qu'il faut méditer. *S. Evremond* a été plus injuste ».

En Épicurien dissolu, il fait profession d'estimer dans *Sénèque* l'amant de *Julie* & d'*Agrippine*, le courtisan, l'ambitieux ; mais du *Philosophe* & de l'*Écrivain*, dit-il, *je n'en fais pas grand cas.*

Sénèque étoit Stoïcien par système, & non par sentiment. Il avoit beau dire qu'il n'étoit asservi à aucun maître, qu'il ne portoit la livrée de personne, & qu'en respectant les sentimens des grands hommes il ne renonçoit pas au sien : il est pourtant vrai que son enthousiasme pour la doctrine de *Zénon* l'emportoît souvent hors de son caractère ; mais bientôt il y revenoit : de-là les inégalités & l'incohérence de ses maximes, tantôt sévères jusqu'à l'excès, tantôt moins exaltées & bien plus naturelles. C'est la distinction qu'il eût

fallu savoir faire dans les écoles ; & avec cette précaution on eût fait de *Sénèque* le cours d'études le plus utile pour exercer l'esprit des jeunes gens ; car ce n'est pas dans les chemins unis qu'on apprend le mieux à marcher.

D'un autre côté, le génie de *Sénèque* est d'une trempe singulièrement délicate & fine : il vise à la subtilité, & son style est celui d'un homme qui ne veut rien dire ni de commun, ni d'une manière commune. Mais son expression ne laisse pas d'être souvent sublime avec simplicité, ou énergique sans effort ; & si sa pensée n'a quelquefois que le faux brillant du sophisme, elle a bien plus souvent l'éclat d'une vérité nouvelle vivement apperçue & rapidement énoncée, ou la lumière douce & pure d'un sentiment émané de son ame, & facilement exprimé.

C'est avec ce discernement d'une critique judicieuse, que *Sénèque* est apprécié dans l'essai que nous annonçons. On y parcourt d'un œil rapide tous les écrits de ce Philosophe, ses lettres à *Lucilius*, ses traités de morale, ses questions naturelles, monument aussi précieux ; & si l'on a trouvé l'Apolo-
giste de *Sénèque* trop indulgent sur sa conduite à la Cour de *Néron*, du moins trouvera-t-on qu'en jugeant ses ouvrages, il ne peut être plus sévère.

Sensible à toutes les beautés dont les écrits de *Sénèque* abondent, il les savoure avec délices, il les admire avec transport.

« Ah ! dit-il, si j'avois lu plus tôt ses ou-
» vrages, si j'avois été imbu de ses principes
» à l'âge de trente ans, combien j'aurois dû
» de plaisirs à ce Philosophe ! ou plutôt,
» combien il m'auroit épargné de peines !
» O *Sénèque* ! c'est toi dont le souffle dissipe
» les vains fantômes de la vie ; c'est toi qui
» fais inspirer à l'homme de la dignité, de
» la fermeté, de l'indulgence pour son ami,
» pour son ennemi, le mépris de la fortune,
» de la médifance, de la calomnie, des di-
» gnités, de la gloire, de la vie, de la mort ;
» c'est toi qui fais parler de la vertu, & en
» allumer l'enthousiasme. Que je hais à pré-
» sent les détracteurs de *Sénèque* ! Leur goût
» pusillanime me tenoit les yeux attachés sur
» *Cicéron*, qui pouvoit m'apprendre à bien
» dire, & me déroboit la lecture de celui
» qui m'auroit appris à bien faire. Cepen-
» dant, quelle comparaison entre la pureté
» de style, que je n'ai point acquise avec le
» premier, & la pureté de l'âme qui se seroit,
» certainement accrue, fortifiée en moi, en
» étudiant, en méditant le second ! . . . Pour
» me rendre meilleur écrivain, on m'a em-
» pêché de devenir meilleur homme ».

Mais malgré cet enthousiasme, il ne lui passe ni ses défauts, ni ses erreurs les plus légères ; il le redresse avec le courage & la franchise d'un ami.

L'extrait des *Lettres à Lucilius* est le plus long & le plus détaillé.

Voici le résultat qu'il donne de la lecture

de cet ouvrage : « Il seroit difficile de citer
 » un sentiment honnête, un précepte de
 » sagesse, qui ne se trouve dans ces lettres.
 » On y voit partout un penseur délicat,
 » subtil & profond, un homme de bien.
 » Cependant, où ont-elles été écrites ? A la
 » Cour la plus dissolue. Dans quel temps ?
 » Au temps de la plus grande dépravation
 » des mœurs. Elles sont au nombre de cent
 » vingt-quatre, & dans aucune, pas un seul
 » mot qui sente l'hypocrisie. Ici sa pensée
 » s'échappe librement de son esprit ; là son
 » ame & sa tête s'échauffent de concert : il
 » est indigné, il est violent, mais à travers
 » les différens mouvemens qui l'agitent,
 » toujours vrai, toujours lui ».

Parmi une multitude de traits exquis répandus dans ces lettres ; l'Historien en a recueilli un petit nombre, & l'on est tenté de se plaindre qu'il en ait recueilli si peu. Dans la seconde, par exemple, on demande pourquoi il a négligé ce passage : *L'on est pauvre, non pour avoir peu, mais pour désirer davantage ; & dans la troisième, celui-ci : Vivez de façon à ne rien faire que ne puisse savoir un ennemi, &c. &c.*

Quant aux endroits où l'Historien n'est pas de l'avis du Philosophe, on va voir s'il l'a ménagé.

Sénèque a dit : la douleur est de tous les tableaux celui dont le Spectateur se lasse le plus promptement : récente elle intéresse ; vieille

elle est fausse ou insensée ; l'on s'en moque , & l'on fait bien.

« Cela est-il yrai , demande le Critique ?
 » Il m'a semé qu'on l'admiroit , qu'on la
 » louoit & qu'on la fuyoit. Quoi ! l'on se
 » moque d'un époux , d'un amant , d'un fils ,
 » d'un ami inconsolable de la mort de sa
 » femme , de sa maîtresse , de son père , de
 » son ami ! Il n'en est rien ».

Sénèque prétend qu'on refait aussi aisément un ami perdu , que Phidias une statue brisée.

« Je n'en crois rien , dit le Critique ; » & après avoir peint le caractère d'un ami vertueux & rare , il ajoute : « Lorsque notre
 » Philosophe se demande à lui-même : quel
 » est son but en prenant un ami ? & qu'il se
 » répond : *d'avoir quelqu'un pour qui mourir , qui accompagner en exil , qui sauver aux dépens de mes jours ;* il est grand ,
 » il est sublime ; mais il a changé d'avis ; » & en effet l'homme pour qui l'on veut vivre & mourir n'est pas facile à remplacer.

Sénèque a dit : Le Stoïcien voit du haut des Cieux , combien c'est un siège bas qu'un Tribunal , une chaise curule.

Et le Critique lui répond : « De dessus
 » une chaise curule , un Tribunal , on voit
 » combien c'est un rôle insensé que de se
 » perdre dans les nues ».

Sénèque a dit : La science & la vertu sont deux grandes choses. Celui qui est sans vertu ,

possesseur de tout le reste , est rejeté.

Et, demande le Critique : " Où ? Par qui ?
 " Le méchant a-t-il de l'esprit ? Il sera recher-
 " ché par celui qui s'ennuie. De la richesse ?
 " A deux heures sa cour sera pleine de
 " Clients , & sa table environnée de Parasi-
 " tes. Des dignités ? On se pressera dans ses
 " anti-chambres. Lorsque le placard affiche
 " dans les carrefours l'infamie d'un opulent ;
 " d'abord sa maison reste déserte ; mais cette
 " solitude ne dure guère. Peu-à-peu la foule
 " revient ; peu-à-peu on l'exuse ; peu-à-
 " peu on doute de ses forfaits ; peu-à-peu
 " on accuse ses Juges ; peu-à-peu il est inno-
 " cent ; & il ne lui en coûte , pour bien
 " marier ses filles , qu'un accroissement à
 " leur dot " .

Sénèque a fait une sortie violente contre *Alexandre* , lui qui s'est laissé éblouir des victoires du peuple Romain. Cette partialité n'a point échappé au Critique. *Sénèque* , dit-il , ne s'apperçoit pas , ou il se dissimule que les conquêtes des Romains ont été plus longues , plus sanglantes & plus injustes que celles d'*Alexandre*.

Sénèque dit qu'il ne trouve rien de plus froid , de plus déplacé à la tête d'un Edit , ou d'une Loi , qu'un préambule qui les motive. Prescrivez-moi , ajoute-t-il , ce que vous voulez que je fasse ; je ne veux pas m'instruire , mais obéir.

" J'en demande pardon à *Sénèque* , répond le Censeur ; mais ce propos est celui d'un

« vil Esclave qui n'a besoin que d'un tyran.
 « Une Société d'hommes n'est pas un trou-
 « peau de bêtes : les traiter de la même ma-
 « nière, c'est insulter à l'espèce humaine. Les
 « peuples & leurs chefs se doivent un res-
 « pect mutuel ».

Sénèque dit à Lucilius : que la Philosophie vous corrige de vos vices ; mais qu'elle n'attaque pas ceux des autres ; qu'elle se garde bien de se déclarer hautement contre les mœurs publiques.

« Il me semble, dit le Censeur, que Sé-
 « nèque a fait toute sa vie le contraire de
 « ce qu'il prescrit ici, & qu'il a bien fait.
 « A quoi donc sert la Philosophie, si elle
 « se tait ? Ou parlez, ou renoncez au titre
 « d'Instituteur du genre humain. Vous serez
 « persécuté ; c'est votre destinée. On vous
 « fera boire la ciguë ; Socrate l'a buë avant
 « vous ».

Sénèque dit : Ne vous applaudissez pas trop de mépriser le superflu ; vous vous applaudirez quand vous en serez venu à mépriser le nécessaire.

« Ou je me trompe fort, répond le Criti-
 « que, ou mépriser le superflu est d'un sage,
 « & mépriser le nécessaire d'un fou ».

Sénèque ajoute : Epicure demande du pain & de l'eau : s'il est honteux de faire consister son bonheur dans l'or & l'argent, il ne l'est pas moins de le faire dépendre du pain & de l'eau.

« Je voudrois savoir, demande le Criti-

» que , où est la honte de ne pas vouloir
 » mourir de soif & de faim ? On n'est pas
 » heureux pour avoir l'absolu nécessaire ;
 » mais on est très-malheureux de ne l'avoir
 » pas ».

Ainsi toutes les fois que la morale de *Sénèque* paroît s'amollir , celle du Censeur devient plus rigide ; & celle-ci se tempère à son tour dès que l'autre paroît forcée.

C'est dans le même esprit que sont examinés tous les Ouvrages de *Sénèque*.

Je ne citerai de la *consolation à Martia* , que cette idée si touchante. *Les Funérailles des enfans sont toujours prématurées lorsque les mères y assistent.*

« Les motifs que *Sénèque* emploie dans
 » ses consolations , sont une cruelle satire
 » du règne des tyrans , & je me plais à
 » l'avouer : combien il en faudroit effacer
 » des lignes aujourd'hui ! (Réflexion juste &
 » délicate qui fait l'éloge d'un bon Roi) ».

Dans le *Traité de la Colère* , qui est le chef-d'œuvre de *Sénèque* , il a dit :

La Vertu seroit bien à plaindre , si la raison avoit besoin du secours des vices.

« Les passions ne sont pas des vices. Selon l'usage qu'on en fait , ce sont des vices » ou des vertus ».

Quoi ! *Sénèque* le Sage n'entrera pas en colère si l'on égorge son père , si l'on enlève sa femme , si l'on viole sa fille sous ses yeux ? Non. Vous me demandez l'impossible , le nuisible peut-être. Il ne s'agit pas de se con-

duire ici en homme , c'est presque dire en indifférent ; mais en père , en fils , en époux.

Il est impossible que l'homme de bien n'entre pas en colère contre le méchant , disoit Théophraste. . . . Ainsi , lui répond Sénèque , on sera d'autant plus colère , qu'on sera meilleur.

« Vous vous trompez , réplique le Censeur ; vous oubliez la distinction que vous avez faite vous-même de l'homme colère & de l'homme qui se met en colère ». Dites : *Ainsi l'indignation contre le méchant sera d'autant plus forte , qu'on aimera davantage la Vertu ; & je serai de votre avis : l'indignation contre le méchant , la bienveillance pour l'homme de bien , sont deux sortes d'enthousiasme également dignes d'éloge.*

Pourquoi s'irriter contre celui qui se trompe ?

« Le méchant se trompe presque toujours dans son calcul , presque jamais dans son projet. Pour faire son bien , il n'ignore pas qu'il fait le mal d'autrui. S'il n'étoit que fou , j'en aurois pitié ».

Voilà ce me semble pour les Critiques , un modèle de discussion.

« Ce *Traité de la colère* est adressé à un homme très-doux , (à l'un des frères de Sénèque). On a pensé que l'Instituteur l'avoit écrit à l'usage de son Élève. Je n'en crois rien , dit le Critique , les leçons en sont si générales , qu'à peine en distingue-

« roit-on quelques-uns applicables aux Sou-
 « verains en particulier. Elles ne sentent en
 « aucun endroit ni le Palais de l'Empereur,
 « ni le fond de la caverne du tigre. Si Sé-
 « nèque, en généralisant ses préceptes, s'é-
 « roit proposé d'instruire Néron sans l'offen-
 « ser, il auroit montré de la prudence & de
 « la finesse; mais cette circonspection se
 « concilie mal avec la franchise d'un Philo-
 « sophe, & la roideur d'un Stoïcien ».

Que cet Observateur, si sincère lui-même,
 me permette de lui rappeler cette maxime
 de Sèneque : *Le Sage ne provoquera point
 le courroux des Grands* *. Elle fut la règle
 de sa conduite; & quoi qu'il eût dit, en
 parlant du corps : *donnons-lui des soins,
 mais prêts à le précipiter dans les flammes,
 au moindre signal de la raison, de l'honneur,
 du devoir*; il n'en est pas moins vrai qu'il
 ne s'arma jamais que d'un courage modéré,
 que sa fermeté, si j'ose le dire, fut défensive
 & non pas offensive; qu'au moment même
 de sa mort, il dédaigna d'insulter le tyran.
 Il ne fut point de ceux qui répondoient à
 Neron : *Nous avons commencé à te détester
 lorsque tu es devenu assassin, empoisonneur,
 parricide, & Cocher, & Comédien, & incendi-
 diaire. Subrius mourut en Soldat; Sèneque
 vécut & mourut en Sage; & son Historien*

* L'Historien a dit lui-même : « Je ne crois pas
 « qu'il y eût d'homme moins disposé à la Philo-
 « sophie Stoïcienne que Sèneque ».

l'a loué lui-même avec beaucoup d'éloquence de n'avoir point employé avec *Néron* une inutile témérité. Je pense donc qu'il avoit fait pour lui le *Traité de la Colère* comme celui de la *Clémence*, & dans le même temps que la Lettre sur les combats de Gladiateurs, c'est-à-dire, lorsque *Sénèque* commençoit à s'appercevoir de son penchant à la cruauté, & qu'il disoit à ses amis : *Dès que le lion aura trempé sa langue dans le sang, il ne tardera pas à se livrer à sa féroce naturelle.*

C'est du traité de la *Clémence* que *Corneille* a tiré la belle scène entre *Auguste* & *Cinna*, & cela seul en fait l'éloge.

Le traité de la *Providence* est l'apologie des Dieux. C'est-là qu'on lit ces mots sublimes à la louange de *Caton*, immobile & debout au milieu des ruines de sa patrie :

« Voici un spectacle vraiment digne qu'un
« Dieu le contemple & se complaise dans
« son Ouvrage : l'homme juste & courageux
« aux prises avec la mauvaise fortune ».

Le traité des *Bienfaits* en est un en même temps de la reconnoissance & de l'ingratitude. « La matière y est épuisée, dit l'Histoire rien ; on en citeroit difficilement un autre, soit ancien, soit moderne, qui contint un aussi grand nombre de pensées fines & délicates, de préceptes divins, de sentimens que je dirois presque célestes.

« On est convaincu, entraîné, en lisant

» le traité de la Colère ; on est attendri,
 » touché, en lisant celui des Bienfaits. L'un
 » est plein de force ; l'autre de finesse : là ,
 » c'est la raison qui commande ; ici , c'est la
 » délicatesse du sentiment qui charme. Sé-
 » nèque parle au cœur , & n'en est pas
 » moins convaincant ; car le cœur a son
 » évidence ».

Je ne citerai du traité des Bienfaits que ce
 mot simple & sublime : *les vœux de l'homme*
reconnoissant qui ne peut s'acquitter d'un
bienfait , transfèrent sa dette aux Dieux ; &
celui-ci , qu'un ancien Poète avoit mis dans
la bouche d'Antoine mourant : je n'ai plus
que ce que j'ai donné.

Dans le traité de la tranquillité de l'Âme ,
 Sénèque fait sa confession ; il la fait en juge
 sévère. Dans celui de la vie heureuse il fait
 son apologie , & il la fait en homme mo-
 deste & courageux. Dans l'extrait de l'un
 & de l'autre , l'Historien se montre digne
 d'apprécier le Philosophe.

Le traité du loisir ou de la retraite du Sage ,
 lui donne lieu de parler d'un asyle nouvel-
 lement ouvert à la sagesse contre le fana-
 tisme & la tyrannie.

« Puissent ces braves Américains, qui ont
 » mieux aimé voir leurs femmes outrá-
 » gées , leurs enfans égorgés , leurs habita-
 » tions détruites , leurs champs ravagés ,
 » leurs villes incendiées , verser leur sang &
 » mourir , que de perdre la plus petite por-
 » tion de leur liberté , prévenir l'accroisse-
 » ment

„ ment énorme & l'inégale distribution de
 „ la richesse, le luxe, la mollesse, la cor-
 „ ruption des mœurs, & pourvoir au main-
 „ tien de leur liberté, & à la durée de leur
 „ Gouvernement ! Puissent-ils reculer, au
 „ moins pour quelques siècles, le décret
 „ prononcé contre toutes les choses de ce
 „ monde ; décret qui les a condamnées à
 „ avoir leur naissance, leur temps de vi-
 „ gueur, leur décrépitude & leur fin ! Puisse
 „ la terre engloutir celle de leurs Provinces
 „ assez puissante un jour & assez insensée
 „ pour chercher les moyens de subjugu-
 „ er les autres ! Puisse dans chacune d'elles,
 „ ou ne jamais naître, ou mourir sur le
 „ champ sous le glaive du bourreau, ou par
 „ le poignard d'un *Brutus*, le Citoyen assez
 „ puissant un jour & assez ennemi de son
 „ propre bonheur, pour former le projet
 „ de s'en rendre le maître ! „

Dans le *Traité de la brièveté de la vie*,
Sénèque préfère la vie contemplative à la
 vie active ; & il demande si l'on peut com-
 parer les fonctions de l'homme chargé du
 soin des greniers publics, aux méditations
 du Philosophe sur la nature des Dieux ?

: „ Non, lui répond l'Auteur de cet Essai,
 „ je ne compare pas ces fonctions ; c'est la
 „ première qui me paroît la plus urgente
 „ & la plus utile. On ne manquera pas,
 „ dites-vous, d'hommes d'une exacte pro-
 „ bité, d'une stricte attention... Vous vous
 „ trompez : on trouvera cent contempla-

25 Décembre 1778.

N

„ teurs oisifs pour un homme actif. Votre
 „ doctrine tend à enorgueillir des paresseux
 „ & des foux , & à dégôûter les bons
 „ Princes, les bons Magistrats, les Citoyens
 „ vraiment essentiels „.

Cette philosophie vaut bien, je crois, celle
 des Stoïciens.

L'Historien avoue cependant que nous
 aurions tous besoin d'un peu de stoïcisme ;
 & à ce propos il s'adresse à un grand homme
 trop sensible. “ Quoi, lui dit-il, tu t'es
 „ immortalisé par une multitude d'Ouvra-
 „ ges sublimes dans tous les genres de lit-
 „ térature : ton nom , prononcé avec
 „ admiration dans toutes les contrées
 „ du globe policé , passera à la pos-
 „ térité la plus reculée , & ne périra qu'au
 „ milieu des ruines du monde : tu es le
 „ premier & le seul Poëte épique de la
 „ Nation ; tu ne manques ni d'élévation ,
 „ ni d'harmonie ; & si tu ne possèdes pas
 „ l'une de ces qualités au degré de *Racine*,
 „ l'autre au degré de *Corneille* , on ne sau-
 „ roit te refuser une force tragique qu'ils
 „ n'ont pas : tu as fait entendre la voix de
 „ la philosophie sur la Scène ; tu l'as ren-
 „ due populaire. Quel est celui des Anciens
 „ & des Modernes qu'on puisse te com-
 „ parer dans la Poésie légère ? Tu nous as
 „ fait connoître *Lock* & *Newton* , *Sha-*
 „ *kespear* & *Congrève*. La critique dira de
 „ ton Histoire tout ce qu'elle voudra :
 „ elle ne niera point qu'on ne remporte

„ de cette lecture, non des faits, mais
 „ une haine profonde contre tous les mé-
 „ chans qui ont fait & qui font encore
 „ le malheur de l'humanité. Dans tes Ro-
 „ mans & tes Contes, pleins de chaleur,
 „ de raison & d'originalité, j'entrevois
 „ par-tout la sage *Minerve* sous le masque
 „ de *Momus*. Après avoir soutenu le bon
 „ goût par tes préceptes & par tes écrits,
 „ tu t'es illustré par des actions éclatantes;
 „ on t'a vu prendre courageusement la
 „ défense de l'innocence opprimée; tu as
 „ restitué l'honneur à une famille flétrie
 „ par des Magistrats imprudens : tu as
 „ jeté les fondemens d'une Ville à tes
 „ dépens. Ta vie a été prolongée sans in-
 „ firmités jusqu'à l'extrême vieillesse : tu
 „ n'a pas connu l'infortune; si l'indigence
 „ approcha de toi, ce ne fut que pour
 „ implorer & recevoir tes secours : tu
 „ as reçu les honneurs du triomphe dans
 „ ta Patrie, la Capitale la plus éclairée
 „ de l'Univers; & la piquûre d'un in-
 „ secte envieux, jaloux, malheureux,
 „ pourra corrompre ta félicité! Ou tu
 „ ignores ce que tu vaux, ou tu ne fais
 „ pas assez de cas de nous. Connois enfin
 „ ta hauteur, & sache qu'avec quelque
 „ force que les flèches soient lancées, elles
 „ n'atteignent point le Ciel... Hélas! tu
 „ étois encore lorsque je te parlois ainsi »,

A l'égard de la consolation à *Polibe*,
 l'Apologiste de *Sénèque*, démontre, jusqu'à

l'évidence, que cet Ouvrage, tel que nous l'avons, n'est point de lui; & qu'à moins d'être, non-seulement le plus bas des flatteurs, mais le plus impudent & le plus fou des hommes, *Sénèque* ne peut l'avoir écrit.

Enfin, après avoir résumé son Apologie, il fait force d'éloquence * pour achever de le justifier sur la lettre de *Néron* au Sénat.

Je ne doute pas cependant qu'il ne se trouve des Censeurs assez difficiles pour insister, & demander encore, comment celui qui méprisoit, & la fortune, & la vie & la mort, a pu être l'esclave d'un tyran parricide, au point de lui prêter sa plume pour pallier ce crime affreux?

Mais que dans le Philosophe l'homme ait été plus ou moins fort, plus ou moins foible; le caractère de ses écrits est absolument indépendant du sien. C'est sa doctrine & non pas sa conduite qu'on nous propose pour modèle. *Sénèque* n'est plus; ses Ouvrages restent; & ce qu'il importe de savoir de lui, ce n'est pas s'il fut vertueux, mais s'il nous a enseigné à l'être.

Je ne reprocherai point à son Historien d'avoir rapidement décrit les règnes au travers desquels s'est écoulée la vie de *Sénèque*; c'étoit le fond de son tableau.

Je ne lui reprocherai point de s'être livré

* Dans ce morceau, l'un des plus véhémens de l'Ouvrage, l'Auteur a oublié qu'il se transportoit au temps de *Sénèque*, & a fait une espèce d'anachronisme en parlant de *Papirien*.

trop souvent à des réflexions qui ralentissent son récit. On n'écrit pas la vie d'un *Sénèque* pour raconter des faits, mais pour méditer sur les faits. Et quelle est celle de ces réflexions qu'on voudroit qu'il eût supprimées ? C'est par-là qu'il se caractérise ; c'est par-là que son Ouvrage est animé, intéressant & attachant d'un bout à l'autre ; & c'est par-là qu'il est le sien.

Je ne relève pas non plus quelques incorrections, quelques négligences de style échappées à une plume aussi rapide ; quelques mots hasardés ou trop familiers peut-être ; quelques légères inexactitudes dans les endroits qu'il a traduits* ; quelques citations du texte dont le sens n'est pas assez clair, parce qu'elles sont détachées, ou dont le choix n'est pas assez heureux. C'est une pâture qu'il faut laisser à la malignité envieuse. Il y a long-tems qu'il n'a paru d'Ouvrage plus digne de l'affliger.

J'en ai cité beaucoup de morceaux, mais pas autant que j'aurois voulu ; & je regrette, par exemple, pag. 308, les réflexions sur les langues ; pag. 322, l'éloge de la philosophie, & son influence sur tous les états ; pag. 405, l'avantage de la foiblesse des organes dans l'homme, & la prédominance que la nature a laissée à l'entendement, &c. &c. &c.

Mais je ne puis passer sous silence le

* Plusieurs de ces fautes légères ont déjà disparu.

mérite de l'Éditeur de la traduction des Œuvres de Sénèque ; & de cet Effat sur la vie. C'est une chose rare, de voir, dans cet Ouvrage, un admirateur de Sénèque, qui le réfute à tout moment ; & l'Éditeur de l'Ouvrage d'un ami, qui le critique comme si cet ami étoit mort. L'érudition qu'il a répandue dans les Notes, la lumière & la nouvelle force qu'elles donnent souvent au texte, lui ont mérité l'honneur que son ami lui a fait en lui dédiant son Ouvrage.

« O la belle chose que j'aurois produite, » lui dit-il, si j'avois su faire, pour l'annocence du Philosophe, ce que vous avez fait pour l'intelligence de ses Écrits ! » Votre tâche, moins agréable que la mienne, n'étoit guères moins difficile à remplir : elle exigeoit une connoissance approfondie de la langue, des usages, des coutumes, des mœurs, de l'état des Sciences & des Arts au tems de Sénèque. Il y a telles de vos notes qui sollicitent une place dans les savans Recueils de notre Académie des Inscriptions ; d'autres montrent de la finesse, du goût, de la philosophie, de la hardiesse ; toutes l'ami des hommes, l'ennemi des méchans & l'admirateur des gens de bien ».

(Cet Article est de M. Marmontel.)



S P E C T A C L E S.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 10 de ce mois, on a donné la première représentation du *Porteur de Chaise*, Comédie-Parade en deux Actes, & en prose, mêlée d'Ariettes, Paroles de M. Monvel, Musique de M. Desfaides.

Lison, fille de Jérôme le Porteur de Chaise, ouvre la Scène. Elle est surprise que M. Simon, son amoureux, ne profite pas du moment où elle est seule pour venir lui faire sa cour : à l'instant il frappe à la porte. On pense bien que c'est à parler d'amour que les deux jeunes-gens s'occupent. Lison craint que le père de son amant ne refuse de consentir au mariage de son fils, qui a déjà un emploi de 800 liv., avec la fille d'un Porteur de Chaise qui n'a rien; mais M. Simon le père, qui a été ci-devant Maître d'École, tient moins à la richesse qu'à la vertu; il doit même venir incessamment faire, pour M. l'Employé, la demande de Lison; qui se trouve rassurée par ces bonnes nouvelles. Mde Nicole, femme de Jérôme, interrompt la conversation amoureuse. Cette Nicole est une bavarde impitoyable qui parle sans cesse, en priant sans cesse les autres de parler, de

N iv

forte que le jeune Simon, qui desireroit parler de son mariage, ne trouve pas le moment de placer un mot. Le ci-devant Maître d'École vient au secours de son fils; mais c'est encore un original d'une autre espèce. Il a de grandes prétentions à l'éloquence, & ne peut rien dire, ni demander, sans faire un long discours rempli de figures & de comparaisons bisarres. On parle long-temps sans s'entendre; enfin on conclut à l'union des deux amans, pour laquelle il ne manque plus que le consentement de Jérôme. Nicole, restée seule avec sa fille, est surprise de ne point voir rentrer son mari. On entend quelqu'un, c'est lui: il est à peu-près ivre. Il a promis à sa femme de lui apporter suffisamment d'argent pour payer ce qu'elle doit de son loyer, elle le lui demande, Jérôme assure qu'il peut lui donner cent fois plus qu'elle ne peut lui demander: " Veux-tu, dit-il, cent francs, » mille francs, cinquante mille francs, cent » mille francs, un million, tu n'as qu'à » parler ». La mère & la fille restent confondues. Nicole questionne son mari sur la cause de cette brillante fortune. La voici: Jérôme a été chercher une somme qui lui étoit due par M. Champagne, son ami. Celui-ci, en lui faisant boire le vin de son Maître, lui a déclaré qu'il n'avoit pas d'argent; mais en même-temps il lui a proposé de faire sa fortune, en lui cédant un billet de la Loterie Royale de France, sous les Numéros 5, 15, 42, 66, 90. Comme ces Numéros ont été

révés, ils doivent fournir un quine, & la fortune de la famille est faite. On a cru d'abord que Jérôme étoit fou. Sur les détails qu'il donne, on se livre à la joie, les femmes sortent pour aller raconter leur bonheur, & le Porteur de Chaise pour aller chercher ses trois millions. Ici finit le premier Acte.

Lison entre au second avec une de ses cousines, dont elle veut faire la fortune. Elle lui peint le bonheur qu'elle aura en apportant beaucoup de bien à M. Simon. La malicieuse cousine se plaît à la désespérer, en lui présentant dans l'avenir le tableau de son amant infidèle & jaloux, puis elle rit de son chagrin. M. Simon revient voir sa maîtresse; il apprend que son père est devenu riche, il craint à son tour qu'on ne veuille plus lui donner Lison. Il est à son tour rassuré, tant par Lison que par Nicole, qui rentre suivie du Maître d'École, de M. Thomas, Batelier, d'une autre femme voisine ou parente, qu'elle amène exprès pour les consulter sur l'emploi qu'elle fera de sa fortune. Elle veut d'abord acheter une terre, & choisir une Province avantageuse. L'un cite la Touraine, un autre la Bourgogne, un troisième la Picardie; mais, suivant la coutume, comme on ne s'entend pas, on ne peut rien arrêter. Ici paroît en Scène un autre parent, Il passoit, le bruit, les chants qu'il a entendus l'ont engagé à entrer. Ce parent s'appelle Pont-Neuf. Il est de son métier Marchand de Chançons, & qui plus est, Chanteur qui joue son chant. Nicole ne

N v

veut pas qu'il continue son métier ; mais en attendant qu'il y renonce , il leur fait danser une ronde. Avant cette ronde , tout en parlant Chant & Vaudeville , M. Pont-Neuf a fait la critique des trois théâtres de Paris. En voici une remarque. Le Maître-d'École demande au Chanteur si la Comédie Française lui est utile pour son métier ? « En rien , répond celui-ci , on y chante bien quelquefois dans la Tragédie , mais on n'en a pas encore fait graver les ariettes ». Cette saillie a été très applaudie. En quittant la Scène au premier Acte , Jérôme a dit à sa femme qu'à son retour il ne vouloit retrouver aucun de ses vieux meubles ; il l'a prévenue que devenu riche , il se feroit rapporter en chaise. On en apperçoit une par la fenêtre ; c'est Jérôme qu'on y porte. Il a donc gagné le quine. On se hâte de jeter tous les meubles par la fenêtre. On y comprend même le violon de Pont-Neuf. La chaise entre , on l'entoure. Jérôme ne peut parler qu'à peine ; on a tiré la Loterie , pas un de ses Numéros n'est sorti ; il s'est évanoui , ses camarades l'ont ramassé , & l'ont ramené chez lui où , par bonheur , il reste encore une chaise qu'on avoit oubliée , & sur laquelle on le fait asseoir. Grand chagrin , grand désespoir , surtout de la part des amans. M. Simon le père les console , en leur lisant une lettre du parrain de son fils , qu'il avoit d'abord voulu lire à Nicole , & qu'on avoit refusé d'entendre. Par cette lettre le parrain consent au ma-

riage de son filleul, annonce qu'il vient d'obtenir pour lui un emploi de mille écus, & que cet emploi peut le conduire à une fortune plus brillante. Cet heureux événement ramène la joie dans la famille, & la Pièce est terminée par un Vaudeville.

De l'esprit, des traits heureux, des situations pailantes, beaucoup de facilité, de la négligence, une intrigue un peu nue, voilà ce qu'on a remarqué dans ce petit Ouvrage. La quatrième & la sixième Scène du premier Acte sont assez généralement gaies & d'un comique agréable. Le rôle de Pont-Neuf est original. S'il ne jette point d'intérêt dans l'action, il la relève par la franchise de ses propos, & la singularité de son esprit. La Pièce qui n'avoit eu à la première représentation qu'un succès équivoque, a été fort applaudie aux deux suivantes. Les coupures que l'Auteur a faites ont en effet ôté à l'intérêt quelque chose de la lenteur qu'on lui reprochoit.

Il y a dans la Musique des choses très-agréablement faites. On y trouve quelques-uns de ces airs qu'on est bien aise de retenir, & dont la facture paroît très-familière à M. Desfaides.

M^{de} Dugizon a joué Lison avec beaucoup de finesse & d'intérêt. M^{de} Moulinghen a été naturelle & vraie dans Nicole. M. Julien s'est fort bien acquitté du rôle de Simon fils, & M. Rozières de celui du père. M. Nainville a très-bien chanté celui de Jérôme. On doit

beaucoup d'éloges à M. Trial dans le personnage de Pont-Neuf, dont il a fort bien saisi le caractère & le ton. Les trois autres rôles ont été remplis par Milles Gonthier & Adeline, & par M. Narbonne, à la satisfaction du Public.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT de l'Avis publié par la Société Royale de Médecine, sur l'examen des Remèdes pour lesquels on demande des Permissions ou Brevets.

LA Société Royale de Médecine, à laquelle le Roi a attribué la connoissance des remèdes pour lesquels on demande des permissions ou brevets, & même la révision des remèdes déjà approuvés, s'empresse de faire connoître ses intentions au Public.

Il seroit également injuste d'admettre ou de proscrire tous les remèdes nouveaux ; mais comme on est fondé à croire que parmi ceux qui les présentent & qui en vantent les succès, la plupart étant très-ignorans en Médecine, ne sont point en état de connoître la nature des maladies qu'ils disent avoir guéries, ni les propriétés & la combinaison des drogues qu'ils emploient ; comme il est encore certain que plusieurs joignent la mauvaise foi à l'ignorance, la Société a résolu de n'épargner ni temps ni soins dans les recherches qu'elle se propose de faire à ce sujet.

La Société croit devoir rendre compte au Public, que cet examen intéresse, de la manière dont elle y procède. Les possesseurs des remèdes proposés sont obligés de remettre une certaine quantité de leur

préparation avec un exposé des vertus qu'ils lui attribuent, & des circonstances dans lesquelles il convient selon eux de l'employer. Ils sont tenus de communiquer, sous cachet, leurs recettes & les détails de leurs procédés. La Société nomme deux Commissaires auxquels ce dépôt est confié, qui certifient l'avoir reçu sous le cachet des auteurs, & qui gardent sur ce qu'il contient, le plus grand secret. Les possesseurs de remèdes doivent justifier vis-à-vis des Commissaires nommés, la vérité de ce qu'ils ont avancé, en faisant en leur présence la préparation pour laquelle ils sollicitent un brevet. Ces Commissaires recherchent si on ne trouve pas dans les Pharmacopées des formules semblables, ce qui est très-important, afin de ne pas mettre le Gouvernement dans le cas d'acheter plusieurs fois le même remède; ils exposent les bons ou mauvais effets que l'on peut attendre de son usage; & après qu'ils en ont fait leur rapport à la Société assemblée, cette Compagnie délibère si le remède doit être proscrit, s'il doit être soumis à des expériences, ou enfin s'il mérite d'être approuvé.

Il n'est pas besoin de dire qu'on ne se permet de faire des essais, que dans le cas où l'on est assuré que le remède n'expose à aucun danger. C'est une des raisons pour lesquelles on exige que la recette soit connue des Commissaires; mais ce qu'il est essentiel d'observer, c'est qu'outre les épreuves qui se font dans des hospices, desquels on ne peut jamais se flatter d'éloigner toute espèce de fraude, la Compagnie exige qu'un certain nombre de personnes de l'art portent un bon témoignage sur les remèdes proposés, après les avoir employés dans leur pratique, sur des malades absolument inconnus aux auteurs desdits remèdes. La Société attendra toujours un délai suffisant pour en assurer le succès, & pour ne pas courir les risques de porter un jugement trop précipité.

En prenant ces précautions, la Société espère pouvoir proscrire au plus tôt cette énorme quantité de recettes inutiles ou dangereuses, dont les auteurs sont répandus dans tout le Royaume *.

La Société ne donnera pas seulement son attention aux remèdes que l'on annonce comme ayant de grandes vertus; persuadée que rien de ce qui intéresse, de quelque manière que ce soit, la santé des hommes, n'est indifférent, elle examinera avec beaucoup de soin toutes les préparations, soit cosmétiques ou autres, qui peuvent influer sur le corps humain, & ceux de ses membres qui ont le plus de connoissances en Chymie ne dédaignent pas de s'occuper de ces détails, très-fastidieux à la vérité, mais dont ils sentent toute l'importance.

La Société ** n'a pas cru devoir se contenter d'annoncer cette partie de ses travaux; elle a imaginé un moyen qui pourra mettre le Public à portée d'en jouir sur le champ. Elle a arrêté qu'il y auroit dorénavant dans son Bureau un état ostensible des remèdes nouveaux approuvés par elle, & des jugemens qu'elle aura portés sur les remèdes autorisés précédemment, & qui auront été soumis à son examen. Cet état pourra être consulté par tous ceux qui, avant de s'exposer à employer des remèdes secrets, voudront savoir quel degré de confiance ils méritent. Le Bureau de la Société, situé rue du Sépulcre, Fauxbourg Saint-Germain, sera ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, & depuis quatre heures après midi jusqu'à huit heures du soir; le Public y trouvera tous les renseignemens possibles sur les rapports & les délibérations de la Société qui

* On en compte plus de 1700 à Paris seulement.

** La Société a déjà examiné un grand nombre de ces Remèdes; mais jusqu'ici il n'y en a eu encore qu'un seul qui eut mérité d'être accueilli par elle.

concerneroient la distribution des remèdes & préparations médicinales dans tout le Royaume ; il lui sera facile de connoître les véritables intentions de cette Compagnie à ce sujet , & il verra avec quel zèle , quelle exactitude & quel désintéressement elle se livre à ce travail.

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE LYON, dans la Séance publique qu'elle a tenue le premier Septembre dernier , a proclamé les Prix , fondés par M. P. Adamoli , qu'elle avoit proposés en 1776 , pour être adjugés doubles en la présente année , sur le Sujet suivant : *Les Étangs , considérés du côté de la Population & de l'Agriculture , sont-ils plus utiles que nuisibles ?*

Sept Mémoires ont concouru ; l'Académie a cru devoir en couronner deux , qui méritoient une distinction particulière.

Elle a décerné le premier Prix double , consistant en deux Médailles d'or , valant chacune 300 livres , au Mémoire N°. 2 , portant pour Devise : *Sunt bona mixta malis.*

M. Bernard , de la Congrégation de l'Oratoire , Directeur-Adjoint de l'Observatoire Royal de la Marine , à Marseille , & de l'Académie des Sciences & Arts de la même ville , en se faisant reconnoître pour Auteur de cet Ouvrage , a déclaré l'avoir composé de concert avec M. Gérard , de la même Congrégation.

Le second Prix double , consistant en deux Médailles d'argent , a été donné au Mémoire coté N°. 3 , qui a pour Devise :

Colonus

Reddita , majori parient cum fœnore , fruges.

Vann. Prad. Rust.

L'Auteur est M. Huguenin ; Avocat en Parlement, à Nancy.

L'Académie devoit distribuer, à la même époque, le Prix de Mathématiques, fondé par M. Christin, consistant en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres; elle avoit proposé le Sujet qui suit : *Trouver des moyens simples pour faire une écluse, sur une rivière ou sur un canal qui charrie du gravier, de manière qu'elle ait la propriété d'empêcher ou d'enlever les dépôts qui en interrompent ordinairement l'usage, soit qu'elle tire cette propriété de sa position & de sa construction particulière, soit qu'elle la tienne de quelques ouvrages adjacens, qui la rendent capable de produire cet effet, sans employer aucune machine. On en excepte le cas d'un torrent qui entraîneroit des blocs de pierre.*

Huit Mémoires ont été admis à concourir. Plusieurs ont paru intéressants ; mais ils laissent tous quelque chose à désirer. L'Académie voulant donner aux Auteurs le temps de réformer & de développer leurs idées, a prorogé ce Prix pour être distribué en 1779, après la Fête de Saint Louis, & recevra aux concours les supplémens, corrections, ou nouveaux Mémoires, jusqu'au premier Avril 1779 seulement.

En conséquence, elle ajoutera à l'énoncé du Problème : « Que l'objet en général est de garantir les canaux & leurs écluses de tout atterrissement de sable & gravier capable de retarder la navigation, en sorte qu'elle soit libre à leur prise d'eau & à leur embouchure ».

Dans la même Séance, l'Académie a annoncé, qu'à l'égard du Prix proposé par M. de Flesselles, pour la perfection de la teinture de la soie en noir, toutes les expériences n'étant pas encore terminées, elle ne le proclameroit que dans la Séance publique de sa rentrée, après la Fête.

L'Académie avoit demandé, pour le prix de Phy-

lique, fondé par M. Christin, qu'elle a distribué en 1776 : *Si l'électricité de l'atmosphère a quelque influence sur le corps-humain, & quels sont les effets de cette influence.* Pour suivre cet objet, l'approfondir & le rendre vraiment utile, elle a proposé depuis le sujet qui suit : *Quelles sont les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique du corps-humain ? Quels sont les moyens de remédier aux unes & aux autres ?*

Le Prix sera distribué en 1779, & consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 300 livres.

C O N D I T I O N S.

Les Mémoires seront adressés francs de port à Lyon, à M. de la Tourrette, ancien Conseiller à la Cour des Monnoies, Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences, rue Boissac ; ou à M. de Bory, Commandant de Pierre-Scize, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres ; ou chez Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

L'Académie n'ayant pas en la satisfaction de pouvoir décerner le prix des Arts, fondé par M. Christin, à aucun des Mémoires très-nombreux qui lui ont été adressés sur le sujet qu'elle avoit proposé & continué, concernant *la Manière d'employer les Ouvriers lors des cessations de travail, &c.* s'est décidée, quoiqu'à regret, à abandonner un sujet aussi intéressant pour les Villes de manufacture, & propose, pour l'année 1780, un prix double, consistant en deux médailles d'or, de la valeur chacune de 300 livres, pour être adjugé au Mémoire qui aura le mieux rempli les vues du problème suivant :

Quelle seroit la manière la plus simple, la plus solide, la plus commode & la moins coûteuse, de paver & de nettoyer les rues, les quais & les places de la ville de Lyon ?

SCIENCES ET ARTS.

M. DANTIC, Correspondant de l'Académie des Sciences, qui a perfectionné parmi nous l'art de la verrerie, travailloit depuis long-temps à perfectionner de même un art non moins utile au public, celui de la Poterie.

Les Médecins & les Chimistes avoient observé que les vases de terre & de fayence dont on fait usage dans nos cuisines, étoient composés de substances métalliques souvent pernicieuses à la santé. Pendant les années dernières, les ouvrages périodiques ont annoncé ces inconvéniens : ils exhortoient les Physiciens à chercher un moyen efficace d'y remédier. Il s'agissoit de faire une nouvelle poterie aussi solide & plus saine que la nôtre, & qui fut d'un prix assez modique pour en faciliter l'usage au pauvre comme au riche.

M. Dantic, après bien des recherches, croit être enfin parvenu à cette importante découverte.

Sa poterie est composée d'une matière très-commune, & répandue dans tout le Royaume : la pâte en est fine, légère & compacte, d'une couleur blanchâtre, & si solide, que, frappée avec l'acier, elle donne de vives étincelles, comme la pierre à fusil. C'est la vapeur de l'acide marin qui doit en faire la couverture. Mais les fourneaux dont M. Dantic a été obligé de se servir pour ses essais, ne lui ayant pas permis d'employer le sel marin, il a couvert les vases d'un vernis semblable à celui des Anglois, où il n'entre rien de nuisible à la santé. Différentes épreuves ont démontré que cette poterie, soit vernissée, soit non vernissée, est inaccessible à l'action corrosive

des substances salines; qu'elle résiste, beaucoup plus long-temps que toute autre à l'activité du feu, & qu'on y peut retenir le verre de plomb en fusion pendant une plus longue durée que dans les meilleurs creusets. Une aussi heureuse découverte, qui, outre l'intérêt de la santé, épargneroit annuellement plusieurs millions que la France verse chez l'étranger, ne manquera pas, sans doute, de trouver des encouragemens, & d'être mise au plus tôt à exécution.

A N E C D O T E

*Écrite de Lyon, par M. de ****

LA veille de notre départ, il nous arriva une aventure fort singulière. Nous étions logés à la petite Notre-Dame, & nous étions liés avec une fort bonne compagnie qui étoit dans l'Auberge, enforte que nous mangions ensemble. J'étois dans la cour, sur les cinq heures du soir, lorsqu'un homme y entre, menant son cheval par la bride. Prends soin de mon cheval, a-t-il dit au Valet d'écurie. Nous n'avons pas de lit, lui a répondu ce Valet; ainsi, Monsieur, cherchez une autre Auberge; cela est juste, a repris cet homme: il faut donner quelque chose au Valet, & j'aurai soin de toi demain matin. Je ne vous dis pas cela, a repris ce garçon. Je vous avertis que nous n'avons point de place, & que je ne puis mettre votre cheval à l'écurie, qui est pleine. Cela suffit, a répondu cet homme, tu as l'air d'un brave

garçon ; ayez bien soin de ma bête. Je crois que ce diable d'homme est fou, dit le Valet, en voyant l'Etranger prendre le chemin de la cuisine ; que veut-il que je fasse de son cheval ? Je crois qu'il est sourd, ai-je dit au Valet : prenez garde que son cheval ne sorte, vous en seriez responsable. Je suivis cet homme à la cuisine. L'Hôtesse lui fit le même compliment que son Valet : il lui répondit qu'il lui étoit bien obligé ; mais qu'il la prioit de ne le point fatiguer à lui faire des complimens, parce qu'il étoit si sourd, qu'il n'entendoit pas tirer le canon ; & tout de suite prend une chaise, & s'établit auprès du feu, comme s'il eût été chez lui. L'Hôtesse tint conseil avec son mari & le cuisinier ; & comme il n'y avoit pas moyen de faire sortir cet homme de force, il fut décidé qu'il coucheroit sur sa chaise. J'entrai dans la salle, où je racontai à la compagnie l'embarras de l'Hôtesse : on en rit, & moi tout le premier, qui ne croyois pas que je ferois la dupe de l'aventure. On servit ; & notre homme entra à la suite des plats, & s'assit auprès de la table, vis-à-vis la porte. Comme nous étions en société, on lui dit qu'il pouvoit se mettre à la table d'hôte, & que nous ne voulions pas d'Etrangers. On lui avoit fait ce compliment à tue tête. Il crut apparemment qu'on vouloit le faire mettre à la bonne place ; car il répondit qu'il étoit fort bien, & qu'il savoit trop bien vivre pour se mettre au haut bout de la table.

Voyant qu'il n'étoit pas possible de nous faire entendre, il fallut prendre patience. Il mangea comme quatre ; & lorsqu'on apporta la carte de la dépense, il tira trente sols de sa poche, & les mit sur la table. La dépense étoit bien plus forte. On tâcha de le lui faire comprendre ; mais il répondit toujours qu'il n'étoit pas homme à souffrir qu'on payât son écot, & qu'il nous étoit trop obligé de vouloir le défrayer ; que, quoiqu'il fut mal mis, il avoit le gousset garni ; ce qu'il disoit sans doute, parce qu'on lui rendoit sa monnoie pour qu'il donnât davantage. Sur ces entrefaites, ayant vu monter une Servante qui portoit une bassinoire, il fit une révérence & sortit, en nous laissant tous éclater de rire. Une minute après, la Servante descendit, & me dit d'aller défendre mon lit, dont cet homme s'étoit saisi sans vouloir entendre ses raisons. Nous y montâmes tous ; mais il avoit barricadé sa porte, & nous sentîmes qu'il étoit inutile d'y frapper. Comme il parloit seul, nous prêtâmes l'oreille. Que ma condition est misérable, disoit-il ! on pourroit enfoncer ma porte sans que je l'entendisse : je n'ai d'autre ressource que de veiller toute la nuit avec ma chandelle allumée, pour faire usage de mes pistolets si on entreprendoit de me voler. Il n'en eut pas la peine, je passai la nuit auprès du feu, & je pardonnai de bon cœur à cet homme, qui me paroissoit fort à plaindre. Il se leva le lendemain, donna trente sols,

pour la dépense de son cheval ; & étant monté dessus, il m'adressa la parole : Je vous demande pardon, me dit-il, d'avoir pris votre lit. Un de mes amis, à qui on avoit refusé un logement ici, a gagé vingt louis que je n'y coucherois pas : cette somme valoit bien la peine d'être sonné. Au reste, Monsieur, j'ai compris, par votre discours, que vous allez prendre la Diligence d'eau : je vous y trouverai, & vous prierai d'accepter un bon déjeûné, pour réparer la mauvaise nuit que vous avez passée. Il pigna des deux en finissant, & nous laissa fort étonnés du sang-froid avec lequel il avoit joué son rôle.

G R A V U R E S.

MESSIEURS de Cassini, de Montigny, & Perrennet, ont présenté au Roi cinq nouvelles feuilles de la Carte de France, qui comprennent les villes de Castres, Lodève, Alby, Milhau & Carcassonne. Cette dernière feuille est la cent quinzième des cent soixante-quinze qui formeront l'Atlas complet de la France : les soixante feuilles qui restent sont levées en partie ; il en paroîtra au moins dix dans le courant de l'année prochaine. La loi que MM. les Directeurs se sont imposée de ne publier aucune Carte qui n'ait été vérifiée sur les lieux, & approuvée par les Seigneurs, Curés & autres habitans de chaque Province, a retardé beaucoup la publication des Cartes ; mais le nombre de celles qui ont paru, & de celles que nous annonçons comme prêtes à paroître, dont il ne reste plus à lever que la Bretagne, doit faire juger au public qu'il jouira bientôt des fruits d'une entre-

prise qu'il regardoit d'abord comme impossible, ou au moins d'une si longue durée, que l'exécution lui en paroïssoit trop éloignée : c'est par cette raison que les souscriptions ont été peu nombreuses. MM. les Directeurs espèrent que l'empressement du public à se procurer les Cartes qui ont paru, les mettra en état de publier bientôt ce qui reste à paroître.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

L'*ALMANACH des Rendez-Vous*, terminé par des feuilles de perte & gain. A Paris, chez Lambert & Baudouin, Libraires, rue de la Harpe.

Le bon Jardinier, Almanach pour l'année 1779, contenant une idée générale des quatre sortes de jardins, & les règles de la culture des plantes, arbres, arbrisseaux d'utilité & d'ornement, nouvelle édition augmentée d'un précis sur la culture des apanas, par M. de Grace, Amateur & Cultivateur, avec une introduction à la connoissance des plantes, par M. Verdier, Instituteur & Médecin. Un petit volume in-12. Prix trente-six sols relié. A Paris, chez Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix, au Lys-d'Or, 1779, avec approbation & privilège du Roi.

Almanach pittoresque, historique & alphabétique des riches monumens que renferme la ville de Paris, pour l'année 1779. Un volume in-12. Prix trente-six sols broché. A Paris, chez l'Auteur, place du Chevalier du Guet; Musier, Libraire, rue du Foin; Gueffier, rue de la Harpe; Esprit, au Palais Royal; Lamy, quai des Augustins.

Histoire Universelle, depuis le commencement du monde, enrichie de figures & de cartes nécessaires. Composée en Anglois, & traduite en François par

une Société de Gens de Lettres. Proposée par Souf-
cription.

Chaque volume in-8°. sera de 33 à 40 feuilles.

Le premier volume de l'Histoire Universelle pa-
roîtra à la fin du mois de Janvier prochain (1779),
le deuxième à la fin de Février, & les autres succes-
sivement de mois en mois : on paiera 24 liv. en souf-
crivant pour les six premiers volumes ; en recevant le
sixième, on payera 24 autres livres pour les six
volumes suivans, ainsi de suite de six mois en six
mois. Ceux qui n'auront pas souscrit d'ici au premier
Janvier 1779, payeront chaque volume 6 livres.

On souscrit dès à présent à Paris, chez Moutard,
Imprimeur-Libraire de la Reine, Hôtel de Cluni,
rue des Mathurins ; & chez les principaux Libraires
du Royaume & de l'Europe.

*Essai sur l'Histoire Générale des Tribunaux, ou
Dictionnaire Historique & Judiciaire, Tome Second.*
Par M. des Essarts, Avocat.

Le premier volume de cet Ouvrage a paru le 15
Août dernier. Il contient l'Histoire des Tribunaux
d'Achem, d'Alger, d'Angleterre, d'Athènes. Le se-
cond volume renferme l'Histoire des Tribunaux de
la Chine, des Ghingulois, des Habitans de la Côte-
d'Or, de la Corée, du Danemarck, de l'Égypte,
de l'Empire, de l'Espagne, & une multitude de Ju-
gemens fameux & d'Anecdotes de tous les Peuples.
Les autres volumes paroîtront successivement de trois
mois en trois mois.

L'Ouvrage sera composé de 6 volumes in-8°. chaque volume se vend 4 liv. On peut s'adresser à
l'Auteur, rue de Verneuil, la troisième porte co-
chère avant la rue de Poitiers, ou aux Libraires sui-
vans : Durand neveu, rue Galande ; Mérigot le jeune,
quai des Augustins, & Nyon aîné, rue S. Jean de
Beauvais.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 31 Octobre.

L'ENTRÉE publique du Capitan-Bacha dans cette Capitale, qu'on croyoit renvoyée après les Fêtes du Bairam, a eu lieu le 20 de ce mois. Cet Officier, dont on s'étoit hâté de prévoir & d'annoncer la disgrâce, a reçu l'accueil le plus flatteur de S. H., qui, après lui avoir donné une audience d'une heure, lui a envoyé une montre de prix par un de ses Favoris, & lui a écrit pour l'assurer de sa protection & de sa bienveillance, & pour le confirmer dans sa place que son intention est de lui conserver tant qu'il vivra. Selon bien des personnes cet accueil n'a pas inspiré beaucoup de confiance au Capitan-Bacha; on a remarqué que depuis son entrée publique & son audience, il n'est pas sorti de chez lui, sous prétexte d'indisposition; hier seulement il a été dans le plus grand *incognito*, faire une visite au Grand-Visir. On prétend qu'il songe sérieusement à quitter son emploi, sans attendre qu'on l'en prive, & qu'il sollicite quelque Gouvernement éloigné. Les Etrangers établis dans cette Capitale, font des vœux pour qu'il y reste; on ne peut lui refuser la justice d'avoir rétabli l'ordre & la discipline dans la marine Ottomane, depuis son élévation à la dignité de Capitan-Bacha. A son

25 Décembre 1778. O

retour de la mer Noire avec sa flotte, les équipages de ses vaisseaux ont été congédiés, & se sont séparés sans oser commettre aucun excès, ce qui est presque sans exemple; les désordres auparavant étoient si grands au départ d'une flotte & à son retour, que les Francs étoient obligés de tenir leurs maisons fermées pendant plusieurs jours.

On ignore où en est à présent la négociation avec la Russie; on débite que le Feld-Marchal Comte de Romanzow a écrit au Grand-Visir, qui lui avoit fait part de son élévation, & de son desir de terminer les différens qui se sont élevés entre les deux Empires. Parmi les détails que contient la lettre du Général Russe, on assure qu'il déclare au nom de sa Souveraine, qu'elle ne se désistara jamais de la protection qu'elle a accordée à Sahim-Guéray, jusqu'à ce que la Porte l'ait reconnu; qu'il étoit inutile de nommer de nouveaux Commissaires pour traiter de la paix, puisque le Grand-Seigneur est instruit des propositions invariables de sa Souveraine, dont le Ministre à Constantinople est muni des pleins pouvoirs nécessaires pour traiter dans tous les cas avec le Ministère Ottoman. Si ces détails sont exacts, la négociation ne seroit pas encore aussi avancée qu'on le croyoit; on pense ici qu'elle l'est davantage, que c'est à l'Ambassadeur de France qu'on le doit, & que depuis son retour il a employé sa médiation pour parvenir à pacifier les deux Empires. Le mariage de la Sultane Emetoulla, fille du feu Sultan Mustapha, avec le Bacha Nidchangi, frere du Séliçtar-Aga, sera célébré le 5 du mois prochain. Nidchangi, Bacha, sera le 4^e mari de cette Princesse, qui, quoiqu'elle n'ait que 14 ans, a cependant été déjà mariée trois fois.

Le peste n'a point encore cessé dans cette

Capitale, où elle enlève de tems en tems quelques personnes ; c'est ce qui a empêché jusqu'à présent les nouveaux Ambassadeurs de Venise & de Hollande, d'avoir leurs premières audiences du Grand-Seigneur & du Grand-Visir. Cette année fera une époque remarquable & triste dans les Annales de l'Empire ; car outre la peste qui a exercé ses ravages, & les tremblemens de terre qui ont ruiné Smyrne, on apprend qu'un violent incendie a causé des dommages irréparables à Andrinople, où toutes les maisons des Francs ont été consumées, & près de 15,000 familles Juives, réduites à la plus affreuse misère.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 8 Novembre.

L'EXPÉDITION inutile du Capitan-Bacha du côté de la Crimée, sembloit assurer que la tranquillité étoit rétablie dans cette presqu'île, & que le Chan protégé & établi par nos armes n'avoit plus rien à redouter ; une députation de Tartares, à la suite de laquelle se trouve un frere de Sahim Guéray, chargé de solliciter des secours en hommes & en argent dont ce Prince a besoin, semble prouver que ces peuples ne sont pas soumis, & que le parti qui lui est contraire est encore en état de se faire craindre & de tenter de nouveaux efforts. On ne doute point que l'Impératrice ne lui accorde ce qu'il desire, en attendant qu'elle le fasse confirmer dans sa dignité par la Porte, lorsqu'elle conclura enfin avec elle un accommodement définitif. On se flatte toujours que cet accommodement n'est pas éloigné, à moins que la mort récente du Régent de Perse qui débarrasse les Ottomans d'un ennemi, ne les rende plus difficiles sur les conditions qu'on leur a

déjà proposées. La mort de ce prince donne lieu à une infinité de conjectures ; le bruit général est qu'il a été tué , sans qu'on sache par qui , ni comment ; l'opinion la plus accréditée est qu'il a trouvé un assassin dans sa propre famille. Le Chan qui commandoit les troupes Persanes sur nos frontières , & qui étoit un des principaux adhérens de Kérim-Chan , a disparu tout-à-coup au premier bruit de sa mort ; les uns croient qu'il a été aussi massacré ; d'autres imaginent qu'il s'est rendu clandestinement dans l'intérieur du pays , pour se mettre à la tête d'un parti , & s'emparer du Gouvernement de la Perse qui est dans l'anarchie depuis si long-tems.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 20 Novembre.

LA santé de la Reine se fortifie de jour en jour , & elle continue d'être aussi bien qu'on puisse le désirer dans son état ; le Prince Royal a eu une légère indisposition , dont il est actuellement parfaitement rétabli.

Le spectacle que nous présentons aujourd'hui ne sauroit être plus intéressant ; c'est celui d'une nation assemblée sous les yeux de son Souverain , qui s'occupe avec elle du devoir le plus cher aux bons Rois , & qui n'est jamais négligé sans inconvénient , d'augmenter la félicité publique. Tous les ordres de l'Etat viennent apporter au pied du trône le résultat de leurs connoissances & le détail de leurs besoins. Les paysans même , cet ordre précieux , dédaigné dans les Etats corrompus , ont voix dans les assemblées de la nation. Le nombre des personnes qui composent la Diète actuelle , est de 1530 ; on compte 1200 membres de la noblesse , 50 du clergé , 110 de la bourgeoisie & 170 des

payfans ; ce sont le premier & le dernier ordre qui sont les plus nombreux.

Les délibérations commencent à devenir très-intéressantes ; quoiqu'elles se continuent avec beaucoup d'activité , on ne croit pas qu'elles puissent être terminées avant la fin de l'année.

Une des affaires dont on s'occupe actuellement , est celle qui regarde les instructions à donner au Comité chargé de l'examen de la banque. Le Sénateur Comte Axel Fersen a donné sur cette matière un projet très-bien fait , qui a essuyé plusieurs contradictions dans les trois premiers ordres , & qu'il a défendu avec cette éloquence & cette fermeté qu'il a toujours montrées en soutenant les privilèges & les libertés des Ordres du Royaume.

On dit que les quatre Ordres , en qualité de parrains du Prince nouveau-né , ont résolu de lui offrir un présent considérable.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 25 Novembre.

ON s'entretient beaucoup ici de la Diète dernière , qui est la première Diète libre , qui , depuis 52 ans , se soit assemblée , tenue & séparée aussi paisiblement ; toute la nation convient qu'elle en est redevable aux soins du Roi , qui n'a rien négligé pour entretenir la paix parmi les Nonces.

Mardi dernier , les membres du nouveau Conseil-Permanent se sont assemblés pour procéder au choix de ceux d'entre eux qui doivent composer les différens départemens ; celui des affaires étrangères a été entièrement établi le même jour , & le Comte de Chreptowickz , Sous-Chancelier de Lithuanie , a été nommé pour le présider. Hier la distribution des autres départemens a été faite , & mardi prochain

tout le Conseil sera en plein exercice de ses fonctions. Le Roi a été autorisé à nommer les membres des différens départemens. La constitution de la Diète est sortie de dessous la presse : elle forme un très-petit volume ; les loix qu'elle contient sont exprimées avec beaucoup de précision & de clarté, & il seroit à souhaiter que celles de toutes les nations le fussent de même ; elles n'auroient pas besoin de ces longs commentaires diffus qui expliquent le texte qu'ils étouffent quelquefois ; une de ces loix règle qu'à l'avenir tout homme qui sera employé dans une ambassade, sera né noble Polonois, & possédera des biens fonds

Le Comte de Mnizek, Châtelain de Cracovie, mort depuis peu dans ses terres, près de Duckla dans la Pologne Autrichienne, laisse à ses héritiers une succession de cinq millions en argent. Le Comte de Branicki, Grand Général de la Couronne, acquiert, par sa mort, la pleine jouissance de la Starostie de Bialo-cerkiew, dont S. M. lui a donné la propriété héréditaire.

On apprend de Mohilow, que les Protestans de la communion d'Augsbourg qui y sont établis, ont obtenu la permission d'y bâtir une Eglise. Ils la doivent au Comte Koninski, Prélat de l'ancienne Eglise Russo-Grecque, qui a appuyé leur requête, & qui a même refusé le prix qu'ils lui offroient pour le terrain sur lequel cette Eglise sera bâtie.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E, le 25 Novembre.

L'EMPEREUR, que l'on n'osoit pas se flatter de voir si-tôt dans cette Capitale, y est arrivé le 23 de ce mois à 9 heures du matin. On a vu, avec bien de la satisfaction, que malgré

les fatigues incroyables de la campagne , aussi savante que laborieuse qu'il vient de faire , il jouit de la santé la plus parfaite ; les habitans qui n'espèrent pas de le posséder long-tems , s'empressent en foule sur son passage toutes les fois qu'il se montre en public. Hier il a donné audience à M. Foscarini , Ambassadeur de la République de Venise.

On parle toujours de la paix , & des négociations qui doivent l'amener. On disoit qu'il se tiendrait un Congrès pour cet effet , & que le Feld - Maréchal Comte de Laschy s'y rendroit en qualité de Ministre Plénipotentiaire de cette Cour. On assure aujourd'hui qu'il s'est chargé d'aller féliciter LL. MM. T. C. de la part de nos Augustes Souverains , sur l'accouchement de la Reine ; quelques personnes pensent que cette commission , de pur cérémonial , n'est pas la seule qui pourroit donner lieu à l'emploi d'un militaire du rang & du mérite de M. de Laschy.

Les présens destinés à la Reine de France consistent en plusieurs bijoux précieux , & entre autres , en un berceau d'ivoire & d'or avec un ruban garni de diamants , un carreau pour le Baptême & un bourrelet ; on évalue le tout à plus de 2 millions de florins.

On n'a point de nouvelles de l'armée ; tout ce que l'on sait , c'est un malheur arrivé au Lieutenant-Général de Barco. En se rendant dernièrement à Teschen , auprès du Général Mitrowski , il tomba de cheval & s'enfonça une côte ; cet accident , qui est très-grave , puisque sa vie est en danger , lui est arrivé près de Freyberg.

Le Baron de Monmorin , Général-Major , s'est rendu par ordre de l'Empereur à l'armée du Prince Henri , pour traiter de l'échange des prisonniers.

De H A M B O U R G , le 30 Novembre.

L'ATTENTION des spéculatifs est toujours fixée sur les démêlés de la Russie & de la Porte, dont l'issue, peut-être incertaine, doit avoir tant d'influence sur les affaires d'Allemagne. La Déclaration de la première de ces Puissances à la Cour de Vienne, la disposition qu'elle montre de prendre part à la guerre qui vient de s'élever, semblent annoncer qu'elle se croit sûre de sa paix avec la Turquie. Cependant si le Grand-Visir qui s'y opposoit, a été déposé, on voit le Capitan-Bacha tenir encore, & on connoît ses dispositions. Le Grand-Seigneur, malgré sa campagne inutile, paroît le regarder toujours comme un homme nécessaire à sa marine; il l'a, dit-on, chargé de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour l'honneur & la sûreté de l'Empire sur la mer Noire & sur la mer Blanche. Il a ordonné en même tems de travailler à l'augmentation de ses flottes, & il fait marcher de nouveaux corps de troupes vers les bords du Danube. Mais si ces ordres & ces mouvemens jettent quelque incertitude sur l'issue des négociations, elles n'en continuent pas moins; on ne désespère pas du succès, & la conduite ferme de la Russie, la médiation qu'elle s'est procurée, semblent prouver qu'elle n'en doute pas.

On n'est pas aussi certain de la paix d'Allemagne, on en parle beaucoup; les Cours de Versailles & de Pétersbourg ont, dit-on, offert leur médiation: on ajoute que l'Empereur & le Roi de Prusse l'ont acceptée, mais les négociations qu'on annonce n'ont point encore commencé.

Les armées belligérantes sont enfin entrées dans leurs quartiers d'hiver. Le Roi de Prusse a établi le sien à Breslau; celui du Prince Henri est à Dresde: la gauche de tout le cordon & des

postes avancés a été confiée au Prince héréditaire de Brunswick qui est à Troppau ; le Prince d'Anhalt Bernbourg posté à Zittau, a le commandement du centre, & la droite est sous les ordres du Lieutenant-Général Saxon, Comte d'Anhalt, qui a son quartier à Zwickau. Six régimens de cavalerie qui ont servi dans l'armée combinée de Prusse & de Saxe, sont entrés dans la Marche Brandebourgeoise & le pays de Magdebourg, pour faciliter leur subsistance en y prenant des quartiers ; ils sont sous les ordres du Lieutenant-Général de Lollhoffel, qui s'est établi à Cotbus.

Les hostilités suspendues par la rigueur de la saison sur les frontières de la Bohême, continuent dans la Haute-Silésie ; l'Empereur a fait dernièrement un voyage en Moravie. Ce Prince, après avoir visité les différens cantonnemens de ses troupes en Bohême, avoit fait ses dispositions pour se rendre à Egra, & voir l'état des postes établis sur les confins du Haut Palatinat, quand tout-à-coup il a changé sa marche ; le 7 de ce mois il partit de Prague pour aller en Moravie ; le 14 il arriva à Freudenthal, & le lendemain, accompagné du Général d'Erlichshausen, il alla reconnoître les postes de Schreiberseifen Cronsdorf, Ebersdorf, Milkendorf & Wolkendorf. Le 16, il se rendit à Heidenpiltsch par Herlitz & Teschen ; on s'attendoit que ce voyage donneroit lieu à quelque entreprise contre les postes Prussiens ; on ne s'est pas trompé : après le départ de l'Empereur, & le jour même de son arrivée à Vienne, les Autrichiens ont tenté une attaque dans les environs de Jagerndorf. » Ils avoient, écrit-on de la Silésie, rassemblé un corps de 10,000 hommes, dans le dessein de surprendre la garnison de Jagerndorf, consistante en quatre bataillons, parmi lesquels se trouve celui de Steinwehr. Le Prince

héréditaire de Brunswick en ayant été instruit à tems, renforça cette garnison, & fit poster en avant les régimens logés dans les environs, au moyen de quoi la ville se trouva au centre de ces troupes. Il plaça dans les bois situés sur les flancs, quelques escadrons de cavalerie pour couper la retraite aux ennemis. Ces dispositions étant faites, il les attendit; ils parurent le 23 à quatre heures du matin, & commencèrent l'attaque qui dura jusqu'à 5 heures du soir. Les Autrichiens ne s'attendant pas à une défense aussi vigoureuse, & se voyant d'ailleurs presque entièrement entourés par les Prussiens, se retirèrent en désordre, laissant beaucoup de morts sur le champ de bataille, & abandonnant 10 pièces de canon; on porte le nombre des prisonniers à 1000. Du côté des Prussiens, le bataillon franc de Steinwehr a beaucoup souffert; le Colonel, le Major & presque tous les Officiers de l'Etat-Major ont été tués.

Cette entreprise hostile en annonce de nouvelles, qui auront vraisemblablement lieu pendant le cours de l'hiver, à moins que les négociations en commençant ne les suspendent tout-à-fait; en attendant qu'elles soient ouvertes, on voit les deux Puissances redoubler leurs préparatifs pour la campagne prochaine. Dans les Etats héréditaires, on fait des levées considérables; on ne les porte pas à moins de 72,000 hommes, & ce nombre n'est peut-être pas trop fort pour mettre les armées Impériales en état de faire face aux forces réunies de la Prusse, de la Saxe & de la Russie. On évalue à 3 millions de florins par mois, la solde des troupes Impériales, sans compter les frais pour le transport des vivres & des munitions de guerre. On travaille en Bohême à l'exécution de plusieurs ouvrages, pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer de nouveau s'il se le propose; on tire

une ligne depuis Töplitz jusqu'à Leitmeritz. 20,000 payfans qui y sont employés, reçoivent chacun 12 kreutzers (environ 8 sous 2 deniers ²/₃) par jour ; on a fait des abbatris dans tous les bois sur les frontières par-tout où il y a quelque passage, & de grands fossés garnis de chevaux de frise dans les campagnes.

On assure que la Transilvanie, à l'exemple de la Hongrie, s'est assemblée pour fournir des troupes aux armées Impériales & Royales ; outre 3400 recrues & 1200 chevaux, elle donnera gratuitement 600 dragons armés, montés & équipés, avec un million & demi de mesures d'avoine. Selon les lettres de cette Province, on n'y est pas sans inquiétude de la part des Russes, quoiqu'on n'ait pas encore apperçu qu'ils aient fait aucun mouvement ; on craint qu'ils ne tentent de la traverser ; on ne pourroit leur opposer aucun obstacle ; le pays est dépourvu de troupes & de munitions de guerre ; à peine se trouvoit-il le 15 de ce mois 6 canons & 500 hommes de troupes réglées à Hermanstadt. Il n'y a dans la province que la milice Walaque, mais elle est presque toute entièrement composée de sujets de la religion Grecque, attachés à la Russie, & qui sont pénétrés de reconnoissance pour l'Impératrice, qui a fait construire pour eux à ses frais une belle Eglise, à laquelle elle a fait présent de tableaux & d'ornemens en or & en argent.

De R A T I S B O N N E , le 30 Novembre.

LES mémoires sur la grande question de la succession de Bavière se multiplient ; on vient d'en publier encore un sous ce titre : *De l'Indivisibilité de la Haute & de la Basse-Bavière, d'après les principes des louables Etats du pays.* Ce sont les représentations que les Etats de ce Duché ont faites à l'Electeur Palatin contre le dé-

membrement de leur pays. Elles sont fondées sur plusieurs actes exprès, émanés de leurs anciens Souverains, & confirmés tant par l'Empereur Louis IV en 1341, que par ses successeurs, actes conformément auxquels la Haute & la Basse Bavière conclurent à Munich en 1514 un Traité d'union & de Confraternité indivisible.

Jusqu'à présent l'Electeur Palatin avoit gardé le silence au milieu des déductions multipliées de tous les Prétendans à la succession de Bavière; il vient de répondre à celles de la Cour de Saxe par un mémoire intitulé : *Réfutation abrégée, mais solide, du mémoire ayant pour titre : Prétentions bien fondées de la Cour Electorale de Saxe sur la succession de Bavière.* Les pièces justificatives jointes à ce Mémoire sont au nombre de quatre. La première est l'acte de renonciation de l'Electrice douairière de Saxe.

On attend avec impatience l'ouverture des négociations pour le rétablissement de la paix; on croit que l'attente de ces négociations est le seul motif qui a fait différer de porter à la Diète la contestation au sujet de la Bavière. Quoique l'Empereur ait pris une part très-active à la guerre, puisqu'il a été lui-même à la tête des armées Impériales pendant la campagne dernière; politiquement il n'en a pris aucune; les Mémoires sont au nom de l'Impératrice-Reine; les Envoyés de Bohême & d'Autriche seuls ont rompu toute liaison avec ceux de Prusse, de Saxe & de Deux-Ponts, qu'ils n'invitent plus à leurs assemblées; le Commissaire Impérial, Prince de la Tour & Taxis, continue de les recevoir. Ce Prince qui passe tous les étés à Donaustauf, est de retour ici depuis 15 jours. Avant son arrivée, les Envoyés de Saxe & de Brandebourg lui firent une visite à son château de plaisance; ils lui dirent que, quoique l'Empereur eût paru

prendre part à la guerre personnellement avec l'Impératrice-Reine, & soutenir comme partie principale les droits prétendus de la maison d'Autriche; ils espéroient que comme le poste de Commissaire principal Impérial, n'avoit aucun rapport avec la co-Régence des Etats d'Autriche, S. A. S. se conduiroit avec eux autrement que les Ministres de Bohême & de Hongrie. Ce Prince leur répondit que n'ayant reçu aucun ordre de l'Empereur de rompre tout commerce avec eux, il se feroit un plaisir de le continuer & de les inviter à sa table & aux assemblées qui se tiendroient chez lui; il leur a tenu parole : & les a fait inviter plusieurs fois, depuis qu'il est de retour.

Fin de la Déclaration du Roi de Prusse.

» Le refus d'une proposition si contraire à la gloire de S. M. & aux droits de sa Maison, peut-il & doit-il avec raison la faire soupçonner de vues d'aggrandissement ? N'est-ce pas au contraire la Cour de Vienne, qui, par un reproche si insidieusement amené, veut détourner l'attention publique de son entreprise irrégulière & de ses propres vues d'aggrandissement injuste ? La balance dans l'Empire, & en particulier en Franconie & dans les cercles voisins, est-elle réellement exposée à quelque atteinte par la réunion des Margraviats avec l'Electorat ? Une telle considération, fût-elle elle fondée, pourroit-elle même autoriser à s'opposer à l'exercice d'un droit bien acquis ? Est-ce sérieusement que la Maison d'Autriche, avec sa prépondérance notoire, peut parler du danger de l'équilibre ? A-t-elle eu cet équilibre & le bien de l'Empire sincèrement à cœur, lorsqu'elle a d'abord offert au Roi de disposer des pays de Franconie à son gré, pourvu qu'il lui laissât prendre de la Bavière tout ce qu'elle vouloit, & lorsqu'elle lui a fait ensuite à la place de la proposition rejetée cette autre proposition illusoire ? Cette proposition peut-

elle à juste titre passer pour un sacrifice fait à l'Empire, ou n'est-elle pas uniquement destinée à se venger de l'opposition que S. M. fait à la Cour de Vienne, dans l'affaire de Bavière, où à l'entraîner encore dans ses vues ? En rejetant une demande si injuste à tous égards, & du moins très-prématurée, quand même on mettroit à côté la question de droit, le Roi a-t-il blessé les droits de personne, & a-t-il troublé par-là le repos de l'Allemagne ? N'est-ce pas plutôt la Cour de Vienne, qui, en faisant une demande pareille, empiète sur la liberté & les droits des familles illustres de l'Empire, & trouble par-là la tranquillité générale ? N'est-ce donc pas avec S. M. le Roi de Prusse, plutôt qu'avec S. M. I. R. que les illustres Etats de l'Empire & les Hauts Garans de la paix de Westphalie, ont sujet de se réunir, pour sauver & garantir les droits & les intérêts énormément lésés de tant d'illustres Maisons, & la constitution de l'Empire d'Allemagne exposée au danger le plus éminent.

Après avoir montré de la manière la plus convainquante, que le Roi n'a pu accepter les propositions alternatives & contradictoires, qui lui ont été faites à Braunau, sans le sacrifice ou de ses propres droits ou de ceux des héritiers naturels de Bavière, on répondra encore aux points soi-disant essentiels contenus dans la représentation Impériale, par lesquels, sans les prouver, la Cour de Vienne prétend justifier ses procédés à l'égard de la Bavière & attaquer ceux du Roi. On ne le fera ici que préalablement & en peu de mots, en se rapportant en partie à la réponse détaillée qu'on fera au Manifeste volumineux, & en partie à la Déclaration que S. M. a adressée le 3 de Juillet aux Etats de l'Empire, qui contient déjà une réfutation suffisante de tous ces points.

Il n'est nullement constaté que S. M. I. R. ait conclu un accord libre & volontaire avec l'Electeur Palatin, sur leurs prétentions réciproques à la

Bavière. Le contraire résulte assez de l'occupation de la basse Bavière, faite à main armée, du propre aveu du Ministère de Vienne, des énoncés peu équivoques de la Cour de Manheim, enfin de la nature même de la prétention Autrichienne, prise pour base de la convention, & qui est telle par son insuffisance manifeste, qu'il est impossible que l'Electeur y ait donné les mains sans contrainte & sans persuasion artificieuse, ou sans s'exposer à d'autres reproches fondés de la part de sa Maison. Mais en supposant même, que l'Electeur Palatin ait conclu librement la convention du 3 Janvier, il est toujours incontestable, qu'il n'a pas eu le droit de céder, sans le consentement de tous les autres Princes de la Maison Palatine, à une Maison étrangère, qui n'y a aucun droit, la partie la plus importante d'une succession, appartenante par des pactes indissolubles & un fidei-commis de famille inaliénable, non à lui seul, mais à toute la Maison Palatine, S. A. E. n'en ayant que l'usufruit & tous les autres Comtes Palatins en ayant déjà la co-seigneurie ou le domaine conjointement avec lui. L'Electeur n'a pas même pu faire une cession pareille pour sa vie. Une telle convention est nulle en elle-même. L'empire ne peut, sans s'exposer aux plus grands dangers, accorder à un Empereur ou à sa famille de se prévaloir de leur puissance, pour s'emparer des successions échues dans les Maisons souveraines de cet Empire, ne fût-ce qu'à titre de conventions faites à vie. Il seroit bien difficile aux héritiers légitimes à l'expiration de ce terme de recouvrer ce qui leur seroit dû. S. M. I. R. n'a d'ailleurs jamais déclaré positivement ne vouloir conserver la Basse-Bavière que durant la vie de l'Electeur Palatin & de sa postérité mâle. La Cour de Vienne a au contraire soutenu à diverses reprises, que M. l'Electeur Palatin avoit contracté pour lui & pour tous ses successeurs & que ceux-ci étoient tenus de remplir cet engagement. On prouvera ailleurs, & il ne sera pas difficile de le faire,

que cet arrangement prétendu libre & amical , ne tend pas à moins qu'à violer directement la paix de Westphalie dans son article 4 , §. 9 & 10 , ainsi que la capitulation Impériale , spécialement dans l'article 1 , §. 2 , l'article 4 , §. 13 & l'article 21 , §. 6 , 7 , 8. Ces loix n'obligent pas moins l'Impératrice-Reine , comme Etat de l'Empire , que l'Empereur même , & la conséquence naturelle en est , qu'en les violant on sappe & détruit par ses suites toute la constitution de l'Empire.

S. M. I. R. déclare qu'elle ouvre à M. le Duc des Deux-Ponts la voie de la justice , pour y débattre ses droits , & qu'elle l'y provoque même. Mais n'est-il pas palpable , que ce n'est qu'en apparence , pour gagner du tems , pour lasser ce Prince par les embarras d'un procès fastidieux , & pour le forcer enfin à un accommodement pernicieux ? Les prétentions Autrichiennes sur la Bavière sont si ouvertement forgées à plaisir , & destituées de tout fondement , que tout particulier qui en porteroit de semblables devant les tribunaux seroit renvoyé sans plainte admise , & il seroit même puni pour vouloir entamer un procès frivole & pour avoir commencé par prendre possession de son chef.

Si malgré tout cela la Maison Palatine doit encore plaider ses anciens droits héréditaires contre la Maison d'Autriche ; l'Impératrice-Reine n'est pas fondée à commencer par prendre possession de l'objet litigieux , & elle ne peut provoquer M. le Duc de Deux-Ponts à prouver en justice ses droits sur la succession de Bavière. Il faudroit au contraire , selon toutes les loix , que la Maison Palatine , ayant la présomption de droit pour elle , restât ou fût remise jusqu'à la décision du procès en possession de toute la succession féodale de Bavière. Ce seroit alors , non aux Comtes Palatins , mais à l'Impératrice-Reine , à porter plainte & à prouver ses droits prétendus par les voies légales. Cependant & avant tout il faudroit dans ce cas convenir avec la concu-

tence de tout l'Empire, du tribunal impartial qui jugeroit ce procès important. Il est impossible de le porter devant les tribunaux ordinaires de l'Empire, qui sont sous la présidence & l'autorité de l'Empereur. S. M. I. ne peut, & elle ne voudra pas sans doute, paroître comme juge dans une cause qui la concerne de si près, & dans laquelle elle agit actuellement comme partie principale en sa qualité de co-Régent des Etats Autrichiens.

On ignore que S. M. I. R. ait offert une satisfaction entière à M. l'Electeur de Saxe, quant à la portion de Straubingen. Mais comment S. A. E. de Saxe pourroit-elle aussi entrer en matière avec S. M. I. R., tant que celle-ci n'est pas dans une possession légale, mais seulement violente, de la portion de Straubingen, & tant qu'il n'est pas décidé si S. M. gardera ou ne gardera pas cette portion ? C'est donc toujours avec fondement que l'Electeur de Saxe se plaint de ce que la Cour de Vienne, occupant une partie si importante de la Bavière, met la Cour Palatine hors d'état de la satisfaire sur ses prétentions allodiales.

MM. les Ducs de Mecklenbourg ne demandent rien à S. M. I. R., il est vrai, mais ils se plaignent avec tout l'Empire, que S. M. a saisi le Landgraviat de Leuchtenberg, sur lequel ils ont des prétentions, & qu'elle en dispose arbitrairement, ainsi que des autres fiefs, qu'on prétend être dévolus à l'Empire par l'extinction de la branche masculine de Bavière, sans avoir fait légalement rechercher, si ces fiefs sont vraiment ouverts à l'Empire, & sans avoir observé ce que la Capitulation Impériale prescrit de faire en pareil cas avec la concurrence de l'Empire, suivant les §. 10 & 11 de son article 11.

C'est donc sur les faux titres d'une prétention mal-fondée, & d'une convention illégale & forcée, que LL. MM. II. qui ne représentent ici au fond qu'une seule & même personne, se sont

attribuées une grande partie de la succession de Bavière, qui leur est tout-à-fait étrangère. Elles ont ôté par force à la Maison Palatine la possession de son patrimoine. Elles s'en sont emparées par la voie des armes, & sans attendre une décision légale ; elles ont déclaré publiquement d'avance, qu'elles s'opposeroient à la succession légitime de la Maison de Brandebourg aux Margraviats qui lui reviennent en Franconie. LL. MM. II. ont donc les premières troublé le repos de l'Allemagne, & elles se sont rendues coupables d'une infraction manifeste de la paix publique & de la paix de Westphalie. Ce n'est donc pas le Roi qui le premier a pris les armes. S. M. en qualité d'Electeur, de Prince de l'Empire, de partie contractante, & par conséquent aussi garant de la paix de Westphalie & de toutes les loix de l'Empire, est pleinement en droit, elle est même appelée à s'opposer par ce même emploi des armes à l'infraction que la Maison d'Autriche fait de la paix publique, & au démembrement violent & illégal de la Bavière, pour défendre & sauver autant qu'il dépend d'elle la constitution de l'Empire, & les droits lésés des Princes opprimés ses amis & ses allés. S. M. se flatte que les illustres Etats de l'Empire & les Hauts-Garans de la paix de Westphalie, convaincus de la solidité de tout ce qu'on vient d'exposer, ne balanceront pas plus long-tems de faire cause commune avec elle pour porter la Cour de Vienne, non seulement par de sérieuses représentations, mais aussi par des moyens plus efficaces, à restituer la succession de Bavière à ses héritiers naturels & légitimes, & à ne plus s'arroger de disputer à la Maison de Brandebourg la liberté de disposer à son gré de la succession de ses pays héréditaires. C'est le vrai & le seul moyen de rétablir le repos que la Cour de Vienne a troublé en Allemagne. S. M. espère que les illustres Etats de l'Empire ne différeront pas plus long-tems de se déclarer patriotiquement à la

Diète sur ce point & sur tout ce qui concerne la succession de Bavière «.

DE FRANCFORT, le 5 Décembre.

ON écrit de Berlin que le 20 du mois dernier l'Académie Royale des Sciences & des Beaux-Arts, tint une séance publique à 4 heures après midi, pour rendre un dernier hommage à la mémoire de M. de Voltaire. L'assemblée fut nombreuse & brillante ; le Prince Frédéric de Prusse, le Prince Charles de Hesse-Cassel, plusieurs Ministres d'Etat, & la plupart des Ministres étrangers se trouvèrent à cette assemblée. M. Tibout fit la lecture de l'éloge de ce grand homme, qui dura environ une heure.

On lit dans un de nos papiers les détails suivans sur la ville de Berlin : » Cette Ville si célèbre de nos jours, & qui mérite de l'être à tant d'égards, étoit si peu considérable, il y a un siècle, que les Historiens ne la citoient même pas. Braun entr'autres, dans son *Théâtre des grandes Villes*, imprimé en 1588, Romanus en 1595, ni Gottfred dans son *Archonologie Cosmique*, publiée en 1646, n'en firent aucune mention. Les choses ont bien changé de face. Aujourd'hui cette Ville a 4546 toises, ou environ 5 lieues de France, de circuit. On y compte 32 Eglises, 9695 maisons, dans le nombre desquelles on remarque plusieurs édifices considérables, quelques-uns très-magnifiques, & sur-tout un Arsenal superbe ; vers la fin de 1777, il y avoit dans Berlin 140,719 Habitans, dont 5346 François, 1152 Bohémiens & 4145 Juifs. On estimoit alors les maisons des particuliers à 16 millions d'écus, (l'écu évalué à 4 livres de France). Les ouvrages des Fabriques & des Manufactures, furent, dans le même-tems, évalués à 4,763,636 écus, dont

on employoit pour 3,407,398 dans les Etats de Prusse, & on en exportoit pour 1,608,988. La valeur de la porcelaine, du tabac & du sucre n'est pas comprise dans cette estimation, ainsi que celle de quelques autres Fabriques. Le pont de pierre, morceau superbe & très-hardi d'Architecture, est le 4e. que le roi de Prusse a fait construire dans la Capitale. On porte à plusieurs millions d'écus la valeur des nouveaux bâtimens que le roi a fait construire à Berlin & à Potsdam; les maisons qu'il a fait bâtir dans cette dernière Ville, pour des particuliers, ont coûté seules 1,224,544 écus.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 20 Novembre.

LES adresses des deux Chambres du Parlement en réponse au discours du Roi, ont été présentées le 27 & le 28 du mois dernier. Nous avons parlé des vives oppositions faites dans l'une & dans l'autre aux complimens qu'on proposoit de faire à l'administration au nom du peuple: le discours du Lord George Gordon fut un des plus violens qui furent prononcés dans la Chambre des Communes. Après avoir déclaré qu'il ne croyoit pas qu'il fût raisonnable d'en faire beaucoup à un gouvernement sous lequel la Grande-Bretagne avoit été rendue méprisante aux yeux de la France, l'amitié, le commerce & l'assistance de l'Amérique lui avoient été ravies à jamais, il ajouta :

» La détresse du peuple au-dedans, les possessions négligées au-dehors, permettent-elles à ses représentans de complimenter S. M. & d'approuver sa conduite? La féliciterons-nous sur son combat naval, sur sa retraite par terre, sur la troisième année de l'indépendance de l'Amérique? La remercierons-nous des honneurs & des richesses qu'elle a accumu-

lées sur ses favoris pendant le cours de cet été, & en particulier sur le noble Lord au cordon bleu, (le Lord North,) qui préside sensiblement au démembrement de l'Empire ? Nous réjouirons-nous d'avoir appris que la gracieuse intention de S. M. est de continuer la guerre d'Amérique ? Déclarerons-nous que nous sommes prêts à imposer de nouvelles taxes sur le peuple que nous représentons ? Répondrons-nous que le peuple les payera sans se révolter ? Nos Constituans ont déjà souffert long-tems & avec patience une sur-imposition graduelle de taxes ; mais ils la trouveront bientôt insupportable, en voyant sans cesse les revenus de l'Etat prodigués en pensions données aux sujets les moins dignes, & leur commerce avec l'Amérique anéanti ; craignons qu'ils ne tentent d'imiter l'exemple de leurs Concitoyens révoltés avec succès contre ce Gouvernement, pour se mettre sous la protection d'un Congrès sage & vertueux. On a beaucoup parlé des Conseillers de S. M. je leur ai toujours marqué mon opposition, & j'ai de leurs talens publics une aussi mauvaise opinion que puisse l'avoir aucun Membre de ce côté de la Chambre. Ce sont les serviteurs de S. M. qui, depuis son avènement au Trône, les a tirés de tous les partis divers ; je les crois selon son cœur ; conformément à ses desirs, ils ont fait la guerre aux Colonies, & l'Amérique est aujourd'hui à-peu-près perdue pour la Grande-Bretagne. Leur conduite les a rendus méprisables aux yeux de leurs Concitoyens ; ils ne peuvent compter que sur la faveur & la fermeté de leur maître, & je ne vois pas encore de changement à espérer ; car S. M. n'abandonnera pas ses serviteurs dans leur détresse, & je n'entends pas dire que le peuple pense à choisir un Congrès ou à proclamer un Protecteur. Mon humble opinion est que les circonstances demandent hautement qu'on présente au Roi des remontrances, dans lesquelles on déduira les griefs sans exemple

qui nous assiègent sous le gouvernement de S. M. Lorsque le peuple sera disposé à demander qu'on le soulage, je l'accompagnerai avec le plus grand plaisir ; mais on ne me verra pas faire des complimens tandis que notre devoir est de demander qu'on nous rende des comptes «.

Ces clameurs & ces reproches n'ont pas empêché que le Roi n'ait trouvé dans les adresses les complimens des deux Chambres, & les assurances positives de leur approbation & de leur zèle à concourir à toutes les vues de l'administration. Les Communes sur-tout paroissent s'empressez de tenir parole ; elles ont déjà pris les subsides en considération ; elles ont voté pour le service de l'année prochaine 70000 matelots, y compris 17,389 hommes de marine & 4 liv. st. par mois par chaque homme pour leur entretien, & celui de l'artillerie de mer. Ce seul objet fait un article de dépenses de 3,640,000 liv. st. Ces résolutions n'ont pas passé sans débats, dans lesquels on a fait des reproches très-graves à l'administration ; M. Lutrell l'avoit accusé d'avoir retenu 450,000 liv. st. des sommes accordées en 1772 pour le service de la marine ; les Ministres se justifièrent en exposant l'emploi qui avoit été fait de ces sommes.

Les Amiraux Keppel & Palliser, dont la querelle a fait quelque bruit, sur-tout depuis la lettre que ce dernier a fait insérer dans nos papiers publics, se sont empressés d'exposer au Parlement leur conduite dans l'affaire du 27 Juillet dernier contre la flotte de Brest. Le premier déclara qu'il se jugeoit à l'abri de tout reproche d'avoir manqué à son devoir pendant cette journée, & ajouta que le signal pour recommencer le combat avoit été déployé sur son vaisseau depuis les 3 heures de l'après-midi jusqu'au soir. L'Amiral Palliser

ne nia point ce fait ; mais il dit qu'il n'avoit pu y répondre , parce qu'il avoit été obligé à une multitude de manœuvres pour remettre sa division en état , parce que , quoiqu'elle eût été la dernière engagée dans l'action , elle avoit été la plus maltraitée. Ces deux Amiraux , quoique mécontents l'un de l'autre , se rendirent réciproquement justice quant à la valeur & aux talens. Le Parlement se contenta de les écouter sans rien décider ; mais on croit que cette affaire ne tardera pas à être reprise , & que quelques membres insisteront sur des détails qui pourront jeter quelque jour sur cette affaire dans laquelle nous nous attribuons l'avantage , quoique le compte qu'en rendit dans le tems l'Amiral Keppel lui-même , prouve l'exactitude de la relation donnée en France de la même affaire.

Le Général Burgoyne n'est pas resté dans l'inaction dans les premières séances ; on l'a entendu renouveler ses plaintes contre le Ministère en général & contre le Lord Germaine en particulier. Il a appris à la nation que le 5 Juin dernier , il reçut un ordre du Roi qui lui signifioit que son intention étoit qu'il retournât auprès de ses troupes aussi-tôt que sa santé le lui permettroit. Cet ordre lui fut répété quelque tems après ; mais , n'y trouvant pas une injonction formelle , il avoit différé de s'y conformer. Il représenta qu'il y avoit peu d'équité dans le procédé des Ministres qui cherchoient à l'éloigner dans le tems qu'il subsistoit entr'eux & lui un différend à raison du refus qu'ils faisoient de lui accorder les moyens de se laver de la tache qu'ils avoient imprimée eux mêmes à sa réputation. Il proposa en conséquence que le Roi fût supplié par une adresse de faire remettre à la Chambre des copies ou des extraits de tous les papiers reçus par le

Secrétaire du département de l'Amérique , de la part du Général Burgoyne depuis la signature de la convention de Saratoga , ainsi que des lettres écrites par les autres Commandans , relativement à cette convention. Cette proposition passa d'une commune voix , & l'adresse fut ordonnée.

Parmi les discours qui ont été faits à la Chambre des Communes depuis l'ouverture du Parlement , celui dont on recherche les détails avec le plus de curiosité , est celui du Gouverneur Johnstone. Comme il revient d'Amérique où il avoit été envoyé en qualité de Commissaire , on regarde ce qu'il a pu dire comme ce que nous avons de plus instructif sur la véritable situation de nos affaires dans cette partie du monde. Mais les gens de sens froid , qui se contentent de gémir sur les malheurs de la nation , sans prendre parti pour ou contre l'administration , semblent persuadés que le même homme qui a forcé par sa conduite le Congrès à refuser de traiter avec lui , n'en a pas changé en Europe , & que les prétendues informations qu'il s'empresse de donner , ont été rédigées dans le Conseil de St. James ; les déclamations qu'il se permet contre l'administration en général , qu'il accuse d'avoir causé la guerre d'Amérique , & d'en avoir retardé la soumission , ne leur paroissent point une objection difficile à lever ; on sait que ce n'est pas la première fois qu'elle a permis à ceux qu'elle emploie secrètement pour son service , de la décrier ; ce qui fait croire que M. Johnstone est un de ses instrumens , c'est qu'en effet il s'attache à faire regarder la soumission de l'Amérique comme très - possible ; il représente les Américains rebutés de la guerre , attachés à leur mère-patrie , & n'attendant qu'un succès de la part de celle-ci
pour

pour désertter les drapeaux de Washington, & se réunir aux troupes Royales. Il a dit positivement, & contre toutes les nouvelles venues d'ailleurs, que les Commissaires avoient reçu l'accueil le plus flatteur à Philadelphie; & il oppose cet accueil à celui que le Comte d'Estaing a, selon lui, reçu à Boston, en renouvelant les contes ridicules & puériles qu'on a publiés depuis quelque tems, & dont la fausseté est démontrée. D'après ce texte cependant on s'est empressé de broder des nouvelles importantes qu'on a publiées avec affectation; on n'annonce rien moins que la soumission de 8 Colonies déjà rentrées dans le devoir, & la disposition des 5 autres à suivre cet exemple.

Mais cette grande nouvelle ne s'est pas soutenue long-tems; on a appris que les Commissaires du Roi en Amérique sont en route pour revenir en Angleterre; il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent quitté cette partie du monde, s'ils avoient vu les Américains disposés à accepter les offres qu'ils ont été leur faire.

Cette dernière nouvelle qui a détruit toutes les chimères dont on berçoit encore la Nation, a donné lieu à une multitude de pamphlets, où règne la plus grande violence. » Les Membres de l'Opposition, lit-on dans un de nos papiers, ont pris, dans les deux Chambres, la résolution de présenter au Roi des remontrances, dans lesquelles ils exposeront l'état réel de la Nation, & les raisons pour lesquelles S. M. ne peut en être informée légalement par la voie ordinaire; & si S. M. n'a pas égard à leurs représentations, & qu'elle refuse d'éloigner de sa personne les mauvais Ministres qui ont causé la ruine de la Nation, ils abandonneront tous leurs places au Parlement, & se retireront dans leurs terres, pour y consulter avec leurs constituans sur les moyens ultérieurs

25 Décembre 1778.

P.

qu'il convient de prendre dans un état de crise aussi alarmant ».

Les nouvelles reçues de l'Amérique & publiées par le Ministère dans la Gazette ordinaire de la Cour, du premier de ce mois, n'offrent rien de bien propre à confirmer les espérances qu'on se plaît à donner depuis quelque tems. Quant à la soumission prochaine du Congrès, on peut en juger par la réponse qu'il a faite à la lettre suivante du Général Clinton.

« M. il n'a fallu rien moins que les instructions positives de S. M. dont je vous envoie un extrait, pour me déterminer à vous importuner encore ou le Congrès Américain, au sujet des troupes retenues dans la nouvelle Angleterre, en contravention directe à la convention signée à Saratoga ; la négligence avec laquelle on a accueilli les réquisitions déjà faites à ce sujet, n'a jamais eu d'exemple entre des Parties belligérantes ; je demande itérativement aujourd'hui que la convention de Saratoga soit remplie, & en vertu d'une autorité expresse que j'ai récemment reçue du Roi & postérieure à la date de la dernière réquisition faite par les Commissaires du Roi, j'offre de renouveler au nom de S. M. toutes les conditions stipulées par le Général Burgoyne à l'égard des troupes qui servent sous ses ordres. En cela, mon intention est de remplir mon devoir, non-seulement envers le Roi, aux ordres duquel j'obéis, mais aussi envers le peuple malheureux dont les affaires vous sont confiées ; & qui, à ce que j'espère, aura assez de droiture pour ne pas m'imputer les conséquences qui doivent résulter du nouveau système de guerre, qu'il vous plaît d'introduire ».

Le Secrétaire du Congrès lui répondit ainsi :

« M. votre lettre du 19 a été mise sous les yeux du Congrès, & je suis chargé de vous informer que le Congrès des Etats-Unis de l'Amérique ne fait point de réponse à des lettres insolentes ».

Ces deux lettres sont les premières de celles que contient la Gazette de la Cour. Les autres n'offrent que les détails de différentes expéditions faites par le Général Clinton, soit en personne, soit par ses Officiers, pour détruire des provisions appartenant aux Américains, ou pour faire des fourrages dont il avoit besoin; dans le cours de ces expéditions on a surpris quelques troupes, & on a brûlé un village. Cette manière de faire la guerre n'est pas propre à réconcilier les Américains. Le Vice-Amiral Gambier rend compte aussi de ses manœuvres pour seconder ces entreprises. Il apprend que l'Amiral Byron mit, le 18 Octobre, à la voile de New-Yorck pour aller observer les mouvemens de l'escadre du Comte d'Estaing; mais on sent ici que malgré tout ce que l'on dit de l'état de ses forces, il ne peut faire autre chose que l'observer; on annonce aussi dans cette lettre que le Commandant Hotham devoit appareiller le 26 Octobre, avec les vaisseaux de guerre & les transports destinés pour les Indes Occidentales, on assure que les troupes embarquées sur cette flotte, sont au nombre de 5000 hommes; elles diminuent d'autant celles qui restent à New-Yorck; mais la Cour qu'on suppose avoir en vue de reprendre la Dominique, & d'attaquer les Îles Françaises, paroît déterminée à sacrifier à l'espoir de se venger, ses possessions sur le continent. Le dernier article que nous offre la Gazette de la Cour, est la relation de la prise de la Dominique, donnée par le Gouverneur Stuart. Il y a joint la capitulation qu'il a faite avec le Marquis de Bouillé; on y lit entr'autres l'article suivant : « Attendu mon estime particulière pour le Gouverneur Stuart, & en considération de son caractère, de la vieille amitié qu'il m'a inspirée pour sa personne, & de notre liaison, il aura

la liberté de se retirer où bon lui semblera ; & de continuer à servir sous son Prince. Signé, *le Marquis de Bouillé* «.

De nouvelles lettres particulières reçues depuis peu de l'Amérique confirment le départ des Commissaires Britanniques. Ils avoient publié une longue proclamation comme un dernier effort pour rappeler ce peuple à la dépendance, en lui donnant 40 jours pour réfléchir ; passé ce tems , ils annonçoient qu'ils retourneroient en Europe ; ils ont écrit ensuite au Congrès pour lui demander sa dernière réponse en lui signifiant que sur son refus d'accepter les propositions qu'ils avoient faites , ils partiroient pour l'Europe. Le Congrès leur a fait répondre par son Secrétaire , qu'il leur *fournait un bon voyage*. On ajoute qu'en conséquence ils sont partis.

Le Parlement paroît déterminé à prendre en considération leur dernière proclamation qui a été dénoncée à la Chambre Haute , comme une pièce d'une atrocité déshonorante pour la nation.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 30 Septembre. Le Congrès a pris hier & fait publier aujourd'hui plusieurs résolutions honorables aux Officiers qui ont conduit & dirigé l'affaire de Rhode-Island. Il a approuvé la retraite faite à Rhode-Island par le Général Sullivan ; il reconnoît qu'elle a été faite à tems & bien conduite ; il fait ses remerciemens au Général , aux Officiers & aux troupes ; il sent le prix des efforts patriotiques faits par les quatre Etats Orientaux dans cette expédition ; le Président est chargé d'informer le Marquis de la F... » que le Congrès sent comme il le doit , le prix du sacrifice qu'il a fait de son inclination personnelle en entrepre-

nant le voyage de Boston dans la vue de servir les Etats , dans le moment où l'on attendoit journellement l'occasion de le voir acquérir de la gloire aux champs de Mars ; que la bravoure qu'il a marquée à son retour , en entrant dans Rhode-Island , tandis que la majeure partie de l'armée se retiroit , & sa bonne contenance , en dirigeant la retraite des piquets & des postes avancés , méritent l'approbation particulière du Congrès «. Le Major Morris , Aide-Camp du Major-Général Sullivan , qui avoit apporté la nouvelle du combat du 29 Août , dans lequel les forces Britanniques furent repoussées , a été élevé au grade de Lieutenant-Colonel.

Par une autre résolution , le Congrès a ordonné qu'il sera avancé au Colonel Beatty , Commissaire-Général des prisonniers , la somme de 50,000 dollars en espèces , pour l'usage des prisonniers qui sont entre les mains de l'ennemi , & pour la liquidation des dettes de ceux qui sont échangés , & que le Commissaire-Général rendra tous les mois compte de ses dépenses au bureau du trésor.

Trentown , du 10 Octobre. Les Commissaires Britanniques , réduits actuellement à trois depuis le départ du Gouverneur Johnstone , ont publié , le 3 de ce mois , une nouvelle proclamation ou manifeste , qu'ils annoncent comme leur dernier effort pour ramener ces Etats à la dépendance de la Grande-Bretagne : ils l'adressent aux Colonies en général , & à tous les habitans en particulier qu'ils exhortent à se soumettre. Ils y renouvellent les anciennes propositions qui ont été déjà rejetées. Ils enjoignent au Congrès de révoquer l'acte d'indépendance dans le délai de 40 jours , qui commencent le 2 de ce mois , & finissent le 11 du mois prochain inclusivement ; passé ce tems , ils

menacent de massacrer , brûler , couler bas & détruire les personnes & les choses qui tomberont entre leurs mains. » On appelle ce testament ou acte de dernière volonté des Commissaires , un manifeste ; ils y annoncent leur intention de retourner en Angleterre ; & après avoir appelé rebelles les États-Unis , ils en appellent , selon leur usage , du Congrès au peuple , quoiqu'ils n'ignorent pas que leurs sentimens sont les mêmes : mais en feignant de l'ignorer , ils se réservent le droit de dire en Angleterre que le peuple & le Congrès sont divisés , & que la crainte seule du dernier , empêche le premier de se jeter dans les bras de la mère-patrie. Ils ne manquent pas , à leur ordinaire , de parler mal de la France & de notre alliance avec cette Puissance ; nous ne pouvons trouver mauvais qu'ils s'en plaignent amèrement : car il est de fait que cette alliance a porté le dernier coup à la domination Angloise dans ce pays. Ils nous offrent la jouissance de tous les privilèges compatibles avec l'union de forces & d'intérêts mutuels , le pardon de toute rébellion , soit de fait , soit de participation , déclarant , cependant , que rien de ce qui est contenu dans leur manifeste , ne signifie & ne pourra être entendu signifier que l'on mettra en liberté aucunes personnes actuellement en prison , ou qui pourront y être mises pendant la durée de la rébellion. Ils paroissent étonnés que nous ne renoncions pas volontiers à notre indépendance pour le plaisir de nous soumettre au Gouvernement Anglois , qui nous a traité avec tant de douceur & de bonté dans les actes qui ont occasionné la guerre , dans le cours de cette même guerre & dans ses procédés envers nos prisonniers. Enfin , ils nous accordent , comme autrefois le Prophète aux habitans de Ninive , 40 jours de repentir , après

lesquels , si nous n'en profitons pas , nos nouveaux Etats seront détruits à l'instant & pour jamais «.

Il ne manque à ces menaces que les forces nécessaires pour en faire craindre l'exécution. Notre position actuelle , celle des troupes Royales sont trop bien connues pour que nous puissions douter de l'issue de cette guerre. Leurs dernières expéditions sont calquées sur celles qu'a faites sur l'arrière des Provinces de la Nouvelle-Yorck & de Pensylvanie le Colonel Butler , à la tête d'un certain nombre de Royalistes & de sauvages ; elles ne se sont distinguées que par leurs ravages : on les voit peu empressées de conquérir , mais avides de détruire & de faire le mal pour le mal. Nous finirons par les chasser & les poursuivre comme des bêtes féroces , jusqu'à ce que nous en ayons purgé le continent. Les troupes du Général Washington ne prendront pas des quartiers d'hiver ; elles ont de la bonne volonté , & sont disposées à cantonner rassemblées dans des baraques , prêtes à agir au premier moment favorable : il ne peut manquer de s'en présenter dans le cours de l'hiver ; on sait que nos ennemis sont décidés à dégarnir New-Yorck pour protéger leurs Isles menacées ; les troupes qui doivent en partir affoibliront l'armée du Général Clinton , & l'inquiétude que donne la flotte du Comte d'Estaing , obligera l'Amiral Byron à sortir lui-même de Shandi Hook aussitôt qu'il le pourra pour aller épier les mouvemens des François ; ces circonstances peuvent offrir un instant favorable pour un coup de main , & sans doute , il ne sera pas négligé.

De Charlestown le 25 Octobre. Les nouvelles de Boston annoncent que la flotte Française est réparée , & qu'elle se dispose à sortir de la rade au commencement du mois prochain

avec des provisions pour 4 mois. On ne dit point quelle est la route qu'elle prendra ; mais on sait que le Comte d'Estaing envoie souvent des exprès au Général Washington , & qu'il en reçoit de très-fréquents ; il n'est pas douteux qu'ils ne concertent le plan de leurs opérations. Il se peut que si le Général Clinton envoie 5000 hommes de ses troupes à la Dominique pour tâcher de la reprendre & d'attaquer ensuite les isles Françaises , le Comte d'Estaing prendra des mesures pour faire échouer ses entreprises ; il n'est pas douteux , en ce cas , que l'Amiral Byron ne se dispose à le suivre , & que le Vice-Amiral François , qui n'attend que le moment de livrer un combat décisif , que les vents & les tempêtes ont seuls empêché jusqu'à présent , ne fasse tous ses efforts pour le décider à s'écarter de New-Yorck , où nos troupes pourroient tenter plus sûrement une nouvelle expédition qui réussira mieux que celle de Rhode-Island. On s'attend à voir nos ennemis évacuer ces deux isles ; on prétend même que leur plan de campagne pour l'année prochaine , est de ne se fixer nulle part , & de se jeter à l'improviste , à la faveur de leurs vaisseaux , sur les côtes les moins défendues , & de porter le ravage de Province en Province ; ils se flattent d'être renforcés dans le cours de ces expéditions par quelques-uns de leurs corps , prisonniers parmi nous , & sur-tout par une partie de l'armée de Burgoyne ; mais ce plan , s'ils l'ont formé , a été éventé trop-tôt ; les prisonniers ont été écartés des côtes & envoyés dans l'intérieur du pays , de manière qu'il est impossible d'aller à eux , & difficile à eux de songer à rejoindre les Anglois. L'armée du Général Burgoyne a été transférée de Cambridge à Rutland ; on n'a laissé sur Prospect-Hill que quelques Allemands , qui ne don-

nent aucune inquiétude , & qui paroissent plus disposés à se naturaliser en Amérique , qu'à servir nos ennemis ou à retourner dans leur patrie.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 20 Décembre.

HIER , à 11 heures & demie du matin , la Reine est accouchée heureusement d'une Princesse. La Princesse nouveau-née se porte à merveille , & S. M. est aussi-bien que son état peut le permettre. Le jour où cet heureux événement est arrivé , a rappelé que Philippe , Duc d'Anjou , naquit aussi le même jour 19 Décembre 1683.

Le Prince Donia Pamphili , Nonce du Pape , eut le 8 de ce mois une audience particulière de S. M. , à laquelle il présenta le Comte Onesti , neveu du Pape , qui remit à S. M. un Bref de S. S. Le 11 S. M. donna en cérémonie la Barette au Cardinal de la Rochefoucault , que M. de Tolozan , introducteur des Ambassadeurs , alla chercher dans les carrosses du Roi & de la Reine ; ils le conduisirent dans la Salle des Ambassadeurs , avec l'Abbé Comte Onesti , d'où on monta ensuite au Château ; avant la Messe le Nonce du Pape fut conduit , avec les cérémonies accoutumées , à l'audience publique du Roi , qui descendit après cela à sa Chapelle , où le Cardinal de la Rochefoucault se rendit avec tout son cortège à la fin de la Messe ; il fut reçu par le Grand-Maitre , le Maitre & l'Aide des Cérémonies , il alla se placer près du prié-Dieu du Roi & se mit à genoux sur un carreau. L'Abbé Comte Onesti , revêtu de son habit de cérémonie , ayant remis entre les mains du Cardinal le Bref du Pape , alla prendre sur la crédence , du côté de l'Épître , un bassin de vermeil sur lequel étoit la Barette , qu'il mit sur la tête du Cardinal , qui en la recevant fit une profonde inclination & se découvrit à

l'instant. Lorsque le Roi sortit de la Chapelle le Cardinal alla, dans la sacristie, revêtir les habits de sa nouvelle dignité, après quoi il monta chez le Roi pour remercier S. M. Il fut ensuite conduit chez la Reine, où, après avoir prononcé son discours, en approcha un ployant sur lequel il s'assit; la même cérémonie fut observée chez Monsieur & Madame & les autres Princes & Princesses de la Famille Royale. Il fut reconduit ensuite à son hôtel dans les carrosses du Roi. Le 12 le Prince Louis de Rohan Guéméné reçut la Barette avec les mêmes cérémonies; ce jour-là le Cardinal de la Rochefoucault prêta serment, le Cardinal de Guéméné le prêta le 14.

Le 6, la Marquise de la Rochelambert Thevalles, la Comtesse de Montforeau & la Marquise de Sainte-Marie, eurent l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale par la Comtesse de la Rochelambert, la Marquise de Touzel & la Marquise de Saint-Aignan. Le 11, le Comte d'Adhemar, Ministre Plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, de retour par congé, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le Ministre des Affaires étrangères. Le Comte O-kelly, Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Duc de Deux-Ponts, de retour aussi par congé, fut présenté au Roi le 13.

L'Académie Royale des Sciences, précédée par le Marquis de Paulmy, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, à Monsieur, à Madame, à Monseigneur & à Madame la Comtesse d'Artois, le volume de ses Mémoires de l'année 1775; elle présenta aussi à S. M., à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, la quatrième & dernière partie de l'*Art du Fauteur d'Orgues*. MM. de Cassini, de Montigni & Perronet, de la même Académie, leur ont présenté; nouvelles feuilles de la carte de la France, ce sont les 111e & 115e; elles con-

tiennent les villes de Castres, de Lodève, d'Alby, de Milhau & de Carcassonne.

M. Groignard, Ingénieur Constructeur en chef de la Marine, vient d'achever à Toulon, avec autant d'habileté que de succès, la construction commencée en 1774, d'une forme ou bassin pour la carenne, le radoub des vaisseaux. Cette forme, qui a une base de 800 toises carrées, au milieu des eaux, & qui est à 30 pieds au-dessus du niveau de la mer, présentait toutes sortes de difficultés qu'il a su vaincre. Le 25 du mois dernier, il en mit les modèles & les plans sous les yeux de S. M., qui après les avoir examinés avec la plus grande attention, & s'être fait rendre compte des moyens employés par M. Groignard, lui en a témoigné toute sa satisfaction. MM. Parmentier & Cadet le jeune, Membres du Collège de Pharmacie, présentèrent le 13 au Roi, à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois, du pain de pommes de terre sans aucun mélange de grains. Ce pain est comparable par sa blancheur & sa légèreté, au meilleur pain de froment. Dans les cantons où la pomme de terre est cultivée en grand, & elle peut l'être par-tout, ce pain ne reviendrait guère qu'à 1 sol la livre : il est possible d'en faire un pain bis encore plus économique. Cette découverte, une des plus importantes du siècle, résout un grand problème de Chymie. La métamorphose de la pomme de terre en pain, présentait en effet tant de difficultés, que M. Parmentier avoit avancé dans un de ses ouvrages, qu'elle lui paroissoit impossible ; ce n'est qu'après une longue suite d'expériences, & plusieurs contradictoires avec les principes établis sur la fermentation panitaire, qu'il est parvenu à opérer la conversion dont il s'agit ; M. Cadet & lui se sont réunis pour la perfection de ce travail, &

pour suivre d'une manière plus particulière la culture en grand de ce végétal précieux.

De PARIS, le 10 Décembre.

ON assure que la destination de l'escadre de M. le Comte de Grasse est pour l'Amérique ; elle escortera la flotte marchande qui se rend dans nos établissemens dans cette partie du monde. On ajoute que M. le Comte de Bouillé, qui est venu apporter la nouvelle de la prise de la Dominique, s'embarquera sur un des vaisseaux de cette escadre, avec 800 hommes qu'on présume destinés à garder la Dominique. On dit qu'il est question de faire passer aux Antilles 4 bataillons, & qu'ils seront composés des régimens de Champagne & de la Reine. Les Anglois qui disent que nous avons déjà 25,000 hommes de troupes dans les isles, se hâtent de faire passer à leur tour autant de renforts qu'ils peuvent dans la Jamaïque, pour laquelle ils craignent le sort de la Dominique ; cette inquiétude est si forte, écrit-on de Londres, que le Général Clinton a reçu ordre d'y faire passer 5000 hommes ; le reste de ses troupes pourroient bien abandonner le continent pour défendre les isles Britanniques, que l'on croit que quelqu'une de nos escadres est chargée de détruire. Pour se délivrer des trances que lui donne le Comte d'Estaing, le Ministère de Londres envoie aussi, dit-on, des vaisseaux à l'Amiral Byron afin qu'il l'attaque aussi-tôt qu'il sera supérieur ; mais il paroît encore bien loin de cette supériorité, & les renforts qu'on lui fait passer ne sont peut-être pas proportionnés à ses besoins actuels.

» Le Capitaine d'un petit bâtiment Américain, écrit-on de Port-Louis, parti de Boston le 16 du mois dernier, & arrivé ici le 8 de

ce mois , nous a apporté les nouvelles suivantes.
 » Le Comte d'Estaing a quitté le port de Boston le 4 Novembre , & la rade le 8 , faisant voile vers le nord ; avant son départ , il a fait un échange de prisonniers avec le Général Clinton. Il lui en a rendu 931 , contre autant de matelots François pris sur des navires marchands.

» L'Amiral Byron , ajoute ce Capitaine , s'étant présenté devant Boston , a essuyé , le 3 Novembre , un coup de vent furieux qui a dispersé son escadre ; cinq de ses vaisseaux ont été très-maltraités. Le *Sommerfet* de 64 canons , a été jetté à la côte ; 40 hommes de l'équipage ont été noyés , le reste a été fait prisonnier par les Américains , qui se sont emparé de toute l'artillerie du navire ».

S'il faut en croire un bruit qui se répand , mais auquel , peut-être , a donné lieu la lettre de Port-Louis que nous venons de transcrire , il y a eu un combat très-vif entre les deux flottes ; la Française a beaucoup souffert , mais l'avantage lui est resté , & l'Angloise , mise en fuite & très-maltraquée a perdu quelques vaisseaux qui sont tombés au pouvoir des François.

D'autres lettres portent que le gros corsaire de Lyverpool de 30 canons , a été pris & conduit à Brest. L'*Amazone* , frégate armée aux frais du Commerce de Dunkerque , a fait une courte croisière dans la Manche contre les corsaires Anglois , dont elle a pris ou coulé à fond 9 en très-peu de tems.

Le Chevalier de Ternay est arrivé à Brest , où l'on travaille avec beaucoup d'activité aux préparatifs nécessaires pour le départ de l'escadre qu'il doit commander , & qu'on dit destinée pour les Indes Orientales. Le *Diadème* & le *Réfléchi* , qui en font partie , sont entrés dans le port pour être mailletés.

M. de Mauduit du Plessis , Chevalier de Saint-Louis, résidant à Hennebond en Bretagne, a reçu une lettre fort touchante de la part du Congrès des Etats Unis de l'Amérique, pour lui apprendre que sur la recommandation du Général Washington, le Chevalier du Plessis-Mauduit son fils, a été élevé au rang de Lieutenant-Colonel d'Artillerie, en récompense de la manière distinguée dont il s'est conduit en plusieurs occasions difficiles en qualité de Capitaine de ce corps.

La nation a vu avec transport approcher le moment qui l'intéressoit si fort, elle n'a cessé par-tout de témoigner sa joie & ses espérances, & d'implorer le Ciel pour l'heureuse délivrance de la Reine ; il n'y a point de ville, point de village dans le Royaume qui ne se soit signalé par des actes de piété ; dans plusieurs endroits on y en a joints de bienfaisance Ces témoignages de l'amour des sujets pour leurs Souverains se sont multipliés & répétés si souvent, qu'il est impossible de les faire tous connoître. La ville de Saint-Léonard, de Noblac en Limousin, n'a pas négligé, dans cette circonstance intéressante, de faire la neuvaine qu'elle est de tems immémorial dans l'usage de faire pendant les grossesses des Reines & Dauphines de France ; cette neuvaine qui a commencé le matin du 15 Novembre & a fini le 23, a été célébrée avec la plus grande pompe dans l'Eglise Collégiale, où l'on a chanté chaque jour une Messe solennelle, à laquelle le Corps de Ville & tous les autres Corps, tant Ecclésiastiques que Séculiers, ont assisté. Pendant les 9 jours, la châsse qui renferme les reliques de Saint Léonard, est demeurée ouverte & exposée à la vénération du peuple qui venoit en foule joindre ses vœux à ceux du Clergé. Ce Saint est singulièrement invoqué pour la

délivrance des femmes enceintes. Plusieurs de nos Reines , entr'autres , Marie de Médicis , Anne d'Autriche & Marie Leczinski , ayeule du Roi , se sont vouées & recommandées spécialement à ce Saint dans leurs grossesses ; leur reconnoissance a attiré dans tous les tems les bienfaits & les faveurs de nos Rois sur les habitans de la ville de Saint-Léonard.

C'est à une heure & un quart après-midi que le canon de la Ville a annoncé l'heureux accouchement de la Reine. Des actes de bienfaisance de la part du Bureau de la Ville , ont signalé sur-le-champ cet heureux évènement. Deux Echevins aussi-tôt que cette nouvelle fut arrivée se transportèrent dans les prisons , pour délivrer plusieurs pères & mères , qui y étoient détenus pour défaut de paiement des mois de nourriture de leurs enfans. Parmi ces personnes étoit un compagnon Doreur , chargé de 19 enfans vivans , resté de 24 qu'il avoit eus , & prisonnier pour la première fois. La Ville en le délivrant s'est chargée de nourrir à ses frais l'enfant pour la nourriture duquel il étoit prisonnier , ainsi que ceux qui pourront naître encore de ce père de famille. L'après-midi on a distribué du pain & du vin ; le soir il y a eu un feu de joie & illumination à l'Hôtel-de-Ville. Ce matin , à 7 heures il y a eu une décharge de canon , une seconde à midi ; il y en aura une 3e à 7 h. du soir. On tirera des fusées dans la place de l'Hôtel-de-Ville & on y distribuera du pain , du vin & des cervelats.

Le Comte de Thelis , Lieutenant aux Gardes-Françoises , vient de former au Breuil en Bourgogne un établissement patriotique qui mérite d'être connu. Son but est de former des soldats citoyens , & d'élever les enfans les plus pauvres du pays , en préférant les orphelins à ceux

des veuves , ceux de ces dernières à ceux des pauvres journaliers ; ils sont reçus depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 18 ; les jours de fêtes , après le service , un ancien Sergent aux Gardes-Françoises les exerce aux évolutions militaires ; les autres jours on les emploie à la construction des chemins. Les soldats en semestre & de bonne conduite , sont admis dans l'établissement. Comme on doit attacher à ces ateliers patriotiques des soldats qui seront charpentiers ou maréchaux , pour la fabrique des bons outils ; cet établissement fournira à l'agriculture les deux espèces d'ouvriers qui lui sont le plus utiles. Les soldats employés à l'établissement , pourront encore augmenter la sûreté du pays , si le Gouvernement veut bien les autoriser à arrêter les mauvais sujets. Le Comte de Thelis , a présenté au Roi le plan de cet établissement , qu'on trouvera chez M. Duclos Dufresnoy , Notaire , rue Vivienne , qui le remettra aux personnes qui voudront se faire inscrire chez lui pour contribuer à cette bienfaisance ; le vœu de M. de Thelis est d'en multiplier les effets ; son exemple sera sans doute imité : un bon citoyen a déjà consacré une somme pour former un pareil établissement dans le Berry , & M. le Comte de Thelis se propose d'en aller jeter lui-même les fondemens.

On annonce depuis quelque tems une découverte intéressante. » Un Physicien très-connu , établi à Passy , vient , dit-on , de parvenir à trouver un moyen de distraire le feu élémentaire de toutes les substances où il se trouve , de déterminer la quantité qu'en renferment les divers combustibles , d'observer l'action de l'air sur cet élément dégagé des principes inflammables , & enfin , de rendre la doctrine du feu entièrement intuitive «.

M. l'Abbé Rozier dans son intéressant , utile

journal de Physique , vient de donner le procès-verbal authentique & circonstancié de l'état du forçat de Brest, André Bazyle entré le 5 Septembre à l'hôpital de Brest, où il mourut le 10 Octobre suivant, âgé de 38 ans. Les papiers publics parlèrent dans le tems très-diversément de cet homme, dans l'estomac duquel on trouva après sa mort 52 pièces, telles qu'une portion de cercle de barrique de 9 pouces de long sur un de large, une cuiller de bois, une d'étain, d'autres portions de cuiller, d'entonnoir, de boucles, un briquet, une pipe, des cloux, 2 couteaux plians, du verre de vitre, des morceaux de cuir, &c. Toutes ces matières paroissoient avoir été depuis long-tems dans son corps; les informations faites sur sa vie auprès de ses camarades, apprirent que depuis quelque tems il avoit l'esprit aliéné & qu'il étoit d'une appétit vorace. Ce phénomène extraordinaire a fourni l'occasion de rapporter quelques traits semblables, entr'autres, celui d'un paysan Prussien, dont on conserve le portrait à l'Académie de Leyde, qui avala un couteau de 14 pouces, & qui vécut encore 8 ans après que cet instrument eut été tiré de son estomac par incision.

Parmi les causes décidées depuis peu dans différens Tribunaux, il y en a peu d'aussi intéressantes que celle d'Etienne Sales qui a été portée au Parlement de Toulouse. Quelques morceaux de l'excellent plaidoyer de M. l'Avocat-Général, donneront une idée de l'affaire, & des motifs de l'Arrêt intervenu; la Gazette intéressante & curieuse des Tribunaux nous les fournit. » Un enfant né de parens Protestans, doit-il être déclaré légitime, lorsqu'il ne rapporte pas l'acte de célébration du mariage de ses pere & mere? Voilà, MM., la question que vous avez à juger. Il suffit de la présenter pour faire connoître toute l'importance de cette cause; ce n'est pas seule-

ment du sort d'un Citoyen que vous allez décider, mais de celui d'un million d'hommes qui attendent en tremblant votre Jugement. L'Arrêt qui fixera l'état d'Etienne Sales, en fixant en même-tems celui de presque tous les Protestans du ressort de la Cour, va porter dans leur cœur la joie ou le désespoir. Ils l'attendroient sans allarmes, cet Arrêt, si c'étoit votre cœur seul qui dût le dicter ; ils savent que depuis long-tems, dégagés des préjugés qui avoient subjugué nos peres, l'erreur dans laquelle ils gémissent ne les rend pas odieux. Ils savent qu'une raison plus éclairée a fait succéder la pitié à la haine, & que si quelquefois la rigueur des règles ne vous a pas permis de regarder comme légitimes des engagements qui leur avoient paru sacrés, vous cédiez à regret sous l'autorité des loix dont vous auriez désiré pouvoir vous écarter. Etienne Sales sera-t-il la victime de la sévérité de ces loix ? Et parce qu'il ne rapporte pas une preuve authentique du mariage dont il est le fruit, faut-il supposer que ce mariage n'a pas existé ? C'est de ce point que dépend le sort du jeune Sales ; si rien ne peut suppléer à l'acte de célébration, il est sans ressource : mais s'il peut être remplacé par la possession publique de l'état d'enfant légitime, il a le droit d'espérer de triompher des ennemis que la cupidité a soulevés contre lui. Ces ennemis sont ses parens qui, après avoir disputé les dons de son ayeul, sont venus jusqu'à lui contester sa légitimité. C'est au sein de leur Patrie, au milieu de leurs Concitoyens, qu'Antoine Sales & Marguerite Vincent ont toujours vécu. Marguerite devenue mere, n'a pas rougi de sa fécondité ; elle s'en est glorifiée aux yeux de son époux, de sa famille & du public. Ne croyez pas, MM., que nous cherchions à vous persuader qu'Antoine Sales & Marguerite Vincent avoient réellement reçu la bénédiction nuptiale en face de l'Eglise ; il faudroit pour cela que nous fussions nous-mêmes convaincus de ce fait, & il faut bien que nous trouvions cette conviction au dedans de nous. Nous

ne craignons pas de le dire, il est très-vraisemblable que le mariage des pere & mere de l'Intimé n'a jamais été béni par un Ministre de notre Eglise ; mais malgré les apparences , la justice & l'équité veulent qu'on le présume , & on le doit même pour l'intérêt de la Société. Il est des présomptions que les Loix admettent , quoiqu'elles ne soient pas fondées sur la vraisemblance. Ainsi , par exemple , un enfant né pendant le mariage , est réputé fils du mari , quoiqu'il y ait impossibilité morale que le mari soit réellement le pere ; cette présomption de paternité choque toute vraisemblance ; cependant elle a été adoptée par les loix pour assurer le repos & la tranquillité des familles. De même dans notre espèce , quoiqu'il soit vraisemblable que les pere & mere de l'Intimé n'ont jamais été mariés , ou du moins que le mariage a été béni par un Ministre de leur religion ; dès que cela n'est pas juridiquement prouvé , la justice & l'équité veulent qu'on suppose que l'union étoit légitime , parce qu'il est juste de supposer tout ce qui est naturellement possible , plutôt que de faire perdre à un enfant la légitimité dont il a toujours joui , & de le réduire à n'être plus que la malheureuse postérité d'une concubine. On ne pourroit déclarer cette union illégitime , qu'autant qu'on se trouveroit pressé par la disposition d'une loi qu'il ne seroit pas possible d'é luder , comme si l'acte de célébration étoit remis , & qu'il parût que la bénédiction a été départie par un Ministre Protestant. Mais vous n'êtes pas , MM , dans cette position fâcheuse ; on ne prétend faire déclarer illicite le commerce de François & de Marguerite , que par le défaut de remise de l'acte de célébration , & sur le soupçon que fait naître la religion qu'ils professent. Il n'est personne qui ne doive convenir qu'il est barbare qu'un grand nombre des Sujets du Roi , soient privés des avantages que le titre de François devoit leur assurer , & cela parce que la bonté du Ciel n'a pas cru devoir encore dissiper les ténèbres qui les environnent , & ouvrir leurs yeux à la lumière. Qu'on jette un regard sur le sort

de ces infortunés ; il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de pitié ? Nous en attestons non seulement les Philosophes du siècle, mais tous ceux dont la religion & la piété sont éclairées par la charité & par la raison ; il faut donc autant qu'on le peut, corriger cette injustice. Nous savons, MM., qu'il n'est pas en votre pouvoir d'établir une forme de mariage pour les Protestans ; ce n'est pas aussi ce que nous vous proposons ; nous voulons seulement que lorsqu'ils ont vécu comme de légitimes époux, qu'ils ont été reconnus pour tels, soit dans leur famille, soit dans le Public, on ne puisse pas troubler leurs enfans dans la possession de leur état, en les obligeant de rapporter l'acte de célébration du mariage : nous voulons qu'à cet égard, ils soient traités comme des Catholiques.... On est désabusé aujourd'hui, ajoute l'Avocat Général en finissant, de croire que les loix sévères soient des moyens propres à ramener des esprits prévenus de leurs erreurs ; la gêne & la contrainte n'ont jamais produit un hommage sincère, qui est le seul qui puisse plaire à l'être éternel : une expérience malheureuse a fait connoître l'inutilité des moyens dont on s'est servi jusqu'à ce jour pour déraciner l'erreur, & nous ne doutons pas qu'à l'avenir, on n'en emploie qui seront plus conformes aux règles d'une saine politique & aux loix de l'humanité. Les vives lumières qui ont éclaté de toutes parts, nous autorisent à croire que bientôt le prince bienfaisant qui nous gouverne, se livrant aux mouvemens de son cœur, jettera un regard favorable sur cette portion de ses Sujets qui est séparée de notre communion, & par des loix sages & immuables, assurera leur tranquillité & leur bonheur. C'est à vous, MM., à préparer cet événement heureux en faisant connoître par vos Arrêts quelles sont vos dispositions. L'occasion est favorable, & vous pouvez la saisir sans vous écarter des règles les plus sévères.

L'Arrêt conforme aux Conclusions de M. l'Avocat-Général, a confirmé la légitimité d'Etienne Sales.

Le Comte de Saint-Sauveur, Lieutenant des vaisseaux du Roi, premier Chambellan de Mgr. le Comte d'Artois, Major de la division du Comte d'Estaing, est mort à Boston le 15 Septembre, dans la 28e. année de son âge.

Philippe Henri, Comte de Villereau, est mort le 27 du mois dernier à Château-Regnard en Gatinois, âgé de 57 ans.

Jean Sauffard, dit Picard, né à Buffry-Château en Picardie, est mort le 26 Octobre dernier, à l'Hopital Général de la Ville de Poitiers, âgé de 103 ans & 4 jours. Il avoit été Soldat, & étoit venu s'établir en cette Ville, où il a exercé la profession de Cordonnier pendant 50 ans dans la même boutique. Il a été marié trois fois. Il laisse une veuve sans enfans, âgée d'environ 60 ans. Il s'étoit retiré à l'Hopital depuis huit à dix mois, & avoit toujours travaillé jusqu'au moment où il s'est vu obligé de prendre ce parti. Il n'a jamais perdu l'usage de sa raison.

Les numéros sortis au tirage du 16 de ce mois, de la Lotterie Royale de France, sont 41, 56, 83, 14, 88.

Les Officiers Municipaux de Valenciennes ayant supplié la Reine d'accepter quatre pièces de baptiste, de la Manufacture de leur Ville, la Reine a bien voulu les agréer, & a chargé M. le Prince de Tingry, Gouverneur de cette Ville, de leur en témoigner sa satisfaction. Ces pièces paroissent, soit pour le choix du fil, soit pour la perfection & la beauté du travail, pouvoir être regardées comme des chefs-d'œuvres dans un Art où les Manufactures de Valenciennes, ont acquis depuis long-tems une réputation méritée.

Articles extraits des Papiers étrangers qui entrent en France.

« Le Roi de Dannemarck faisant, dit-on, construire dix vaisseaux, le Ministre Anglois à la Cour

» lui a demandé à quoi il les destinoit ; S. M. D. lui
 » a répondu que voulant faire de l'argent de ses bois
 » de construction, elle comptoit offrir la préférence
 » de la vente au Roi d'Angleterre son beau-frere ;
 » & comme l'Anglois a témoigné qu'une pareille
 » offre étoit inutile, & que le Roi son maître ne
 » manquoit pas de vaisseaux, S. M. D. a dit. En ce
 » cas, il ne peut trouver mauvais que je les vende
 » à la France, & que je me charge de les faire con-
 » duire dans ses ports ». *Gazette des Deux-Ponts*,
 2^o. 95.

On lit dans plusieurs papiers Anglois la lettre
 suivante adressée, dit-on, au Comte de Carlisle, l'un
 des Commissaires du Roi d'Angleterre en Amérique,
 par M. le Marquis de la F... » J'avois cru jusqu'à ce
 jour, Mylord, n'avoir jamais affaire qu'avec vos
 Généraux, & je n'espérois les voir qu'à la tête des
 troupes qui vous sont respectivement confiées. Votre
 lettre du 26 Août au Congrès des Etats-Unis, &
 la phrase insultante pour ma Patrie que vous y avez
 signée, pouvoient seule me donner quelque chose à
 démêler avec vous. Je ne daigne pas la réfuter, My-
 lord, mais je desire la punir. C'est vous, comme
 chef de la commission, que je somme de m'en donner
 une réparation aussi publique qu'a été l'offense, &
 que fera le démenti qui la suit ; il n'auroit pas tant
 tardé, si la lettre me fût parvenue plutôt. Obligé
 de m'absenter quelques jours, j'espère en revenant
 trouver votre réponse. M. Gimet, Officier François,
 prendra pour moi les arrangemens qui vous convien-
 nent. Je ne doute pas que pour l'honneur de son
 compatriote, le Général Clinton ne veuille bien s'y
 prêter. Quant à moi, Mylord, tous me sont bons,
 pourvu qu'à l'avantage glorieux d'être François,
 je joigne celui de prouver à un homme de votre na-
 tion qu'on n'attaque jamais impunément la mienne ».

Réponse du Comte de Carlisle. » M., j'ai reçu
 votre lettre par M. Gimet ; j'avoue qu'il me paroît
 difficile d'y faire une réponse sérieuse. La seule que
 l'on peut attendre de moi en qualité de Commissaire

du Roi , & que vous devriez avoir prévu , est que je me regarde & me regarderai toujours , comme n'ayant à répondre à aucun individu de ma conduite publique & de ma façon de m'exprimer ; je ne le dois qu'à mon pays & à mon Roi. A l'égard des opinions ou des expressions contenues dans aucune des pièces publiées sous l'autorité de la commission dans laquelle j'ai l'honneur d'être nommé , à moins qu'elles ne soient publiquement rétractées , vous pouvez être assuré que quelque changement qui puisse survenir dans ma situation , je ne serai jamais disposé à en rendre compte , encore moins à les désavouer en particulier. Je dois vous rappeler que l'insulte à laquelle vous faites allusion dans la correspondance qui a eu lieu entre les Commissaires du Roi & le Congrès , n'est pas d'une nature privée. Or , je pense que toutes ces disputes nationales seront mieux décidées , lorsque l'Amiral Byron & le Comte d'Estaing se rencontreront ». *Courrier de l'Europe* , n^o. 46.

De BRUXELLES , le 20 Décembre.

» LE moment approche , écrit-on de Madrid , où nous espérons pouvoir percer le voile qui couvre la destination de nos armemens. Les flottes formidables assemblées dans nos ports , & montant à 67 vaisseaux de ligne & à 98 autres bâtimens armés , ne peuvent que donner la supériorité des mers à la nation qui sera notre alliée. Il y a tout lieu de croire que si l'Angleterre se décide à déclarer la guerre à la France , nous ferons une diversion très-favorable à cette dernière Puissance. Depuis qu'elle a été attaquée dans ses possessions à Terre-Neuve , on dit qu'elle a demandé le secours stipulé par le Pacte de famille , & que notre Cour est décidée à le lui donner. Les Anglois ont travaillé eux-mêmes à détruire la longue neutralité que nous avons observée , en se permettant diverses hostilités contre ceux de nos

navires qui sont dans les parages de l'Amérique ; & le gouvernement Britannique , malgré son attention à désavouer ces hostilités , continue à voir de mauvais œil les ordres qui ont été donnés dans nos Colonies pour empêcher les armateurs d'y faire la contrebande.

» Le Général D. Cevallos, ajoutent les mêmes lettres , est enfin arrivé à la Cour , où l'on prétend qu'il n'a pas dû se montrer avant le départ de la Reine de Portugal ; on sent que le vainqueur de D. Macdul ne pouvoit pas se présenter devant une Reine à qui l'on cherchoit à plaire. On assure que le Chef-d'escadre Portugais a été arrêté & mis à la tour de Belem , & qu'on va lui faire son procès. On se flatte ici que l'arrivée de D. Cevallos , qui jouit également de l'estime du Roi , de la nation & des troupes , fera finir l'incertitude où nous sommes sur l'objet de tant de préparatifs de guerre.

» S'il faut en croire les lettres de Cadix , les Anglois s'attendent à la déclaration de l'Espagne , & le Lord Grantham , leur Ambassadeur , a intimé officiellement aux différens Consuls de leur nation en Espagne d'avertir les Marchands de se tenir sur leurs gardes , parce que les affaires avoient pris une tournure qui ne leur étoit pas favorable.

» Le Capitaine Windsor , écrit-on , de Brest , commandant la frégate Angloise *le Fox* , dont M. le Vicomte de Beaumont s'est emparé , est à présent rétabli de ses blessures ; il dirige ses promenades du côté de Paris , où on ne doute pas qu'il ne lui soit permis d'aller passer quelque tems. Comme il est neveu de l'Archevêque de Cantorbery , il s'étonne que le hazard ait voulu que son vainqueur fût le neveu de l'Archevêque de Paris ». ✓

N.M.

SLP 9 - 1940

